

## Les écrits de Mgr Daveluy

IRFA Archive 5C-MAR/071 (Volume 5)  
Transcription par Père Didier t'Serstevens

Cahier 1 ff. 1-157 Choix des principaux martyrs  
Cahier 2 ff. 158-166 Martyrs ajoutés en Janvier 1859  
Cahier 3 ff. 167-172 Nouvelle notice sur Nim Joseph dit Koun tsip i  
Cahier 4 ff. 173-196 notes sur la culture coréenne (Moved to Volume 3)  
Cahier 5 ff. 197-241 Lettres des martyrs  
Cahier 6 ff. 242-276 Sentences de mort.  
Cahier 7 ff. 277-279 1846  
Cahier 8 ff. 281-287 Liste des Martyrs

Choix des principaux martyrs de Corée.

Kim Thomas, appelé Pem Ou<sup>1</sup>.

Taniang 1785 ou après. (Attendre pour la présenter parce qu'un martyr du même nom découvert ces jours-ci met un peu de confusion dans les faits.)

Thomas était d'une des principales familles d'interprètes du royaume tenant un rang distingué dans la classe moyenne, elle habitait la Capitale et c'est là que naquit Thomas. Appliqué aux études et ami de la science il s'était lié avec Ni Piekî, le premier propagateur de la religion, et c'est par lui qu'il en fut instruit en 1784 Répondant de suite à la grâce il se mit à la pratiquer sans retard, instruisit sa maison qui se convertit aussi toute entière, puis son zèle le poussant encore plus loin il répandit encore la foi parmi des parents plus éloignés et beaucoup de ses amis de la classe des interprètes.

Nous ne savons aucun détail de sa vie, seulement au printemps de 1785, Il fut appelé par le ministre des crimes et sommé de renoncer à sa religion par l'apostasie. Thomas refusa refusa courageusement une si lâche trahison et mérita par là d'être mis aux tortures. Tout fut inutile, et les supplices ne servirent qu'à faire paraître davantage sa constance et la fermeté de sa foi. Après un certain nombre de supplices dont le détail n'est pas connu, le ministre ne pouvant ébranler Thomas l'envoya en exil à la ville de Taniang. Arrivé là il fit publiquement ses exercices religieux et prêcha la religion à qui voulait l'entendre, et bientôt après épuisé par les suites de ses blessures il y fit une sainte mort, cette même année ou un peu plus tard selon q.q. autres.

(Les Prétoriens de Taniang disent qu'il mourut après deux ans c. à. dire en 1786, d'après le style de ces pays. Il paraît certain qu'il ne se rétracta pas et mourut en pratiquant publiquement sa foi. Ce long intervalle serait-il un obstacle pour lui accorder le titre de martyr, ce n'est pas à moi à juger.)

(page 2) Quoique Thomas n'ait pas été décapité il est vrai de dire qu'il est mort confesseur de la foi. Le premier il eut le mérite de confesser J.C. devant les tribunaux et dans les supplices, et donna l'exemple aux suivants, il nous semble qu'il mérite d'être mis en tête

---

<sup>1</sup> 김범우 Kim Beom-woo 金範禹 (1751-1787) Thomas.

de nos martyrs. Il y a peu d'années de vieux prétoriens payens de Tan iang, parlaient encore de lui avec vénération.

Tsien tsiou. 1791 12 de 11 l.

Le 12 de la 11ème lune Sin hai 1791,

Ioun Paul<sup>2</sup> appelé Tsi t'siong i, et Kouen Jean, appelé Siangiéni,  
furent décapités à Tsien tsiou.

Paul descendait d'une famille noble et illustre, originaire de l'Ile de Hainam, ses ancêtres tinrent souvent une place distinguée parmi les dignitaires du royaume et plusieurs d'eux s'étaient fait un nom dans les lettres. Son père était venu s'établir au district de Tsin San, prov. de Tsien la et c'est là que Paul naquit en 1759. Dès l'enfance il se fit remarquer par son intelligence et sa bonne conduite et peu à peu il acquit une réputation de talent qui grandit encore lorsqu'à l'âge de 25 ans en l'année 1783 il obtint le degré de bachelier aux examens publics. L'hiver de l'année suivante, ayant été à la Capitale, il trouva chez Kim Thomas deux livres de religion qu'il emporta et dont il prit copie, mais il ne commença à pratiquer que deux ou trois ans après, quand il eut vu dans la famille des Tieng toute la suite de la religion, dès lors il l'embrassa et en suivit remplit des lors fidèlement tous les devoirs. Plus tard ayant appris que l'on prohibait la religion, il brula par précaution une partie de ses livres, sans toutefois cesser de la pratiquer. Il fut peu répandu parmi les Xtiens et ne parait pas s'être beaucoup occupé de propager la foi. Quand arriva la lettre de l'Evêque de Péking qui défendait les sacrifices, prostrations et autres superstitions aux parents défunts, il brula les tablettes qu'il conservait chez lui selon l'usage et se montrait en tout soumis et attaché à l'Eglise. Dans l'été de 1791 il perdit sa mère, il prévint de suite l'orage qu'il allait exciter, mais son parti fut bientôt pris, il revêtit le deuil, fait tout ce que la convenance et la piété filiale peuvent suggérer en (page 3) pareille occasion, mais évita les sacrifices. Aussitôt les murmures s'élevèrent de toutes parts, s'accrurent de jours en jours, et il était facile de voir que les choses seraient poussées loin. En effet les ennemis de la religion ayant eu vent de cette conduite firent une adresse au premier ministre pour faire saisir Paul, et l'un d'eux écrivit en outre au mandarin du district de Tsin San pour l'exciter à ne pas laisser ce crime impuni. Il parait que le ministre envoya des ordres au gouverneur de la province, et le mandarin de Tsin San alla faire une visite domiciliaire chez Paul, où trouvant seulement les boîtes extérieures des tablettes, et rien dedans, il ordonna de le saisir. (Les boîtes extérieures des tablettes sont formellement défendues aux chrétiens. Alors comme aujourd'hui il parait que plusieurs se faisaient illusion à ce sujet, mais avec cette différence que dans ces commencements de la religion et n'ayant jamais vu de prêtre, l'ignorance pouvait facilement excuser ces premiers chrétiens) Paul, peut-être pour éviter le danger, était allé au district de Koang tsiou, quand il apprit l'ordre du mandarin, il partit de suite et vint se livrer à la préfecture.

Nous allons dès ce moment transcrire uniquement ce qui nous reste des interrogatoires de Paul, c'est une traduction en Coréen, des notes en chinois qu'avait écrites Paul lui-même, cet original n'a pu encore se retrouver. (Il y a eu quelques lacunes dans les exemplaires que j'ai eus sous la main. Si je parviens à en trouver de plus correcte, je vous enverrai le reste plus tard.— Cet interrogatoire le premier qui ait été fait en règle devant un tribunal a cela de remarquable qu'il roule uniquement sur la raison qui fait rejeter dans ce pays la religion comme doctrine, parce qu'elle n'admet pas le culte des ancêtres, culte légal. On y voit aussi assez bien les idées de ce peuple sur les tablettes et leur culte. Les interrogatoires des époques ultérieures sont beaucoup moins précis et ont à nos yeux

---

<sup>2</sup> 윤유일 Yun Yu-il 尹有一 (1760-1795) Paul. Bienheureux.

beaucoup moins d'importances. C'est ce qui nous engage à envoyer au complet tout ce que nous obtiendrons sur cet sujet article.)

« Le 26 de la 10ème lune(1791) au soir j'arrivai à la préfecture de Tsin Sang(sic, San) et après le souper je fus cité devant le mandarin. Il me dit : Dans quel état te voilà-t-il donc, et pour quelle cause en es-tu arrivé là ? Je réponds : je ne sais pas (page 4) bien ce que vous me demandez. Le mandarin : les bruits sont bien graves, se pourrait-il qu'il fussent fondés, est-il vrai que tu sois perdu dans des superstitions ? Réponse. Je ne suis nullement perdu dans des superstitions ; seulement il est vrai que je suis la religion du maitre du Ciel. Mandarin. Et n'est-ce pas une superstition ? R. Non, c'est la véritable voie Mandarin. S'il en est ainsi tout ce qui s'est pratiqué depuis Pok hei, jusqu'aux grands hommes de la dynastie Siong, tout est donc mensonges. Rép Dans notre religion parmi les commendements se trouve celui de ne pas critiquer. Pour moi je ne fais que suivre la religion du maitre du Ciel, et je n'ai le désir ni de critiquer personne ni de faire des comparaisons. Mand : L'Animal Sei rang lui-même fait preuve de reconnaissance envers les auteurs de ses jours, certains oiseaux aussi savent bien faire les sacrifices, à combien plus forte raison l'homme doit-il en agir ainsi ? (c'est un ancien proverbe fondé sans doute sur q.q. histoire fabuleuse) N'as-tu pas lus les livres de Confucius, qui disent : pendant la vie des parents les servir selon toutes les règles ; après leur mort faire leurs funérailles dans toutes les règles ; puis enfin faire les sacrifices selon les règles, alors seulement on peut dire qu'il y a piété filiale. Rép. Tout ceci n'est pas rapporté dans la religion Xtienne. Alors le mandarin citant d'autres passages des livres sacrés (du pays) m'exhorta beaucoup et dit en soupirant : c'est bien dommage, depuis nombre de générations ta famille était renommée et arrivé à toi, la voilà entièrement pervertie ; toi aussi étais un lettré de talent, mais pas assez mur et trop peu réfléchi tu en es arrivé à ce point. Si j'avais su plus tôt que tu agisses ainsi, j'aurais été de suite d'(sic, t') exhorter, te faire ouvrir les yeux et t'aurais empêché d'arriver à cette extrémité Au surplus il y a eu par le passé de grands hommes qui sont tardivement revenu des doctrines de Foe et de Laotse si dès maintenant tu songes à changer, tu peux encore marcher sur leurs pas Rép. S'il y avait pour moi possibilité de changer, tout d'abord je l'aurais fait et ne serais pas venu jusqu'ici Mand. Il n'y a plus rien à tenter Pour moi je ne veux ni décider ton sort, ni t'interroger en détail, arrivé devant le tribunal criminel, tu declares tout. Ce corps que tu as reçu de tes parents, tu veux donc follement lui faire souffrir les supplices et la mort, et puis tu es cause que ton oncle soit (page 5) emprisonné dans sa vieillesse, est-ce là, le devoir de la piété filiale Rép. Acquérir la vertu en dépit des sacrifices supplices et de la mort, est-ce manquer de piété filiale. Ayant appris l'incarcération de mon oncle, je suis accouru sans même faire halte la nuit, n'est-ce pas là remplir les devoirs de la piété ? Le mandarin ordonna alors de me traiter selon la règle loi et aussitôt on me passa au cou une lourde cangue, puis il me dit en soupirant : dans quel accoutrement te voilà ! Mourir sous la cangue et les fers, ce n'est pas une conduite droite. Il me fait conduire à la prison, mais l'appartement en étant en ruine et n'ayant encore pu être restauré, je fus déposé dans une autre pièce, sans aucun autre accident incident.

Le 27, rien d'extraordinaire. Le 28 à l'heure du déjeuner, mon cousin Kouen Jean fut amené, il venait de subir l'interrogatoire, les demandes et réponses y furent toutes les mêmes que pour moi. Vers midi le mandarin fit appeler mon oncle, lui fit de grandes doléances et dit : Ne pouviez-vous donc pas les empêcher, comme fit tel personnage qu'il nommait. Mon oncle ne répondit rien, puis sortit. (Il fut probablement relâché alors) Vers la chute du jour, nous sommes cités de nouveau, mon cousin et moi, la grande cangue nous est enlevée et est remplacée par la petite, le mandarin nous dit : Vous allez partir, (ils étaient envoyés à tsiou capit. de la province et résidence du gouverneur) mais quelle conduite tenez-vous donc ? Ne pas suivre avec la doctrine des lettrés une voie de plaisirs et s'attirer soi-même des

malheurs, que cela signifie-t-il ? Il regarde mon cousin Kouen et lui dit : toi qui a(sic, as) vécu au milieu de tous tes parents, as-tu répandu tout cela parmi eux ? Nous restâmes muets tous les deux et ne nous mettant pas en devoir de répondre, il nous renvoie. Nous étions accompagnés du prétorien préposé aux crimes, d'un satellite et d'un géolier, l'ordre était de nous faire partir sur l'heure, mais à notre sortie déjà la nuit commençait, impossible de se mettre en route et nous couchâmes chez le correspondant du Canton. Le 29 au premier chant du coc(sic, coq), nous partimes ; on déjeuna à l'auberge de Sin Keren, plus tard on fit manger les chevaux à Kai pa hoi et à la chute du jour après avoir passé près de l'hôtel de voyage des dignitaires à Antek et franchi un petit monticule, nous fumes rencontrés par les satellites du tribunal criminel qui venaient nous chercher.

(page 6) De nombreux valets sont sur pied, la marche se fait avec clameurs et vacarme, ma prise ressemblait à celle d'un insigne voleur Nous fumes déposés à la préfecture en dehors de la porte du sud, déjà les ténèbres étaient complètes et la nuit avancée. Des torches étaient allumées à droite et à gauche, on nous place près des gradins et le juge criminel dit : Quels sont vos noms et prénoms ? Nous les déclinons. Le juge. Connaissez-vous votre crime. Rép. J'ignore de quoi il est question, notre mandarin nous ayant envoyé au gouverneur nous sommes venus sur son ordre, et contre toute attente, en route nous avons été saisis comme des voleurs. Le juge : Quels sont vos occupations habituelles ? Rép. Je me livre à l'étude Le juge : A quelles études ? Rép. A l'étude de la religion. Le juge : Où vous étiez-vous retiré chacun séparément ? J'ai été à Koang tsiou, répondis-je, et moi à Han San, dit Kouen Jean. Chacun de notre coté ayant appris l'ordre du mandarin, nous sommes revenus de suite, sans même faire halte la nuit, pour nous livrer entre ses mains Nous répondimes ainsi franchement et peu après on nous passa au cou à chacun une grande cangue du poids de 18 livres, on nous attacha en outre au cou une chaîne de fer et par un croc en bois on nous fixa la main droite contre le bord de la cangue. Le juge ordonna de nous conduire à la prison, nous y allons et nous y asseions sur le plancher en dehors de la porte ; quand tous le monde fut retiré on nous fit passer à l'appartement où étaient les voleurs et il fallut bien prendre place parmi eux ; mais heureusement bientôt après le géolier vint et nous fit aller dans la chambre des gardiens Quoique peu éloignés de cette bande de brigands, l'appartement était élevé, et le sol un peu chauffé, c'était comme une chambre ordinaire ; partie sommeillant, partie assis nous passâmes la nuit. Le 30 à la pointe du jour, on nous fit encore passer ailleurs et quand le jour eut tout à fait paru, on nous conduisit à la prison du gouverneur, qui nous cita à sa barre après midi et dit : Quel est le nommé ioun, et quel est le Kouen ? Chacun de nous fait sa réponse. Le gouv : Quelle est votre occupation ordinaire. Je réponds dans ma jeunesse je me suis appliqué à la littérature des examens, depuis q.q. temps je me livre aux études qui règlent le cœur et la conduite. Le gouv : As-tu étudié les livres classiques des lettrés ? Rép. (page 7) Je les ai étudiés. Le gouv. Si tu veux te régler le cœur et la conduite, nos livres classiques sacrés ne suffisent-ils pas, et pourquoi aller te perdre dans des superstitions ? Rép. Je ne suis nullement perdu dans la superstitions . Le gouv. Et la religion du maître du Ciel, n'est-ce pas une superstition ? Rép. Dieu est le grand parent créateur du Ciel, de la terre, des Anges, des hommes et de toutes les Créatures, le servir se peut-il appeler superstition. Le gouv : donnes -moi un simple sommaire de cette doctrine. Rép ; C'est ici un lieu pour discuter des lois et non pour développer une doctrine. Ce que nous pratiquons se réduit aux dix commandements et aux sept vertus capitales. Le gouv : De qui as-tu reçu ces livres ? Je pourrais bien l'indiquer, mais quand on me prêta ces livres la défense du roi n'existait pas et par suite cette personne n'était pas coupable ; aujourd'hui qu'il y a défense rigoureuse, si je la désignais, elle serait exposée, sans aucune culpabilité de sa part, à de violents supplices, comment pourrai-je m'y résoudre ? Ce serait enfreindre le précepte qui nous défend de nuire au prochain, je ne puis donc le dénoncer. Le gouv : Il n'en est pas ainsi, quand même tu le déclarerais, cet homme qui t'a prêté ces livres avant la prohibition n'en deviendra

certainement pas coupable, ne sois donc pas retenu par là. Le roi ayant ordonné de scruter les choses, si tu ne declares rien comment pourrai-je faire un rapport ; ce serait enfreindre l'ordre du roi, ce qui sans contredit n'est pas permis. Déclares le donc et n'attends pas les tortures pour le faire. Je restai longtemps dans un silence complet et mon cousin Jean me pressant de répondre, je dis : C'est une chose qui date de loin et il m'est difficile de m'en bien souvenir rappeler. Puis enfin je répondis : Dans l'hyver de 1784, j'allais par hasard chez Kim Pem ou, de la classe moyenne, et y trouvant ces livres, je les empruntai, les copiai et les renvoyai de suite à leur propriétaire. Quand ensuite j'appris la prohibition du roi, je brûlai ce qui était sur papier de Chine et lavai sur ce qui se trouvait sur vieux papier, il y a déjà plusieurs années que ces deux traités ne se trouvent plus chez moi Le gouv : L'ordre du roi porte que s'il y a des livres on doit les brûler, si donc tu en as q. qu'autre, il est juste de les brûler livrer de suite Le mand. de mon district a visité toute (page 8) ma maison et il n'y a pas trouvé une seule page. Le mand : vous êtes coupable(sic, coupables) d'un péché que le Ciel et la terre ne pourrait contenir, et l'ordre du roi portant qu'il faut examiner les choses, voici des questions auxquelles vous devez répondre franchement article par article, puis il fait déposer devant nous une liste de questions, en voici à peu près le contenu : « Vous autres ne suivant pas la vraie voie » et ajoutant follement foi à des paroles trompeuses, vous infatuez le monde et « débauchez le peuple, vous détruisez et faussez les relations naturelles de « l'homme, déclarez donc quels livres vous étudiez et ceux avec qui vous le faites. « Malgré une sévère défense vous osez porter là licencieusement vos idées et y « joindre plus follement encore la pratique. C'est une grande impiété, mais cette « faute serait encore légère ; il est dit dans la dépêche du roi que vous ne faites plus « les sacrifices, ce n'est pas tout vous brûlez les tablettes et empêchez les visiteurs « qui viennent faire condoléance , enfin vous ne rendez pas même à vos « parents les honneurs de la sépulture, et cela sans rougir et sans vouloir revenir à « de meilleurs sentiments, cela est digne de la brute, livrez de suite vos livres et « déclarez tous vos corréligionnaires. De plus on dit qu'il y a parmi vous des « Evêques qui vous dirigent en secret, et répandent cette religion vous ne pouvez ne pas « les connaître, déclarez donc tous sans rien déguiser. » Après avoir lu jusqu'au bout, je répondis : j'ai par le fait omis les sacrifices, j'ai aussi détruit les tablettes, mais j'ai reçu les visiteurs pour condoléance et ne les ai pas empêché de venir. J'ai aussi rendu à mes père et mère tous les honneurs de la sépulture. Pour les livres, ayant tout à l'heure déclaré ce qu'il en était je n'en ai pas à livrer ayant tout à l'heure déclaré ce qu'il en était je n'en ai pas à livrer. Pour des compagnons, je n'en ai pas. Pour ce qui est d'Evêque, ce nom n'existe pas même ici, en Europe cette dignité existe et on dit qu'ils traitent les affaires de la religion, si vous voulez en demander c'est en Europe qu'il faut le faire. Enfin dans la religion il n'y a pas de maître et disciple dans le sens que l'on y attache ici. Le gouverneur demanda à Kouen Jean : Toi quels livres as-tu étudiés ? Rép. Le livre de la vraie religion notion de Dieu et celui des sept vertus cardinales Le gouverneur d'où les as-tu reçu ? Rép. Je les ai lus avec ioun tsi t'sioung i qui les avait empruntés. Le gouverneur : les as-tu aussi copiés ?

(page 9) Rép. Je ne l'ai pas fait. Le gouv : As-tu aussi omis aussi les sacrifices ? Rép. Je les ai omis. Le gouv : et brûlé les tablettes ? Rép. Il reste chez moi les boîtes que le mandarin a notées lors de sa visite. Le gouverneur l'interroge ensuite sur sa parenté avec divers personnages et continue : un de tes parents à la capitale a répandu le bruit que tu avais brûlé les tablettes, qu'est-ce que c'est donc ? Rép. Depuis que j'ai omis les sacrifices, mes parents me regardent en ennemi et me répriment en disant : Cet être là bien sûr en viendra à brûler les tablettes et le blâme se répandit avec bruit, et de là on conclut sans doute que je les avais détruites.

Le gouverneur s'adressant à moi, me dit : Connais-tu hong na kani ? Rép. Je le connais de nom, mais je ne l'ai jamais vu. Le gouv. Hong na kani et compagnie ont fait un rapport au ministre contre vous, et celui-ci m'envoya des ordres, telle est la cause de toute

cette affaire. Mais le bruit qui court que tu n'as pas enterré tes parents, doit avoir un fondement quelconque, comment pourrait-on dire en l'air de telles paroles ? Rép. J'ignore vraiment la cause de ces bruits. Au moment de l'enterrement, la peste était dans ma maison et on ne pouvant avoir de rapports avec les étrangers, mes parents et amis ne vinrent pas, je fis donc le tout seulement avec les hommes du village. Est-ce de là que ce bruit s'est répandu ? Vraiment j'en ignore la cause Le gouv : Entre vous il y a certainement des maîtres avec lesquels on discute et que l'on interroge, quelles sont ces personnes ? Rép. dans la religion, comme je l'ai déjà dit, il n'y a pas de maître et disciple, comme on l'entend ici ; combien plus dans ce royaume où personne n'a pu faire que lire q.q. livres, quel est celui qui oserait dire avoir mieux pénétré et de là se vantant, pourrait vouloir se faire passer pour le maître. Le gouv. Quel être étonnant es-tu donc, pour savoir sans avoir appris ? Rép. Sachant q.q. caractères il suffit d'avoir ouvert un livre et de l'avoir lu. Le gouv. Es-tu bachelier tsin sa ? Rép. Je le suis. Le gouver. En quelle année l'es-tu devenu ? Rép. Au printemps de l'année 1783. Il m'interroge ensuite sur ma parenté avec q.q. personnes ; puis dit : Dans votre religion on dit qu'on se réjouit des (page 10) souffrances et supplices, et qu'on aime à mourir sous le glaive, Est-ce croyable ? Rép. Désirer de vivre et craindre la mort est un sentiment commun à tous, comment pourrions-nous être comme vous le dites ? On nous renvoie et arrivés à la prison, il faisait nuit. Le 1<sup>er</sup> de la 11<sup>ème</sup> lune, au point du jour, le propre mandarin nous appelle, nous fait asseoir dans une espèce de vestibule et commande à un mandarin de prétoire de nous demander les dix commandements et les sept vertus capitales. Nous les récitâmes, il les écrit et les envoie.

Peu de temps après ce mandarin nous rappelle, aussi et après q.q. exhortations, il dit : Ce que vous avez déclaré hier, n'est pas la vérité et ne suffit pas pour porter un jugement. Et puis, cette religion malgré ses dix commandements ne renferme pas les rapport de roi à sujet, c'est ce que l'on appelle une doctrine sans roi, ou qui méconnaît le roi. Je réponds : Il n'en est pas ainsi, le roi est le père de tout le royaume et le mandarin le père de son district, on doit leur rendre les devoirs de la piété, tout est compris dans le 4<sup>ème</sup> commandement. Le mand : S'il en est ainsi il faut mettre des notes au dans ce sens au 4<sup>ème</sup> commandement et le présenter annoté.

La religion des Européens quoique superstition à nos yeux, si vous autres la suivez en la croyant doctrine vraie et sachant qu'elle n'est pas semblable à celle de Foe qui méconnaît les parents et le roi, vous devez avoir q.q. raison pour ne pas ériger les tablettes et ne faire pas les sacrifices aux parents ; quoique vous n'offriez pas de nourritures, vous avez sans doute q.q. moyen de témoigner votre piété ; si tout cela existe parmi vous, il faut l'indiquer en détail.

De plus, hier tu disais que le désir de la vie et la crainte de la mort est un sentiment commun à tous, il est donc juste de réfléchir et en faisant tes déclarations de mettre en avant des principes de fidélité au roi et de piété filiale, afin de trouver par là des moyens de te conserver la vie.....

Le mandarin de lim p'i chargé d'examiner l'affaire vint aussi près de moi, et me parla d'un ton calme et d'une manière directive, je lui répondis : tout ce que vous me dites entre dans mes idées désirs, seulement de vive voix je ne puis tout expliquer clairement, si vous voulez me donner un prétoire et des pinceaux, je ferai écrire le tout en détail. Alors il nous fit passer dans un autre appartement avec ordre d'écrire une défense et de la présenter. Nous allâmes donc dans cette chambre. (page 11) Je m'y assis, je dictais, et le prétoire écrivait. (Ici se trouve sa défense, mais les exemplaires que j'ai vus, sont inexplicables en plusieurs endroits, je dois donc attendre que de nouvelles recherches mettent à même de la traduire Une petite lettre à ses amis Xtiens suit la défense, pour la même raison je ne puis la mettre ici, je les enverrai plus tard, s'il est possible.)

Par le moyen du prétorien je fis présenter cette défense au mandarin de lim p'i, il la lut attentivement, la mit dans sa manche et se rendit au tribunal criminel du gouverneur, donnant des ordres pour nous faire attendre à la porte de ce tribunal. Il était presque midi et nous nous assimes en attendant. Longtemps après on nous appelle et le gouverneur dit d'abord à Kouen Jean : As-tu vraiment conservé tes tablettes ? Tout à l'heure tu disais les avoir et dans le rapport du mandarin de Tsin San, il est dit n'avoir lu vu que quatre boîtes vuides et pas de tablettes, qu'est-ce que cela ? Jean répond : Quand je vins de tsin sang(sic, san) près du gouverneur, on me dit qu'il fallait tout déclarer comme il était marqué dans le rapport du mandarin ; craignant donc si j'en disais trop, que le mandarin ne fut lésé à cette occasion j'ai dit simplement au gouverneur que les boîtes des tablettes étaient encore chez moi ; mais par le fait mes tablettes n'y sont plus, je les ai enterrées

Le gouv : Où les as-tu enterrées ? Jean indiqua le lieu, mais ajoute que depuis un éboulement ayant en lieu, on ne pourra sans doute pas retrouver la place. Le gouv : Tu ne les as pas enterrées seul sans doute, il y a eu un homme qui a creusé la terre, il doit servir de témoin Rép. Comme dans cette affaire je craignais d'être vu de qui que ce soit, je n'ai fait venir personne et les ai enterrées de ma propre main. Le gouverneur s'adressant à moi, me dit : Et toi, comment as-tu agi ? Rép Ayant tout dit dans ma défense écrite, veuillez bien ne plus m'interroger. Dem. As-tu enterré les tablettes entières ou après les avoir brulées ? Les bruler ou seulement les enterrer forme une culpabilité plus ou moins grave. En tout cas il me suffira d'un retard de peu de jours pour le faire examiner, quel avantage y aurais-tu ? Rép. Je les ai brulées puis enterrées. Le gouv : Si tu les as honorées comme tes parents, les enterrer passe encore, mais les bruler, comment le pourrait-on jamais ?

Si j'avais cru que c'étaient mes parents, comment aurais-je pu me résoudre à les bruler, mais moi sachant très clairement qu'il n'y a rien de mes parents, (page 12) je les ai brulées, les enterrer ou les bruler, elles retournent toujours en poussières, il n'y a pas là plus ou moins de gravité Le gouverneur nous fait monter et asseoir sur la planche à supplices, puis signer notre jugement et dit : Reconnais-tu recevoir les peines légales pour avoir brulé les tablettes des hommes. Rép. Si j'avais brulé quelques tablettes pensant que les hommes parents y sont, les supplices seraient justes, mais moi qui sais très clairement qu'il n'y a rien de mes parents, quelle faute peut-il y avoir. Le gouv : Si tu étais en Europe, tes paroles pourraient être justes, mais étant dans notre royaume tu dois être puni selon la loi Rép. Dans le monde après cinq générations, tous, même les nobles les enterrent, les punissent-vous sévèrement aussi ? Le gouv. D'après la détermination des saints, à ce terme finissent les devoirs de parenté de l'homme. Puis il commande de me battre, et on le fait de dix coup . Le gouv : Toi aussi es un noble, en recevant ces supplices ne souffres-tu pas ? Rép. Etant de chair, comment pourrais-je ne pas souffrir ? Le gouv : n'as-tu pas de regret ? Rép. En soi la religion Xtienne n'ordonne pas précisément de bruler une tablette, je pourrais absolument regretter de l'avoir fait légèrement, hors de là je n'ai rien que je ne puisse regretter. Le gouverneur ordonne à un autre valet de me battre et on me bat encore de dix coups Puis le gouverneur me dit : devrais-tu mourir n'abandonneras-tu pas cette religion ? Rép. Si je venais à renier mon grand parent, vif ou mort en quel lieu pourrais-je jamais aller Le gouv : Si tes parents ou le roi te pressaient, ne te rendrais-tu pas à leur voix ? Je restai muet et sans répondre(ce ne fut pas par hésitation que Paul ne répondit pas mais pour ne pas trop froisser les usages de ce pays, qui en pareille occasion ne permettent pas de réponse directe, du reste son silence fut bien compris de ses juges) Le gouv : Pour toi tu ne connais ni parents ni roi. Rép. Je connais très bien et parents et roi..... Le reste est incomplet. (1) Voir plus bas

Ici se termine la narration de Paul. Le gouverneur envoya son rapport au roi, qui ne paraissait pas décidé à porter les choses à extrémité, mais son premier ministre T'sai le poussa à ordonner de faire mourir le chrétien et d'exposer sa tête pendant cinq jours devant le

public, pour effrayer les populations. Le roi finit par donner son consentement et la dépêche en fut immédiatement expédiée.

Bientôt le roi se repentit d'avoir cédé aux instances, des ordres pressants furent (page 13) donnés et on envoya un courrier extraordinaire pour faire surseoir à l'exécution. Mais déjà les premiers ordres avaient été exécutés et Paul portant généreusement sa tête sur l'échafaud avait obtenu la palme des martyrs, le 12 de la 11ème lune, Sin hai, 1791. Il était dans sa 33ème année de son âge C'est ici la première exécution publique de chrétien, et Paul est resté en vénération dans l'Eglise Coréenne

Kouen Jean, appelé Siang ien i<sup>3</sup>, dont nous n'avons pas parlé pour ne pas interrompre le fil de la narration, était d'une famille originaire d'Antong, province de Kieng Siang, et qui s'était établi au district de Kong tsiou ; sans être de très haute noblesse, elle comptait parmi ses membres quelques personnages distingués. Jean qui était parent de la mère de ioun Paul, se livrait à l'étude des lettres et s'appliquait à la fois à régler sa conduite et ses mœurs quand il fut instruit de la religion par Paul lui même. De suite il se rendit à l'appel de la grâce et ne cessa plus de la pratiquer fidèlement. En l'année Sin hai 1791, il paraît avoir habité alors au district de tsin san, la mort de son père survint et le mit dans la même position ou nous avons vu ioun Paul, il ne se montra pas moins généreux que celui-ci et ne fit aucun des sacrifices prescrit par l'usage. Nous n'avons sur lui aucun document détaillé, on sait seulement que les décès ayant eu lieu à peu près en même temps dans les deux maisons, nos deux parents Xtiens purent se fortifier et consoler et consoler mutuellement. Kouen Jean partagea avec ioun Paul les reproches et injures de ses parents et amis, il fut pris et emprisonné avec lui à Tsien tsiou, y subit avec lui et d'une manière non moins constante les interrogatoires et supplices et fut décapité en même temps pour la foi dans cette ville le 12 de la 11ème lune, Sin hai, 1791.

Seoul 19 de 12 lune

23 janv. 1840.

Le 19 de la 12ème l. Kei hai, 23 janv. 1840, Tsieng André appelé Hoa Kiengi<sup>4</sup> fut étranglé dans les prisons de Seoul.

Seoul 26 de 12 l.

1840, 30 janv.

Le 26 de la 12ème lune Kei hai, 30 janv. 1840, Min Etienne, appelé Keuk ka<sup>5</sup>, fut étranglé dans les prisons de Séoul.

Excellent confesseur de la foi.

Seoul 27 de 12 l.

1840, 31 janv.

Le 27 de la 12ème l. Kei hai, 31 janvier 1840, sept (page 14) Xtiens furent décapités à Seoul, ce sont :

Pak Augustin, appelé i Sien i<sup>6</sup>,

---

<sup>3</sup> 권철신 Gwon Cheol-sin 權哲身 (1736-1801) Ambroise.

<sup>4</sup> 정화경 Jeong Hwa-gyeong 鄭-- 1807-1840. André. Saint.

<sup>5</sup> 민극기 Min Geuk-gi Etienne. Daveluy Volume 4 page 489-91.

<sup>6</sup> 박종원 Park Jong-won 朴宗源 dit 이선 Iseon (1793-1840) Augustin. Saint.



Hong Pierre<sup>7</sup>.

Son Magdeline<sup>8</sup>, femme de T'soi Pierre, dit, ie tsiri

Ni Agathe<sup>9</sup>, veuve, fille de tsioung eun i, v. à celle de Han Magdeleine le 24 de la 11ème lune.

Ni Marie<sup>10</sup>, vierge, fille de tsio Barbe, v. sa vie à celle de sa mère et de Ni Magdeleine le 24 de la 11ème lune.

Kouen Agathe<sup>11</sup>, fille de Han Magdeleine, v- sa vie à celle de sa mère le 24 de la 11ème lune. Je penche à ne pas la mettre dans ce choix des martyrs à cause de son commerce scandaleux et sacrilège, voyez ce qui conviendra le mieux.

Elle mourut du reste courageusement.

La 7ème de ce jour serait Ni Marie<sup>12</sup> femme de T'soi françois appelé t'si ou n i je l'omets à dessein à cause de son apostasie, retractée, dit-on, dans la prison, il est vrai, mais je m'en tiens pour le moment sur la réserve.

Le 28 de la 12ème lune Kei hai, 1er février 1840

trois Xtiens furent décapités à Seoul, se sont :

Hong Paul<sup>13</sup>, v- sa vie au jour précédent à celle de son frère ;

Ni Jean, appelé Kieng t'sien i<sup>14</sup>, veuf.

T'soi Barbe<sup>15</sup>, femme de Tsio Charles.

12 l. Seoul.

Dans le cours de la 12ème l. Kei hai, He Paul, appelé he im i, apostat, se rétracta notoirement et mourut dans la prison de Seoul. Paul était d'une compagnie de soldats à la capitale, toute sa maison pratiquait avec ferveur. En 1839 pris et conduit devant le grand juge criminel, il subit d'abord avec constance le baton, la courbure des os et 70 coups de la planche à voleur ; mais ensuite il eut le malheur d'apostasier. Bientôt après repentant de sa faute, il se rétracta devant le mandarin. Les géoliers lui dirent : te rétracter de bouche, ce n'est pas assez, puis lui indiquant comment il devait faire une pâte avec des excréments et de l'urine, ils ajoutent, après que tu l'auras mangé, nous croirons que tu te rétractes franchement, de suite Paul en mange (page 15) une pleine écuelle, et voulait en prendre davantage, mais on lui dit que cela suffisait. On lui présenta aussi un crucifix, en disant : Il faut te prosterner devant, comme preuve que tu ne renies plus Dieu, et de suite Paul se prosterna entièrement avec joie. Après q.q. mois de détention, et avoir été battu de 130 coup(sic, coups) de la terrible planche à voleurs, il y mourut à l'âge de 45 ans. C'était probablement à la 12ème lune.

---

<sup>7</sup> 홍영주 Hong Yeong-ju 洪永周 (1801-1840) Paul. Saint.

<sup>8</sup> 손소벽 Son So-byeok 孫小碧 (1801-1840) Madeleine. Sainte.

<sup>9</sup> 이경이 Yi Gyeong-i 李璟伊 (1813-1840) Agathe. Sainte.

<sup>10</sup> 이인덕 Yi In-deok 李仁德 (1818-1840) Marie. Sainte.

<sup>11</sup> 권진이 Gwon Jin-i 權珍伊 1819-1840 Agathe. Sainte.

<sup>12</sup> 이성례 Yi Seong-rye 李聖禮 (1801-1840) Marie. Bienheureuse.

<sup>13</sup> 홍영주 Hong Yeong-ju 洪永周 (1801-1840) Paul. Saint.

<sup>14</sup> 이문우 Yi Mun-woo 李文祐 dit 경천 Gyeong-cheon (1810-1840) Jean. Saint.

<sup>15</sup> 최영이 Choe Yeong-i 崔榮伊 1818-1840. Barbe. Sainte.

Je renouvelle l'avis que j'ai donné ci dessus et vous prie de ne présenter aucun martyr qui ne soit sur cette liste, j'exclue en particulier jusqu'à nouvel ordre Kim Thérèse femme de hien Charles, différente de la veuve Kim Thérèse ci-dessus, et Kim Dominique S'ils se trouvaient sur vos listes, il faut les regarder comme effacés jusqu'à nouvelles informations.

Seoul 1839. Ni Emérence veuve, sœur de Sioun pin i mourut des suites de ses supplices dans la prison de Seoul le de la lune Kei hai.

Emérence descendait d'une famille du district de Niei Sang, autrefois noble, mais alors tombé au rang du peuple Elle fut instruite de la religion par son frère, mais seulement après son mariage, et ne pouvant rien apprendre elle se contentait de rompre avec toutes les superstitions et enviait le sort des chrétiens des montagnes. Peu à peu son mari ayant connu qu'elle voulait être Xtienne lui prohiba sévèrement et la battit sévèrement plusieurs fois au point de lui ôter l'usage de ses membres Au milieu des grands froids de l'hyver il la chassa plusieurs fois de chez lui, d'autres fois la dépouillant de tous ses vêtements il la suspendait en plein air Ces mauvais traitement durèrent cinq ou six ans, et cependant Emérence supportait tout avec calme et patience et conservait son caractère doux et complaisant, elle n'omettait aucun des devoirs de la piété filiale et était l'admiration de ses proches et de ses voisins. Elle finit toutefois par convertir son mari, qui consentit à émigrer dans les montagnes et y mourut dans de bons sentiments, après avoir été baptisé. Emérence se retira alors auprès de ses frères chrétiens. En 1839 le danger devenant pressant on lui conseillait de fuir pour éviter la persécution, elle répondit n'attendre que les ordres de la Providence et à la 6ème lune elle fut prise avec tous ceux du village, en même temps que T'soi (page 16) françois. Conduite à la Capitale, le juge lui ordonna l'apostasie, mais elle préféra recevoir 50 coups du baton. Au second interrogatoire 70 coups des plus violents ne l'ébranlèrent pas davantage, elle reçut tout sans ouvrir la bouche Son corps en fut réduit à un état qui faisait pitié aux Xtiens ses coprisonniers Elle leur disait : par mes propres forces que pourrais-je supporter ? Mais avec le secours de Dieu je puis tout. Et encore : de grandes souffrances procurent un grand bonheur. Au 3ème interrogatoire même ordre et même fermeté, et elle est battue de 50 coups violents Après ces violents supplices, ses chairs se corrompirent et les vers s'y engendrèrent, souffrant en outre de la faim et de la soif, ses forces s'épuisèrent et trois jours après les dernières tortures, elle expira dans la prison, à l'âge de 39 ans.

Seoul 1841

8 de 3ème l. interc.

Le 8 de la 3ème lune intercalaire de l'année Sin tsiouk 1841, Kim Antoine de San li mokol mourut étranglé dans les prisons de Seoul.

Seoul 1841

17 de 9e l.

Le 17 de la 9ème l. Sin tsiouk, 1841, Kouen françois appelé Sieng ie fut étranglé à Seoul.

François descendant d'une famille d'interprètes, alors déchue, était de la Capitale et frère aîné de Pierre décapité le 12 de la 4ème l. 1839. Ayant perdu son père dans l'enfance il fut élevé chez ses parents payens et vivait comme eux, quand il eut une dizaine d'années, sa mère lui remit un petit livre en disant : C'est un livre que ton père lisait, lis le aussi, il le prit, mais ne put y rien comprendre. D'une prudence et fermeté au dessus de son âge, il

s'appliquait beaucoup au travail et bientôt ayant par hasard rencontré des Xtiens, il se fit instruire, pratiqua avec ferveur et fit pratiquer tous ses frères et sœurs. Sa mère et ses sœurs moururent toutes ondoyées et il restait seul avec son frère, tous deux dévoués à la religion, sans cesse pour obtenir des pasteurs. François servit d'abord le P. Pacifique, puis les autres prêtres, mais en 1837 la crainte de la persécution le fit émigrer dans la province de Kang Ouen, bientôt après il apprit la nouvelle du martyr de son frère, qu'il reçut en vrai chrétien et tout en se disposant à la mort, il se retira en pays payen pour éviter les persécutions dirigées contre lui. Il se trouvait hors de dangers quand en 1841 il fut encore dénoncé, et les satellites conduits par un traître allèrent le prendre (page 17) chez lui au district de tsioung tsiou, vers la 3ème lune intercalaire. François surpris à l'improviste ne se troubla pas, fit toutes ses recommandations à sa femme et partit d'un air content. Il fut conduit d'abord à sa propre ville, puis de suite envoyé à la Capitale au grand juge criminel, qui lui dit : Voilà trois ou quatre ans que nous sommes à ta recherche, aujourd'hui dénonce la retraite de t'soi Philippe ou je te mets à la torture. François répondit : Comment pourrais-je savoir où est allé un homme qui a fui pour se conserver la vie, devrais je mourir sous les coups il est certain que je l'ignore On le met aux tortures sans ménagements et il n'est renvoyé à la prison qu'après être resté évanoui. Il eut à subir six interrogatoires avec des supplices horribles, trois fois la courbure des os, et 160 coups de la planche à voleurs, mais il ne faiblit pas, ne renia pas son Dieu et ne fit aucune dénonciation. Après sept mois de prison, il fut étranglé dans la prison de Seoul le 17 de la 9 lune à l'âge de 44 ans.

Le 23 de la 9ème lune sin t'siuk, 1841, T'soi Philippe appelé hei ouen i<sup>16</sup> veuf fut étranglé à Seoul.

Philippe était de la famille de T'soi Marcellien, décapité en 1801 ; il perdit de bonne heure son père mort exilé, puis sa mère et alla chez son oncle et se mit aux travaux de la campagne. Ayant été marié il perdit presque aussitôt sa femme et ne voulut plus se remarier, et quand son frère eut pris femme il alla s'établir avec lui à la capitale. Simple et généreux, il supportait facilement patiemment les contrariétés, vivait en bonne harmonie avec tous, et s'occupait beaucoup à exhorter les Xtiens, réchauffer les tièdes et les disposer tous aux sacrements. En 1839, tous ceux de sa maison, ayant été pris pendant son absence, il dut se cacher avec le plus grand soin, d'autant qu'il était connu pour chef de Xtiens, toutefois il trouva le moyen de retirer et faire ensevelir beaucoup de corps des martyrs, entr' autre ceux de l'Evêque et des prêtres, et d'après les ordres de l'Evêque recueillait au fur et à mesure les actes des martyrs, de concert avec Ni Jean martyr à la 12e lune 1839, et Hien Charles martyr en 1846 Après les avoir à peu près terminés, il disait attendre les ordres de Dieu. Il échappa pour le moment, mais à la 9ème l. 1841 il fut pris dans la maison d'un Xtien. Les satellites lui demandent son nom, il déclare son nom (page 18) de famille Oh ! disent-ils ton nom de baptême ne serait ce pas Philippe ? et sur sa réponse affirmative ils se mettent à frapper des mains en disant : Le voilà donc attrappé ce T'soi Philippe et tressaillant de joie, ils le conduisent au grand juge criminel, qui tout content de lui dit : Il faut que tu sois un roué pour nous avoir échappé pendant 3 ans, mais on n'échappe pas toujours, te voilà pris tout de même, eh bien renie Dieu, sur son refus les supplices commencent et violemment, puis on lui signale tous les chefs d'accusations contre lui, d'être Xtien, d'avoir instruit beaucoup de monde, d'avoir reçu les étrangers et pris leurs effets en dépôt, etc ta faute est dix fois plus grave que celle des autres, tu ne peux échapper à la mort, on lui passe au cou une grande cangue et le dépose à la prison. Pendant q.q. mois il y eut à supporter bien des misères et des souffrances, mais pas d'interrogatoires ni de tortures. Après quatre mois, de nouveau traduit

---

<sup>16</sup> 최희원 Choe Hui-won 崔希遠 Philippe.

devant le tribunal, on lui ordonne encore l'apostasie, et sur son refus il fut mis aux supplices et battu de coups sans nombre qu'il supporta avec constance et après sept mois de détention, il fut étranglé dans la prison le 23 de la 9ème l. 1841, à l'âge de 51 ans.

Le 26 de la 7ème lune Pieng o, 16 7bre 1846, Kim André<sup>17</sup> prêtre indigène fut décapité à Seoul.

Vous avez tous les documents, je n'ai pas le temps de les réunir ici, outre que plusieurs me manquent.

Le 29 de la 7ème l. 1846, 19 7bre Hien Charles<sup>18</sup> fut décapité à Seoul.

Sa notice est aussi en France. Je dois ajouter pour ne rien cacher que Charles vivait alors maritalement avec Tsieng Catherine, dite Toki, ci dessous. Etait-ce concubinage ou mariage clandestin comme q.q. uns le pensent, je l'ignore Mais il est certain que ce fut un scandale très grave, puisqu'il ne l'avouait pas sa femme A cette époque nous l'ignorions, peu de chrétiens le savaient, aujourd'hui ce scandale est plus répandu. Cela me ferait pencher à enlever ces deux noms de la liste du choix de nos martyrs, d'autant plus que c'est si (page 19) récent. Du reste les deux ne se sont pas démentis.

Le 29 de la 7ème 1846, 19 7bre Nim Joseph<sup>19</sup> fut étranglé dans la prison de Séoul.

Vous avez sa notice je la laisse telle quelle.

Le 29 de la 7ème lune 1846, ou l'un des deux jours suivants six chrétiens furent étranglés à la Capitale ou assommés dans la prison à Seoul ce sont :

Nam Pierre<sup>20</sup>, appelé Kieng Moun i.

Pierre était d'une famille honnête de la Capitale, dès avant 1801 son père pratiquait, mais l'ayant perdu de bonne heure Pierre ne pratiqua pas dans son enfance, ce ne fut qu'après l'âge de 20 ans qu'ayant été ondoyé en maladie, il s'en releva et se mit fidèlement à la pratique de ses devoirs religieux.

Plus tard quand les prêtres furent en Corée, sa ferveur le fit nommer catéchiste. En 1839 il fut pris et relâché par l'intermédiaire de ses frères payens. Il évita à cette époque l'apostasie proprement dite, mais quelques paroles peu claires lui firent peu d'honneur et par la suite, pour prendre sa revanche il disait souvent désirer donner sa vie pour Dieu. La persécution de 1846 lui en fournit l'occasion. Il avait une place dans une compagnie de soldats de la capitale, et dans la 5ème lune intercalaire, ayant été dénoncé par un chrétien de la province il fut saisi et conduit au grand juge criminel, qui lui dit : Si tu veux apostasier, non seulement je te conserverai la vie, mais je te promets que tu ne perdras pas ta place. Pierre s'y refusa, et aussitôt commence une violente bastonnade poussée sans mesure et ou les baton de supplice se brisèrent, mais le confesseur ne s'en laissa pas ébranler. Trois jours

---

<sup>17</sup> 김대건 Kim Dae-geon 金大建 (1821-1846) André. Saint.

<sup>18</sup> 현석문 Hyeon Seok-mun 玄錫文(1797-1846) Charles. Saint.

<sup>19</sup> 임치백 Im Chi-baek 林致百 (1803-1846) Joseph. Saint.

<sup>20</sup> 남경문 Nam Gyeong-mun 南景文 (1796-1846) Pierre. Saint.

après il est conduit devant l'autre grand juge et une dizaine de ses camarades sont mis en jeu pour tacher de lui faire changer sa résolution, paroles séduisantes, témoignages d'affection tout le poussait à lâcher un seul mot et il ne le lâchait pas. Le juge lui promet encore la vie, s'il voulait se soumettre : Pierre répond : J'ai bien réfléchi (page 20) sur la vie et sur la mort et c'est après réflexion que j'ai parlé comme je pensais, veuillez ne plus m'interroger là dessus, j'en serai quitte pour mourir. Depuis ce temps on n'a pu savoir le nombre d'interrogatoires ou de supplices qu'il eut à subir, mais généralement ils furent beaucoup moindres que dans les persécutions précédentes. Après environ trois mois de prison, le juge commença de le tuer sous les coups, on le battit de quatre vingt coups des plus violents, mais comme il ne mourait pas on le fit étrangler. C'était le 20 7bre 1846. Pierre avait alors 40 ans.

Han Laurent, appelé Pieng sim i<sup>21</sup>.

Laurent était d'une famille de nobles de province du district de Tek San, d'un caractère droit, dévoué et ferme, il fut instruit de la religion à l'âge de 14 ans et l'embrassant de suite avec ardeur, il restait souvent en contemplation devant le crucifix et s'excitait à une vive contrition. Ne pouvant de suite quitter son pays et peu habitué d'ailleurs à la pratique des prières et autres exercices des jours de dimanche et fêtes, il allait chaque fois les faire à un pays chrétien à 10 ly de chez lui et quel que fut la pluie, le vent ou le mauvais temps, il n'y manqua jamais.

A l'âge de 21 ans, marié à une Xtienne il émigra aussitôt dans les montagnes ne redoutant ni la peine ni les souffrances, il secourait volontiers un chacun et s'efforçant sans cesse de soulager les pauvres, il disait : si l'on ne se livre pas à quelques bonnes œuvres comment rendre content le cœur de Dieu Une multitude d'hotes venant et de près et de loin pour le visiter, les allées et venues ne discontinuaient pas chez lui et sa maison eut pu se comparer à une auberge, toutefois il recevait et traitait chacun avec joie et s'il en rencontrait dont les vêtements fussent par trop misérables, il leur en donnait quelqu'un de ceux qu'il portait, et quand on lui disait qu'il poussait les choses trop loin, il répondait : couvrir la nudité du prochain et rassasier sa faim ce n'est pas donner gratis, le temps viendra de tout recevoir à gros intérêt. Le jour il se livrait tout entier à la culture, mais quelque pressés que fussent les travaux, il ne travaillait jamais l'après-midi des jours chômés. La nuit, (page 21) sans égard à la fatigue, il se livrait pendant une heure ou une heure et demie à la prière et méditation, et pendant le carême jeûnait tous les jours. Son instruction, sa vertu et ses beaux exemples le faisaient signaler par tous les Xtiens, l'Evêque l'ayant nommé catéchiste, il s'appliqua à l'instruction et exhortation des autres, et chacun se soumettait volontiers à lui. En 1846 la persécution le menaçant il fuit pour quelque temps, mais disait toujours n'attendre que l'ordre de Dieu. A la 7ème lune les satellites de la Capitale vinrent au nombre d'une vingtaine au village d'Eug i où il habitait, cernèrent sa maison et saisirent d'abord toute sa famille, puis ayant de suite relâché tous les autres, ils dépouillèrent Laurent de ses vêtements, le suspendirent à une poutre et le battaient cruellement des deux cotés en lui disant d'apostasier et de dénoncer ses complices. Laurent s'y refusa courageusement ; alors ces tigres lui lièrent les jambes et mettant entre les deux pieds des petits morceaux de vaisselle brisée, ils placèrent au dessus une grosse corde qui tirée de l'arrière et de l'avant lui sciait les pieds et les broyait. Malgré les horribles douleurs qu'il dut éprouver Laurent supportait tout avec calme, et par moment développait aux satellites la vérité de la religion et l'impossibilité d'apostasier, aussi les satellites dirent aux autres chrétiens : Si vous voulez être Xtiens il faut l'être comme Laurent.

---

<sup>21</sup> 한이형 Han I-hyeong 韓履亨 (1799-1846) Laurent. Saint.

Après ces supplices on lui fit prendre la route de la capitale, et voyant l'état où était réduit son corps et surtout ses pieds, on voulut le faire monter à cheval, mais il refusa absolument, et ses blessures l'empêchant de faire usage de souliers, il fit à pieds nuds cette route de plus de 100 ly, s'était pour suivre Jésus allant au calvaire chargé de sa croix

Il avait dit souvent : Quoi de plus juste et de plus convenable que de donner sa vie pour faire éclater la gloire de Dieu, c'est ce qu'il devait faire.

Arrivé à la Capitale il eut q.q. interrogatoires à subir, mais assez peu de tortures, comme tous les autres à cette époque. Ferme dans la confession de sa foi, et insensible aux efforts et tentations de ses juges, il fut condamné à mort et étranglé ou tué sous les coups le 19 ou 20 7bre 1846, Il avait alors 48 ans. (page 22)

1846 Seoul

Ni Agathe<sup>22</sup>, veuve

Agathe d'une famille honnête de la Capitale. Né de parents payens elle fut mariée à l'âge de dix huit ans et trois ans après devenue veuve elle retourna dans sa famille. Celle-ci ayant ensuite émigré dans la province elle revint dans la famille de son mari ; à l'âge de 20 et q.q. années instruite de la religion, elle se mit de suite à la pratiquer avec ardeur, fut baptisée par le P. Pacifique et se hasardant à prêcher sa belle mère elle la convertit avec deux autres personnes de sa maison. La persécution de 1846 venant à éclater tout en se préparant au martyre, elle fuit et se cacha Mais à la 5ème lune elle fut rencontrée par les satellites dans la maison d'un chrétien où elle était venue en passant. Agathe sans changer de couleur, leur dit : Allons chez moi chercher q.q. effets et partons. En effet elle se rendit chez elle avec calme et de là fut conduite à la prison. On ignore les interrogatoires et supplices qu'elle eut à subir. Q.q. uns disent qu'elle eut un instant la tentation de se conserver la vie et qu'elle commençait à ne plus répondre franchement dans les tortures, quand les exhortations de deux chrétiens la réveillant elle souffrit tout désormais avec résignation. Après deux mois de prison, le juge commanda de la battre à mort, et les valets la frappèrent de toutes leurs forces, la vie ne s'éteignant pas on la fit étrangler. Le 19 ou 20 de 7bre. Elle avait 33 ans. (1846)

1846.

Seoul

Ou Susanne<sup>23</sup> Veuve

Susanne descendait d'une famille de noble de la province, du distr. de iang tsiou, à l'âge de 17 ans elle fut mariée à un Xtien du district de In tsien et bientôt instruite de la religion elle se mit à la pratiquer fidèlement. En 1828 une petite persécution s'étant élevée dans ce district Susanne fut prise et conduite au mandarin. Elle était alors enceinte et ne subit pas de tortures extraordinaires, mais en gouta assez pour conserver très gêné l'usage de ses bras et jambes. Après deux ou trois mois Susanne fut relachée sans même qu'on lui ait demandé l'apostasie, on ne demanda alors que des dénonciations. En 1841 elle émigra a la Capitale et s'y fit (page 23) remarquer par sa ferveur. Très appliquée à la prière et méditation, elle s'exerçait surtout à l'humilité et à la patience, tachant de satisfaire un chacun et devint le sujet des éloges de tous. Sans cesse elle regrettait d'avoir manqué une belle occasion du martyre et s'excitait souvent à la contrition de ses péchés. Heureuse de pouvoir servir les autres, elle recevait comme un honneur les vils traitements qui se présentaient et se plaisait à être domestique chez autrui. Elle supportait la pauvreté avec joie et n'ayant jamais que des habits grossiers et rapiécés , elle les portait d'un air content. Au moment de la persécution de

---

<sup>22</sup> 이간난 Yi Gannan 李干蘭 (1814-1846) Agather. Sainte.

<sup>23</sup> 우술임 Woo Sul-im 禹述任 (1803-1846) Susanne. Sainte.

1846, elle était chez Ni Agathe ci-dessus, et fut prise à cette époque avec d'autres encore. Après q.q. supplices le juge la voyant inébranlable, elle fut remise à la prison où on l'étrangla à la fin de la 7ème lune, 19 ou 20 7bre 1846. Elle avait alors 44 ans.

1846  
Seoul. Kim Thérèse<sup>24</sup>, Vierge

Thérèse était d'une famille honnête de la Capitale, à l'âge de 3 ans elle perdit sa mère et bientôt son père s'étant remarié, elle dut vivre avec cette belle mère, se montra toujours fort soumise et remplissait tous les devoirs de la piété filiale. Quand elle fut grande son père chercha à la marier, puis les choses traînant en longueur, Thérèse parvenue à l'âge de 17 ans prit la résolution de garder la virginité et ne porta plus ses pensées que vers le service de Dieu et le salut de son âme. Agée de 20 ans elle perdit son père, et restait appuyée sur son frère Pierre, mais deux ans après elle entra dans un palais sous le titre de fille du palais et 8 mois plus tard en sortit, et toujours appliquée à ses devoirs, elle se retirait successivement chez quelqu'un de ses parents. Après 1839 elle se réunit à la mère adoptive de Ni Jean martyr et elle(sic, elles) se soutenaient mutuellement pour vivre. Mais en 1844 elle fut appelée pour servir le P. Kim André, et se trouvait encore dans sa maison à la Capitale, quand le prêtre fut pris en province. Elle quitta de suite cette maison. On prétend qu'elle ne voulut pas s'en (page 24) aller à pied, et ayant loué un palanquin, on fut mis bientôt sur ses traces par le moyen des porteurs. A la 5e lune elle se trouvait réunie avec hien Charles, Ni Agathe, Ou Susanne et Tsieng Catherine Quand tout à coup les satellites arrivèrent et les saisirent tous. Elle fut conduite à la grande prison criminelle et après quelques supplices peu violents toujours ferme dans la confession de sa foi, elle fut étranglée ou tuée sous les coups à l'âge de 36 ans. C'était à la fin de la 7ème lune, 19 ou 20 7bre 1846.

1846  
Seoul. Tsieng Catherine<sup>25</sup>, dite Toki.

Catherine était esclave d'un noble nommé Kim, et fut instruite de la religion dans cette famille à l'âge de 14 ou 15 ans, elle la pratiquait de tout cœur et était au service dans la maison de son maître. A l'âge de 20 ans au solstice d'hyver(sic, solstice d'hiver) son maître qui ne pratiquait pas, lui commanda une coopération aux superstitions, et sur son refus le maître en colère lui fit lier les bras derrière le dos, puis passant un gros baton entre le dos et les bras suspend une meule et la jette ainsi sur un tas de bois jusqu'à la fin des cérémonies ; après quoi il la fait asseoir sur un bâton et commande de la battre jusqu'à promesse de concourir aux superstitions, le sang coulait, les chairs étaient toutes déchirées et les os ressortaient partout, Catherine ne se rendait pas ; le maître commence à la battre lui même, mais toujours inébranlable elle tombe évanouie, on cesse les coups, ses parents l'emportent et elle ne fut guérie que longtemps après. La guérison étant faite elle reprit son service auprès du maître, et le jour des sacrifices du printemps étant arrivé, on voulut encore la forcer à coopérer. Elle s'y refuse de nouveau et le maître irrité la frappe de coups sans nombre avec tout ce qu'il rencontre sous sa main et ne cessa que quand elle fut évanouie Ses parents encore l'emportent, la soignent et longtemps après tout le corps continua de la faire souffrir. A la 7ème lune elle s'enfuit à l'inscu(sic, l'insu) de son maître et de ses propres parents et alla à la Capitale (page 25) où elle vécut chez des Xtiens dans la pratique de sa religion. Depuis sa conversion elle avait résolu de ne pas se marier, ses parents et son maître l'y poussèrent

---

<sup>24</sup> 김임이 Kim Im-i 金任伊 (1811-1846) Thérèse. Sainte.

<sup>25</sup> 정철염 Jeong Cheol-yeom 鄭鐵艷(1814-1846) Catherine. Sainte.

souvent, mais en vain ; et se(sic, ce) furent ces vexations jointes à celles pour les superstitions qui la déterminèrent à s'évader. Dans la suite elle entra pour faire le service d'esclave dans la maison du P. André Kim, et à la persécution de 1846 fut prise avec Kim Thérèse et les autres. Toujours constante dans la profession de sa foi, elle finit par être étranglée ou tuée sous les coups dans la prison de Seoul à la fin de la 7ème lune, 19 ou 20 7bre 1846. Elle avait alors 30 ans.

Catherine avant d'être prise vivait en concubinage ou mariage clandestin avec Hien Charles ci-dessus. Ce scandale plus connu aujourd'hui, me fait pencher à l'effacer de notre choix des martyrs. Tous les témoins vivent encore.

A la 7ème l. 1839 Niou Paul mourut dans les prisons de Hong tsiou

Paul était du district de tek san, tous ses parents étaient payens, lui seul eut le bonheur d'embrasser la religion, mais il était peu en rapport avec les Xtiens et seul et sans enfants il vivait fort péniblement. Il fut pris à la 3ème l. 1839 et conduit à hong tsiou où ayant qq. parenté avec des satellites, il lui promirent de le renvoyer s'il disait seulement un mot, Paul répondit ne pouvoir dire ce mot et cité devant le juge criminel il fut mis à une longue torture sans se laisser impressionner. Après avoir été déposé à la prison, le grand mouchard royal venant à passer le fit comparaître et lui promit encore sa délivrance s'il voulait apostasier, mais Paul s'y refusant fut violemment battu de gros baton et remis en prison. Toujours chargé de la cangue, Paul n'arrivait rien pour s'acheter des nourritures et devait en mendier parmi les prisonniers. Arrivé à la 7ème l. il souffrait par trop de la faim et ayant reçu du géolier un peu de mauvais vin, il tomba malade. Il exhorta un prisonnier nommé Pak T'sioun O à se convertir, et souvent il lui disait : je mourrai sous peu à mes derniers moments suggerez-moi les noms de Jésus et de Marie. Un jour (page 26) qu'il se trouvait dans la chambre seul avec Pak T'sioun O, il récitait des prières, quand il les eut terminées, celui-ci le recoucha ; Paul l'exhorta de nouveau en disant : surtout quand vous serez délivré, faites-vous Xtien, après ces mots il prononça 3 fois le(sic, les) noms de Jésus et Marie et expire. Après sa mort son visage tout défait reprit un air de vie, et ses parents payens qui l'enterrèrent, dirent que son corps était alors tout resplendissant et que bien sûr il était allé au Ciel.

Son intercession sans doute contribua aussi à convertir Pak T'siou(sic, T'sioun) O, qui sortit des mains de la justice se fit Xtien et pratique encore aujourd'hui.

A la même 7ème l. 1839 Lucie, dite la vieille bossue mourut dans les prisons de Seoul.

Lucie était d'une famille tant soit peu noble, dès l'enfance elle était bossue et ayant en outre peu d'intelligence, elle ressembla toujours à un enfant. Instruite de la religion dès avant 1801, mais son mari et toute sa famille étant payens, après cette persécution elle ne pouvait plus avoir de rapport avec les Xtiens, et regrettait toujours de ne pouvoir bien pratiquer. Peu à peu elle reprit ses rapports avec les Xtiens et finit par quitter sa maison, allant de côté et d'autre chez les Xtiens, toute contente de les servir, même pour les choses les plus viles et se plaisait beaucoup à soigner les malades. En 1839 beaucoup de familles où elle allait habituellement ayant été prises, Lucie voulait se livrer elle-même, mais elle fut saisie bientôt et citée devant le grand juge criminel. Il lui ordonna l'apostasie et la dénonciation de ses connaissances, sous peine de la faire mourir. Elle s'y refusa avec constance, se disant contente de mourir. Tous les moyens furent employés pour la persuader et on était sur le point de la mettre aux tortures, mais sa vieillesse et son infirmité arrêtèrent et



elle fut seulement déposée à la prison, ses forces y furent bientôt épuisées et à la 7ème lune elle y mourut à l'âge de 71 ans.

Le 5 de la 8ème l. 1839 T'soi François<sup>26</sup>, appelé T'si Oun i mourut dans les prisons de Seoul et son fils Etienne...

François était du district de Hong tsiou et avait le caractère simple et droit d'une famille honnête et dans l'aisance il fut instruit de la religion dès (page 27) l'enfance et la pratiquait, mais dans sa patrie rencontrant mille obstacles il résolut de tout quitter. Sans rien dire à sa mère et à ses frères il partit, laissant seulement une lettre d'adieu Tous ses parents furent touchés de son départ, on alla le chercher et d'un commun accord il fut convaincu que toute la famille émigrerait, ce qui se fit peu à peu ; on alla à la Capitale, mais peut d'années après en danger de persécution, il abandonna tout son avoir et se refugia dans les montagnes où il pratiqua tout à l'aise. Usant d'économie, il aimait à faire l'aumône, donna plusieurs fois les habits dont il était revêtu à ceux qui n'en avaient pas. Assidu aux lectures et instructions, il devint assez solide sur la doctrine et tous les chrétiens désireux de l'entendre venaient souvent de fort loin pour cet effet. Le jour appliqué aux affaires de sa maison, le soir il réunissait sa famille et les Xtiens et développait les vérités de la religion, ce qu'il faisait encore plus au long les jours de Dimanche et fêtes. Sa piété et sa capacité le firent désigner pour catéchiste, et tous avaient confiance en lui. En 1839 voyant la persécution redoubler, il s'appliqua plus que jamais à ses exercices et se préparait au martyre, il recueillit des aumônes et alla à la Capitale retirer et ensevelir les corps des martyrs, de retour chez lui il exhorta tous les jours sa famille et les autres Xtiens à être prêts à mourir pour Dieu, et il les avait tellement persuadés que tous, hommes et femmes, jeunes et vieux, étaient résolus à la mort, et quand les satellites arrivèrent personne ne prit la fuite, tous au nombre de plus de 40 se livrèrent volontiers et furent conduits à la Capitale. Les interrogatoires et supplices que François eut à subir furent des plus violents, comme chef de la clique d'abord, et aussi à cause de son fils<sup>27</sup> que l'on savait envoyé en Chine pour étudier. On lui demanda l'apostasie qu'il refusa avec indignation, il fut mis au supplice de l'écartement des bras et des os des jambes et aussi des bras, et en deux fois il reçut 110 coups de la terrible planche à voleurs, son corps était rompu, tout en lambeaux et l'usage de tous ses membres devenu impossible, cependant François était calme, il ne faiblit pas un instant et faisait l'admiration de tous les assistants qui disaient : (page 28) Ce n'est pas un homme revêtu de chair, c'est du bois et de la pierre. Après cinq mois de prison le 5 de la 8ème lune il succomba d'épuisement dans la prison, il avait 35 ans Quoique Dieu n'ait pas permis que François reçut le coup de sabre, c'est un des plus beaux confesseurs de la foi, comme il avait été le modèle et le soutien des Xtiens. Etienne, fils de François, enfant à la mamelle, fut déposé à la prison avec ses parents et y mourut vraisemblablement des suites de la faim.

Le 14 de la 8ème lune 1839, 21 7bre trois missionnaires ont été décapités à Seoul, ce sont :

Mgr Imbert Ev. de Capse, appelé Pem en coréen  
Mr Maubant provic. appelé Lo

---

<sup>26</sup> 최경환 Choe Gyeong-hwan 崔京煥 ou 永煥 Yeong-hwan (1805-1839) François. Saint.

<sup>27</sup> 최양업 Choe Yang-eop 崔良業 (1821-1860) Thomas. Vénérable.

Mr Chastan miss. ap. appelé Tsieng<sup>28</sup>

Le 15 de la 8ème l. 1839, 22 7bre, deux Xtiens ont été décapités à Seoul, ce sont :

Tieng Paul, appelé Ha Sieng i<sup>29</sup>

Niou Augustin, appelé, Iong Sien i<sup>30</sup>

Le 19 de la 8ème l. 1839, 26 7bre, neuf Xtiens furent décapités à Seoul, se sont :

Tsio Charles<sup>31</sup>

Nam Bastien<sup>32</sup>

He Magdeleine<sup>33</sup>, mère de Ni Magdeleine<sup>34</sup>, v. sa vie aux actes de sa fille  
au 10 de la 6ème lune

Kim Julitte<sup>35</sup>, dite Kim Si, fille du palais

Tsien Agathe<sup>36</sup>, fille du palais

Pak Magdeleine<sup>37</sup>, veuve, fille de Kim Cécile

Hong Perpétue<sup>38</sup>, veuve, mère de Horang i

Kim Colombe<sup>39</sup>, vierge, sœur d'Antoni.

Le 9ème est Kim Ignace, je ne le mets pas dans ce choix à cause de son (page 29)  
apostasie, retracté dit-on il est vrai, mais sans vouloir parler de lui en particulier, je dois me  
défier de toutes ses retractations , quand elles n'ont pas été accompagnées de circonstances  
écclatantes .

A la 8ème lune 1839 Ni Catherine, veuve, sa fille

Tsio Magdeleine, vierge,

et Tsio Barbe mère de Ni Magdeleine

moururent dans les prisons de Seoul.

Tsio Magdeleine était de la province, son caractère était doux, droit, humble et  
complaisant. Ni Catherine sa mère était d'une famille chrétienne et toutefois elle fut donnée  
en mariage à un payen à l'âge de 19 ans et peu à peu son mari se convertit et mourut baptisé  
dans de bons sentiments. Tsio Magdeleine était l'aînée de trois enfants, tous ses parents  
paternels prohibaient sévèrement la pratique de la religion, mais elle apprit les prières de sa

---

<sup>28</sup> Imbert, Laurent (1796-1839); Maubant, Pierre (1803-1839); Chastan, Jacques (1803-1839). Saints.

<sup>29</sup> 정하상 Jeong Ha-sang 丁夏祥 (1795-1839) Paul. Saint.

<sup>30</sup> 유진길 Yu Jin-gil 劉進吉 (1791-1839) Augustin. Saint.

<sup>31</sup> 조신철 Jo Sin-cheol 趙信喆 (1796-1839) Charles. Saint.

<sup>32</sup> 남이관 Nam I-gwan 南履灌 (1780-1839) Sebastien. Saint.

<sup>33</sup> 허계임 Heo Gye-im 許季任 (1773-1839) Madeleine. Sainte.

<sup>34</sup> 이영희 Yi Yeong-hee 李榮喜 (1809-1839) Madeleine. Sainte.

<sup>35</sup> 김유리대 Kim Julite 金琉璃代 1784-1839 Juliette. Sainte.

<sup>36</sup> 전경협 Jeon Gyeong-hyeop 全敬俠 (1790-1839) Agathe. Sainte.

<sup>37</sup> 박봉손 Park Bong-son 朴鳳孫 (1796-1839) Madeleine. Sainte.

<sup>38</sup> 홍금주 Hong Geum-ju 洪今珠 1804-1839 Perpétue. Sainte.

<sup>39</sup> 김효임 Kim Hyo-im 金孝任 (1814-1839) Colombe. Sainte.

mère Ni Catherine et dès l'âge de sept à huit ans, s'étant tous établis dans la famille de sa mère, elle était pleine d'ardeur à s'instruire et se levait chaque jour de grand matin pour faire à loisir ses exercices de piété. Elle se fit remarquer par sa charité envers Dieu et le prochain, aussi bien que par son assiduité au travail et par la couture et le tissage soutenait sa mère et ses frères. Quand elle eut 18 ans, on voulut la marier, mais malgré toutes les difficultés qu'on lui opposait, malgré tous les moyens de douceur et de menaces que l'on employa elle tint ferme dans la résolution de garder la virginité. Bientôt ne tenant plus contre les discours des payens, elle s'enfuit à la Capitale et s'y mit au service chez un Xtien ses forces ne suffisaient pas aux nombreuses occupations, mais ne s'épargnant en rien, elle parvenait à satisfaire ses maîtres, tout en remplissant des exercices avec la plus grande exactitude, chacun en était dans l'admiration. Trop fatigué elle tomba malade et se mit alors en chambre chez un Xtien, put par son économie soutenir q.q. peu sa mère et après cinq ou six ans, se trouva à l'âge mûr retourna près d'elle en province. Elle s'y livra à tous les exercices de la piété filiale, (page 30) s'instruisant avec ardeur, catéchisant les ignorants, consolait les malades et baptisait le plus qu'elle pouvait les enfants payens en danger de mort, on a peine à croire tout ce que son zèle lui fit alors exécuter. Laissant toujours aux autres les choses faciles, elle s'offrait pour tout ce qui était difficile et désagréable ne faisant aucun cas des idées du monde et ne parlait jamais des défauts d'autrui. En 1838 la persécution obligea toute sa famille de se réfugier à la Capitale et vivant dans un grand dénuement avait peine à soutenir son existence et q.q. mois plus tard voyant qu'elle ne pouvait échapper elle se préparait au martyr. Quelqu'un parlant de se livrer elle fut la première à s'offrir supposé qu'il y ait quelque raison de le faire. Mais bientôt les satellites vinrent à la maison où elles étaient et saisirent Tsio Barbe la maîtresse de maison avec ses deux filles, Magdeleine et sa mère furent aussi prises citées devant le juge criminel, toutes confessèrent généreusement la foi, elles subirent q.q. supplices, entr' autres la courbure des os et furent remises à la prison. Tsio Magdeleine à 33 ans, sa mère Ni Catherine à 57 ans, et Tsio Barbe à 57 aussi moururent saintement dans la prison à la 8e lune 1839. Voyez la vie de Tsio Barbe à celle de ses filles martyres, Ni Magdeleine et Ni Marie, au 24e de la 11e lune.

Le 29 de la 8e lune Tsoi Jean appelé iang Paki<sup>40</sup> fut décapité à la ville de Ouen Tsiou.

Sa vie a été envoyée en France par le P. Thomas. Je ne la répète pas. Jean est un de nos plus beaux martyrs, il est avec Pak Laurent et q.q. autres, remarquable par le nombre et l'atrocité des tortures qu'il subit avec une constance admirable.

Seoul 1839

25 de 9e l. Le 25 de la 9e l. 1839 Niou Pierre appelé Taitsieli<sup>41</sup> fut étranglé dans les prisons de Seoul. Vous avez cette relation, l'admiration qu'excita ce nouveau Venant, à l'âge de 14 ans est encore vivante, et les Xtiens ne tarissent pas d'éloges sur sa foi.

(page 31)

Le 6 de la 10e l. 1839, Sin Barbe belle fille de Hong Protai<sup>42</sup> et son jeune fils Hong Pierre, de 3 ans moururent dans les prison de Tsiou.

<sup>40</sup> 최해성 Choe Hae-seong 崔海成 Jean dit Yang-bak 양박, (1811-1839). Bienheureux.

<sup>41</sup> 유대철 Yu Dae-cheol 劉大喆(1826-1839) Pierre. Saint.

<sup>42</sup> 홍재영 Hong Jae-yeong 洪梓榮 (1780-1840) Protai. Bienheureux.

Barbe était du district de In t'sien et née de parents Xtiens fut instruite dès l'enfance de la religion ; elle avait la foi solide, mais ses facultés très bornées ne lui permirent pas malgré de grands efforts de parvenir à une connaissance ordinaire des vérités de la religion. Elle fut mariée au fils de Hong Protais, et ce dernier étant encore en exil depuis 1801, elle se rendit avec son mari au lieu de l'exil et vivait près de son beau-père. Elle put y recevoir les sacrements et sa ferveur augmentant toujours on se demandait comment avec une intelligence si bornée elle pouvait avoir une foi si vive et un amour de Dieu si ardent.

Pendant la persécution de 1839 beaucoup de Xtiens se réfugiant auprès de Protais, Barbe ne cessait malgré sa fatigue et les dangers, de les traiter avec joie, et quatre femmes qui s'étaient établies chez elle à demeure, après y avoir été entretenues comme de la famille furent prises avec elle et finirent aussi par mourir pour Dieu. Elle fut prise le quatorze de la 6e lune et conserva alors tout son calme et sa tranquillité Citée devant le juge criminel de Tsien-Tsiou, elle supporta sans crainte et sans faiblir un long interrogatoire, puis fut remise à la prison, trois jours après traduite devant le gouverneur, 80 satellites étaient sur pied autour d'elle, les vociférations menaçantes ressemblaient à un tremblement de terre, et les ordres du gouverneur secs et violents, toutefois elle ne se laissa pas intimider, on la met aux tortures, et elle du subir entr' autre la courbure des os des jambes, mais rien ne la faisait changer de sentiments, on la dépose à la prison où on lui mis les fers et la chargea d'une grande cangue. Le 11 de la 7ème lune nouvel interrogatoire, suivi d'une volée de coups de baton, même constance, et elle est condamnée à mort, (page 32) puis signe sa sentence, remise à la prison, ses chairs étaient en lambeaux, le sang en coulait sans cesse, et elle fut en outre en but aux injures et aux sarcasmes des valets, elle souffrit tout sans lacher aucune plainte, elle y est encore battue de verges et n'avait que Dieu pour la consoler. Naturellement faible le régime de la prison et les supplices la firent bientôt tomber malade, une diarrhée effrayante l'épuisa entièrement. Dans cet état elle fut encore citée devant le mandarin, qui lui fit donner une volée de coup de baton et ne pouvant la faire changer, on lui fit de nouveau signer sa sentence de mort. Bientôt consumée de maladie et des suites de ses supplices, elle ne put attendre l'exécution et mourut le 6 de la 10e l. à l'âge de 27 ans.

Son jeune fils Hong Pierre, âgé de trois ans fut presque toujours malade dans la prison et par une permission de Dieu y mourut le même jour que sa mère.

Le 18 de la 10ème lune 1839 Niou Cécile<sup>43</sup>, veuve mère de Tieng Paul mourut dans les prisons de Seoul.

Cécile était de la province, elle fut instruite de la religion q.q. temps après son mariage, par son mari Tieng Augustin, martyr en 1801. A cette époque elle fut enfermée à la prison et remise en liberté après la ruine complète de sa maison ; elle résolut se retira avec ses enfants chez son beau-frère, où elle eut mille vexations à supporter, au point que son fils Paul dut bientôt s'enfuir, et plusieurs années après fit évader aussi secrètement sa mère et sa sœur. Chaque fois que Paul partait pour la route de Peking, Cécile avait le cœur transpercé et ne se donnait aucun repos pendant six mois jusqu'à son retour, elle priait pour le succès de ses courses, et enfin vit ses vœux remplis par l'entrée des prêtres ; Cécile était avec son fils et sa fille dans (page 33) la maison de la mission, et trop vieille pour les servir elle même, elle s'appliquait à la prière, méditation, lectures pieuses, et si elle voyait des pauvres partageait son riz avec eux. La persécution de 1839 s'élevant son neveu vint l'engager à se retirer chez lui, elle répondit avoir toujours désiré le martyr et vouloir le partager avec son fils. Le 9 de la

---

<sup>43</sup> 유조이 Yu Jo-i dite 유소사 Yu So-sa 柳召史 (1761-1839). Cécile. Sainte.

6ème l. elle fut prise avec tous ceux de sa maison, et traduite devant le juge criminel, elle déclara vouloir mourir plutôt que d'apostasier. Elle fut battue en cinq séances de 230 coups de baton et les supporta avec calme et actions de grâces, parlant toujours de la passion de N. S. Elle espérait être décapitée, mais la loi ne permettant pas d'exécuter les vieillards, elle dut languir dans la prison. Après cinq mois de détention et avoir subi 22 interrogatoires et leurs supplices, ses forces furent épuisées, et elle mourut en prononçant les SS. noms de Jésus et Marie à l'âge de 79 ans. C'était le 18 de la 10e lune.

Vers le 20 de la 10e l. 1839 Siong Jacques appelé in Ouen i, mourut étranglé dans les prisons de Tsien tsiou.

Jacques était d'un des district du Nai p'o et né de parents honnêtes pratiquant la religion il en fut instruit dès son enfance. D'un caractère droit et courageux il se livrait assidûment à la prière et aux lectures et aimait aussi à instruire et exhorter les autres Xtiens. On le citait pour sa piété envers ses parents et la bonne harmonie qu'il savait conserver envers tout le monde A la persécution de 1839 on l'engageait à fuir, mais il répondit : Ayant perdu nos pasteurs et tous les chefs des Xtiens, à quoi bon vivre dans cet isolement, pendant que l'occasion est belle, il faut mourir pour Dieu. Il fut pris à la 7ème lune au district de Mok t'sien, conduit d'abord à cette ville, les satellites ses amis le voulaient sauver, pourvu qu'il dit seulement un mot, mais il leur répondit n'en avoir aucun désir. Il fut donc conduit à Tsien tsiou, d'où il avait été dénoncé. Au 1er interrogatoire (page 34) il fut mis à la question et défendit franchement la religion devant le juge. Au second interrogatoire où on lui fit des questions délicates, il resta la bouche close et ne dit pas un mot. Le gouverneur irrité lui fit souffrir des tortures atroces, la punctures des batons, l'écartement des os, etc ; suspendu en l'air, le juge commanda de le battre jusqu'à dénonciation, mais malgré la longueur des supplices il ne dit pas un seul mot. De là remis au Juge criminel, il subit la torture de dix jours en dix jours pendant deux mois, sans jamais fléchir. Il eut du être décapité, mais les formalités ayant déjà été remplies par les autres condamnés, on ne voulut pas les recommencer et il fut étranglé vers la fin de la 10e lune, il avait alors 23 ans.

Vers la 10 ou 11 l. 1839 Kim Anastasie<sup>44</sup> femme de Ni Paul de Tsien la mourut dans les prisons de Tsien tsiou.

Anastasie était d'une famille honnête du district de Teksan, et fut élevée dans la pratique de la religion. A l'âge de 19 ans, elle fut mariée à Ni Paul et son caractère droit et souple lui attirait les louanges d'un chacun. En 1827 elle se retira au district de Tsiang sieng pour éviter la persécution et pendant plusieurs années y vécut dans la ferveur, assidue à l'instruction et exhortation des personnes de sa famille et des femmes du village.

Elle eut le bonheur de recevoir plusieurs fois les sacrements Enfin en 1839, fuyant la persécution elle se retira dans la maison de Hong Protais, où elle fut prise avec toute cette famille, puis conduite à Tsien Tsiou. Le juge lui dit de renier Dieu et de l'injurier, promettant de la relacher. Elle répond : Je ne puis renier mon Dieu, et à plus forte raison pas l'injurier, devrais-je mourir cela n'est pas possible. Elle subit plusieurs fois le supplice de l'écartement des os et de la puncture des batons, mais elle tint ferme et refusa aussi de dénoncer les Xtiens qu'on lui demandait Elle est remise à la prison, et q.q. jours après citée de (page 35) nouveau, elle eut à supporter de violentes tortures, pendant lesquelles sa constance n'étant pas ébranlée, elle est encore renvoyée en prison. Son corps était tout couvert de plaies, elle y

---

<sup>44</sup> 김조이 Kim Jo-i 金召史 (1789-1839) Anastasie. Bienheureuse.

faisait peu d'attention, son occupation était surtout d'exhorter sa jeune fille prise avec elle, à ne pas craindre les supplices et à se bien garder de l'apostasie. Enfin elle fut encore traduite devant le gouverneur qui lui dit : Décidément ne renieras-tu pas Dieu ?

Elle répond= Devrais-je mourir dix mille fois, je ne le puis Des tortures affreuses et sans nombre lui sont appliquées et restant ferme on lui prononce la sentence de mort, puis la battant encore sur les jambes à trois reprises, elle est déposée à la prison, où après cinq mois de détention elle rendit le dernier soupir, à l'âge de 51 ans. C'était vers le 10<sup>e</sup> ou 11<sup>e</sup> lune 1839.

Vers la 10<sup>e</sup> ou 11<sup>e</sup> l. 1839, Ni Anastasie, vierge de 14 ans, fille de Ni Paul et de Kim Anastasie, ci-dessus, mourut étranglée dans les prisons de Tsien tsiou.

Anastasie naquit au district de Tsiang Sieng, fort intelligente dès l'enfance et docile aux instructions de ses parents, dès l'âge de sept ans, la gravité et la modestie paraissaient sur son extérieur et lui attiraient les louanges de chacun. A dix ans elle avait appris tout son catéchisme et les prières du matin et du soir et désirait vivement recevoir les sacrements. A l'arrivée du prêtre, il fut frappé de son intelligence et de ses dispositions et lui permit la Ste communion. Ce fut une vraie fête de famille, où la joie indicible des parents ne le cédait pas aux douces et pieuses émotions qu'éprouva notre petite ange. En 1839, ayant suivi sa mère dans la maison de Hong Protais pour s'y cacher elle fut prise avec tous les autres et envoyée au juge criminel de Tsien tsiou, qui lui dit : Est-il vrai que les Européens ont été chez toi, et declares où est allé (page 36) ton père Elle répond : Il est vrai que les prêtres sont venus chez moi (à cette époque c'était connu de tous et les Xtiens ne le cachaient plus) mais j'ignore où ils sont, ainsi que mon père Comment voulez-vous qu'une petite fille comme moi soit au courant de ces affaires là. Le juge : C'est bien ; mais renies Dieu et injuriez-le, dans ce cas je te laisserai la vie, sinon je te fais mettre à mort, et il dit ces paroles d'un ton fort sévère. Anastasie : Avant l'âge de sept ans, n'ayant pas la raison, ne sachant pas lire et ne connaissant rien, je n'ai pu honorer Dieu ; mais depuis l'âge de sept ans que je l'honore, comment voulez-vous que je le renie aujourd'hui ; combien plus ne puis je pas l'injurier, devais-je mourir je ne le puis. Elle est remise à la prison Deux jours après, citée de nouveau, on la menace encore, mais elle ne se laisse pas ébranler et est renvoyée en prison.

Puis q.q. temps après traduite encore devant le juge elle subit une fois de violentes tortures quelle supporta admirablement et fut condamnée à mort. Anastasie revenue à la prison, attendait dans la ferveur le moment de l'exécution ; sa candeur son innocence et son intelligence en faisait l'idole des satellites, et geoliers ; les mandarins eux-mêmes étaient comme à ses pieds. On la conjurait de se retracter et de sortir saine et sauve Les témoins oculaires nous ont rapporté ces scènes ravissantes où la douceur, les promesses, les menaces étaient tour à tour mis en jeu pour ébranler la constance de cet enfant, et elle savait triompher de tout L'apostasie ne lui eut pas été nécessaire, un demi mot, un signe équivoque eut suffi et de suite on eut été ravi de la renvoyer, tous avaient pitié d'elle. Mais notre jeune Xtienne aidée de la grace fut au dessus de tous, courageuse et patiente jusqu'à la fin, elle fut étranglée dans la prison et s'envola vers son chaste époux, parée de la double couronne du martyre et de la virginité ; Anastasie avait 14 ans dans le langage du pays, mais dans la manière de compter des Européens, elle n'avait que 12 à 13 ans. Ce fut vers la 10<sup>e</sup> ou 11<sup>e</sup> l. 1839. Ceux qui l'ont vu en sont encore aujourd'hui dans l'admiration. (page 37)

Le 13 de la 11<sup>e</sup> l. 1839, Tsiang Pierre, appelé Sakoangi mourut étranglé ou peut-être de faim, dans la prison de Iang Keun.

Pierre descendu d'une famille honnête naquit à la Capitale, puis émigra au distr. de iang Keun où il fut instruit de la religion par l'illustre famille des Kouen. A la persécution de 1801 il se refroidit et ne se remit à la pratique que vers 1828 ; dès lors il fit sa profession de foi vis à vis ses parents, brûla ses tablettes, dompta son caractère dur et violent et rompit par mortification avec le vin qu'il aimait beaucoup. Baptisé par Mr Maubant sa ferveur augmenta encore et c'est dans ces dispositions qu'il fut pris à la 8e l. de 1839. Il confessa courageusement la foi et se disant résolu à mourir, on en donna avis au gouverneur qui dit de le mettre à la question. Il y fut mis plus de dix fois et reçut des coups innombrables, sans pourtant se démentir On le menaça, s'il n'apostasiait, de le faire mourir ses deux fils sous ses yeux, et en même temps on les mit à la torture. Pierre répondit : l'amour des enfants est naturel à tous et je suis désolé de les voir dans cet état, mais comment pourrais-je par amour pour eux renier mon Dieu ? Et il ne se rendit pas. Les fils furent relâchés, et le mandarin voulut dès lors obtenir l'apostasie par le supplice de la faim, il défendit de laisser entrer son petit fils qui tous les jours lui apportait à manger et aussi de rien lui donner. Après q.q. jours d'épreuves, il fut interrogé de nouveau, mais le trouvant aussi ferme on continua à le laisser sans nourriture, il mourut le 13 de la 11e lune, étranglé, ou assommé, ou p.é. de faim, il avait 53 ans.

Le 17 de la 11e lune 1839, Son Magdeleine<sup>45</sup>, femme de Tsiang Pierre, ci-dessus, mourut dans les prisons de iang Keun.

Magdeleine était fille de Son Kieng iouni, martyr à Seoul en (page 38) 1801 ; élevée dans la pratique de la religion, elle fut mariée à Tsiang Pierre, mais celui-ci ne pratiquant plus et n'ayant pas de Xtiens dans le village elle se désolait jour et nuit de ne pouvoir bien remplir ses devoirs religieux. Après le retour de son mari elle en fut dans une joie inexprimable et redoubla de ferveur. Elle fut prise avec lui à la 8e l. 1839 et conduite à la ville de iang Keun. Elle eut à subir les mêmes interrogatoires et épreuves que son mari, vit ses enfants à la torture, reçut plus de dix fois de violents supplices, mais calme et patiente elle ne se démentit pas un instant. Elle eut aussi à subir l'épreuve de la faim et resta inébranlable. Le 17 de la 11e l. 1839, elle mourut dans cette prison, étranglée ou assommée ou p.é de la faim. Elle avait 56 ans.

Le 24 de 11e lune Kei hai sept Xtiens furent décapités à Seoul, ce sont :

T'soi Pierre, appelé ie tsiri<sup>46</sup>

Tsio Barbe<sup>47</sup> femme de Nam Bastien<sup>48</sup>

Han Magdeleine<sup>49</sup> veuve, femme du bachelier Kouen

Hien Benoite<sup>50</sup> veuve, sœur de Tsieng Paul

Ko Barbe<sup>51</sup>, femme de Pak i sien i<sup>52</sup>

---

<sup>45</sup> 손소벽 Son So-byeok 孫小碧 (1801-1840) Madeleine. Sainte.

<sup>46</sup> 최창흡 Choe Chang-heup 崔昌洽 dit 여칠 Yeochil (1787-1839) Pierre. Saint.

<sup>47</sup> 조증이 Jo Jeung-i 趙曾伊 (1782-1839) Barbe. Sainte.

<sup>48</sup> 남이관 Nam I-gwan 南履灌 (1780-1839) Sebastien. Saint.

<sup>49</sup> 한영이 Han Yeong-i 韓榮伊 (1784-1839) Madeleine. Sainte.

<sup>50</sup> 현경련 Hyeon Gyeong-ryeon 玄敬連 (1794-1839) Benoîte. Sainte.

<sup>51</sup> 고순이 Go Sun-i 高順伊 (1798-1839) Barbe. Sainte.

<sup>52</sup> 박이선 Park I-seon

Ni Magdeleine<sup>53</sup>, vierge, fille de Tsio Barbe

Le 30 de la 11e l. Kei hai, 4 janvier 1840, quatre Xtiens furent décapités à Tsien tsiou, ce sont :

Hong Protais, appelle tsa ieng i<sup>54</sup>.

Protais descendait d'une famille noble distinguée dans le royaume et était le 3ème fils de Hong Luc martyr en 1801. D'un caractère grave, droit et dévoué il pratiqua comme ses parents à peu près dès l'introduction de la religion en Corée. Exilé à Koang tsiou prov. de tsien la (page 39) en 1801, après q.q. années passées dans la tiédeur, il se remit à la pratique de ses devoirs religieux et depuis toujours assidu à la prière et méditations, il ne mangeait jamais qu'après avoir donné l'instruction à sa famille et ne consacrait que fort peu de temps au sommeil et aux repas Ses prières se faisaient toujours à genoux, dans une posture modeste et devant le crucifix, jamais il n'y laissa paraître de paresse ou négligence, et cette habitude lui fit même contracter une grosse tumeur aux genoux ; 3 fois la semaine il jeûnait, s'excitait continuellement à la contrition, et désireux de se livrer aux œuvres de charité, s'il savait des gens dans le besoin, il emportait secrètement q.q. chose, et allait lui-même pour les soulager, mais plusieurs fois surpris sur le fait il ne put entièrement cacher ses bonnes œuvres et s'acquit l'admiration d'un chacun. En 1832 parut un ordre de la cour pour relâcher les exilés de 1801, on fait appeler Protais et lui demande s'il est revenu à de meilleurs sentiments, il répondit n'en avoir pas changé. Le mandarin stupéfait lui dit : Depuis plus de 30 ans que tu es exilé, et maintenant que tu es parvenu à la vieillesse, combien ne te serait-il pas doux de retourner au milieu de tes parents, et pendant plusieurs jours tous les moyens furent employés pour le persuader, sans pouvoir toutefois le faire changer de résolution. Il s'attendait par suite à être exécuté, mais il n'en fut rien. Naturellement d'un tempérament faible, il ne pouvait faire 50 ou 60 ly sans fatigues extraordinaires, mais quand les prêtres furent arrivés en Corée, chaque année vers les fêtes de Pâques il se rendit à pied à la Capitale à plus de 700 ly pour recevoir les sacrements et revenait de même soutenu seulement par sa ferveur A la persécution de 1839, la nouvelle du martyre de beaucoup de Xtiens, excita chez lui ce désir plus que jamais, il retira chez lui plusieurs femmes Xtiennes qui ne savaient où se réfugier et donnait volontiers l'hospitalité en passant à tous ceux qui se présentaient. Le 14 de la 6e l. les satellites de tsien tsiou vinrent et voulurent le saisir, son fils (page 40) aîné voulait les empêcher et les menacer fortement ; Protais peiné de ses paroles, le réprimanda et se livra lui-même, puis chargé d'une petite cangue est conduit à Tsien-tsiou. Quand il sortit de la ville de son exil, plusieurs centaines de personnes le suivirent, les uns en pleurant, d'autres le retenant par ses habits, on eut dit un père qui se sépare de sa famille et plusieurs disaient : A voir ce qui se passe aujourd'hui, les meilleures qualités elles-mêmes ne nous mettent pas à l'abri. Cité devant le juge criminel il est sommé de renier Dieu et de faire des dénonciations, il répond ne pouvoir le faire et attendre la mort, il est bientôt renvoyé en prison. Deux jours après, le gouverneur le fait comparaître et lui donne les mêmes ordres, il répond : Certainement je ne renoncerai pas à ma religion, on le met à la torture et lui fait subir entr'autres l'écartement des os, mais inutilement. Interrogé sur les prêtres, il avoua les avoir reçus chez lui, mais ignorer où ils étaient ; et le saurais-je ajouta-t-il, je mourrai plutôt que de les dénoncer Le 11e de la 7e lune il subit encore q.q. supplices et fut condamné à mort, son air ne changea pas.

---

<sup>53</sup> 이영덕 Yi Yeong-deok 李榮德 (1812-1839) Madeleine. Sainte.

<sup>54</sup> 홍재영 Hong Jae-yeong 洪梓榮 (1780-1840) Protais. Bienheureux.



En retournant à la prison les valets et géoliers l'injuriaient et maltrahiaient, il reçut le tout avec patience et sans se troubler, et à grand' peine parvint à se trainer jusqu'à terme, et de suite perdit connaissance ; revenu à lui il ne pensait qu'à la passion du Sauveur Vers le 15 de la 3e l. encore cité, il subit q.q. volées de coups de baston et vit confirmer sa sentence. Il resta ensuite à la prison où il vivait au milieu des misères et des douleurs, ms toujours ds la résignation et la joie. Au moment de partir pour l'exécution il exhorta ses enfants à sauver leur âme, son fils le suivait en pleurant ; ce n'est pas une chose dont on doive pleurer, lui dit-il. puis calme et tranquille il fut décapité à l'âge de 60 ans. C'était le 30 de la 11e l Kei hai, 4 janvier 1840.

O Jacques.

Jacques descendait d'une famille noble du district de Uun tsin. (page 41)

Il avait le caractère ferme et courageux et instruit de la religion par ses parents il la pratiqua dès l'enfance. Ayant perdu ses parents de bonne heure, il vécut chez une famille Xtienne et parlait toujours du désir du martyr, et quoiqu'il eut répugnance pour le mariage, il s'y engagea, comme les autres. En 1839 il vivait à Ko San, mais ayant été voir son frère au distr. de tsin san, il fut surpris là par les satellites et arrêté avec les autres. Devant le juge criminel il subit de violents supplices, on lui disait pour un enfant comme toi, dis seulement que tu ne le feras plus et on te relâchera de suite. Il répondit : Après avoir servir Dieu, comment pourrais-je par crainte des supplices, le renier ; et il ne faiblit pas. Au 2d interrogatoire, les supplices redoublèrent, on voulut le tenter par la vue de son frère apostât et mis en liberté, il ne s'en laissa pas impressionner, battu nombre de fois sur les jambes, soumis à l'écartement des os et à la puncture des batons, il eut à souffrir horriblement, mais soutenu par la grâce, il confessa jusqu'au bout et fut condamné à mort Tout le temps de sa prison fut de cinq mois, il y souffrit beaucoup de la faim et enfin le 30 de la 11e l. Kei hai fut décapité avec 3 autres à Tsien tsiou. Il n'avait que 19 ans

Tsien tsiou. 30 de 11e l.

Ni Magdeleine, veuve.

Magdeleine était du district de Keum San, et pratiqua la religion dès l'enfance. Mariée à l'âge de 15 ans et devenue veuve deux ans après, elle se livra envers ses beaux parents aux devoirs de la piété filiale, puis bientôt après les ayant perdus aussi, elle vécut soutenue par son beau-frère. Assidue à la prière et aux lectures pieuses, elle vivait dans la paix et tranquillité d'âme, remerciant Dieu de l'avoir mise dans une position favorable à la pratique du bien et au salut de son âme. Elle reçut plusieurs fois les sacrements et sa ferveur jointe à sa belle conduite la faisait remarquer des prêtres. Elle eut beaucoup de peines et (page 42) d'affections pendant 15 ans de veuvage, et les supportait avec patience, se livrait en outre souvent au jeûne et aux abstinences. A la persécution de 1839, son beau-frère l'ayant engagée à se retirer chez Hong Protais pour l'éviter, elle s'y rendit, mais celui-ci ayant été saisi le 14 de la 6e lune, Magdeleine fut saisie, comme toute la famille maison et traduite devant le juge criminel. Elle refusa courageusement l'apostasie et les dénonciations qu'on lui demandait et subit en conséquence de violents supplices, l'écartement des os, la puncture des bâtons etc, mais toujours ferme elle est envoyée à la prison. Là elle s'occupait peu de ses souffrances et exhortait toujours les Xtiens prisonniers Surtout, disait-elle faisons les choses franchement et allons ensemble au Ciel. Peu de jours après citée devant le gouverneur, il lui ordonna de nouveau des dénonciations. Elle répondit ignorer où étaient ces Xtiens, mais ajouta-t-elle, le saurais-je même, que je ne les dénoncerais pas, j'en serais quitte pour mourir. On lui fait subir des supplices, la condamne à mort et la renvoie en prison. Le jour du supplice arrivant approchant, elle donna ses vêtements aux Xtiens qui s'en allaient après

apostasie, et le jour de l'exécution mangea avec grand calme les aliments préparés en abondance selon l'usage, puis en rendant grâce à Dieu, elle dit : J'ai mangé pour la dernière fois les nourritures de ce monde. Elle engagea les Xtiennes alors en prison à suivre ses traces et monta à cheval remplie de joie pour se rendre au lieu du supplice, où elle fut décapitée avec 3 autres, à l'âge de 32 ans. C'était le 30 de la 11e Kei hai, 4 janvier 1840.

30 11e l. Kei hai. T'soi Barbe<sup>55</sup>, veuve.

Barbe était d'une famille un peu noble du district de Nie tsiou, et fille de T'soi Marcellin décapité en 1801. La bonne éducation de ses parents réformèrent son caractère et elle devint douce, humble et aimable, toujours patiente (page 43) dans la misère, pleine de charité pour le prochain et en parfaite harmonie avec tous. Sans égard aux difficultés, elle était exacte à tous ses devoirs, et ne s'épargnait pas quand il s'agissait de consoler ou soulager les affligés et les malheureux aussi ses voisins avaient peine à la quitter et voulaient la suivre là où elle émigrerait. A l'âge de 18 ans elle fut mariée au fils de Sin Pierre, dit t'aipo, et bientôt après devenue veuve, elle resta près de son beau-père le soutenait par ses travaux et menait une vie où tout était réglé. Son beau-père étant fort connu des Xtiens, il y avait toujours chez lui des hôtes en affluence, elle les traitait toujours avec joie et sans paraître importunée. Elle fut prise en 1827 avec son beau-père, puis aussitôt relâchée sans apostasie, mais n'ayant plus où se loger elle alla chez des parents et amis de côté et d'autre et regrettait souvent d'avoir perdu l'occasion du martyre. Quoique languissante et malade elle alla souvent visiter son beau-père dans sa captivité et y consolait les Xtiens. En 1839 elle s'était retirée chez les Hong Protas pour éviter la persécution et fut prise avec lui le 14 de la 6e lune et se rendit joyeuse devant le juge criminel de Tsiou tsiou, où elle subit q.q. supplices avec constance et fut décapitée déposée à la prison. Citée ensuite devant le gouverneur, il lui demanda qu'elle (sic, quelle) était sa famille, Barbe répondit : je suis fille de Marcellin décapité en 1801, et belle-fille de Sin Pierre, décapité cette année dans cette ville. Le gouverneur : S'il en est ainsi, tu t'es confessée sans doute ; Barbe : oui vraiment. Dans ce cas il faut que tu meures. Barbe : Il y a longtemps que je m'y prépare. Sans l'interroger d'avantage et sans la torturer, il la renvoie en prison, et le 30 de la 11e l. elle fut décapitée avec 3 autres. Elle avait une cinquantaine d'années.

Le 5 de la 12e lune Kei hai, 9 janvier 1840, Ni Agathe vierge, fille de Ni Augustin fut étranglée dans les prisons de Seoul. v. sa vie à celle de son père au 12e de la 4e l. (page 44)

id id Le même jour, Kim Thérèse, veuve fut étranglée dans les prisons de Seoul.

Thérèse était d'une famille honnête de la province et fille de Kim André décapité à Taikou en 1816. D'un caractère doux, humble et complaisant, elle fut dès l'enfance très fidèle à ses exercices religieux, elle voulait garder la virginité, mais par condescendance pour son père se maria à l'âge de 17 ans. Elle vécut 15 ans avec son mari, puis celui-ci fut pris et mourut en prison. Devenue veuve, elle supporta sa pauvreté avec résignation, se faisait remarquer par sa ferveur et son assiduité, jeûnant deux fois la semaine et passait pour le modèle des Xtiens. Elle monta à la capitale pour être au service du P. Pacifique, et fit dans cette maison les fonctions d'esclave avec une humilité admirable. En 1839 elle eut pu

---

<sup>55</sup> 최영이 | Choe Yeong-i 崔榮伊 1818-1840. Barbe. Sainte.

facilement éviter la persécution en se retirant, mais elle voulut être martyre avec Tieng Elisabeth, elle ne la quitta pas et fut en effet prise avec elle à la 6e lune Conduite devant le juge, elle confessa courageusement sa foi, refusa d'apostasier et de dénoncer les Xtiens et malgré les tortures demeura ferme Elle reçut en six fois 280 coups des baton, sans parler des autres supplices Elle eut aussi beaucoup de vexations et de souffrances à supporter dans la prison,(1) le 5 de la 12e l. Kei hai, le 9 janvier 1840, à l'âge de 44 ans.

Le 6 de la 12e l. Kei hai, 10 janv. 1840, Ni Magdeleine veuve, mère de Kim, Koun ho, fut étranglée dans les prisons de Seoul.

Magdeleine était de la province et fut mariée à 17 ans à la capitale. L'année suivante elle connut la religion, se mit à la pratiquer et peu à peu convertit son mari et sa belle-mère et avait obtenu qu'on détruisit tous les objets superstitieux de la maison. Mais bientôt sa belle-mère craignait la vengeance des génies, se remit à les honorer et à tourmenter Magdeleine de (page 45) toutes manières. Le mari aussi se mit de la parti, et à la mort de la mère, les superstitions se faisant, on voulut forcer Magdeleine à y prendre part, ce qu'elle refusa au péril de sa vie. Dès lors aucun rapport avec les Xtiens ne lui fut possible, non plus qu'elle ne pouvait rien apprendre, malgré son ardent désir. Elle savait la 1re partie de la prière aux cinq plaies, et désirait souverainement apprendre le reste. Une nuit elle pensait si Jésus et Marie voulaient me la faire apprendre, ce leur serait facile, et l'ardeur de ses désirs augmentait. Tout à coup une voix venu d'en haut se fait entendre et récite une phrase de cette prière Magdeleine ne doutant pas que ce ne fut la prière qu'elle voulait apprendre, se prosterne à terre et répète la phrase qu'elle avait entendue et continue le reste comme si elle l'avait su naturellement. Chaque jour elle la récita depuis et quand elle put voir des Xtiens, il se trouva que sa prière était toute conforme à celle des autres. En 1801 elle se cacha en province, et son mari y étant mort q.q. années après, elle tomba malade et fut baptisée. A l'âge de 51 ans, elle fut prise par les satellites, apostasia et fut relâchée, et toute sa vie pleura sa faiblesse et son crime d'alors. Remontée à la Capitale elle se donna toute entière à la piété, s'appliquait à la prière et aux lectures, prêchait et convertit beaucoup de payens et en baptisa q.q. enfants en danger de mort. On la signalait comme une très fervente chrétienne. Elle fut prise à la 5e l. 1839 et traduite devant le juge criminel refusa et d'apostasier et de dénoncer les Xtiens. Elle subit plusieurs interrogatoires, supporta deux fois la courbure des jambes et reçut 230 coups de bâtons en sept séances Toujours ferme et inébranlable, elle fut enfin étranglée dans la prison de Seoul, le 6 de la 12e l. à l'âge de 69 ans.

1815 4e l. ou commt de la 5e Kim Magdeleine, voir un peu plus bas. (page 46)

Kim Alexis appelé Si hoi<sup>56</sup>, mort condamné par suite de ses blessures et de maladie. Célibataire.

Alexis descendait d'une famille un peu noble et était du district de Tsieng iang. D'un caractère naturellement bon et souple il pratiquait avec beaucoup de ferveur, mais ayant tout un côté du corps presque paralysé et étant très pauvre il ne put trouver à se marier. Il quitta sa patrie et allait de côté et d'autre chez les Xtiens qui le retiraient et soutenait.

Malgré son infirmité il avait beaucoup de moyens, vivant chez les Xtiens il s'appliquait à les instruire, leur expliquait la doctrine, la communiquait souvent aussi aux

---

<sup>56</sup> 김시우 Kim Si-woo 金時佑 1783-1816 Alexis. Bienheureux.

payens dont il convertit un grand nombre et ne pouvant écrire de la main droite paralysée, il se servait merveilleusement de la gauche pour écrire des livres qu'il répandait ensuite et subvenait ainsi à une partie de sa subsistance. En l'année 1819 il vivait au district de T'sieng Siong prov. de Kieng Siang, quand les satellites firent irruption sur son village et saisirent beaucoup de Xtiens. Les voyant liés et sur le point de partir, Alexis se mit à pleurer. Qu'as-tu donc à pleurer, lui disent les satellites ; il répond moi aussi je suis Xtien comme tous les autres, mais en qualité d'infirmes, vous ne me prenez pas et c'est la raison de mon affliction. Ils répondent : Si tel est ton désir, viens aussi et aussitôt d'un air joyeux il se mit au nombre des prisonniers. Il fut conduit d'abord au propre mandarin qui après q.q. questions le renvoya au juge criminel à Tai Kou. Il eut à subir de violents supplices et les supporta avec une aisance et un courage admirables. Plus tard il fut cité par le gouverneur, qui lui dit : On dit que tu adores Jésus, mais ce Jésus qu'est-ce autre chose qu'un homme tué attaché à la Croix, qu'elle raison d'adorer un homme tué par d'autres et qu'y a-t-il de beau dans cette mort. Alexis répond : Autrefois, pendant une inondation de neuf années, l'empereur Haou Si (1) (page 47) ne fit que circuler pendant huit ans pour tâcher de soulager son peuple et de le soulager sauver, et par trois fois venant à passer vis à vis de la porte de son palais, il refusa même d'y entrer. Dira-t-on que ce n'est pas beau de sa part ? Et quoique ce roi n'eut en vue que le salut du corps de ses sujets, tous les âges l'ont signalé pour sa bonté. Notre Seigneur Jésus, voulut lui souffrir ou mourir pour sauver les âmes de tous les hommes du monde entier, pourrait-on regarder comme homme quiconque ne servirait pas un tel bienfaiteur ? Vous aussi, gouverneur, qui êtes homme vous devriez remercier et adorer Jésus et embrasser sa religion. Le gouverneur fut confus et sa honte se tournant en colère, il ordonna de briser la mâchoire au Xtien dans les supplices. Alexis fit beaucoup d'honneur à la religion par sa fermeté et l'à propos de ses réponses, il fut condamné à mort, mais la dysenterie jointe à ses blessures ne lui donnèrent pas le temps d'attendre l'exécution deux mois environ après sa prise il mourut en prison à Tai Kou à l'âge de 34 ans. Les Xtiens ne parlent de lui qu'avec admiration et vénération. Ce devait être vers la 5 ou 6e lune.

Kim Simon, appelé ie saingi<sup>57</sup>, mort en prison après condamnation le 5 de la 11e l. eul hai, 1815.

Simon était d'une famille honnête du district de Sie san. Il avait le caractère grand et courageux et possédait une assez belle fortune. Il dut embrasser la religion dès avant l'entrée du P.Tsiou, et presque aussitôt abandonnant ses biens et ses esclaves il quitta son pays avec son frère Thaddée et se retira au distr. de Kosan, prov. de tsien la. C'est là qu'il vit le P.Tsiou. Et il l'accompagna même quelquefois. En 1801 signalé comme un des chefs des Xtiens, son signalement fut donné aux satellites qui le cherchèrent pendant plus d'un an et il serait difficile de dire tout ce qu'il eut alors à supporter dans sa fuite. Sa femme avait été saisie et souffrit (page 48) de grands supplices à l'occasion de Simon que l'on recherchait en vain et elle ne fut relâchée que plus d'un an après. Cependant pour mieux se dérober aux perquisitions, Simon s'était fait marchand et il convertit un certain nombre de ses compagnons payens, mais la persécution étant apaisée et ne pouvant dans cet état pratiquer tranquillement, il se retira dans les montagnes de la prov. de Kieng Siang pour s'y livrer à la culture et y menant avec lui les familles des payens qu'il avait converties, ils vécurent q.q. temps ensemble et firent encore des prosélytes dans les environs. Plus tard obligé de nouveau à émigrer, il alla au district de Oul tsin, prov. de Kang ouen et c'est là qu'il vivait en 1815, quand la persécution s'étant élevée et beaucoup de Xtiens ayant été pris il fut dénoncé dans la

---

<sup>57</sup> 김강이 Kim Gang-i 金綱伊 dit 여생 Yeo-saeng. Simon.

violence des supplices par un Xtien autrefois domestique chez lui. D'après cela vers la 4ème lune il fut saisi et conduit à la ville de An Tong. Il y rencontra de nombreux Xtiens et comme la famine était alors très forte, tous souffraient horriblement de la faim. Simon sachant que les satellites avaient fait un beau butin chez lui, demanda au mandarin de faire rendre ces objets pour nourrir les prisonniers ce qui fut accordé, et soulagea beaucoup les Xtiens. Peu après Simon fut envoyé à Ouen tsiou, capitale de la province où il habitait ; son frère Thaddée arrivé à ce tribunal ne pouvant plus supporter les supplices, apostasia et partit pour l'exil, mais Simon ne s'en laissa pas influencer et malgré toutes les tortures tint bon et professa généreusement sa foi ; sa patience et sa constance furent admirables et il mérita d'être condamné à mort, puis signa sa sentence qui fut envoyée au roi qui la confirma, mais quand la réponse du roi arriva, Simon épuisé par les blessures et la dysenterie était presque à sa fin, et il mourut en prison avant l'exécution, le 5 de la 11e lune de cette même année 1815 eul hai ; il avait 50 et q.q. années. Sa mémoire est en vénération.

Le 1er de la 11e l. de l'an rieng(sic, pieng) tsa 1816 sept chrétiens furent décapités à la ville de Tai Kou, ce sont :

1er de la 11e l.                      Kim André appelle Kiei ouen i<sup>58</sup>,

(page 49) André était d'une famille honnête demeurant au village de Sol moi du district de Mien t'sien et dès l'enfance fidèle aux instructions de ses parents il apprit à servir et honorer Dieu. Son père, Kim Pie eut de longues persécutions à supporter dès l'année 1791 et après (avoir) été plusieurs fois pris et relâché, finit par être emprisonné à hai ni (sic, hai mi) où il mourut après une dizaine d'années. Cependant André quitta ses parents et amis et pour pouvoir plus pratiquer librement se retira dans un pays inconnu au fond des montagnes dans le district de An Tong. Là menant une vie cachée, il s'appliqua pendant 17 ans à l'exercice des vertus. Assidu à la prière et à la lecture il transcrivait beaucoup de livres, instruisait et exhortait les Xtiens et convertit aussi nombre de payens. Souvent il passait presque toute la nuit en prédication et pendant le carême jeunait tous les jours. Depuis qu'il fut dans les montagnes sa nourriture habituelle ne fut que du millet cuit avec un peu de sel, et si le millet même lui manquait, il soutenait son existence avec des légumes sauvages, des racines, des glands et des fleurs d'arbres. Malgré cela il se faisait remarquer par une grande joie habituelle et n'avait jamais l'air de souffrir tant soit peu. En 1815 la persécution s'alluma et André fut pris à la 4e lune et conduit à Antong. En arrivant il rencontra une femme qui après apostasie venait d'être relâchée et retournait chez elle. Il se met à l'exhorter fortement, et touchée des paroles d'André elle retourne vis à vis du mandarin, fait sa rétraction et finit par donner sa vie pour Dieu. On peut juger par là de son zèle et de la grâce qui accompagnait ses paroles. Après un seul un seul interrogatoire dans cette ville il fut transféré à Tai Kou, capitale de la province. André plusieurs fois cité vis à vis du juge ne se démentit pas, les souffrances et les tortures ne l'empêchèrent pas de parler avec liberté devant lui, il confessa sa foi et fit grand honneur à la religion. Il fut condamné à mort et la sentence fut envoyée au roi Comme la réponse tardait à venir il accusait son peu de ferveur du retard et écrivit aux Xtiens pour les conjurer de prier Dieu qu'une si belle occasion ne lui échappât pas. Il eut alors aussi de grandes peines (page 50) à cause de sa famille qui se trouvant sans refuge manquait de tout le nécessaire, et écrivit plusieurs lettres pour engager ses amis à ne pas abandonner sa femme et ses enfants. Pendant qu'il était en prison, plusieurs personnes de la ville vinrent pour entendre parler de religion et les prétoriens envoyèrent plusieurs fois les plus habiles

---

<sup>58</sup> 김종한 Kim Jong-han 金宗漢 (?-1816) André. Bienheureux.

d'entr'eux pour discuter avec lui. André appuyé sur la grâce de Dieu acceptait toutes les discussions il les suivait article par article, éclaircissait tout un à un et les réfutait avec tant de forces et de clarté, qu'ils se retiraient tous en disant : il n'y a pas de lettré, quelque fameux qu'il soit, qui puisse lui tenir tête, et sa parole peut être comparée à celle des hommes les plus renommés. C'est ainsi que l'honneur de la religion était défendu pendant que l'on attendait la réponse du roi, et pour des raisons que nous ignorons l'exécution était retardée. Il passa en prison près de deux ans et à la fin fut conduit au lieu du supplice pour être décapité avec six autres. André fut décapité le premier, comme chef des Xtiens. Le bourreau mal à l'aise et peu expert sans doute le frappa d'une dizaine de coups qu'il reçut avec calme et tous les assistants en étaient dans l'admiration. C'était le 1<sup>er</sup> de la 11<sup>e</sup> l. pieng tsa 1816 C'est un des martyrs les plus connus et vénérés parmi nos Xtiens.

Kim François, appelé Kieng Sie<sup>59</sup>, décapité.

François était fils de Kim André dit Koang ouki<sup>60</sup>, martyr en 1801. Dès l'enfance il fut élevé avec soin dans toutes les pratiques de la religion et son père avant de mourir avait fait à toute la famille de vives recommandations pour lui faire conserver sa foi et l'engager à marcher sur ses traces. Après le martyre d'André, François redoubla de ferveur et ne s'occupant plus des intérêts temporels, il laissa là ses biens et se retira dans les montagnes au distr. de ieng iang. Là il vécut souvent de racines et de glands, chaque année observait pendant le carême un jeûne rigoureux, (page 51) se livrait beaucoup à la mortification, et dompta tellement son caractère que sa douceur était admirée de tous. Depuis cette époque aussi il garda la continence dans le mariage. En 1815 les satellites de An tong vinrent dans le village et comme il était à travailler sur la montagne. Ils l'appelèrent voyant ce que c'était, François dit à son fils : ne viens pas avec moi, pour moi c'est l'ordre de Dieu, je dois m'y rendre, surtout ayez(sic, aie) bien soin de la famille et de ma mère. Après cela il descend avec joie, traite les satellites libéralement, fait ses adieux à sa mère en la consolant, puis à sa femme avec des recommandations de bien instruire ses enfants, et enfin part d'un air content. Après un interrogatoire subi à la ville de An tong, il fut transféré à Tai Kou où il subit trois fois la question au milieu de violents supplices, puis ne faiblissant pas il fut condamné à mort. L'exécution ayant été retardé, il resta longtemps en prison avec les six autres condamnés tous étaient contents, faisaient ensemble leur prière à haute voix, et se livraient à des lectures pieuses, tous les prétoriens et même beaucoup de gens de la ville en étaient dans l'admiration. Après environ deux ans de prison, il fut décapité avec les autres. Le 1<sup>er</sup> de la 11<sup>e</sup> l. 1816. Il avait 52 ans.

Ko Pierre appelé ie pin i<sup>61</sup>, célibataire et son frère  
Ko Joseph appelé Sieng iri<sup>62</sup> décapités.

Les deux frères Ko étaient du village de piel am au district de Teksan, dès l'enfance instruits de la religion par leurs parents, ils la pratiquaient fidèlement. En 1801 Pierre fut pris et mis à la torture à tsien tsiou, où après avoir courageusement confessé la foi, il succomba à la tentation et fut relâché, depuis il regrettait sans cesse sa faute et disait souvent : Il me faut

<sup>59</sup> 김희성 Kim Hui-seong 金稀成 ou 경서 Gyeong-seo (1765-1816) François. Bienheureux.

<sup>60</sup> 김광옥 Kim Gwang-ok 金廣玉 (1741?-1801) André. Bienheureux.

<sup>61</sup> 고성대 Go Seong-dae 高聖大 (?-1816) Pierre. Bienheureux.

<sup>62</sup> 고성운 Go Seong-un 高聖云 (?-1816) Joseph. Bienheureux.

un coup de sabre pour expier cet énorme crime. Les deux vivaient ensemble au district de t'sieng Siong en 1815 quand les satellites de Kieng tsiou (page 52) tombèrent sur le village au point du jour. On ignorait qu'il y eut persécution et pensant que c'étaient des brigands, Joseph qui était agile et vigoureux voulut d'abord repousser la force par la force, mais ensuite apprenant qu'il y avait un ordre du mandarin, doux comme un agneau il se laissa prendre avec toute sa famille. Conduit à Kieng tsiou plusieurs sortirent bientôt de prison la conscience chargée, mais Pierre et Joseph furent fidèles à leur foi et conduits à Tai Kou ils supportèrent tous les supplices avec une égale fermeté. Ils furent condamnés à mort et pendant près de deux ans qu'il durent languir dans la prison avec les autres confesseurs, ils furent toujours dans la joie malgré toutes les souffrances et privations qu'ils avaient à endurer. Ils furent aussi décapités ensemble le 1er de la 11e l. 1816. Pierre n'avait pas voulu se marier quand après 3 ou 4 mois on fit le transport de ses restes, son corps avait q.q. chose de brillant et d'éclatant, il paraissait mort seulement depuis un instant, et ses vêtements bien conservés, n'étaient pas même atteints d'humidité.

Kim Jacques appelé hoa t'sioun i<sup>63</sup>, décapité.

Jacques était natif de nai po et frère cadet de Kim tai koani, martyr plus tard en 1839. D'un caractère doux et patient, il avait toutefois de l'énergie, pratiquait avec beaucoup de ferveur et se faisait remarquer par son assiduité à la prière et aux lectures pieuses. En 1815 il fut pris et conduit à la ville de An tong, où ne faiblissant pas dans les tortures, il fut envoyé à Tai Kou. Il y eut à subir les mêmes supplices, souffrances et privations que les 6 autres confesseurs, fut condamné avec eux et décapité après environ deux ans le 1er de la 11e l. 1816.

Ni Anne<sup>64</sup>, veuve décapité, et son jeune fils nommé Pak Tsiong aki, mort en prison à 4 ans. (page 53)

Anne était d'une famille noble vivant à Nop heun moi au district de Tak san, et sœur de Ni sieng tri mort dans la prison de tsien tsiou en 1827. Douée de belles qualités du corps et de l'esprit, elle avait de la fermeté et pratiquait la religion avec ferveur Elle résolut de garder la virginité, mais son âge la faisant trop remarquer des payens et sa famille se trouvant par là incommode(sic, incommodée), elle voulut se retirer loin de là dans une maison où vivaient q.q. vierges. Un batelier Xtien nommé Pak se chargea de l'y conduire, mais quand elle fut entre ses mains il ne put résister à la tentations et se trouvant alors sans femme, il mit la main dessus et en fit sa proie. Malgré sa désolation Anne dut en passer par là, un enfant leur naquit et peu d'années après elle devint veuve. En 1815 elle fut prise par les satellites de Kim po, mise à la question dans cette ville, elle demeura ferme et fut transférée à Tai Kou où après mille supplices et souffrances endurées avec les 6 autres confesseurs, elle fut condamnée à mort. Le jour de l'exécution arrivée, on décapita d'abord les cinq hommes, puis le juge dit aux deux femmes Xtiennes Ces hommes viennent d'être mis à mort, mais vous autres femmes, c'est différent des hommes, maintenant encore dites seulement un mot et je vous mets en liberté, que croyez-vous donc si bien savoir pour vouloir ainsi mourir. Anne répondit Comment pouvez-vous méconnaître à ce point les principes, d'après vous les hommes doivent honorer leurs parents, c.à.d., Dieu, et les femmes ne pas les honorer, d'où viennent de

---

<sup>63</sup> 김화춘 Kim Hwa-chun 金若古排 ( 김약고배) (?-1816) Jacques. Bienheureux.

<sup>64</sup> 이시임 Yi Si-im 李時壬 (1782-1816) Anne. Bienheureuse.

tels principes ? De nombreuses paroles sont inutiles, j'attends seulement que vous me traitiez selon la loi De suite elle fut décapitée, c'était le 1er de la 11e l. 1816, elle devait avoir 35 ans. Son fils Pak Tsiong ak i était mort auparavant dans la prison à l'âge de 4 ans.

Tsoi Barbe, décapitée.

Barbe était du district de Hong tsiou, elle avait un extérieur agréable, un caractère doux et patient et une vertu remarquable. (page 54)

Convertie dès avant la persécution de 1801, elle perdit son premier mari et passa en secondes noces avec Sie André. Ils habitaient au district de T'sieng Siong, lors de la persécution de 1815 et furent pris avec beaucoup d'autres Xtiens par les satellites de cette ville. Son mari mourut en prison.

Barbe confessa généreusement la foi devant le mandarin et ne se rendant pas dans les supplices elle fut mise de nouveau à la question, elle subit une rude épreuve sous les coups du baton triangulaire ; à sa rentrée en prison elle semblait tourner à vouloir se conserver la vie mais son beau fils alla la fortifier et l'exhorta si bien que la tentation disparut et désormais fut inébranlable. Elle fut donc transférée à Tai Kou et y partagea les supplices et autres souffrances des six autres confesseurs pendant près de deux ans, après quoi le jour de l'exécution arrivé, après que les hommes eussent été décapités elle refusa avec Ni Anne la vie que le juge voulait encore lui conserver au prix de l'apostasie, et fut aussitôt décapitée, c'était le 1er de la 11e lune 1816. Elle avait environ 40 ans.

Dans les sept martyrs ci-dessus, les deux femmes sont à l'abri de tout doute. L'histoire de l'apostasie d'un homme se retrouvant dans plusieurs parties de la mission, il faut prendre le parti de présenter seulement quatre hommes sans les nommer.

Ces sept martyrs de Taikou sont très vénérés et toute la tradition leur est entièrement favorable. Toutefois j'ai entendu dire que l'un d'eux avait apostasié en demandant la vie au moment du supplice, ce qui ne lui aurait pas été accordé. J'ai beau chercher et interroger, cette parole ne paraît avoir aucun fondement, et on ne peut dire ni de qui il s'agit, ni d'où on la tient. Comme il s'agit de canonisation je dois signaler même ce fait qui me paraît controuvé. Si la Cour de Rome ne croit pas devoir passer par là-dessus, on pourrait mettre les six autres martyrs sous un même titre sans les désigner, afin de ne pas enlever (page 55) de la liste des martyrs ceux qui ont si bien mérité et jouissent ici d'une si grande réputation vénération.

Kim Magdeleine, apostate retractée tuée sous les coups(.) Ce fut à Tai Kou.

La placer à sa date

Magdeleine vivait au bourg de An pei district de ien p'oung, et devenue Xtienne émigra près des Xtiens au district de T'sieng Siong. En 1815 elle fut prise et conduite à la ville de An tong où elle subit d'abord avec courage de violents supplices, puis envoyée devant le juge de Tai Kou, il lui dit : Une ignorante comme toi, par qu'elle(sic, quelle) idée veux-tu donc mourir ? Elle répond : Pour être vil et ignorant qui pourrait méconnaître les bienfaits du Dieu créateur ? On la remet donc aux tortures, et le courage lui manquant, elle apostasie et est relâchée. Elle s'en allait, quand par hasard elle rencontra Kim André, arrivant escorté par les satellites. André lui dit tout surpris : Pourquoi revenez-vous ainsi Ne pouvant plus supporter les supplices, répond elle, j'ai apostasié et m'en retourne Vous vous en allez ainsi aujourd'hui, mais combien d'années avez-vous donc à vivre ? Il est vrai que j'ignore si



je ne dois pas mourir sous peu, ni même aujourd'hui ou demain. André : s'il en est ainsi, n'est-ce pas bien pire que de faire à présent une bonne mort. Puis il l'exhorta avec chaleur, lui fait ouvrir les yeux sur son malheur et elle revient avec lui. Les satellites la repoussent et la grondent, mais sans les écouter, elle suit et veut se présenter devant le juge. Les portiers la repoussent, elle attend et saisissant un bon moment entre et s'asseyait devant lui. Le juge la reconnaît et lui dit : je t'avais relâché, pour qu'elle raison reviens-tu ? Elle répond : Trop faible pour supporter le supplice, j'avais renié mon Dieu devant vous, mais avec un peu de réflexion, je m'en repens vivement, devrais-je mourir, comment pourrais-je (page 56) bien renier Dieu. Le juge la traite de folle et ordonne de la chasser, mais elle se glisse tout près de lui et se rétracte de nouveau à haute voix. Le juge irrité la fait lier et battre violemment, ses chairs tombent en lambeaux, tous ses os ressortent et comme elle perdit connaissance, on la fait emporter et déposer à la prison. A peine y fut-elle arrivée, qu'elle expira et donna ainsi sa vie pour preuve de son repentir. Elle avait 40 et q.q. années. C'était à la fin de la 4<sup>e</sup> l. 1815 ou peut-être au commencement de la 5<sup>e</sup>.

Quoique q.q. uns rapportent ce fait au tribunal de Tai Kou, le fond est connu de tous et il n'y a aucun doute, ce me semble, sur son authenticité.

Des détails très précis ne laissent plus aucun doute sur le lieu, elle fut martyrisée à Tai Kou.

Le 13 de la 6<sup>e</sup> lune Kei miou 1819 trois chrétiens furent décapités à la capitale ce sont :

Tsio Pierre appelé Siou Ki<sup>65</sup>, décapité continent dans le mariage.

Pierre descendait d'une famille noble illustre dans le royaume, et naquit dans le district de Iang Keun. Son grand père et son oncle avaient été victimes de la persécution en 1801. Jeune encore il s'était retiré pour l'éviter dans la famille de sa mère dans la province de Kang Ouen, et y vécut plusieurs années. En grandissant il fit paraître des talents au dessus du commun et son air grave et posé joint à un caractère bon et complaisant (sic, complaisant) le faisait remarquer de ses connaissances. La crainte, dont les impressions reçues dans l'enfance lui restaient toujours, rendait sa foi peu vive et l'empêchait de pratiquer avec ferveur, mais depuis son mariage avec Kouen Thérèse, les exhortations de cette fervente chrétienne le réveillèrent aussitôt, et sur son invitation à passer leur vie dans la continence dont elle lui montrait la beauté, il y consentit de suite et dès le premier moment ils se promirent de vivre mutuellement en frère et sœur.

Peu à peu il revint à la Capitale, et les deux époux s'exerçant à l'amour (page 57) de Dieu et du prochain obtinrent la faveur insigne de repousser q.q. tentatives qu'ils eurent de loin en loin contre leur vœu de continence et ils en remerciaient le Seigneur. Pierre d'accord avec le jeune Tsieng Paul, désirant renouer les communications avec les Xtiens de Péking, se chargeait de disposer toutes choses et Paul devait faire les routes. Il serait difficile de dire toutes les peines et embarras qu'il eut à cet effet, jamais pourtant il ne fit paraître que ce lui fut à charge. Malgré sa grande pauvreté, il en supportait les privations avec joie, et usant de beaucoup d'épargne, il trouvait encore moyen de faire q.q. aumônes. Assidu à la prière et méditation, il lui arrivait souvent de verser des larmes abondantes de contrition. Voyait-il q.q. Xtien tiède, il en était sensiblement affligé et l'excitait aussitôt ; il s'occupait aussi à instruire les payens et baptisa un grand nombre d'enfants payens en danger de mort. S'éloignant des affaires du monde, il n'avait de pensée que pour celle de la religion et excitait l'admiration de

---

<sup>65</sup> 조명수 Jo Myeong-su 趙明秀 aka 조숙 Jo Suk 趙淑 (1786-1819) Pierre. Bienheureux.

tous ; aussi chacun se faisait plaisir de venir s'instruire auprès de lui, et il avait le don de rechauffer les cœurs. Son grand désir, son grand but était de réussir à introduire des prêtres en Corée et il y travaillait de tous ses efforts. Il attendait de jour en jour le retour de Péking de Tsieng Paul, quand tout à coup vers la fin de la 3ème l. de 1817 il eut à subir une persécution qui ne s'étendit pas au delà de sa maison. Un calendrier religieux fut pris à cette époque par des bandits, sur Pierre ou selon d'autres sur un payen qu'il instruisait depuis peu de temps. Delà les satellites furent mis sur pied et vinrent saisir Pierre, dont sa femme et la vieille Ko ne voulurent pas se séparer. Conduit devant le grand juge criminel on lui demande l'apostasie au milieu de violents supplices, mais il tint ferme et ne se rendit pas. Dans une lettre écrite de sa prison il disait : La voie où je suis engagée n'a d'autre but que de me faire jouir de la vue de Jésus et de Marie, et toutes ses autres paroles étaient remplies d'une ferveur qui édifiait tous ceux qui en prirent lecture. Renfermé avec son épouse ils se consolait mutuellement remerciaient et (page 58) louaient Dieu de ses bienfaits. Pierre eut toutefois un ou deux moments de découragement et les souffrances lui paraissaient désormais insupportables. Sa femme Thérèse le conforta et l'excita si bien à tenir ferme pour être martyrs ensemble le même jour, qu'il reprit entièrement courage. Après plus de deux ans de prison pendant lesquels il eut de grands supplices et privations à endurer il fut décapité avec les deux suivants le 13 de la 6e lune 1819. Il avait alors environ 33 ans.

Kouen Thérèse<sup>66</sup> femme de Tsio Pierre, décapitée vierge dans le mariage.

Thérèse était de l'illustre famille des Kouen de Iang Keun et fille de Kouen Xavier tué en 1791. Dès l'enfance elle fut élevée dans la piété, et répondait avec soin aux efforts de ses parents, à l'âge de 7 ans elle perdit sa mère, puis bientôt après la persécution lui enleva son père, et malgré les violentes impressions de la nature elle sut supporter pour Dieu, cette dure épreuve séparation, et vécut dès lors soutenue par ses frères. Douée de toutes les qualités de l'esprit et du cœur, et d'un caractère doux et complaisant elle était dans une parfaite concorde avec tous et excitait leur admiration. En grandissant ses talents et son extérieur la firent bientôt remarquer, mais surtout sa ferveur paraissait aux yeux de tous, puis quand elle eut reçu les sacrements du P.Tsiou elle fit résolution de garder la virginité. A l'âge de 18 à 19 ans par suite de la persécution de 1801 elle vit sa famille ruinée, tous ses biens perdus et ses frères exilés, mais n'en témoigna aucune peine, et se retira à la Capitale avec un de ses neveux, tout en renouvelant sa résolution de ne pas se marier. Cependant ses parents la voyant sans aucun soutien et craignant les clameurs des payens, lui firent tant considérer les dangers de sa position qu'à la fin elle se rendit quoiqu'à contre cœur Elle fut mariée à l'âge de 21 ans à Tsio Pierre. (page 59)

Celui-ci était fort tiède et Thérèse ne pouvant facilement lui faire part de vive voix de ses désirs, lui adressa un écrit pour montrer la beauté de la virginité et l'exhorter à la garder, et par une grâce spéciale il y consentit, ce dont elle ne cessait de remercier et louer le Seigneur. Pour s'exercer à la mortification elle jeûnait deux fois la semaine, souvent souffrante et malade elle supportait ses douleurs avec joie et ne laissait paraître au dehors aucun air de mal aise ; sans regarder la fatigue, elle se livrait entièrement aux travaux de son avancement spirituel, désirant surtout suivre Jésus dans sa vie souffrante. Appliquée à s'instruire elle même, elle regardait aussi l'instruction des autres comme sa propre charge et chacun étant heureux de venir l'écouter, il y avait toujours chez elle des Xtiens venus pour s'instruire. Elle ne dormait et se reposait que fort peu oubliant même ces besoins du corps ; toute entière à la prière elle y versait souvent des larmes de contrition et savait remplir de

---

<sup>66</sup> 권천례 Gwon Cheon-rye 權千禮 (1784-1819). Thérèse. Bienheureuse.

ferveur tous ceux qui l'écoulaient. Plusieurs fois son mari fut tenté de renoncer à la continence, et chaque fois Thérèse sut le faire revenir et le confirmer dans sa résolution. Son mari Pierre ayant été pris vers la fin de la 3e lune 1817, elle ne voulut pas en être séparée et le suivit. Citée au tribunal et sommée d'apostasier, elle répondit : Dieu étant le père de tous les hommes et le maître de toutes choses, comment pourrais-je le renier. On ne pardonnerait pas dans le monde à celui qui renierait ses parents, combien plus ne peut-on pas renier le grand parent de tous. On lui fit subir toute espèce de supplices, mais elle resta toujours là même, l'air du visage ne changeait même pas. Dans la prison elle se consolait avec son mari, le fortifiait et disait souvent avec actions de grâces : A une pécheresse telle que je suis, Dieu avait déjà accordé la trop grande faveur de garder la virginité, et voilà qu'il veut bien m'appeler à la grâce du martyr, comment le remercier dignement. Toujours ferme, elle faisait sa joie des souffrances et conservait son calme et la paix. Après plus de deux ans, le 13e de la 6e l. (page 60) 1819 elle fut décapitée avec deux 2 autres, elle avait alors 36 ans. Après sa mort une Xtienne qui put avoir son corps, y trouva les traces de trois coups de sabre, tout le corps était, dit-elle, radieux et avait la fraîcheur d'une fleur.

Ko Barbe ou p.é. Magdeleine, veuve, décapitée.

Barbe que q.q. autres appellent Magdeleine était d'une famille du peuple du distr. de Tsai lieng prov. de Hoang hai. Etant encore payenne, son mari fut exilé à Mou San et l'y ayant suivi, elle y fit connaissance avec Tsio Justin exilé pour sa foi. Ayant appris de lui la religion et son mari étant venu à mourir, elle fit reporter son corps au tombeau de ses pères, puis ne pensant plus qu'au service de Dieu et au salut de son âme, elle alla à la Capitale pour chercher la maison de Tsio Pierre, petit fils de Justin, et parvenue à la trouver, vécut près de lui, assidue à s'instruire et à la pratique de ses devoirs. A la 3e lune de 1817, quand les satellites vinrent saisir Tsio Pierre, sa femme voulut le suivre, et Barbe aussi ne voulut pas se séparer d'eux. Citée devant le juge, on lui demanda où elle avait appris la religion. Pour ne pas nuire à Justin, elle répondit l'avoir apprise de Pierre, quand il allait à Mou San et après la mort de son mari, être venue près de lui à la Capitale pour pratiquer tranquillement. Elle paraît avoir subi les mêmes supplices que Kouen Thérèse, et fut aussi ferme dans la confession de sa foi. Après plus de deux ans de souffrances supportées courageusement, le 13 de la 3ème(sic, 6ème) l. 1819 elle fut décapitée avec les deux précédents. Elle avait plus de 60 ans.

Ainsi à cette époque de trois personnes prises, toutes trois obtinrent la palme du martyr.

Pak Paul appelé Kieng hoa<sup>67</sup>, mort des suites des supplices le 27 de la 9e l. tieng hai 1827 à tai kou. (1827 27e de 9e l. Tai kou) (page 61)

Paul descendait d'une famille un peu noble, vivant dans l'aisance au district de Hong tsiou, et avait un caractère grave, ferme, humble et charitable. Il perdit ses parents à l'âge d'environ trente ans et pratiquait déjà la religion. Pris en 1794 il racheta sa vie par l'apostasie et s'excitait ensuite à la contrition de ce crime il n'en devint que plus fervent. Voulant rompre avec tous les obstacles il quitta son pays et se faisant passer pour un homme de la classe moyenne, se retira au milieu des montagnes où rompant avec toutes les vanités il ne portait plus son desir que vers le baptême. Il obtint cette faveur auprès du P.Tsiou et redoublant d'ardeur, il se retirait souvent dans les lieux à l'écart pour vaquer à la prière et méditation et employait le reste du temps à la lecture et à l'instruction des autres. Il recommandait surtout à

---

<sup>67</sup> 박경화 도항 Park Gyeong-hwa Do-hang 朴—(1757-1827) Paul. Bienheureux.

ses enfants la prière, comme le plus important, et l'employait pour demander la grâce du martyr et s'y préparer. Quand la persécution s'éleva en 1827 dans la province de tsiens la, il vivait bien loin de là au district de Taniang, il dit aux Xtiens : Dans le cœur il faut se préparer au martyr, mais chacun doit penser à l'éviter selon les règles de la prudence. Puis il émigra dans le district de Siang tsiou, en disant : neuf années passées ici est une grande grâce de Dieu, notre émigration actuelle est aussi un ordre de la Providence. Plusieurs fois étant malade, il avait dit pour rassurer sa famille, ne soyez pas inquiet, car je ne dois pas mourir auprès milieu de vous On ne savait où tendait cette parole, la suite le fit comprendre. En effet trois mois après son émigration, au moment où réuni avec les Xtiens il faisait les prières le jour de l'Ascension, les satellites vinrent précédés d'un chrétien et les saisirent tous. Paul en partant, dit : Rendons grâce à Dieu pour la route que nous faisons aujourd'hui Arrivé au tribunal de Siang tsiou, il subit un interrogatoire pour obtenir la dénonciation des Xtiens et de ses livres, et eut à endurer la courbure des os et autres violents supplices Paul répond : Ce que vous me demandez étant défendu par la religion, je ne puis vous satisfaire. Le mandarin (page 62) fait redoubler les supplices parce qu'il ne répondait pas franchement. Paul dit : Pour mon corps, je l'abandonne au mandarin, pour mon âme je la remets entre les mains de Dieu. Reporté ensuite à la prison il ne cessait d'exhorter les Xtiens et de les servir selon ses forces. De nouveau cité, il est encore sommé de répondre et d'apostasier, on le met aux tortures, on lui frappe sur les joues, lui arrache la barbe et le charge d'injures, Paul ne disait que ces mots : je rends grâce pour le bienfait de ces supplices et il ne se démentait pas. Il fut donc envoyé au gouverneur à Tai Kou. Le gouverneur lui dit : Ces 40 et plus de personnes sont infatuées par toi, un supplice grave t'est bien mérité et il le fait battre en conséquence. Mais son amour pour Dieu ne faisant que croître il supportait tout sans se plaindre. Il y avait alors dans cette ville un bonze fameux qui par dévotion s'était coupé quatre doigts de la main, on commanda à Paul de discuter sur la religion avec lui, tous les Xtiens en étaient fort inquiets, mais il leur dit : Par mes propres forces je ne pourrais le faire, il est vrai, mais si ne je m'appuis sur le secours de Dieu et de Marie, qu'y a-t-il à s'inquiéter ? On commença donc la question discussion devant le tribunal. Il n'avait encore dit que peu de mots paroles et déjà le bonze déraisonnait, ne pouvant répondre et couvert de confusion s'avouait vaincu et voulait prendre la fuite. Le juge et les satellites irrités le chassèrent avec mille injures et Paul rendit grâce à Dieu pour cette victoire Retourné à la prison les satellites disaient entr'eux : La religion Xtienne est certainement une vraie doctrine, quand aux bonzes, qu'on en empoigne seulement deux ou trois et qu'on leur fasse subir des tourments comme aux Xtiens, dans tous l'univers, il ne resterait pas de trace de la doctrine de Foe Puis ils louaient et exaltaient beaucoup Paul. Pendant trois jours consécutifs on lui fit subir encore souffrir d'affreuses tortures après quoi on prononça sa sentence de mort, et il attendait. Quand ses petits enfants sortirent de prison, il les exhorta beaucoup et ajouta qu'avant dix ans, les Xtiens de Corée (page 63) recevraient de Dieu un grand sujet de joie, il voulait parler de l'entrée des prêtres. Après six mois de détention un nouveau gouverneur arrivant lui fit subir une nouvelle question d'une manière horrible et Paul en fut réduit à l'extrémité. Il exhorta alors son fils André et les autres Xtiens condamnés à mort à regarder leur prison comme une terre de bonheur et à ne pas porter leur affection sur les parents et ou enfants qu'ils avaient loin de là, puis ajouta : surtout suivez mes pas. Il succomba peu à près(sic, après) des suites de ses blessures, le 27 de la 9e lune 1827, à l'âge de 71 ans. Quand après cinq mois on fit la translation de ses reliques restes, des témoins dignes de foi dirent qu'il avait encore la figure conservée et un air de calme qui l'aurait fait croire vivant.

La bonne odeur des vertus de Paul est encore aujourd'hui répandue partout, sa sainte vie, ses beaux exemples, sa sainte mort lui méritent une place très distinguée parmi nos martyrs.

Ni Paul appelé Kieng pieng i<sup>68</sup>, mort de ses blessures a Tsien tsiou la 1827.

Paul naquit à la Capitale, il avait reçu de la nature de belles qualités du corps et de l'esprit, et un caractère doux, droit et ferme. Descendant du roi fondateur de la dynastie actuelle, sa famille avait toujours tenu un rang distingué dans le royaume et se trouvait dans les grandes dignités, mais son frère Charles et sa sœur Niou hei ayant été décapités pour la foi en 1801, il dut voir en un instant sa maison ruinée et sa famille proscrite. Paul avait alors de 9 à 10 ans. Resté avec sa mère veuve et sa belle sœur veuve aussi il habitait la capitale et eut à souffrir toutes les misères de la pauvreté. Puis il se maria avec une personne de la classe moyenne, mais par une permission de Dieu, sa femme ayant un caractère violent et intraitable, il eut toute sa vie de grandes peines (page 64) à supporter. Ce qu'il fit avec une patience qui excitait l'admiration. Bientôt sa mère ayant quitté la Capitale, il y resta seul dans son ménage. Appliqué uniquement à ses devoirs religieux il se répandit parmi les Xtiens, instruisant les uns, exhortant les autres réchauffant les tièdes et donnant aussi ses soins à la conversion des payens. Souvent maladif il ne laissait pas paraître ses souffrances et ne craignait pas de passer souvent la nuit à instruire et exhorter. Il demandait qu'on voulut bien l'avertir de ses défauts et remerciait ceux qui voulaient bien lui rendre ce service.

Dans la prière, il était si attentif qu'il ne s'apercevait pas des allées et des venues, et s'il parlait à une personne du sexe on remarquait que jamais il ne regardait son visage. Aussi ses beaux exemples lui attiraient tous les cœurs et ne permettaient à aucun d'être insensible à ses exhortations. Vivant sans aucune ressource, il s'occupait à copier des livres et des images qu'il vendait ensuite aux Xtiens et soutenait ainsi son existence Il s'occupait aussi de faire réussir les essais pour l'introduction des prêtres et demandait instamment cette grâce à Dieu. Un jour d'été que Paul se trouvait debout vis à vis la porte d'une de ses esclaves, un rouleau de papier lui fut présenté par une vieille femme inconnue, il le déroule, c'était une lettre d'une jeune veuve fort riche qui l'engageait à avoir pitié de sa position et à répondre à ses désirs (Dans ce pays où les secondes noces sont en déshonneur(sic, il n'est pas rare que les jeunes veuves emploient q.q. moyen pour se faire accepter en concubine par q.q. noble sur lesquels elles ont jetté leurs vues et sortir ainsi de leur triste position) Tout effrayé Paul chasse brusquement la vieille. Une seconde fois elle se présente et en est chassé de nouveau par de vertes paroles. Elle survient une troisième fois et Paul pensant que peut-être c'était une occasion offerte par la Providence pour convertir la jeune veuve, fait semblant de donner son consentement et suit la vieille. Il arrive chez elle et s'y (page 65) repose et pour attendre la nuit et apprend qu'elle est la nourrice de la veuve en question. Le jour tombé on l'introduit plus avant, c'était une belle et vaste maison, et on le conduit tout au fond dans une pièce retirée de l'appartement des femmes.

Bientôt une jeune personne vêtue de blanc (couleur des veuves) portant en main une lanterne se présente et vient s'asseoir non loin de lui. Le cœur de Paul était calme et confiant il se met à lui parler de la religion, il explique l'existence de Dieu et de l'âme ; le péché, le ciel et l'enfer, etc Puis se retire Dans une 2de entrevue il continue et fait connaître les mystères de l'Incarnation et rédemption Par le moyen de la vieille on lui fit passer plusieurs fois des objets de grand prix, mais Paul les refusa et ils furent déposés chez la vieille. Déjà il avait copié les principales prières que la jeune veuve s'appliquait à apprendre, quand tout à coup elle tomba malade et le danger devenant pressant, elle avertit Paul, qui saisissant un moment favorable, s'y rend, l'instruit et l'exhorte de nouveau puis lui confère le baptême. Trois jours après on lui apporta la nouvelle de sa mort. Paul dit alors à la vieille de

---

<sup>68</sup> 이경언 Yi Gyeong-eon 李景彦 dit 종회 ou 경병 (1792-1827) Paul. Bienheureux.

reporter à cette maison les objets précieux déposés chez elle, et comme elle le trouvait inconvenant, Paul les fait vendre et sous le titre d'argent reçu autrefois en prêt, fait reporter le tout intégralement, conservant ainsi et sa vertu de pureté et un admirable désintéressement . Pour Paul si pauvre et si malheureux en ménage quel héroïsme , quel noble mépris et des richesses et des plaisirs. Ce fait admirable nous a été rapporté par des Xtiens qui en ont vu toutes les circonstances ; faut-il s'étonner si Dieu le comblait de ses faveurs. Dans ses méditations il affectionnait surtout le sujet de la passion de J.C. et engageait les autres à faire de même, et désirant suivre Jésus sur le Calvaire, il s'excitait souvent au désir du martyre en disant : Il faut que nous soyions martyrs pour que la religion se répande en grand dans le royaume. Ses vœux devaient être exaucés en 1827 la persécution s'élevant dans la province Tsien la il fut dénoncé dans les supplices pour les livres et images qu'il avait copiés et répandus. (page 66)

Les satellites furent envoyés et Paul fut pris chez lui le 21 de la 4e lune. Après un léger interrogatoire, on le dirigea sur la ville de Tsien tsiou d'où venaient les dénonciations, et le soir même de son arrivée cité devant le juge n'en sortit que pour être mis aux fers et sous la cangue dans la prison. Le jour suivant, s'étant avoué auteur des images et copiste des livres religieux, on en donna avis au gouverneur et Paul fut sous peu cité à son tribunal. C'était là que sa bien aimée sœur avait subi avec tant de courage et d'édification de nombreux interrogatoires et supplices 26 ans auparavant, la pensée de sa sœur vierge et martyre ne le quittait pas, il se recommandait à son intercession, il s'excitait à marcher sur ses traces. Pendant plus de quinze jours il eut à subir des interrogatoires et supplices souvent répétés, sa conduite et ses réponses y furent admirables. Il eut occasion de faire connaître la religion et la vengea des calomnies si méchamment et fausement imputés aux Xtiens et dévoila la vanité du culte rendu aux ancêtres. Plusieurs fois il crut son heure arrivée et recommanda son âme à Dieu, mais on se contenta de le condamner à mort, il signa sa sentence qui fut envoyée au roi et on le déposa à la prison dans un état affreux, et à demi mort. Il fut soigné et consolé par des Xtiens alors en prison et dans un moment où la conscience reconnaissance lui revint, il disait : N. S. Jésus dont le corps ne devait pas être plus fort que le mien, répandit une sueur de sang au jardin des Olives, subit la flagellation et chargé de sa croix marche plus de mille pas au sommet de la montagne, cependant personne ne le regarde en pitié et aucun Xtien ne lui vient en aide et moi, grand pécheur comme je suis, on me vient en aide, on s'efforce de me faire reprendre connaissance, qu'elles actions de grâces ne devrais-je pas rendre ? Il resta ainsi pendant longtemps attendant l'exécution de la sentence. Mais dans cette persécution, aucune exécution sur l'échafaud n'ayant eu lieu, il dut languir bien des mois et enfin épuisé par les blessures, il rendit le dernier soupir à l'âge de 36 ans. C'était le

Paul a une mémoire bien vénérée et à juste titre quoiqu'il n'aye (page 67) pas été décapité, il est vraiment confesseur et un de nos plus beaux martyrs.

Je tacherai de vous envoyer son interrogatoire et ses lettres, ainsi que celles de sa sœur en 1801, J'ai tout traduit, mais ce n'est pas présentable, et me demandera encore un travail assez long que je ne puis faire de suite.

Kim Ambroise appelé Koun mi<sup>69</sup>, mort en prison à Taikou le 27 de la 10e l. mou tsa 1828.

Ambroise était parent éloigné de Kim Thomas, dit Pem ou, et descendait d'une famille d'interprètes du royaume. Il habitait la Capitale, et pratiqua la religion dès qu'elle se répandit dans la Corée, il en instruisit aussi sa femme et ses enfants, mais non contents de ne

---

<sup>69</sup> 김세박 Kim Se-bak 金世博 dit 군미 Gun-mi or 연우 Eon-woo (1761-1828) Ambroise. Bienheureux.

pas l'écouter ils lui faisaient à l'envie mille tracasseries et sa femme surtout dont le caractère était mauvais voulait l'empêcher de pratiquer et d'observer les jeûnes et abstinences et disait souvent à haute voix force injures contre la religion. Ambroise ne tenant plus à tant de vexations, prit le parti de quitter sa maison, fit ses adieux à sa famille et peu après 1791 descendit chez les Xtiens de la province, allant chez l'un et chez l'autre, instruisant tous ceux qui voulaient l'entendre et copiant des livres qu'il vendait aux Xtiens pour subvenir à sa subsistance. Ambroise eut le bonheur de voir le P. Tsiou et fut probablement même quelque temps près de lui ; n'ayant pas de domicile il se retirait q.q. fois au milieu des montagnes pour pratiquer plus tranquillement et put éviter la tempête de 1801. Appliqué surtout à instruire les ignorants catéchiser les enfants, réchauffer les tièdes et exciter un chacun à la vertu, ses beaux exemples ajoutaient beaucoup à la vertu de ses paroles, et en vénération auprès de tous, la ferveur se renouvellait sous ses pas, partout où il allait, ensorte qu'il était appelé : le maître Ambroise de toutes parts. Très sobre dans ses repas il se livrait encore à la mortification et chaque jour ne manquait pas même dans les plus grands froids de se lever à minuit pour vaquer à (page 68) la prière. Après avoir été ainsi de tous côtés il vit s'élever la persécution de 1827. Les emprisonnements des Xtiens se multipliaient chaque jour et celui chez qui vivait Ambroise avait aussi été se cacher chez les payens. Ne sachant où diriger ses pas et voyant d'ailleurs l'impossibilité d'échapper, il prit le parti de se livrer de suite, alla à la préfecture de An tong et voulut se présenter au Juge. Les valets l'en empêchaient, mais il leur cria qu'il était Xtien et qu'on eut à avertir le juge. Il fit tant qu'on l'avertit, fut cité devant lui et après un interrogatoire assez peu douloureux fut déposé dans la prison. Confessant franchement la foi il fut envoyé un mois après à Tai Kou avec les autres fidèles confesseurs, et là encore il eut q.q. supplices à supporter, mais peu violents, qu'il supporta toujours avec joie ainsi que toutes les autres privations. Un Xtien lui faisant un jour condoléance sur ses souffrances, avec des supplices comme ça , répondit-il, crois-tu qu'il y ait de quoi mourir. Q.q. mois se passèrent ainsi, puis ayant appris que les prisonniers non nourris par leur famille, étaient soutenus par une collecte faite dans le quartier voisin, il fut très tracassé de se voir à charge à de pauvres gens. C'est sans doute ce qui le détermina à se priver presque de toute nourriture, d'autres disent qu'il agit alors par une inspiration de Dieu, quoiqu'il en soit il resta grand nombre de jours sans rien prendre et quand les Xtiens prisonniers voulaient faire comme lui, il les en empêcha en disant : que pour eux ce serait suicide , que pour lui il ignorait pourquoi il devait agir ainsi. Après ce long jeûne il s'éteignit peu à peu en prison, les uns disent de suite, selon les autres il aurait repris des aliments pendant quelque temps et ne se serait éteint qu'après. On croit qu'il mourut le 27 de la 10ème l. 1828. Il avait alors 68 ans. Les Xtiens qui l'avaient traité de maître pendant sa vie, l'ont encore en vénération.

Hoang Pierre appelé Sa ioun i<sup>70</sup>, mort en prison condamné à la 5e lune 1833 à Seoul.

(page 69)

Pierre descendait d'une famille de province et vivait à Saim Kol, distr. de Siou ouen, où il possédait des terres qui le mettaient dans l'aisance. D'un caractère grave et sévère il était craint et respecté de toutes ses connaissances, et on osait que difficilement lui adresser la parole. A l'âge de 40 ans, instruit de la religion il convertit toute sa famille et pratiquait fidèlement avec elle, puis bientôt après ayant perdu sa femme et tous ses enfants, il supporta ces malheurs avec une patience inaltérable, et rendait grâce à Dieu de leur bonne mort. Il travailla et réussit à dompter son caractère trop violent, et rompit avec le vin qu'il avait

---

<sup>70</sup> 황사윤 Hwang Sa-yun 黃斯允 Pierre.

autrefois trop aimé. Peu à peu son petit avoir s'était dissipé et n'ayant plus nulle part d'appui il supporta sa position avec joie et égalité d'âme, puis enfin se retira à la capitale chez un de ses neveux qui faisait les routes de Péking pour les affaires de la mission, et les choses ayant été connues, les satellites vinrent le 20 de la 9e l. 1832 et se saisirent de Pierre et autres Xtiens. Arrivé devant le juge criminel on lui offrit la liberté au prix de l'apostasie, et sur son refus il est mis à la torture puis déposé à la prison. Ayant été pris sans aucun objet religieux, il avait la chance d'être plus facilement relâché. Il dit donc à ses coprisonniers de déclarer que les objets pris chez lui lui appartenaient Dix jours après, cité de nouveau le juge lui offre encore sa liberté au prix de l'apostasie, d'autant plus qu'il n'avait aucun objet à sa charge. Pierre refuse et dit que les objets pris chez lui ses voisins étaient à lui, et qu'il les avait déposés là pour éviter de les laisser voir à son neveu qui n'était pas dans ses secrets, on lui fait sur ce subir par deux fois des tortures violentes et lui dit qu'il ne pourra échapper à la mort Remis à la prison il eut encore à subir trois interrogatoires accompagnés de violents supplices, il ne se laissa pas ébranler un instant et répondit toujours avec la même constance, de là fut condamné à mort et signa sa sentence ; chargé de la cangue il est envoyé à une autre prison, ses nouveaux coprisonniers payens étaient fort surpris de le voir content de mourir et entr'autres un bachelier nommé Kim. Pierre leur dit qu'étant chrétien il servait Dieu et se trouvait heureux de mourir plutôt que de le renier. Ils (page 70) demandèrent à entendre parler de Religion et en attendant le jour de l'exécution il leur expliqua en détail la doctrine Xtienne Tout à coup il tomba malade et en peu de jours mourut à l'âge de 66 ou 67, c'était à la 5e lune. Le bachelier payen rapporta ainsi aux parents ses derniers moments : Une vive lumière paraissant de tous côtés les autres prisonniers sortirent pour voir ce que c'était ; ils virent un feu brillant dans l'appartement où se trouvait Hoang et y entrant ils appercurent une colombe tournant dans cette chambre, un moment après on le vit expirer.

An Richard appelé Koun Sim i<sup>71</sup> mort en condamné, à Tai Kou, 1835.

Richard était du district de poriang, il avait un air fort ouvert et le caractère franc, humble et complaisant. Ayant embrassé la religion dans sa jeunesse, il quitta sa patrie, cacha les traces de ses pas et appliqué à l'instruction de sa famille il expliquait volontiers la doctrine aux autres, et aidait les ignorants à l'apprendre. Il soutenait sa vie en copiant des livres de religion. On remarquait son assiduité à la prière, sa charité envers le prochain et sa mortification qu'il exerçait en faisant habituellement trois jeûnes par semaines . Il fut pris une certaine année et le mandarin lui demanda s'il était vrai qu'il exerçait de mauvais arts, il répondit ne pas connaître de mauvais arts et fut de suite relâché. Par la suite il se reprochait toujours cette parole, quoiqu'au fond il nous semble que dans le langage du pays il serait difficile de le blâmer . En 1827 pensant ne pouvoir éviter d'être pris, il se préparait au martyre, toutefois réfléchissant que Notre Seigneur lui même avait fui ses ennemis, il se cacha quelque temps, puis rencontré par les satellites il fut arrêté et conduit à Siang tsiou. Le mandarin lui dit : Est-il vrai que tu es Xtien. Je le suis répond-il Expliques la doctrine de Dieu. Aussitôt Richard se met à développer clairement les principes de la religion, et les commandements. Le mand : (page 71) Tes paroles sont bonnes, mais enfreindre la loi du royaume, n'est-ce pas manquer de fidélité et de piété filiale ? Dieu est le grand roi et père de tous les hommes, c'est pourquoi nous l'honorons par dessus tout, le roi, les mandarins et les parents, nous les honorons après Dieu. Le mandarin renonce à Dieu et il le fait mettre à la torture Jamais je ne pourrai renoncer à mon Dieu, dit le Xtien. Les supplices à bout il est reconduit en prison. Le lendemain cité de nouveau il ne se dément pas et subit des tortures

---

<sup>71</sup> 안군심 An Gun-sim 安— (1774-1835) Richard. Bienheureux.



affreuses, rien ne l'ébranle et après environ un mois, il est transféré au tribunal du gouverneur. Là encore il dut subir d'affreux supplices, son corps était dans un état déplorable, mais on ne put lui enlever l'ardeur de son amour pour Dieu, et condamné à mort il est remis à la prison. Il y soutint sa vie par la confection des souliers de paille, toujours assidu à l'exercice de la mortification, il ne prit jamais de nourriture grasse, jeûnait deux fois la semaine et s'il avait q.q. reste il en faisait aumône. On n'exécuta pas les généreux confesseurs, ils étaient tous ensemble en prison sous le poids de leur condamnation, et attendaient avec une constance admirable. Après neuf ans ainsi passés, Richard fut pris de la dysenterie et après une vingtaine de jours il mourut dans le regret de ne pouvoir partager la palme qui attendaient ses coconfesseurs. Il avait 62 ans, c'était en l'année 1835 dans les prisons de Tai Kou.

Mgr Ferréol a envoyé des notes sur la persécution de 1839, je ne recopie pas ce volume, les notices envoyées en France ne diffèrent pas essentiellement de l'original. Je ne ferai que copier la liste et y faire au besoin q.q. observations, ceux que j'omets ici, le sont à dessein. Veuillez bien y confirmer la votre. Tous les martyrs de la province n'ont pas été envoyés alors, je comble cette lacune. Parmi ceux de la Capitale quelques uns sont signalés comme non envoyés par sa grandeur, je mets ici leur notice, s'il vous sont en double, peu importe.

Ni Pierre, appelé ho ieng i<sup>72</sup>, condamné à mort et (page 72) décédé en prison épuisé par les suites de ses blessures, le 8 de la 10e lune Mou Sioul 1838

Tsieng Protas, appelé Kouk po<sup>73</sup>, apostat, rétracté avec des circonstances admirables, mort presque sous les coups à la 4e l. 1839, 21 mai.

Le 12e de la 4e lune neuf Xtiens ont été décapités à Seoul ce sont :

Ni Augustin, appelé T'si moun i  
 Nam Damien appelé Moun hoa<sup>74</sup>  
 Kouen Pierre appelé Sieng to<sup>75</sup>  
 Ni Agathe<sup>76</sup> veuve, sœur de Ni ho ieng i, en prison depuis 1835.  
 Kim Magdeleine<sup>77</sup>, veuve sœur de Pok i, en prison depuis 1836.  
 Han Barbe<sup>78</sup>, veuve, mère de Sioun Kiri, en prison depuis 1836.  
 Pak Anne<sup>79</sup>, veuve, mère de taiteuk son i,

<sup>72</sup> 이호영 Yi Ho-yeong 李— (1802-1838) Pierre. Saint.

<sup>73</sup> 정국보 Jeong Guk-bo 丁— (1799-1839) Protase. Saint.

<sup>74</sup> 남명혁 Nam Myeong-hyeok 南明赫 (1802-1839) Damien. Saint.

<sup>75</sup> 권득인 Gwon Deuk-in 權得仁 Pierre. (1805-1839). Saint.

<sup>76</sup> 이조이 Yi Jo-i 李召史 (1784-1839) Agathe. Sainte.

<sup>77</sup> 김업이 Kim Eop-i 金業伊 (1774-1839) Madeleine. Sainte.

<sup>78</sup> 한아기 Han Aga 韓阿只 (1792-1839) Barbe. Sainte.

<sup>79</sup> 박아기 Park Agi 朴阿只 (1783-1839) Anne. Sainte.

Kim Agathe<sup>80</sup> veuve servante d'un palais, en prison depuis 1836.  
Pak Lucie<sup>81</sup>, fille du palais.

Les filles du palais ne sont pas mariées, mais elles passent pour si exposées à servir aux passions des princes et ont souvent entr'elles des rapports si dénaturés que je ne puis les mettre au nombre des vierges, sans vouloir pourtant par là attaquer la conduite d'aucune de nos vénérées martyres en particulier  
Que faire dans ce cas ?

Le 14 de la 4e lune 1839, trois Xtiens furent décapités à Tai Kou après 13 ans de captivité, se(sic, ce) sont :

Pak André<sup>82</sup>, appelé sasim i.

André était fils de Pak Paul que nous avons vu en 1827 mourir glorieusement sans que ses forces lui aient permis d'attendre l'exécution (page 73) de sa sentence. André avait le caractère ferme et complaisant, tout chez lui se faisait avec ordre et régularité, jamais aucune marque d'inconstance et il était signalé pour sa piété filiale. Dès l'enfance il reçut les secours d'un père vertueux, pratiquait sa religion et sa ferveur croissait visiblement avec les années. Continuellement en émigration pour pouvoir pratiquer, il était très pauvre ; le jour jamais oisif il se livrait de toutes ses forces au travail ; et le soir après les prières faites régulièrement en famille, il ne manquait jamais de faire q.q. lecture de piété. Dès l'enfance quand ses parents étaient malades, il ne les quittait pas ; et jamais il ne voulut prendre son repas, que ses parents ne l'eussent fait eux mêmes, en sorte que dans leurs indispositions ils devaient se contraindre et prendre q.q. nourriture pour que lui-même le fit . Malgré sa grande pauvreté, en travaillant jour et nuit il trouvait toujours moyen d'offrir à son père q.q. peu de vin qu'il savait prendre volontiers. S'il était obligé de s'absenter, il n'outrepassait jamais les époques fixées pour son retour, et pour épargner à ses parents toute inquiétude sur son retard, il ne craignait pas de braver et les vents et la pluie, la nuit même ne l'arrêtait pas. En un mot en toutes choses il s'appliquait surtout à satisfaire aux désirs de ses parents et les prévenir. Son père connu de beaucoup de Xtiens recevait des visites continuelles et voulait toujours leur offrir q.q. chose de convenable, André pour entrer dans ses vues se privait de ainsi que sa famille de beaucoup de choses, même nécessaires et traitait les hotes quels qu'ils fussent avec toute la générosité que sa grande pauvreté pouvait permettre. Plusieurs fois les Xtiens touchés de sa misère lui offrirent q.q. petits secours, mais il en était mécontent et ne voulant pas s'en servir l'employait de suite en aumônes. Pris avec son père au distr. de Siang tsiou en 1827, il subit la question dans cette ville, puis bientôt fut envoyé à Tai Kou au tribunal du gouverneur, où il confessa sa foi non moins généreusement. D'après la loi du royaume le père et le fils ne peuvent être mis à la question simultanément (page 74) dans le même lieu. André ne pouvait se décider à quitter son vieux père même pour q.q. instants, et fit ses représentations au Juge, qui touché de sa piété filiale lui accorda sa demande et André subit dès lors toujours en même temps que son père les interrogatoires et la question, et après de violents supplices qui lui otaien presque l'usage de son corps il ne manquait jamais de revenir de suite près de son père pour soutenir sa cangue, ce qui remplissait d'admiration tous les assistants. Peu de temps

---

<sup>80</sup> 김아기 Kim Agi 金阿只 (1792-1839) Agathe. Sainte.

<sup>81</sup> 박희순 Park Hui-sun 朴喜順 (1801-1839) Lucie. Sainte.

<sup>82</sup> 박사의 Park Sa-ui 朴士儀 (1792-1839) André. Bienheureux.

mois après son père mourut. Depuis ce temps André qui se soutenait par la confection de souliers de paille ne prit plus chaque jour pour nourriture qu'une tasse de vin, puis après q.q. mois changea son régime et prenait en place seulement une poignée d'haricots cuits. Enfin les autres Xtiens qui voyaient ses forces diminuer le forcèrent à prendre du riz, et cédant à leurs instances il le fit, mais seulement une fois le jour et s'il avait q.q. restes il les donnait aux prisonniers qui souffraient de la faim. La place qu'il avait choisie dans la prison était très humide et si basse qu'il ne pouvait s'y tenir(1) les reins non courbés, il répondit : Cette place était celle de mon père et du maître Ambroise, je la regarde comme assignée par la Providence, comment pourrais-je la changer. Après être resté ainsi 13 ans dans la pratique des vertus, la persécution se renouvela et les ordres de la Cour étaient de tuer tous les Xtiens condamnés à mort par le passé. Le mandarin les tenait secrets et André ne pouvait en avoir entendu parler. On ne sait par quelle inspiration, il dit à ses cooprisonniers : L'époque de notre mort est proche, surtout préparons-nous y bien. En effet l'exécution ne se fit pas attendre. En allant au supplice il exhortait ses compagnons en disant : Aujourd'hui nous devons recueillir le fruit de bien des années de travaux, ne nous affligeons pas, mais remercions et louons Dieu de ses bienfaits. Il donna à des malheureux ses habits et autres objets à son service, tous versaient des larmes, les géoliers eux-mêmes le regrettaient et lui donnèrent du vin ou des pâtisseries en gémissant C'était le fruit de ses beaux exemples de charité pendant 13 ans. Il fut décapité (page 75) le 14 de la 4e l. 1839 à Tai Kou, à l'âge de 48 ans.

Ni André tsiong ir i<sup>83</sup>.

André était du district de Hong tsiou et son caractère doux, ferme, droit et charitable le distinguait entre ses compagnons. A l'âge de 20 et q.q. années il fut instruit de la religion avec sa famille et ayant commencé à la pratiquer, ils durent bientôt pour le faire plus librement, quitter leur avoir et leur patrie et se retirer dans les montagnes, puis plusieurs émigrations ayant consumé le peu qu'ils avaient ils soutenaient leur existence par q.q. chétif métier. La résignation d'André dans les épreuves et la pauvreté, sa fraternité envers tous, sa patience à supporter les injures, sa réserve dans les paroles, le soin qu'il prenait d'instruire et de bien élever sa famille, et tant d'autres vertus excitaient les louanges et l'admiration de tous. Malgré de nombreuses occupations pour gagner sa vie, il était fort assidu à la prière et aux lectures pieuses. En 1827 apprenant que la persécution s'aggravait, il se prépara au martyre par la fuite des sociétés et encourageait sa famille en disant que ne connaissant pas les desseins de Dieu il fallait d'une part se préparer au martyre et de l'autre chercher à éviter. Tout à coup les satellites se présentent chez lui, il les reçoit avec allégresse et à toutes leurs questions répondit sèchement qu'il parlerait quand il serait devant le mandarin. Y étant arrivé celui-ci lui dit : Est-il vrai que tu suis une mauvaise doctrine. André répond : Dieu est le grand roi et père, qui gouverne et nourrit toutes les créatures, récompense le bien et punit le mal ; le devoir de tout homme étant de l'adorer, je l'honore et le sers, quand à de mauvaises doctrine, je n'en connais pas. Le mandarin : Tu réponds bien vilainement apostasies Et il le fait battre cruellement André d'un visage calme et d'un air ordinaire répond : non cent mille fois non, je ne puis renoncer à mon Dieu, veuillez ne plus m'interroger là dessus Pendant plusieurs jours on le fit torturer cruellement, mais l'amour de Dieu dominait chez (page 76) André et il tint ferme On l'envoya donc à Taikou Au tribunal du gouverneur, qui lui dit : J'entends dire que tu ne veux pas abjurer le Dieu du Ciel, qu'on le torture Aussitôt il subit les supplices en grand Mais ne cédant pas, on essaya de l'attirer par la douceur et autres moyens puis tout étant inutile ; il est condamné à mort et remis à la prison. Il se mit à confectionner

<sup>83</sup> 이재행 Yi Jae-haeng 李在行 dit 종일 Jong-il (1776-1839) André. Bienheureux.

des souliers de paille pour se sustenter, chaque jour il ne mangeait qu'une fois et donnait son surplus aux plus dénués. André reçut à la fois la nouvelle de la mort de sa femme et de ses trois enfants. Accablé de douleur et de tristesse il se mit à verser des larmes. Pak André qui était près de lui le consolait en disant : Penses au St homme Job, et aussitôt frappé de cette parole il rendit grâces à Dieu pour toutes les dispositions de sa Providence Après 13 ans de détention l'ordre d'exécuter tous les Xtiens condamnés à mort, arriva. André plein de joie en rend grâces à Dieu et distribua de suite en aumônes les petits objets à son usage, puis fit ses adieux aux prisonniers et aux géoliers. Il alla au supplice d'un air gai et content et fut décapité le 14 de la 4e l. 1839 à Tai Kou, à l'âge de 64 ans.

André appelé Sa Keun i<sup>84</sup>.

André était du district de Sie San et d'une famille riche ; ses parents devenus Xtiens quittèrent de suite leur pays et se retirèrent dans les montagnes. Les soins qu'ils donnèrent à l'éducation d'André lui firent changer son caractère naturellement fier et violent et il devient doux, humble et charitable ; en 1815 son père fut pris et envoyé en exil, André fut relâché à cause de son jeune age et depuis il en gémissait en disant : J'ai manqué une belle occasion. Il pratiqua avec beaucoup de ferveur, se repandait beaucoup parmi les Xtiens, faisait parvenir à ceux qui étaient éloignés des livres et objets religieux, exhortait souvent les autres, (page 77) s'efforçait d'ouvrir l'intelligence aux Idiots et baptisait beaucoup d'enfants payens en danger de mort Il se rendait fréquemment au lieu d'exil de son père, le consolait et exhortait assidument et dans sa famille instruisait chacun avec soin, ce qui lui donnait une réputation de piété filiale. Ses prières, lectures et méditations étaient réglées et cependant se livrait de toute l'ardeur de son cœur à l'espérance que Dieu lui rendrait l'occasion du martyr qu'il avait une fois perdue. Quand s'éleva la persécution de 1827 il disait : Pour moi qui de tous côtés ai instruit les Xtiens je ne puis y échapper et il se livrait à la méditation pour répondre fidèlement aux desseins. A l'arrivée des satellites il prit d'abord la fuite, mais bientôt revenu sur ces pas il fut saisi. Le mandarin lui dit d'expliquer la doctrine et les règles de la religion. Aussitôt André se mit à les expliquer développer avec aisance et le mandarin ajouta : Parlant aussi bien que tu le fais tu as certainement beaucoup de disciples, dénonces-les . André répond : Je ne le puis Et pourquoi ? Un homme droit ne peut rien faire qui doive tourner au détriment des autres. On le met aux tortures, la punctures des batons, la courbure des os sont employés en vain Renonces à Dieu, lui criait-on ; je ne le puis On lui scie les jambes avec des cordes, toutes ses chairs en sont brulées, les os ressortent, mais il tient ferme. On alla même jusqu'à lui placer une mèche allumée, entre les doigt des pieds. Pendant trois jours continus il fut ainsi torturé sans avoir un seul moment de faiblesse, au contraire sa joie augmentait. Il fut envoyé à Taikou au tribunal du gouverneur et là encore sommé d'apostasier il est mis à la torture, il disait : Si je voulais apostasier à quoi bon venir jusqu'ici ? Le lendemain cité de nouveau, le juge lui dit doucement : As-tu changé de sentiments ? André répond : Je n'ai aucun envie d'en changer, et on fit doubler les supplices, mais sans succès André dont le corps était si maltraité dut aller au tribunal de Tsien tsiou pour répondre sur des livres dont les (page 78) Xtiens avaient déclaré qu'il était l'auteur ; on le jeta sur un cheval et plus mort que vif il dut faire cette route qui avec le retour peut être d'environ mille ly. Aussi était-il dans un état que nul parole ne saurait exprimer. revenu à Tai kou il subit encore une fois la question, y fut condamné à mort et déposé à la prison pour se sustenter il tressait des souliers de paille et trouvait par sa mortification, moyen de faire encore des aumônes. Etant le plus jeunes des Xtiens prisonniers, il devait souvent rendre des petits services et s'en rendai

<sup>84</sup> 김사건 Kim Sa-gyeong 金思健 (1794-1839) André. Bienheureux.

chargeait toujours avec joie. Ayant ainsi passé 13 ans l'ordre de la cour vint d'exécuter les Xtiens condamnés à mort, André l'apprit avec joie et actions de grâces, nous allons donc, disait-il, pouvoir offrir notre vie pour Dieu, que faire pour l'en remercier ? Il fit joyeusement ses adieux à tous les prisonniers et fut décapité le 14 de la 4e l. 1839, à l'âge de 64 ans.

Après l'exécution, les prétoriens recueillirent les corps de Pak André, Ni André et Kim André, ils les ensevelirent et firent inhumer convenablement. C'est ce qui ne s'était jamais vu ; mais touchés de leurs beaux exemples pendant les 13 ans de leur emprisonnement, ils leur rendirent ainsi hommage.

Ce même jour 14 de la 4e l. Tsiang Joseph appelé Sieng tsipi<sup>85</sup> meurt en prison presque sous les coups. à Seoul 26 Mai.

Le 15 de la 4e l. 27 mai, Ni Barbe<sup>86</sup>, nièce de Ni Magdeleine mourut en prison, après mille tortures, à l'âge de 15. Vierge

Voir sa vie à celle de Ni Magdeleine au 10e de la 6e lune.

Le 17 de la 4e l. 1839 cinq Xtiens furent décapités à la ville de Tsien tsiou, ce sont :

Sin Pierre appelé T'aipo<sup>87</sup>.

Pierre était d'une famille noble et habitant à Tong San mit au distr. (page 79) de Ni T'sien. Dès 1791 il connaissait la religion sans la pratiquer, mais bientôt voulant tout de bon se faire Xtien et semblant deviner qu'il y avait un prêtre à la Capitale, il y alla sans pouvoir obtenir aucun renseignement. De concert avec un de ses parents, Ni Jean, appelé ie tsin i, ils firent cent fois cette route, mais inutilement et en 1801 apprirent la mort du prêtre qu'ils n'avaient même pas pu voir. Pendant un an ou deux, Pierre découragé et devenu veuf fit le métier de marchand ambulancier, puis touché de la grâce se remit à la pratique et bientôt il émigra avec q.q. autres familles dans les montagnes de la Prov. de Kang Ouen. Dès ce moment il ne songeait qu'à aviser au moyen de faire venir des prêtres, son parent Ni Jean s'établit à la Capitale dans ce but, et lui se chargeant d'une partie de sa famille tachait en outre de faire q.q. collectes parmi les Xtiens pour les frais de voyage et ainsi eut toujours part aux efforts qu'y (sic, qui) se faisaient Pierre eut une vie semée de malheurs par les peines de plusieurs émigrations, et la perte de parents et enfants qui pouvaient le soutenir.

Il copiait beaucoup de livres, se livrait volontiers à l'instruction et exhortation des Xtiens et passe aux yeux de tous pour un des hommes qui ont fait du bien à la chrétienté par ses paroles et exemples. En 1827 il vivait au distr. de Siang tsiou, et fut malgré la grande distance, dénoncé à tsien tsiou par les Xtiens que les supplices forçaient d'avouer d'où venaient leurs livres. Il fut pris chez lui le jour même où il devait émigrer avec sa belle-fille pour se cacher, fut de suite conduit au mandarin de Siang tsiou qui l'envoya directement à Tsien tsiou. Déposé à la prison, puis cité devant le juge criminel Pierre fit franchement sa profession de foi Le juge lui dit : Maintenant le roi commande de vous faire tous mourir jusqu'à la mort ne te retracteras-tu pas ? Pierre : Un sujet stupide seul, sert son roi dans la

---

<sup>85</sup> 장성집 Jang Seong-jip 張— (1786-1839) Joseph. Saint.

<sup>86</sup> 이 바르바라 Yi Barbara 李—Barbe (1825-1839). Sainte.

<sup>87</sup> 신태보 Shin Tae-bo 申太甫 (1769?-1839) Pierre. Bienheureux.

prospérité, et lui désobéit dans l'adversité Il n'y a que les fausses doctrines que l'on suive, quand tout est souple, et que l'on abandonne dans les difficultés, vous, juge agissez selon la loi, moi j'agirai selon mes convictions. Ce coquin là a la parole mauvaise, c'est un chef dans sa (page 80) clique, puisque tu désires être traité selon la loi, goutes en Et il ordonna de le mettre à la question bien en règles. On lui fait subir la courbure des os d'une manière atroce et il perd connaissance. On desserre les instruments et il revient un peu à lui Dénonce tes disciples Je n'en ai pas Vilain fourbe attends-tu de nouveaux supplices pour parler Pierre : Si c'est oui, je dis oui, si c'est non, je dis non ; je suis déjà à moitié mort et si on continue je vais tout à fait mourir, dans cet état comment pourrais-je vous tromper ? Le juge d'un air moqueur : malgré cela on ne meurt pas, toi seul aura plus à souffrir ; essaies en et on recommence plus violemment, sans obtenir une parole ; le soir se faisant il est délié et le juge dit : Aujourd'hui il se fait tard, et comme c'est le premier jour tu as eu seulement un échantillon, cette nuit songes à conserver ton existence, car demain tu auras de violents supplices à subir On le reporte à la prison. Pendant la nuit un satellite vint lui dire qu'il fallait dénoncer la retraite d'un Xtien nommé Ni, sous peine d'être mis à de rudes tortures, on le traita du reste assez bien dans la prison Le lendemain en effet le juge lui demanda la retraite de ce Ni Pierre répond ne pas le connaître et supposé qu'il l'eut connu, dit qu'il ne pourrait savoir où il s'était réfugié. Le juge il paraît qu'hier tu as trouvé le supplice léger, et veux en goûter de plus violents, eh bien essaies en ; puis il dit aux valets : Ce coupable quoique vieux et le plus dur de tous, allez y raide, et il indique ce qu'ils doivent faire. Dès l'abord Pierre tombe évanoui et les batons de supplices se brisent... Le juge se rend près du Juge supérieur puis revient en disant : Puisque tu ne veux rien avouer, il faut que tu meures ou que je perde ma place, essaies donc d'y tenir On commence de plus belle et le soir venu il est encore reporté à la prison Dès le matin il est encore reporté au tribunal et interrogé sur des livres saisis aux Xtiens, il avoue en avoir copié q.q. qu'il savait déjà avoir été pris et il est reporté en prison Le jour suivant encore la question, on lui fait scier les jambes avec des (page 81) cordes et on excite les exécuteurs à le faire violemment, c'était affreux

Le 5 de la 5eme lune il fut cité devant quatre mandarins civils, qui lui firent l'interrogatoire sur un ton doux et humain ; il parla en détail de toute la religion et les mandarins semblaient lui porter intérêt. A la fin on lui fit lire le résumé des seances ou les mandarins parlaient de lui laisser la vie. Pierre dit : On voit que vous êtes touché de compassion, le jugement sera un triomphe sur la loi. Le propre mandarin dit avec dépit : nous aurions bien fait de le condamner à mort, il sont tous entêtés à ce point. Il est reporté en prison. Quelques jours après nouvel interrogatoire vis à vis du gouverneur : puis ensuite vis à vis du propre mandarin mais il n'eut que peu de supplices à endurer et dans le courant de cette 5eme lune il fut condamné à mort et attendait toujours l'exécution mais on en parlait pas. Il passa ainsi trois ou quatre ans, après quoi on vint dire à lui et aux autres prisonniers qu'il y aurait moyen d'être délivré , s'ils voulaient seulement se repentir. Ils se mirent à rire et répondirent être décidés à subir les conséquences jusqu'à la fin et ne pouvoir changer de sentiments. Ils restèrent donc en prison où il se livraient à tous les exercices religieux et passèrent ainsi 13 ans, quand enfin des ordres de la cour étant venus d'exécuter tous les Xtiens condamnés à mort il fut décapité avec les autres le 17 de la 4e l. 1839.

Kim Pierre dit Tai Koan i<sup>88</sup>

Pierre était d'une famille du peuple d'un district du Naip'o. Dès l'enfance il fut instruit de la religion mais ne pratiquait guères, ce ne fut que plus tard, après la mort de ses parents qu'il se mit à remplir franchement ses devoirs religieux. Il émigra dans les montagnes

---

<sup>88</sup> 김대권 Kim Dae-gwon 金大權 Pierre (?-1839). Bienheureux.

et malgré une assez grande ferveur il était souvent en discorde avec sa femme. Un jour qu'il s'étaient fortement disputés, Pierre dormit dans l'appartement et sa femme s'était couché dans la cuisine. Pendant la nuit il crut (page 82) entendre la voie de Dieu qui l'appellait, il se lève en sortant et voit un tigre emportant sa femme dans sa gueule, il le poursuit parvint à sauver sa femme, la jambe seule était fortement blessée ; le lendemain il lui dit : Cet accident est arrivé à cause de nos discordes et puisque Dieu a permis que tu ayes la vie sauve, il faut l'en remercier, nous corriger, pratiquer la vertu et jusqu'à la mort vivre en bonne intelligence. Tous deux prirent une résolution ferme et y tinrent. Pendant le carême Pierre ne faisait jamais qu'un repas, mangeait son riz avec de l'eau froide et un peu de sel et était fort assidu à la prière. Tous les jours de dimanches et fêtes il prêchait et exhortait sa famille et les gens du village. A la fête de Noël, il ne manquait jamais d'aller sur q.q. montagnes, emportant avec lui les évangiles et q.q. autres livres, et y passait la nuit en pieux exercices. Un jour, après y être monté et s'être assis, un grand tigre vint s'asseoir non loin de lui et poussait ses rugissement. Pierre reste tranquillement où il était et fait tous ses exercices habituels, après quoi le jour venant à paraître, il redescend et le tigre aussi alors se retira. Il s'excitait souvent au désir du martyre, et ayant émigré au district de Ko San dans une fabrique de poteries, la persécution de 1827 ne tarda pas à s'élever Il engageait les autres à l'éviter et pour lui attendait. Une bande de Satellites vinrent bientôt cerner le village, Pierre va à leur rencontre en souriant, et aussitôt lié de la corde rouge il les suit d'un air content comme s'il se fut rendu à un festin Arrivé à la ville, on lui demande s'il suit la mauvaise doctrine ; Je ne suis pas de mauvaise doctrine, répond il, mais j'adore le vrai Dieu. On lui passe la cangue et il est conduit au juge criminel de tsiou Cap. de la province. Le juge lui dit : Si tu renies Dieu, je te relâche toi et les tiens, mais sinon tu seras mis à mort. Pierre répond : devrais-je mourir sous les coups je ne puis renier Dieu, ces sentiments sont imprégnés dans mes chairs, ils ont pénétré mes os, me couperait-on les chairs, me (page 83) broyerait-on les os dix mille fois non, je ne puis renier mon Dieu. Le juge furieux de ses paroles le fait dépouiller et battre d'une manière extraordinaire, Pierre ne faisait que prier Dieu et conservait son air de joie Il est renvoyé à la prison où il eut à subir des supplices encore plus violents de la part des Satellites, mais sa résolution restait inébranlable et ceux-ci disaient : Voilà un gaillard auquel il n'y aura rien à dire. Le lendemain cité de nouveau il est obligé de sommé de livrer ses livres et dénoncer ses complices. Il répond ne pouvoir le faire, après tout j'en serai quitte pour la mort. Il est mis nombre de fois à de violentes tortures, à la fin ayant perdu connaissance, il est rejeté en prison où voyant son corps tout en pièces, il disait : Pourrais-je bien par là payer du moins la dix millième partie des bienfaits du Seigneur, et se disposait avec calme à la mort : Trois jours après, encore cité on lui dit : Reniera tu Dieu cette fois ? Je vous ai déjà dit que vous pouviez couper mes chairs et broyer mes os, il ne s'agit que de mourir, à quoi bon m'interroger encore ? Le juge pousse les bourreaux et lui fait subir de violents supplices mais en vain ; enfin il dit : quel mauvais coquin, et l'envoie au gouverneur. Celui ci le fait comparaître plusieurs fois, le met à la question mais n'y pouvant rien et le voyant toujours gai et résolu, le remet à la prison. Il y passa longues années avec les autres confesseurs, toujours fidèle à ses exercices et consent(sic ,content), il apprit avec bonheur la nouvelle de sa prochaine exécution et fut enfin, décapité, après treize ans le 17 de la 4e l. 1839 avec 4 autres.

Ni Job appelé il en i<sup>89</sup>

Job était du district de Hong tsiou et fut instruit de la religion dès l'enfance par ses parents. En 1801 il fut envoyé en exil, et mal vu du mandarin il fut, contre l'usage, contre

---

<sup>89</sup> 이일언 Yi Il-eon 李日彦 (1767-1839) Job. Bienheureux.

l'usage, enfermé en prison, n'y recevait de nourriture qu'une fois le jour, ou même tous les deux jours, et (page 84) accablé de toutes sortes d'injures, il eut énormément à souffrir. Peu à peu s'étant concilié les esprits, il fut moins maltraité, mais ne fut mis hors de la prison qu'après dix ans ; dès lors sous la caution d'un particulier il pouvait sortir et travailler librement. En 1815 sa femme alla le rejoindre et après nombre d'années ; en 1826 obtint sa délivrance. Il revint et obtint sa délivrance s'établissant dans la province de Tsien la, à peine y fut-il établi que s'éleva la persécution de 1827 ; sa femme l'engageait à fuir et il faisait semblant de ne pas l'entendre. Un jour il disparut et après longues recherches on le trouva dans un lieu isolé pleurant à chaudes larmes. On lui en demanda la raison et il répondit : Par le passé j'ai manqué une belle occasion du martyre, je regrette bien de m'être laissé envoyé en exil et par le temps présent, n'est-il pas désolant d'être caché dans un lieu retiré, telle est la cause de mes larmes. Trois jours après les satellites se présentent, le saisissent et il les suivit tout joyeux, dès le 1<sup>er</sup> interrogatoire le juge connaissant ses précédents le fit battre d'une manière atroce, mais Job supportait le tout avec calme. Il était petit et avait un extérieur sans apparence, mais il se fit remarquer entre tous par sa fermeté et les prétoriens disaient : Nous l'avons mal jugé sur la mine, ce gaillard là est un des chefs de la clique. Il fut ensuite cité devant le propre mandarin qui voyant sa constance le condamna à mort ; puis devant le gouverneur, qui voyant l'inutilité des supplices qu'il supporta encore sans faiblir, confirma la sentence. Remis à la prison, il resta longues années avec les autres confesseurs, et si quelquefois plusieurs s'inquiétaient de voir les choses trainer en longueur, il disait : Devrions-nous rester ici jusqu'à la mort, qu'importe ? Pourvu que nous y mourrions n'est-ce donc pas pour le bon Dieu. Après 13 ans de prison l'ordre vint de les exécuter. Job l'apprit avec joie, quand il alla au supplice, ses enfants le suivaient en pleurant et il leur dit d'un air content. Après longues années de prison aujourd'hui seulement il m'est donné de faire route vers le Ciel, pourquoi pleurer pour une chose si (page 85) réjouissante, ne vous contristez pas et surtout suivez mes traces. Il fut décapité le 17 de la 4<sup>e</sup> l. 1839 avec les autres. Il avait 73 ans.

Tsieng Paul, appelé T'ai pong<sup>90</sup>.

Paul était du district de Tek San et cousin issu de germain de Tsieng Pierre martyr vers 1801. Il avait le caractère naturellement bon et complaisant et ayant perdu ses parents de bonne heure fut élevé chez un de ses cousins. Peu à peu grandissant et voyant la difficulté de bien pratiquer là, il émigra avec sa femme et ses enfants dans la prov. de Tsien la. Trois ans après s'éleva la persécution de 1827, il avait le désir du martyre et q.q. fois plaçant un morceau de bois carré sous son manton, il disait en riant : Si je recevais ainsi le coup de sabre, peut-être pourrais sauver mon âme. Très fidèle à la pratique de ses devoirs, il fit semblant de fuir, mais bientôt revenu chez lui il fut pris par les satellites de Liong tam et conduit à cette ville, fut presque aussitôt envoyé à Tsien tsiou, après une volée de coups de batons. Arrivé là il subit la question plusieurs fois devant le juge criminel, on voulut lui faire dénoncer les Xtiens et livrer ses livres, mais il tint ferme et ne se laissa pas ébranler un seul instant. Le juge disait : dut-il mourir, cet être-là ne dénoncera personne. Il fut déposé à la prison et dut y rester longues années avec les autres fidèles confesseurs. Il se soutenait par la confection de souliers de paille et servait volontiers les autres prisonniers. Il perdit en prison un de ses jeunes enfants et eut le bonheur de se confesser lors d'un passage de Mr. Chastan par cette ville. Tout à coup l'ordre de la cour arriva d'exécuter tous les condamnés, et après 13 ans de prison il fut décapité avec les autres le 17 de la 4<sup>e</sup> l. 1839, il avait alors 44 ans.

---

<sup>90</sup> 정태봉 Jeong Tae-bong 鄭太奉 (1796-1839) Paul. Bienheureux.



Le 5e Xtien décapité ce même jour est Ni Pierre appelé Sieng hoa<sup>91</sup>, mais sa conduite fut relachée vers la fin et plusieurs démarches équivalant à l'apostasie qu'il fit inutilement pour être relaché, m'engagent à ne pas le mettre dans ce choix de nos martyrs, quoiqu'au fond il puisse je crois passer pour martyr. (enlever ce nom jusqu'à nouvel ordre.) (page 86)

A la 4e l. 1839, Tsieng Agathe, veuve, grand mère de Sioun Tsini mourut dans les prisons de Seoul.

Agathe était d'un village sur les bords du fleuve près de la capitale ; chacun louait son caractère doux et modeste. A peine instruite de la religion, elle se mit à la pratiquer avec ferveur, et en dépit des oppositions de son mari payen, n'omettait jamais ses exercices. Ayant perdu son mari et ses deux fils, elle resta avec ses deux belles filles veuves, et deux petites filles en bas âges, et pratiqua avec elles. Pauvre et sans soutien, elle dut à l'âge de 60 ans, aller mendier de côté et d'autre, elle supporta cet état avec résignation, on louait même et remerciait Dieu et se montrant partout pleine d'amour pour Dieu et le prochain Elle reçut pour la 1re fois les sacrements à l'âge de plus de 70 ans, et en rendit toujours grâces à Dieu avec des larmes fréquentes. Elle fut prise à la 3e lune de 1839. Traduite devant le juge criminel on lui fit subir q.q. supplices malgré son grand âge ; les menaces et la douceur furent successivement employées pour obtenir son apostasie, mais toujours elle répondit : devrais-je mourir, je ne le puis. Transférée à la prison du tribunal des crimes, elle eut beaucoup à souffrir de faim et de soif, puis la fièvre s'y melant , ses forces furent bientôt épuisées, elle se disposa à la mort et rendit le dernier soupir en bénissant les SS. noms de Jésus et Marie. Elle avait 79 ans C'était à la 4e l. 1839.

A la 4e l. 1839 Kim Barbe, veuve, mère de Tsin tsiou, mourut dans les prisons de Seoul.

Barbe était de la province, ses parents quoique instruits de la religion ne pratiquaient guères, ce qui ne les empêchait pas d'être dans une (page 87) extrême pauvreté. A l'âge de 13 ans, Barbe fut placée chez des Xtiens à la Capitale pour les servir et il y pratiqua avec beaucoup de fidélité. A l'âge de 18 ans, quoiqu'elle désirat garder la virginité, pressée par ses parents, elle consentit à se marier. Son mari étant payen, elle eut toujours de grandes difficultés avec lui, mais le traita sans cesse avec tous les égards convenables. Malgré de vives exhortations son mari ne voulut pas se convertir et finit par mourir misérablement après 15 ans de mariage. Dès lors Barbe put se retirer livrer avec sa fille à la pratique fervente et tranquille de la religion, ferveur qui augmenta encore quand elle put voir le prêtre et recevoir de lui les sacrements. Elle fut prise à la 2de lune de 1839 avec le maitre de maison chez qui elle vivait et dès le 1er interrogatoire ne voulant ni renier Dieu ni dénoncer les Xtiens elle dut subir la courbure des os et autres violents tourments, qui lui mirent le corps hors de service, mais elle tint ferme et fut envoyée au tribunal des crimes, où elle subit une fois les supplices de la question avec la même constance. Remise à la prison, elle fut 3 fois attaquée de la peste, souffrit les horreurs de la faim et de la soif, et d'autres souffrances ; sa résignation et sa ferveur ne se dementirent , pas un instant ; après 3 mois de prison, par suite de la peste elle mourut saintement dans la prison, à l'âge de 35 ans.

Le 15 de la 7e l. 1839 Kim Barbe veuve, etc.

---

<sup>91</sup> 이태권 Yi Tae-gwon 李太權 dit 성화 Seonghwa (1782-1839) Pierre. Bienheureux.

Le 20 de 7e l. 1839 Han Anne veuve, toutes deux moururent en prison à Seoul des suites de leurs blessures.

Kim Barbe et Han Anne étaient toutes deux de la Capitale et femmes des deux frères. Elles étaient très unies, s'aimaient beaucoup et ayant entendu parler de religion toutes deux l'embrassèrent et la pratiquèrent avec ferveur ; elles s'instruisaient mutuellement et se facilitaient l'une à (page 88) l'autre les moyens d'aller entendre des instructions. Dans toute affaire quelconque, elles ne se cachaient rien, et se consultaient entr'elles . Leur mari étant venu à mourir, elles restèrent ensemble et vivant dans une grande gêne elles supportaient les misères de leur état avec résignation, et vivaient toujours tranquillement et contentes. Leur ferveur reçut un grand accroissement par la réception des sacrements après l'entrée des prêtres, mais bientôt la persécution s'élevant en grand, elles allèrent de côté et d'autre pour l'éviter, et ne se quittant jamais, elles furent prises ensemble. Traduites devant le grand juge criminel, elles se déclarèrent Xtiennes, et durent subir des coups violents, puis la courbure des os, sans qu'on puisse obtenir d'elles l'apostasie ni aucune dénonciation : Devrions-nous mourir disaient-elles nous ne pouvons vous satisfaire Et pourquoi dit le juge Dieu étant notre grand roi et père comment pourrions-nous le renier ? Dénoncer q. qu'un, ce serait par nos paroles le faire mettre à mort, Est-ce possible ? Nous en serons quitte pour mourir et n'ayant rien à déclarer, veuillez ne plus nous interroger davantage. Longtemps on les tortura, puis après les avoir battu chacune de 50 coups du gros baton, elles furent remises à la prison. On les cita encore six à sept fois et toujours avec des supplices, leur corps était dans un état affreux, le sang et le pus coulaient toujours de leurs plaies, la faim et la soif les fit aussi beaucoup souffrir, et elles étaient dans un état difficile à décrire Mais leur ferveur, joie et résignation restèrent les mêmes. Kim Barbe avait reçu en tout 340 coups du gros baton, elle mourut la 1re le 15 de la 7e lune 1839, à l'âge de 49. Anne qui avait reçu 390 coups du gros baton, la suivit de près, elle succomba le 20 de la 7e l. 1839 à l'âge de 55 ans.

Le 26 de la 7e lune 1839 (4 7bre) six Xtiens décapités à Seoul, ce sont :

Pak Jean, appelé Mieng Koang i<sup>92</sup>.

Pak Marie<sup>93</sup>, sœur de Lucie. v. sa vie au 12 de la 4e l. (page 89)

Kuen Barbe femme de Ni Augustin, v. sa vie au 12 de la 4e l.

Ni Barbe<sup>94</sup>, veuve, sœur de Magdeleine, voir sa vie au 10 de la 6e l.

Ni Marie<sup>95</sup>, femme de Nam Damien, v. sa vie au 12 de la 4e l.

Kim Agnès<sup>96</sup>, vierge, sœur de Colombe, v. sa vie plus bas au 19 de la 8e l.

Ouen Pierre, nom légal Si tsiang i<sup>97</sup>, le 16 ou 17 de la 12<sup>e</sup> lune de l'année im tsa.

Pierre était du village de Eug tsien i, au district de Hong tsiou ; descendant d'une famille honnête il jouissait d'une belle fortune, mais renommé par la violence de son caractère grands ou petits, vieux ou jeunes personne ne pouvait lui tenir tête et on l'avait

---

<sup>92</sup> 박후재 Park Hu-jae 朴厚載 (1799-1839) Jean. Saint.

<sup>93</sup> 박큰아기 Park Keunagi 朴大阿只 (1786-1839) Marie. Sainte.

<sup>94</sup> 이 바르바라 Yi Barbara 李—Barbe (1825-1839). Sainte.

<sup>95</sup> 이연희 Yi Yeon-hee 李連熙 (1804-1839) Marie. Sainte.

<sup>96</sup> 김효주 Kim Hyo-ju 金孝珠 1816-1839 Agnès. Sainte.

<sup>97</sup> 원시장 Won Si-jang 元—(1732-1793) Pierre. Bienheureux.

surnommé le tigre. Par un bienfait tout extraordinaire en 1789 ou 1790 ayant entendu parler de la religion à l'âge de plus de 50 ans, il prit de suite son parti, mais à l'insçu et au jour il sortit en disant : j'ai passé inutilement plus de 50 années ; quand je reviendrai on saura la cause qui me fait sortir aujourd'hui, soyez sans inquiétude et surtout ne m'attendez pas. Il part à l'instant et pendant plus d'un an, on ne put avoir aucune nouvelle, chacun se disait : Il y a là dessous q.q. grande affaire. Enfin Pierre reparut et parents et amis chacun d'accourir près de lui et de lui faire mille questions, il répondit en souriant : Pendant plus de 50 ans j'ai failli bien des fois mourir, mais dès aujourd'hui j'ai une médecine qui assure la vie pendant des milliers d'années. Et tous de questionner de plus en plus. Pierre leur dit : Aujourd'hui n'en parlons pas, à demain les histoires. Le lendemain il réunit tous ses parents et se met à leur développer l'origine et la fin de ce monde, il leur expose l'existence d'un Dieu, Créateur et conservateur de toutes choses, le péché originel l'Incarnation, les commandements, le Ciel et l'enfer Voilà pour quiconque a bonne volonté le moyen de vivre éternellement, puis il ajouta : O vous tous, recevez mes paroles, comme mes vœux testamentaires et embrassez comme moi (page 90) cette religion divine. La grâce accompagnait ses paroles, tous expriment le regret de ne pas avoir connu Dieu plutôt, et promettant de se mettre dès ce jour au service du grand roi et père commun de tous les hommes. Revenu chez lui Pierre avait déjà dompté son caractère et dès lors il agit toujours avec douceur, et s'occupant beaucoup à soulager les pauvres en leur faisant part de ses biens, il se mit aussi à exhorter ses connaissances payennes dont plus de trente familles se convertirent et fut-il même vis à vis des payens il faisait toujours exactement ses exercices religieux. Environ deux ans après sa conversion, la réputation de sa famille comme Xtienne s'était répandue de côté et d'autres et le mandarin en ayant eu bruit envoya des satellites pour saisir son cousin Jacques ; celui-ci avait été se cacher sur l'avis de ses amis. On dit donc à Pierre : Où est allé votre Cousin ? il répond : s'étant caché par crainte de la mort comment voulez-vous que je sache où il est ? Les satellites : nous venons avec ordre du mandarin de le saisir comme Xtien, mais puisqu'il n'y est pas, nous allons vous prendre en sa place : Soit, répondit Pierre et aussitôt il est pris et conduit au prétoire auprès d'un officier subalterne qui lui dit : Où est allé votre cousin Je l'ignore. On dit que votre Cousin pratique la religion Xtienne, la pratiquez-vous aussi ? Je la pratique Promettez de ne plus la pratiquer, reniez Dieu et j'avertirai le mandarin que tout est calomnie, vous serez relâché de suite Pierre : répond Pour renier Dieu, je ne le puis On l'enferma dans une chambre et pendant plusieurs jours on le pressait, mais Pierre ne voulant consentir à rien, l'officier en colère l'envoya au mandarin qui lui dit : Est-il vrai que tu suis la religion du maître du Ciel ? Cela est vrai. Renies Dieu, dénonces tes complices et dis moi que tu ne la suivras plus, dès lors je te relâcherai. Pierre : Pour ce qui est de renier Dieu je ne le pourrais jamais : je ne puis enoncer non plus dénoncer d'autres Xtiens. Le mandarin en colère : ne veux-tu pas dénoncer tes complices et déclarer les (page 91) livres que tu as ! Je ne le puis absolument pas. Le Mandarin était furieux, il lui fait subir le supplice de l'écartement des os et le fait battre de 70 coups de la planche à voleurs mais Pierre souffrait tout patiemment, il parla même au long de la nécessité de l'existence de l'être suprême et des devoirs que lui doit l'homme, puis refuta la vanité des superstitions en développant les vrais devoirs à remplir envers les parents. Il est renvoyé à la prison.

Le lendemain il est cité de nouveau, on lui fait les mêmes questions auxquelles Pierre répond encore ne pouvoir satisfaire On recommence le supplice de l'écartement des os et il est battu de coups sans nombre de la planche à voleurs, toutes ses chairs sont mises en lambeaux, ses deux épaules furent fortement endommagées et les os du dos tout brisés ressortent en dehors, et il est reconduit à la prison ; Arrivé là Pierre n'avait pas du tout l'air souffrant, au contraire il portait sur son visage un air gai et content, et se mit à prêcher les geoliers, prétoriens et satellites, puis peu de jours après un Xtien étant venu le voir à la prison, il reçut de lui le baptême. Cependant le mandarin avait averti le gouverneur de

province qui répondit de le tuer sous les coups Au 3e interrogatoire devant le juge criminel, on déploya un appareil formidable et un grand nombre de satellites furent placés autour de lui, le juge lui dit : Voulant te sauver la vie, on a employé tous les moyens pour te faire revenir à de meilleurs , mais toi ne voulant rien écouter et t'obstinant à vouloir mourir, j'ai averti le gouverneur et il m'ordonne de te faire mourir sous les coups, saches donc que cette fois tu vas mourir. Pierre, c'est là mon vrai désir. A peine eut il dit ces mots qu'on le lie et commence à lui faire subir souffrir des supplices affreux qui durèrent tout le jour, Pierre les supporta courageusement et fut réduit à ne plus pouvoir faire usage de ces membres, on dut l'emporter et même il fallut que quelqu'un lui (page 92) donna le boire et le manger qu'il ne pouvait s'administrer lui-même. Enfin le Juge criminel et le mandarin réunis firent un dernier effort pour le gagner en lui parlant de ses enfants qui sans cesse l'attendaient et l'appelaient Ceci me touche vivement, répondit Pierre, mais à ce moment c'est Dieu lui-même qui m'appelle, comment pourrais-je ne pas répondre à sa voie . On fit ensuite donner le régal ordinaire des condamnés à mort, puis on se mit à le battre pour le faire rester sous les coups, mais il ne mourait pas, le mandarin et les satellites étaient épuisés de fatigue. Les fustigeurs disent alors, que ce coupable ne sentant pas les coups on ne pourrait ainsi lui ôter la vie. A ces mots Pierre prit la parole et dit : Ce n'est pas que je ne sente les coups, mais Dieu est là qui me parle et me fortifie lui même. En entendant ces paroles le mandarin dit : Ce coquin là a sans doute le diable à ses ordres et il fait redoubler les coups sans pouvoir lui ôter la vie. A la fin le mandarin désespérant de le tuer ainsi, commanda de le lier et de l'exposer couvert d'eau au froid de la nuit pour le geler Sur ce, Pierre est lié d'une grosse corde et on lui verse de l'eau sur tout le corps, qui bientôt fut entièrement couvert de glace. Dans ce supplice Pierre ne pensait qu'à la passion du Sauveur il disait : O Jésus flagellé pour moi par tout le corps, et couronné d'épines pour mon salut, voyez la glace dont mon corps est couvert pour l'honneur de votre nom, puis il offrait sa vie à Dieu avec actions de grâces et au second chant du coq, il rendit le dernier soupir dans cet état. Tous ceux qui le voyaient, ne pouvaient retenir leurs gémissements. C'était le 17 de la 12e lune de l'année im tsa ; commct. de 1793 Pierre avait alors 61 ans.

Ioun Paul appelé In Paki et nom légal iou iri<sup>98</sup> 5 ou 6ème lune de l'an eul mio, décapité.

Paul était descendant d'une famille de province noble mais sans reputation. Il vivait au village de tiem teul district de Nie tsiou et dès l'enfance se livra à l'étude des lettres, qu'il eut l'avantage de compléter dans la famille Kouen (page 93) au district de iang keun alors en grande reputation dans le royaume. Le caractère doux, souple et affable de Paul le fit chérir de ses maitres, en même temps que sa discrétion et son air respectueux captait leur confiance. Il fut instruit de la religion par son maitre Kouen Xavier, dès que les livres Xtiens se répandirent en Corée. Docile à la grace il pratiquait avec ferveur et de concert avec toute sa famille, quand en l'année 1789 Xavier et les autres qui remplissaient les fonctions de prêtres ayant eu des doutes sur la légitimité de leur ministère décidèrent d'envoyer consulter l'Evêque de Pékin et d'attendre ses ordres. On jeta les yeux sur Paul pour cette dangereuse route et il consentit à partir. Peu habitué à la fatigue, sans aucune connaissance et d'ailleurs sans expérience, soutenu par sa confiance en Dieu, il se mit à la suite de l'ambassade annuelle, et arrivé à Pékin alla trouver l'Evêque Tang, lui remit les lettres dont il était chargé et traita les affaires de la Xtienté. On rapporte que les prêtres Européens de Pékin frappés de la belle figure de Paul, tirèrent son portrait et le conservèrent dans leur maison de résidence.

---

<sup>98</sup> 윤유일 Yun Yu-il 尹有一 (1760-1795) Paul. Bienheureux.

Paul revint heureusement et ne s'occupait plus que du soin de son âme quand en l'année 1794 on jugea qu'il devait encore se rendre à Pékin pour introduire le prêtre promis par l'Evêque. Il se remit donc en route accompagné d'un autre Xtien tsi Sabas et amenèrent heureusement le prêtre Jacques tsiou au commencement de l'année 1795. Bientôt le prêtre ayant été trahi la persécution s'éleva et Paul ayant été pris comme introducteur du prêtre, fut immédiatement décapité sans autres supplices connus, avec son compagnon Sabas et le maître de maison du P. Tsiou, nommé T'soi Mathias. L'exécution se fit à la prison des voleurs, pendant la nuit et les 3 corps furent jettés dit-on à la rivière. Ce devait être vers la 5 ou 6ème lune, le jour en est ignoré.

T'soi Mathias appelé in Kiri<sup>99</sup> décapité à la 5e ou 6<sup>ème</sup> lune de l'an eul mio 1795.

Mathias était descendant d'une famille d'interprètes du royaume et habitait (page 94) la Capitale. On dit qu'il avait la figure fort belle. Il fut instruit de la religion par Ni Pieki en 1784 et de suite se mit à la pratiquer avec ferveur et reçut même alors le baptême à l'âge de 20 et q.q. années. Quand il s'agit d'introduire le prêtre, on chargea Mathias de lui préparer une maison et pour cela il alla s'établir avec sa famille dans le quartier Nord de la ville, ou peu après il reçut le P.Tsiou et lui rendait tous les services nécessaires. Mais bientôt le prêtre ayant été dénoncé, ordre fut donné de le saisir. Les chrétiens en ayant eu bruit, vinrent avertir le P.Tsiou, qui sortit à l'instant et Mathias sûr de ne pas échapper resta pour garder la maison. La pensée lui vint aussitôt de se faire passer pour le prêtre chinois, il se coupe donc les cheveux tâche de les disposer de manière à se donner le change et comme en qualité d'interprète il savait le chinois, il attend de pied ferme. Les satellites ne tardèrent pas à arriver et demandent où est le Chinois, c'est moi répond Mathias avec calme, et croyant tenir l'étranger, ils l'emmènent aussitôt. Mais bientôt on sut par les renseignements du traître que la proie était échappée, car le prêtre avait une belle barbe, ce dont Mathias ne pouvait se flatter. Conduit à la prison il ne paraît pas que Mathias ait eu grands supplices à subir. Pour éviter le tapage et le tort qu'auraient pu recevoir des innocents le roi ordonna de décapiter de suite les coupables, ce qui fut exécuté dans la prison même des voleurs pendant la nuit. Il fut martyrisé avec ioun Paul et tsi Sabas et leurs corps jettés dit-on à la rivière. C'était à la 5 ou 6e lune de l'an eul mio 1795 Mathias avait alors 30 et q.q. années.

Mathias en fuyant, eut pu avoir q.q. chances de se sauver la vie, il eut donc avec la gloire du martyr la gloire spéciale de s'être livré, en place du pasteur pour essayer de conserver celui-ci au troupeau. Ne doit-il pas participer dès lors à la gloire du pasteur qui donnerait lui-même sa vie, pour conserver le troupeau. Ceci nous paraît un fait bien remarquable.

Tsi Sabas appelé t'siang hong i, décapité à la 5 ou 6e lune de eul mio 1795.

La famille Sabas était du district de Tan iang. Son père musicien monta à (page 95) la Capitale et fit partie du corps des musiciens attachés au palais, où il eut même quelque petite dignité Sabas, comme son père fut musicien et habitait la Capitale. Son naturel était simple, doux, respectueux et diligent. Il demanda lui-même à être instruit de la religion et voulut l'apprendre auprès de personnes capables. Quand il l'eut bien examiné et connue il se mit de suite à la pratiquer et s'appliquait surtout à l'exercice de l'amour de Dieu, pour lequel il désirait vivement mourir. Ce désir chez lui n'était pas stérile et dans l'occasion il s'exposait

---

<sup>99</sup> 최인길 Choe In-gil 崔仁吉 (1765-1795) Matthias. Bienheureux.

volontiers au danger, aux privations et aux souffrances et les supportait avec joie. Il accompagna ioun Paul dans le voyage à Pékin en 1794 et réussit avec lui à faire entrer heureusement le P. T'siou lors de leur retour en 1795 Mais bientôt après le prêtre ayant été dénoncé par un traite , le roi donna ordre de prendre aussi ses introducteurs en même temps dénoncés et Sabas saisi par les satellites fut de suite décapité avec ioun Paul et t'soi Mathias, vers la 5 ou 6e lune de l'an eul mio 1795 ; son corps fut jetté dit-on a la rivière avec celui des deux autres.

Le 12 de la 12 6e lune de l'an mou o 1798 Ni Paul appelé Tokei<sup>100</sup> fut tué sous les coups au marché T'si Sieng district de tieug san.

Cette vie a été envoyée par moi en france<sup>101</sup>, je n'ai rien a y ajouter Sinon que son nom est dans toutes les bouches et la tradition unanime sur sa constance.

Le 29 de la 2ème l. de l'an Kei mi 1799 Pak Laurent appelé t'souiteuki<sup>102</sup> fut tué sous les coups à hong tsiou.

Sa vie a été envoyé par moi, rien à ajouter, il marche aux yeux de tous au premier rang de nos beaux confesseurs de la foi.

Ouen Jacques nom légal Si po<sup>103</sup>, tué sous les coups à t'sieng tsiou le 13 de la 3e lune Kei mi 1799.

Jacques était cousin germain et aîné de Pierre martyrisé en 1793, vivait avec lui au village de eug tsien i district de hong tsiou et fut instruit (page 96) en même temps de la religion. Il avait le caractère souple, doux, droit et ouvert, et jouissait d'une grande fortune. Quand il fut Xtien il résolut avec serment de se livrer à l'aumône envers les nécessiteux et s'occupait à les chercher pour les soulager. Pour expier ses anciens péchés de bonne chère il s'imposait un jeûne tous les vendredis. Voulant repandre la religion parmi les payens, il allait les trouver de côté et d'autre et les prêchait De plus les jours de dimanches et fêtes, il faisait préparer des nourritures en quantité et invitait tout le monde à venir y prendre part. Quand on était réuni il disait : C'est aujourd'hui le jour du Seigneur, il faut le célébrer en se réjouissant, et en même temps remercier Dieu de ses dons en faisant part des biens qu'il nous a donnés, puis de là se mettait à expliquer divers articles de la religion. Le bruit de sa réputation se répandit bientôt et en 1792 le mandarin envoya des satellites pour le saisir, Mais il avait eu le temps de se cacher, et évita cette fois. Après avoir entendu le martyre de son cousin sa ferveur redoubla et regrettant de ne pas avoir été martyr avec lui il dit : Si je pratique ma religion publiquement le mandarin en aura bientôt vent et me fera saisir. Il se mit donc à prier et méditer au milieu des payens soit le jour soit la nuit pendant plusieurs années, les satellites le savaient et q.q. fois même le voyaient, toutefois on ne venait pas le prendre. Il dit alors en soupirant : Voilà bien des années que je me livre ici publiquement à mes exercices sans qu'aucun satellite veuille me prendre, il faut donc que j'aille m'établir et pratiquer sur le

---

<sup>100</sup> 이도기 Yi Do-gi 李道起 (1743-1798) Paul. Bienheureux.

<sup>101</sup> Lettre du 22 février 1855 dans Daveluy Archive Volume 6 page 184 publiée dans les *Annales* Vol. 19 1856 Pages 9-22.

<sup>102</sup> 박취득 Park Chui-deuk 朴取得 (1769?-1799) Laurent. Bienheureux.

<sup>103</sup> 원시보 Won Si-bo 元— (1730-1799) Jacques. Bienheureux.

grand chemin. A cette époque il apprit l'entrée du P. tsiou, va de suite le trouver et témoigne le désir de recevoir les sacrements. Le prêtre lui dit : Tout homme qui a deux femmes est rejeté par l'Eglise, sors de suite et ne te représente plus devant moi. Il sort et pendant 3 jours et 3 nuits ne fait que pleurer, et gémir sans vouloir prendre de nourritures. On alla avertir de tout le prêtre qui permit de le laisser entrer et lui dit : de suite à ton retour chasseras-tu ta concubine, sur ta promesse formelle je pourrai te donner les Sacrements, mais sans cela tu ne pourras plus même me voir. Jacques répondit : En vérité j'ignorais qu'il fut défendu d'avoir femme et concubine. Vos ordres me le faisant connaître je promets de chasser de suite à mon retour ma concubine, veuillez m'accorder les sacrements. Il les reçut et de retour chez lui il dit à celle-ci : quand on veut être Xtien (page 97) on ne peut ni avoir ni être concubine, et de suite il la repudia. De là il alla bâtir sa maison sur le bord d'une grande route, priant publiquement, faisant grand régal public les jours de Dimanches et fêtes et prêchant tous les payens. Il était fort lié avec Pak Laurent, ils se voyaient continuellement et s'excitaient mutuellement à la pratique des vertus et au désir du martyre Ayant ainsi passé plusieurs années, en l'an 1798 il fut saisi par les Satellites de Teksan et conduit à la prison il y resta plus d'un mois sans qu'il fut question d'interrogatoire. Pensant alors que c'était un tour de satellites il les pressa de le faire comparaître devant le mandarin ou de le mettre en liberté, alors enfin il fut cité au tribunal où on lui dit : Est-il vrai que tu suis la religion du Maître de Ciel, il répond : Je la suis, en effet, dans le désir de servir Dieu et sauver mon âme. Le mandarin(:) dénonce tes complices. Jacques(:) dans le désir de servir Dieu et sauver notre âme, il y a avec moi trois personnes qui désirent donner leur vie pour Dieu. (On prétend que Pak Laurent, Pang François et Tsieng Pierre s'étaient promis mutuellement de se dénoncer l'un l'autre, on ne voit pas toutefois que Jacques aie fait la dénonciation clairement) Le mand : dénonce clairement. Jacques : devrais-je dix mille fois mourir je ne puis en dire davantage. On le fait mettre à la torture de l'écartement des os et de la puncture des bâtons, en disant : renies Dieu mais Jacques répond ne le pouvoir faire aucunement, et recevant encore une volée de coups de bâton il est remis à la prison. Il fut ensuite de cela transféré au tribunal criminel de Hong tsiou où il développa plusieurs fois les vérités de la religion et subit deux ou trois fois la torture d'une manière affreuse ; puis renvoyé à Teksan il fut encore cruellement battu et ses jambes entièrement brisées, en sorte qu'il paraissait presque mort On dépêcha au gouverneur qui commanda de le transférer au chef lieu militaire à T'sieng tsiou. C'était alors la 2de lune de Kei mi 1799. Quand il partit, sa femme, ses enfants et autres personnes parents le suivaient en poussant des gémissements, il les fait venir et leur dit : Dans l'affaire du service de Dieu et du salut de l'âme, il ne faut pas écouter l'affection naturelle ; supportez bien toutes les peines et souffrances et retrouvons-nous dans la joie auprès de Dieu et de la bonne Marie. Dans une si grande affaire n'agissez pas sottement et ne vous représentez plus devant mes yeux, puis il les congédia. Son ancienne concubine aussi lui envoya un exprès pour demander de le voir une dernière fois, mais (page 98) il refusa en disant : Pourquoi vouloir me faire manquer la grande affaire. Arrivé à T'sien( ?T'sieng) tsiou il subit un interrogatoire devant le juge et on voulut le faire apostasier avec promesse de la vie, mais Jacques répondit : Il y a neuf ans que je désire mourir martyr pour Dieu, le juge en colère lui fait subir de cruels supplices durant tout le jour ; le lendemain on recommença et ainsi pendant grand nombre de jours, les verges, les bâtons et planches de supplices, l'écartement des os, tout fut mis en ordre et impossible de compter ce qu'il eut à endurer, il resta sous les coups et les gens du prétoire et de la ville disent qu'il mourut roué de plus de mille volées de coups. Après sa mort il parut sur son corps un éclat surprenant qui fit réunir beaucoup de payens pour le voir. On prétend qu'environ cinquante familles furent alors converties. Jacques avait alors soixante et dix ans. Il mourut le 13 de la 3e lune de l'an Kei mi 1799.

Pai François dit Koan Kiemi<sup>104</sup>, nom légal Pal eun i tué sous les coups.

François était du village de tsin mok au district de tang tsin ; naturellement bon et ferme il fut instruit de la religion presque aussitôt qu'elle se répandit en Corée et après avoir subi persécution en 1791 près de son propre mandarin, il émigra à Touroum pa hoi district de Sie San et y pratiquait avec ferveur. D'accord avec q.q. autres Xtiens il avait encore émigré a iang t'ei distri. de Mien t'sien pour pouvoir recevoir le prêtre, y préparèrent même un oratoire et étaient tout brûlants de ferveur quand en l'année 1798 ou 1799 un Xtien traître se présenta avec les Satellites de hong tsiou, et François fut saisi et conduit à cette ville. On lui commanda de denoncer ses complices et de livrer ses livres, mais malgré de violents supplices il répondit toujours ne pas en avoir et ne pensait qu'à mourir pour Dieu. Pendant plusieurs mois il subit fréquemment la torture puis enfin fut transféré au chef lieu militaire à T'sieng tsiou avec les autres confesseurs de la foi. Toutes ses chairs étaient en lambeaux et ses os ressortaient de toutes parts, (page 99) toutefois il soutint l'épreuve avec courage et constance et après vingt et q.q. jours dans cette nouvelle prison il fut tué sous les coups le      de la lune de l'an Kei mi 1799. Il avait alors soixante ans.

Pang François, dit Pang Pitsiang<sup>105</sup>.

François était du village de ie reumi distr. de Mien t'sien. Il avait eu une petite dignité appelé pitsiang, auprès des gouverneurs de province. On ne sait rien de sa conversion, mais il était signalé comme ayant une ferveur sortant du commun et désirait vivement le martyre. En l'année 1798 ou 1799 les satellites de hong tsiou vinrent le saisir et il eut à subir des interrogatoires et supplices fort nombreux pendant six mois, les détails ne nous en sont pas parvenus On rapporte seulement qu'il y avait alors dans la prison trois Xtiens condamnés à mort, comme on leur apportait selon l'usage de régal des condamnés, à mort deux des Xtiens à cette vue se mirent à verser des larmes, mais François d'un visage rayonnant de joie remerciait Dieu et Marie et disait : A un pécheur comme moi puisqu'on apporte de si bonnes nourritures, comment ne pas rendre grâces à Dieu ? puis il exhorta ses deux compagnons et leur dit : la création et la conservation est un bienfait de Dieu, mais un si généreux traitement de la part du mandarin, n'est-il pas aussi un bienfait de la Providence, pourquoi êtes vous tristes et abattus, c'est une tentation du démon. Si nous laissons échapper un si bon moment, qu'elle occasion attendre désormais ? Il continua ses exhortations et encouragements pendant un quart d'heure et ses deux compagnons regrettant leur faiblesse firent paraître un visage rayonnant de joie, comme la flamme. Ils furent ensuite tous trois martyrisés dans cette même ville de hong tsiou On ignore si François fut étranglé ou tué sous les coups.

Tsieng Pierre<sup>106</sup> décapité à (Hong tsiou) le      de l'an Kei mi, 1799. (page 100)

Pierre était d'une famille honnête du district de Teksan. Il avait un caractère violent, ses forces sortaient du commun et il l'emportait sur tous les autres. Après l'entrée du P. Tsiou

---

<sup>104</sup> 배관겸 Bae Gwan-gyeom 裴— (1740?-1799) François. Bienheureux.

<sup>105</sup> 방 프란치스코 Bang Francisco 方—(?-1799) François. Bienheureux.

<sup>106</sup> 정산필 Jeong San-pil 鄭山弼 (1739?1749?-1799) Pierre. Bienheureux.



en Corée, il alla le trouver, reçut le baptême et dès lors devint doux et affable. On dit qu'il resta quelque temps près du prêtre pour être à son service et quoiqu'il fut occupé jour et nuit, jamais il ne se fatiguait. Nommé par le prêtre catéchiste du pays appelé Nai p'o, il était assidu à la prière et lectures pieuses et s'occupait sans cesse à instruire et exhorter les Xtiens. En l'année 1798 ou 1799 il fut pris et conduit à la ville de Hong tsiou où il eut à subir bien des interrogatoires et des tortures, il confessa Dieu généreusement et signa sa sentence sans laisser paraître sur le visage rien de gêne ou de pénible. Dans la prison il exhortait toujours les Xtiens ses coprisonniers et le jour du supplice arrivé, quand on lui apporta le régal il était gai et content et disait : Pour la dernière fois il faut bien manger les nourritures que Dieu a créées pour l'homme et ensuite nous irons au Ciel jouir du bonheur éternel puis il exhortait les autres à bien manger aussi, et fut décapité. Il avait entre 50 et 60 ans.

Tsio Pierre appelé iong sam i<sup>107</sup>, tué sous les coups a Nie tsiou le de la 5ème lune 1800.

Pierre descendait d'une famille un peu noble résidant autrefois à Haitsiou, mais établie à pai sie kol au dist. de iang keun, son père devenu veuf vivait péniblement avec ses deux fils et ne pouvant plus soutenir leur existence ils se retirèrent tous les trois dans la famille de im hei ieng i à tiem teul distr. de Nie tsiou. Là ils pratiquaient avec ferveur et quand les satellites vinrent au printemps de 1800 prendre le maître de maison, Pierre et son père furent aussi saisis. Pendant la route en se rendant à la ville de Nie tsiou, le père dit à son fils : Pour moi, cette fois je serai certainement martyr, toi comment agiras-tu ? Pierre répondit : Pour le martyre on ne peut se fier ni à sa volonté ni à ses forces, comment oserai-je, me fiant à moi-même donner à l'avance, quelque parole. (page 101)

Ils arrivent à la ville et des(sic, dès) le premier interrogatoire le père fait une chute déplorable. Le mandarin dit à Pierre : Toi aussi renonces à ta religion Il répond ne le pouvoir pas Le mand. : Ton père veut se conserver la vie et toi tu voudrais mourir, n'est-ce pas manquer à la piété filiale ? Pierre répond : Il n'en est pas ainsi ; quand des parents dévient et que les enfants remplissent tous leurs devoirs, dira-t-on que tous ces enfants manquent à la piété filiale ? Mais de plus, quoique l'on doive honorer et servir les pères et mères selon la nature, il y a en outre le grand roi et grand parent de toutes les créatures du Ciel et de la terre, c'est lui qui a donné la vie à nos parents, c'est lui aussi qui me l'a donnée, comment donc pourrais-je le renier ? Le mandarin furieux lui fit subir à plusieurs reprises des supplices atroces dans lesquels son genou fut brisé et détaché de la jambe, puis enfin il mourut sous les coups. Il était âgé de 22 à 23 ans et n'avait jamais été marié.

Selon d'autres Pierre aurait eu une autre tentation à subir Le mandarin voyant Pierre inébranlable fit appeler son père et lui dit : A cause de votre fils je dois vous faire mourir, mais serait-il juste que tous deux meurent par votre faute, parlez donc à votre fils, une seule de vos paroles peut vous sauver tous les deux, tout dépend de vous, exhortez-le donc. Le père se met à exhorter et conjurer son fils, qui dit au mandarin : Je ne puis rompre avec la nature sentiments naturels, veuillez nous sauver tous les deux, puis il se retracte et le mandarin tressaillant de joie les renvoie tous les deux, mais pendant toute la nuit Pierre touché de douleur et de contrition n'y tenait plus, et le lendemain il retourne près du mandarin et lui dit : La parole qui m'a échappé hier est maintenant pour moi la cause d'un regret mortel, j'espère que vous voudrez bien faire mourir le fils pour sa faute et traiter le père selon ses désirs. Comment pourrait-on pour la faute du fils faire mourir aussi le père ? Donnez à

---

<sup>107</sup> 조용삼 Jo Yong-sam 趙龍三 (?-1801). Bienheureux.

chacun selon ses vœux, et le mandarin ne trouvant plus de moyens pour faire rétracter Pierre le fit battre et il mourut sous les coups.

Dans l'endroit où fut déposé le corps de Pierre, on dit qu'il parut du feu, les gens de la ville allant en compagnie des prétoriens pour le voir, ne virent pas (page 102) de feu, mais dirent qu'une vive clarté était répandue dans tout le ciel.

Malgré cette divergence de narration, nous n'avons pas lieu à douter de la fin héroïque de Pierre. Il est en grande vénération dans la chrétienté et cité partout comme modèle de courage dans la confession de sa foi.

J'ai lieu de penser que la 2<sup>e</sup> partie de la narration doit être appliquée à un autre Xtien du même nom de famille, dont l'histoire est encore très obscure, quoiqu'il en soit, Tsio Pierre est incontestablement un beau martyr.

Le 21 de la 2<sup>e</sup>me lune sin iou 1801 Kouen Ambroise appelé t'siel sin i<sup>108</sup> fut tué sous les coups, à la Capitale.

Ambroise appelé T'siel sin i et surnommé Nok am était frère aîné de Kouen Xavier le grand propagateur de la religion en Corée et mort en 1791 par suite des supplices. Sa famille était une des plus distinguées du royaume. Déjà dans les dignités sous l'ancienne dynastie, ayant secondé beaucoup le fondateur de la dynastie actuelle, de race en race, les descendants entrent toujours une large part aux charges de l'Etat et plusieurs s'acquirent un grand nom par les services importants qu'ils rendirent et par l'éclat de leur science. Le père d'Ambroise ayant dès l'enfance prit la résolution de ne pas concourir pour les dignités, descendit en province au district de iang keun au lieu nommé Kam San et c'est là que naquit Ambroise. Son visage eut alors quelque chose d'extraordinaire et bientôt son caractère parut sortir du commun. Dès 8 à 9 ans il se fit remarquer dans les lettres et à l'âge de 18 ans les plus fameux lettrés l'exaltaient et sa réputation de savoir se répandit dans tout le royaume. Dans sa famille il s'appliquait à remplir les devoirs de la piété filiale et dans la société libéral et dévoué il s'attirait la confiance de tous sans exception. Quand la religion (page 103) commença à se répandre en 1784, la maison d'Ambroise était le rendez-vous de tous les savants, ses frères brillaient beaucoup, mais lui surtout alors âgé d'environ cinquante ans avait un nom qui faisait recevoir ses paroles comme des oracles. Ni Pieki vint pour convertir cette famille et en faire la base de la religion, Kouen Xavier fut de suite convaincu et se mit à la pratique. Ambroise se défiait un peu de la nouvelle doctrine et puis il lui coûtait de rompre avec tous les travaux qui avaient fait sa réputation. Il hésita quelque temps, puis enfin convaincu par une étude sérieuse de la vérité de la religion, il se mit à la pratiquer de tout cœur et à faire pratiquer toute sa maison. Il ne se borna pas là, désireux de répandre la vérité une fois connue, il prêcha beaucoup de ses amis et connaissances et beaucoup disaient : Puisque cet homme là dit la religion vraie, pourrions-nous en douter. Delà un grand nombre l'embrassait à l'envie et l'entraîn qu'il y eut alors pour la religion venait en grand partie du nom d'Ambroise. En réputation à la Cour et dans les provinces, Ambroise ne pouvait éviter les envieux et les ennemis, et leur nombre augmentait tous les jours à cause de son application à ses devoirs et de sa conduite toute opposée aux maximes du siècle. Divers écrits et circulaires parurent dans lesquels il était accablé d'injures, mais jamais il ne s'en occupa, ne changeait pas même de couleur, et il s'appliquait de plus en plus à faire connaître la religion aux payens. Quand la persécution sévit, et que d'horribles supplices arrachaient l'apostasie aux Xtiens, il disait en soupirant : Pauvres gens, quel dommage ! ils rendent vains en un instant les travaux de toute leur vie et reçoivent toutes ces tortures gratis. Ayant été pris

---

<sup>108</sup> 권철신 Gwon Cheol-sin 權哲身 dit 녹암 Nok-am 鹿庵 (1736-1801) Ambroise.

lui-même, il fut de suite conduit eu lieu des interrogatoires et y donna en détail toute la suite de la religion et de ses pratiques. Il eut plusieurs fois de violents supplices à endurer, mais il ne changeait pas de couleur et répondait toujours avec calme et tranquillité, au point qu'un homme d'un mauvais parti qui assistait par office à ses interrogatoires disait en sortant à ceux qui étaient là : A voir les autres coupables aux interrogatoires, (page 104) ils semblent tous hors d'eux mêmes, mais pour ce Kouen il répond au milieu des tortures comme un homme tranquillement assis à un festin. Il fut condamné à mort. Pris le 4 de la 2e lune il mourut sous les coups le 21 de la même lune. Il avait 66 ans.

très beau martyr.

Le 26 de la 2e l. de l'an Sin iou 1801 ont été décapités à Seoul six chrétiens, à savoir :

Hong Augustin appelé Kio man i<sup>109</sup>

Augustin descendait de la noble famille des hong, branche de Nam iang, depuis longtemps distinguée dans par les charges importantes qu'elle remplit dans le royaume. Il naquit en 1738 son caractère grave et réfléchi joint à ses talents et aux connaissances qu'il avait acquises le faisaient considérer et respecter de tous. Quittant la Capitale il alla s'établir non loin du au district de Potsien et bientôt après la religion ayant été introduite en Corée il en fut instruit vraisemblablement par la famille des Kouen de iang Keun alors alliée à la sienne. Tout d'abord n'en ayant eu qu'une connaissance vague et superficielle il ne l'embrassa pas, mais peu après l'ayant vue dans tout son jour il se mit à la pratiquer avec ferveur et quand le P.Tsiou entra en Corée fut baptisé par lui et redoubla d'ardeur pour les choses religieuses. Ayant obtenu les degrés de bachelier et d'ailleurs ayant devant les yeux un avenir brillant, à peine fut-il Xtien qu'il n'eut plus aucune pensée des grandeurs humaines et rompit les relations fréquentes avec ses amis payens, ce qui lui attira le blâme et les reproches de beaucoup, auxquels toutefois il ne fit guères attention Appliqué à l'instruction de sa famille, il la dirigeait dans la pratique de ses devoirs, s'efforçait partout de réchauffer les tièdes et convertit beaucoup de payens. Son amour pour Dieu et le prochain paraissait sur son extérieur, et la gêne où il était pour soutenir son existence, ne l'empêchant pas d'être calme et content, il supportait avec joie toutes les privations de sa (page 105) position. Occupé à la prière et méditation il oubliait q.q. fois de prendre son sommeil ou sa nourriture. Le jour il s'appliquait entièrement à copier des livres et à enseigner les lettres aux enfants et le soir réunissant tous les Xtiens il les prêchait et exhortait avec assiduité. La persécution s'élevant en grand et ne pouvant espérer que son nom restât caché, il se retira d'abord pour l'éviter, mais ensuite voyant qu'il ne le pouvait pas, il prit son parti et reprit la route de sa maison. Il n'eut pas même le temps d'y arriver. Sur le chemin ayant rencontré les satellites il fut saisi avec son fils qui l'accompagnant. Il ne laissa paraître aucun trouble et conserva tout son calme. Son fils fut envoyé à la ville de p'ot'sien. Pour lui il fut conduit à la Capitale où il eut dit-on des interrogatoires et supplices violents à endurer. Il les supporta avec courage et les actes du tribunal nous font bien son éloge en deux mots ils portent qu'Augustin était joyeusement résolu à mourir Après douze jours il fut décapité en dehors de la porte de l'Ouest, le 26 de la 2e lune, Sin iou, 1801 Il avait alors 64 ans. Sa constance dans la perfection profession de sa foi n'est aucunement renvoyé révoquée en doute.

---

<sup>109</sup> 홍교만 Hong Gyo-man 洪教萬 (1738-1801) François-Xavier. Bienheureux.

Hong Luc appelé Nak min i<sup>110</sup>, décapité.

Luc descendait d'une famille distinguée ayant toujours rempli de belles charges dans ce royaume, il était de la branche des Hong de p'ong San, son frère et lui étaient encore à cette époque dans les dignités, ce qui ne l'empêcha pas de pratiquer avec ferveur ; mais en 1795 après le martyre des introducteurs du prêtre et la disgrâce de q.q. dignitaires signalés comme chefs des Xtiens, la peur le saisit et il se refroidit beaucoup. Obligé à cette époque par la charge qu'il remplissait auprès du gouvernement, de faire une adresse au roi au sujet de la religion, il le fit en termes ambigus et sans se prononcer ni pour ni contre. Le roi sachant qu'il pratiquait la religion lui reprocha son peu de franchise, en insinuant qu'un dignitaire public devait parler comme il pense à son roi. Obligé de répondre encore, Luc le fit en reproduisant les odieuses calomnies portées (page 106) contre la religion et engageait le roi à poursuivre les Xtiens. La réponse du roi fut encore dans le sens de la première et dut lui donner bien à penser, et lui même malgré son apostasie était loin de pouvoir se tranquilliser. N'ayant pas perdu la foi il continuait toujours à pratiquer d'une manière telle qu'elle ne put abandonner entièrement. En l'année 1800 le roi étant venu à mourir les choses devenaient de plus en plus graves, Luc s'étant rendu pendant l'hiver chez un de ses amis Xtien apostât comme lui et voyant son appartement bien décoré l'en reprit et lui dit : A quoi bon tout cela quand la mort est si près. Dès le commencement de l'année Sin iou 1801, Luc fut pris et mis en prison. Nous ignorons le détail du procès, mais à raison de son apostasie en 1795 on lui fit grâce de la mort et condamné à l'exil, il dut recevoir une fois la bastonnade selon l'usage avant de partir. Luc peu satisfait de l'issue du procès et d'ailleurs fortement tourmenté par les cris de sa conscience, n'y tenait plus ; il se relève et dit au ministre : Tout ce que j'ai fait et dit par le passé n'était de ma part qu'un honteux déguisement pour me sauver furtivement la vie, mais maintenant que je suis condamné à l'exil je ne puis ne pas vous dire tout ce que j'ai sur le cœur et par là mourir franchement. Sachez le donc le Dieu que je sers est le souverain maître du Ciel, de la terre, de l'homme et de toutes les Créatures. Les hommes qui ont apporté d'Europe la religion en Chine et ici sont des hommes admirables de doctrine et de Sainteté, toutes leurs paroles sont vraies, rien n'est faux dans leurs enseignements Maintenant donc je veux mourir pour Dieu, et par là confesser la vérité de sa religion. Ces paroles rendirent les ministres stupéfaits, de suite ils envoyèrent un exprès à la reine régente pour l'en informer et la réponse ayant été de traiter le coupable avec sévérité, il dut subir des supplices extrêmes, après quoi on le remit à la prison. Arrivé là Luc en lavant le sang qui coulait de ses blessures dit ces belles paroles : C'est tout de même, voilà qui met à l'aise. Il fut condamné à mort et quand il fut sur le chariot qui conduit les condamnés au supplices il tint les yeux élevés vers le Ciel et avait un air de bonheur. Il fut décapité le 26 de la 2e lune de l'an 1801 Sin iou. L'auteur de sa notice attribue la grâce de son retour à sa fidélité à réciter tous les jours le rosaire, même au milieu des occupations (page 107) de ses fonctions publiques ou de l'affluence de ses amis. Jamais dit-on il ne l'avait omis. Gloire à Marie

Tieng Augustin, appelé iak tsiong<sup>111</sup>, décapité.

Augustin descendait d'une famille illustre, renommée par les hommes distingués soit dans les lettres soit dans l'administration, auxquels elle donna le jour. Il naquit en l'an 1760 à matsai au district de Koang tsiou et dès l'enfance se fit remarquer par sa gravité et son amour de l'étude ; Ayant suivi son père alors dans les charges à la Capitale, il alla de suite

---

<sup>110</sup> 홍낙민 Hong Nak-min 洪樂敏 (1751-1801) Luc. Bienheureux.

<sup>111</sup> 정약종 Jeong Yak-jong 丁若鍾 (1760-1801) Augustin. Bienheureux.

demander la faveur de suivre les leçons du premier lettré du royaume et y était fort assidu. Porté aux études sérieuses et philosophiques, il dédaignait la littérature légère des examens et n'eut jamais la pensée d'y concourir. Plus tard il accompagna son père dans plusieurs préfectures, mais là encore il se tenait à l'écart et ne vaquait qu'aux études. Aussi dès sa jeunesse eut-il la réputation d'homme supérieur. Augustin avait 24 ans quand la religion se répandit en Corée et ses frères furent des premiers à l'embrasser et à la propager, mais à cette époque il crut cette doctrine erronée ; ce ne fut que 4 ou 5 ans plus tard qu'ayant ouvert les yeux, il commença à la pratiquer et cette circonstance de son hésitation fut ce qui lui fit choisir pour patron St Augustin avec qui il avait cette petite ressemblance. Dès lors il fut d'une assiduité remarquable à tous les exercices religieux et ne pensait plus qu'à son âme. Il avait même résolu avec son épouse de vivre dans la continence, mais les Xtiens l'en ayant dissuadé, il suivit leurs conseils. Plusieurs fois son père lui reprocha sa trop grande exactitude et sévérité, sans pouvoir arrêter toutefois la détermination d'Augustin. Après la mort de son père, il s'établit à part de ses frères alors lancés dans les dignités pour pouvoir pratiquer plus à son aise et bientôt se fixa à la Capitale, où sa ferveur lui fit fermer les yeux l'oreille à toutes les détractations qui s'élevaient déjà de toutes parts. En l'année 1795 après l'entrée du P.Tsiou et la persécution qui s'en suivit, ses frères alors en charge tombèrent en disgrâce, pour lui en butte aux accusations de ses ennemis il resta toujours avec calme dans sa vie cachée, et s'occupa de rédiger avec Kim Josaphat un ouvrage (page 108) sur la religion qui ne nous est pas parvenu, puis quand le prêtre fut proscrit il lui donna souvent l'hospitalité dans sa maison ; accusé directement auprès du roi en 1799, le roi qui connaissait la réputation d'Augustin ne voulut pas recevoir l'accusation et en punit même les auteurs. Cependant le roi mourut en 1800 et les ennemis de la religion obtinrent bientôt de la régente un édit pour l'extirper par q.q. moyen que ce soit. Le hasard fit compromettre entièrement toute la famille Tieng. Une caisse d'objets religieux ayant été prise en chemin, les ennemis de la famille dirent hautement qu'elle venait de cette maison et dès lors on prévint qu'il n'y aurait plus de remède. Au commencement de l'année Sin iou 1801, Augustin s'attendait d'heure en heure à être pris. Il revenait un jour à cheval de Matsai, demeure de ses frères, quand il rencontra un mandarin de la prison royale Déjà il était passé, mais pensant que peut-être c'était lui qu'on allait chercher, il envoya un de ses esclaves dire aux gens de la suite du mandarin que s'il allait pour prendre un tel, il était là sur la route. En effet il ne se trompait pas, il fut saisi et conduit devant le juge qui lui dit : Pourquoi suivez vous une doctrine perverse ? Augustin répondit : Le Dieu que je sers est le Souverain maître du Ciel, de la terre et de toutes choses, ce n'est pas une doctrine perverse. Le juge : il faut songer à te rétracter comme on fait tes deux frères. Il répondit : Pour moi j'honore et aime le Dieu du Ciel par dessus toutes choses, le renier pour me conserver la vie, c'est ce que je ne puis On l'interrogea encore cent fois, mais il ne répondit plus un seul mot au point que le juge disait : Il est dur comme bois et pierre. Les ennemis d'Augustin tournèrent les choses pour le faire déclarer rebelle et ennemi de l'Etat. Dans les livres soit disant pris chez lui, on parlait des ennemis des Xtiens, le démon, le monde et la chair. On prétendit que le monde c'était le gouvernement, et on le fit ainsi condamner. Il eut quelques supplices violents à subir, il les supporta dignement. Quand il monta sur le chariot pour aller à la mort, son visage était calme, rayonnant, (page 109) et sortait du commun. Arrivé ainsi à moitié route il appella le cocher et lui dit : J'ai soif. Les gens qui étaient là le reprirent fortement, mais il ajouta : C'est pour imiter un grand modèle que je demande à boire ; et il dit au peuple : Vous autres ne riez pas et ne me blamez pas, mais plutôt adorez comme moi le grand maître du Ciel et par là vous éviterez un malheur éternel. Il reçut paisiblement le coup de la mort et fut décapité le 26 de la 2e lune Sin iou 1801, il avait alors 41 ans.

T'soi Jean appelé tsiang hien i<sup>112</sup> décapité.

Jean était d'une famille d'interprètes du royaume, et habitait à la Capitale Dès son jeune âge il montrait beaucoup d'assiduité à l'étude et se livrant aux sciences, il se liait avec tous ceux qui aimaient les études sérieuses. Il fut instruit de la religion par Ni Pieki en 1784, et de suite l'embrassa et avec sa diligence ordinaire copia de sa main tous les livres religieux apportés en Corée, travail auquel il se livra toujours, au point que les Xtiens pour avoir des livres s'adressaient à lui comme au grand magasin. Quand les soi disant prêtres exerçaient leurs fonctions, il les seconda de toutes ses forces, faisait des réunions chez lui et y ordonnait tout avec une assiduité et une ferveur remarquables ; Après la mort de Kouen Xavier, il fut à la tête de ceux qui dirigeaient la Xtienté et disposa les choses pour aller chercher et recevoir les prêtres, toutefois il ne fut pas alors compromis. Toujours fidèle à ses devoirs et au soin d'instruire et exhorter les Xtiens, il fut trahi par un mauvais ami et pris au commencement de l'an Sin iou 1801, il subit des interrogatoires et supplices par lesquels on voulait obtenir de lui l'apostasie, et la dénonciation du prêtre et des autres Xtiens, il ne fléchit pas un seul instant, fut condamné à mort et décapité le 26 de la 2de l. 1801. Il avait alors 45 ans.

T'soi Mathieu, appelé p'il kong i<sup>113</sup>, décapité.

Mathieu était d'une famille de médecins attachés au gouvernement, (page 110) et habitait la Capitale. Très pauvres et peu secondé par les circonstances il ne put se marier. En l'année 1790 il fut instruit de la religion par T'soi Jean, ci-dessus, et dès le premier jour il était dans une telle ferveur et enthousiasme qu'il ne pensait plus à son existence . Ce ne fut pas passer chez lui et souvent au milieu de la foule il criait à haute voix et sans se cacher : Il faut servir le grand roi du Ciel et de la terre, le grand Seigneur de toutes choses, aussi quoique nouvellement converti, il était connu partout et son nom dans toutes les bouches. A la fin de 1791 il fut pris et traduit devant le tribunal des crimes ; là encore il parla hardiment et à haute voix et ne fléchit pas du tout. Le roi admirant sa franchise et sa simplicité voulait lui conserver la vie, il fit employer la ruse et les caresses, mais sans succès ; par son ordre le vieux père et le frère de Mathieu vinrent essayer par leurs larmes de le faire changer, mais Mathieu quelque impressionné qu'il en fut ne put se résoudre à renier son grand roi et parent. Plusieurs fois le ministre des crimes demanda à poursuivre les supplices, le roi ne le permit pas. Enfin le ministre dit au roi que Mathieu avait fait une légère soumission, soit que la chose fut vraie, soit qu'elle fut fausse, comme d'autres l'assurent, le roi satisfait lui fit donner une belle place près du gouverneur de la province de p'ieng an et loua plusieurs fois publiquement son obéissance et son retour. Mathieu fut fort contristé de tout et se refroidit pendant q.q. temps, puis ensuite se repentant tout de bon il reprit son ancienne ferveur et pratiquait de tout cœur lorsqu'au printemps de l'an Sin iou 1801 il fut repris et sans faillir eut l'honneur d'être décapité le 26 de la 2e lune 1801.

Tsong Kio<sup>114</sup>, décapité.

---

<sup>112</sup> 최창현 Choe Chang-hyeon 崔昌顯 (1759-1801) Jean. Bienheureux.

<sup>113</sup> 최필공 Choe Pil-gong 崔必恭 (1744-1801) Thomas. Bienheureux (non pas Mathieu).

<sup>114</sup> 김종교 Kim Jong-gyo 金宗敎 (1753-1801) François. Bienheureux.

Tsong Kio dont le nom de baptême ne nous est pas parvenu était d'une famille qui avait eu des charges parmi les médecins et interprètes du royaume et habitait la Capitale. Il avait un air très froid et sa famille alors fort pauvre avait peu d'accès auprès des grands. Ayant du goût (page 111) pour les études profondes et les choses au dessus du commun, il s'était lié avec Ni Pi Ki qui l'aimait beaucoup et le regardait comme un homme étonnant. C'est par lui qu'il fut instruit de la religion vers 1784 et il la pratiqua jusqu'à la fin. Après dix sept ans d'une vie obscure passée dans l'exercice de la vertu, au printemps de Sin iou 1801 il fut dénoncé par un apostât ; il subit la question sans faiblir et le 26 de la 2<sup>e</sup> lune de cette même année fut décapité à la Capitale avec les autres ci-dessus.

Le 13 de la 3<sup>e</sup> lune de l'an Sin iou, cinq Xtiens furent décapités à la ville de Nie tsiou, à savoir

T'soi Marcellien, appelé t'siang tsiou<sup>115</sup>, décapité.

Marcellien était d'une famille noble peu renommée du district de Nie tsiou. Il fut instruit de la religion presque des le commencement de sa propagation et en 1791 fut pris au distr. de Koang tsiou avec plusieurs autres Xtiens, mais aucun n'obtint la couronne d'une martyre. Sorti de là Marcellien regrettait toujours d'avoir manqué une si belle occasion et quand en 1800 la persécution s'éleva dans son district, il répondit en riant à sa femme qui l'engageait à se cacher : Tu vivras bien tout de même sans moi. Toutefois sa mère lui faisait les mêmes exhortations, par respect pour ses ordres il fit semblant de fuir, disant qu'il se rendait à la Capitale, mais il revint le jour même et dans la soirée les Satellites de Nie tsiou vinrent se saisir de lui. C'était la 4<sup>e</sup> lune. Arrivé au tribunal le mandarin lui dit : De qui as-tu appris la religion et quels sont tes complices ? Dénonces tout. Il répond : ce que vous me demandez, me ferait violer le 5<sup>e</sup> commandement, je ne puis rien déclarer Le mandarin en colère le fait mettre à de violentes tortures, demandant de plus son apostasie, mais Marcellien déclare que dut-il mourir sous les coups il ne peut ni trahir son Dieu, ni dénoncer personne, et les supplices terminés il est conduit à la prison. Deux fois par mois il dut subir la question soit par la bastonnade, soit par la puncture des bâtons, soit par l'écartement des os des jambes et toutes ses chairs étaient en lambeaux. (page 112)

A la 10<sup>e</sup> lune il est cité devant le gouverneur de la province, qui voulait d'abord le persuader par la douceur et lui promit de la relâcher aussitôt s'il voulait seulement dire un mot. Marcellien répond : Après avoir commencé à servir le grand roi et le grand père des hommes est-il convenable de le renier par crainte de la mort, non, j'en serai quitte pour lui offrir ma vie. Voyant que tout était inutile on lui fait donner une volée de coups sur les jambes, prononce sa sentence de mort, qu'il signe et le renvoie à la prison. Là il n'eut plus de tortures à endurer, mais toujours au milieu des souffrances et des privations, il s'attaquait à bien pratiquer la patience. A la 1<sup>re</sup> ou 2<sup>de</sup> lune de Sin iou 1801 le mandarin le fit encore venir et lui dit : Maintenant encore n'apostasieras-tu pas ? Je ne le puis On recommence les tortures qu'il supporte comme auparavant et le remet à la prison. Tout était rapporté au gouverneur, qui au commencement de la 3<sup>e</sup> lune, le cite de nouveau à son tribunal, lui fait les mêmes questions et ne pouvant rien obtenir de lui le fait battre sur les jambes, confirme la sentence de mort et le renvoie à sa propre ville de Nie tsiou pour y être décapité, ce qui eut lieu le 13 de cette 3<sup>e</sup>me l. 1801 avec les quatre autres chrétiens ci-après. Il avait alors 53.

---

<sup>115</sup> 최창주 Choe Chang-ju 崔昌周 (1749-1801) Marcellin. Bienheureux.

Ouen Jean, appelé Sa sin i<sup>116</sup>, décapité.

Jean descendait d'une famille un peu noble et vivait à la ville de Nie tsiou. Il avait épousé la 2<sup>de</sup> fille de T'soi Marcellien. Il était d'un caractère droit et ferme et remarquable par sa sobriété. Uni d'amitié avec Kim Josaphat dit Ken Siouni qui habitait alors cette ville, c'est par lui qu'il fut instruit de la religion et de suite en fit par(sic, part) à sa famille qui toute entière se mit à la pratiquer. A la 3<sup>e</sup> lune de 1800 Jean était allé avec deux de ses cousins à 40 ly de là chez un Xtien nommé tsieng pour passer les fêtes de Pasques. On fait les prières habituelles et après avoir lu l'explication de l'Evangile tout à coup les satellites arrivent, se précipitent sur la maison et saisissent les six Xtiens qui s'y étaient réunis Pendant le trajet pour se rendre à la préfecture, (page 113) on passa devant la maison de Jean et alors seulement sa famille sut qu'il était pris, sa vieille mère se présente en larmes devant les satellites, demandant qu'on lui laissât voir son fils un instant avant de l'emmenner, mais elle ne fut pas écoutée et on continua la route. Arrivé au tribunal, le mandarin lui dit : Dénoncez ceux qui t'ont instruit, et tes complices, puis renies Dieu. Jean répond : Il nous est sévèrement défendu par la religion de dénoncer personne et devrais-je mourir je ne puis nuire à qui que ce soit, encore moins pourrai-je renier mon Dieu. Le mandarin en colère lui fit subir l'écartement des os des jambes et la puncture des bâtons, mais Jean supporta tout courageusement et ne faiblissant pas on le conduisit à la prison. Deux fois par mois on le mettait de nouveau à la torture et les chairs de ses jambes étaient en lambeaux, mais dès le lendemain toutes ses blessures se trouvaient guéries. Huit mois après, à la 10<sup>e</sup> lune, il fut cité devant le gouverneur avec son beau père et trois autres, on lui prononça la sentence de mort et il la signa A la 1<sup>re</sup> ou 2<sup>de</sup> lune de 1801, on le tortura de nouveau puis encore conduit au gouverneur qui confirme la sentence. Ces 5 Xtiens partagèrent les mêmes supplices et furent décapités ensemble le 13 de la 3<sup>e</sup> l. 1801, à la ville de Nie tsiou. Jean avait alors 28 ou 29 ans.

Ouen Jean, appelé Sa Sini, décapité.  
Ni Martin, appelé Tsiong pai<sup>117</sup>, décapité.

Martin était du district de Nie tsiou et avait le caractère droit et ferme, mais violent. Il possédait d'assez solides connaissances en médecine : Quand il faisait route soit au loin, soit dans les environs il avait pour usage de ne pas sortir le jour et de marcher la nuit et se permettait souvent bien des choses contraires à la justice. Quand il eut connu la religion il se mit à la pratiquer, dompta aussitôt la violence de son caractère et n'en conserva que la fermeté et la droiture. Toute sa maison composée seulement de son père et de sa femme se livrait avec lui avec ferveur à la pratique de la religion, quand à la 3<sup>e</sup> lune (page 114) de l'an 1800, le jour de Pasques, il fut pris chez le chrétien nommé Tsieng avec cinq autres et se comporta avec courage et fermeté. Pendant qu'il était en prison son père vint le voir, le prit par la main et lui dit en pleurant : Veux-tu donc mourir et laisser là ton père en cheveux blancs ? Martin avec calme : Mon père, ce n'est pas que j'ignore les vrais principes de la piété filiale, si l'on considère seulement la nature, ma conduite pourra paraître peu genereuse, mais en considérant les choses de plus haut est-il juste pour des affections naturelles de renier le grand Seigneur de toutes choses notre roi et notre père commun.

Parmi les six prisonniers, trois s'attédisaient beaucoup jour et nuit Martin s'efforçait de les exhorter et disait : Nous six qui avons été pris ensemble le même jour, si nous mourrions aussi tous les six le même jour, ne serait-ce pas bien beau et bien consolant ?

---

<sup>116</sup> En fait 원경도 Won Gyeong-do 元景道 (1774-1801) Jean. Bienheureux.

<sup>117</sup> 이중배 Yi Jung-bae 李中培 (1751?-1801) Martin. Bienheureux.



Il eut à subir les mêmes interrogatoires et même supplices que Ouen Jean et toujours ferme dans la confession de sa foi, il fut aussi décapité avec lui et trois autres, le 13 de la 3e lune 1801, à Nie tsiou. Martin avait 50 et q.q. années.

(page 114 bis) Tsieng<sup>118</sup> décapité

1801 13 de 3e l. Nie tsiou

Le nom de famille seul nous a été conservé. Tsieng était du district de Nie tsiou et avait le caractère complaisant, grave et silencieux. Après sa conversion toute sa maison à son exemple pratiqua la religion avec ferveur et fidélité. A la 3me lune de 1801, Ouen Jean, Ni Martin et trois autres Xtiens étaient venus chez lui pour passer la fête de Pâques. Il les reçut avec joie, fit avec eux les prières accoutumées et après la lecture des Evangiles les Satellites arrivés inopinément les prirent tous les six. Tsieng et les deux nommés ci dessus subirent devant le Mandarin les mêmes interrogatoires et supplices, témoignèrent constamment la volonté ferme de mourir Xtiens et ils furent décapités ensemble à la ville de Nie tsiou le 13 de la 3me lune 1801. Tsieng avait alors environ 50 ans.

Im hei ieng i<sup>119</sup> décapité suprà p. 114 (page 114 suite)

Hei ieng i dont le nom de baptême n'est pas parvenu jusqu'à nous si tant est qu'il ait été baptisé, était d'une famille un peu noble et vivait à tienteul au district de Nie tsiou. Ses père et mère, ses frères et sœurs, tous pratiquaient la religion, lui seul ne le faisait pas, il disait que pour pratiquer il faudrait n'avoir ni yeux, ni oreilles, ni aucun sens. Son père l'exhortait fréquemment, il y employait la douceur et les reproches, mais hei ieng i tout en l'écouter, ne répondait jamais un mot. Plusieurs années se passent et le père tombé malade et se croyant à sa fin, le fit appeler et lui dit : Si je te voyais pratiquer avant de mourir, je n'aurais aucun regret en quittant ce monde. Le fils ne répondit encore rien. Q.q. jours plus tard son père l'appelle de nouveau, le fait asseoir et lui dit : Je dois mourir demain, à voir ton air je pense bien qu'après ma mort tu voudras me faire les sacrifices. Pendant ma vie tu n'as guères écouté mes paroles, eh bien, si après ma mort tu fais les sacrifices, je ne te regarde plus (page 115) comme mon fils et te défends absolument de porter mon deuil. Alors encore Hei ieng i ne répondit rien. Son père en effet mourut deux jours après. Le fils donna tous les témoignages de sa désolation, se revêtit des habits de deuil, mais ne fit pas les sacrifices, ce qui le fit regarder avec étonnement et de mauvais œil par tous ses parents et connaissances. Au printemps de 1800 arriva le premier anniversaire et là encore pas de sacrifices, d'où le mandarin qui épiait sa conduite le fit saisir et lui dit : Je sais clairement que tu ne suis pas la religion du Maître du Ciel, mais on dit que tu ne fais pas les sacrifices, s'il en est ainsi : je te ferai mourir comme les Xtiens ; hei ieng i resta muet comme vis à vis son père. Il est donc mis à la prison et depuis, deux fois chaque mois, on l'interrogeait toujours avec les autres prisonniers Xtiens, là encore jamais il ne répondit un mot ; on lui faisait subir avec eux de violents supplices et il les recevait sans aucun cri, comme un agneau. Le mandarin fort étonné lui dit : Si tu me permets(sic, promets) de sacrifier, je te renverrai de suite sain et sauf, mais si tu ne veux pas sacrifier je te mettrai à mort. Là encore pas de réponse. Alors les Xtiens lui dirent : Toi qui n'adores pas notre Dieu, les supplices que tu endures ne te servent de rien, il vaudrait bien mieux te conserver la vie et t'en aller. Alors seulement il ouvrit la bouche et dit : Mon père à l'heure de la mort en déclarant ses dernières volontés, m'a dit : Si tu fais des sacrifices, tu n'es plus mon fils, je te défends de porter mon deuil. Maintenant ayant pris le

---

<sup>118</sup> 정종호 Jeong Jong-ho 鄭宗浩 (?-1801)

<sup>119</sup> 임희영 Im Hui-yeong 任喜永 (?-1801). Martyr

deuil, comment pourrais-je pour me conserver la vie, promettre de sacrifier ; si on me tue, j'en serai quitte pour mourir, mais faire les sacrifices jamais. Alors les chrétiens lui dirent : Puisque tu es si déterminé maintenant encore il n'est pas trop tard, commences donc servir et honorer Dieu avec nous. Il se mit alors à apprendre les prières et à observer les Dimanches et fêtes. Au printemps de l'an 1801, il alla avec les 4 confesseurs Xtiens devant le gouverneur, avec eux confessa la foi, y fut condamné, signa comme eux sa sentence et revenu à la ville de Nie tsiou fut décapité avec eux le 13 de la 3e l. 1801. On croit sans en avoir la certitude qu'il fut baptisé par les Xtiens dans la prison. Attendre de nouveaux témoignages pour le présenter.

Nous avons d'abord pensé à retrancher hei ieng i de la liste des martyrs, (page 116) mais on assure qu'à la fin il pratiquait et confessa sa foi devant le gouverneur, ne peut-il pas être dès lors considéré comme martyr ? S'il y a doute, Deleatur.

Le 17 de la 3e lune 1801 Sin iou deux princesses furent empoisonnées à Seoul.

La femme du prince Ni in, frère du roi mort en 1800 et oncle du roi enfant pratiquait la religion avec une de ses belles filles. Elles donnèrent retraite au P. Tsiou dans une des chambres de leur palais. Le prince quoique ne pratiquant pas, en fut instruit et ne s'y opposa pas. En 1801 ces deux princesses que l'on sut avoir caché le prêtre, sur leur refus d'apostasier furent empoisonnées par l'ordre du gouverneur. C'est la manière ordinaire d'exécuter les plus hauts personnages. On croit que toutes deux s'appelaient Marie. Je n'ai pu encore obtenir leur nom de famille, peut-être est-il avec d'autres détails dans les lettres édifiantes.

Tieng Charles appelé tsiel iang i<sup>120</sup> et nom légal tsiel sieng i décapité à Seoul.

Charles était fils aîné du martyr Tieng Augustin, ci-dessus. Quoique d'une famille très distingué et dans les hautes dignités il ne porta pas ses idées vers le siècle et ne pensait qu'à sauver son âme. En l'année 1801 pendant que son père et son oncle étaient en prison, Charles selon l'usage restait au dehors de la prison pour compatir à la détention de son père et être le plus près possible de lui. Mais celui-ci ne voulant pas dénoncer le prêtre, on vint interroger Charles qui aussi n'ouvrit pas la bouche. On lui promit la vie s'il voulait le dénoncer, puis ensuite le mit aux tortures, mais en vain, Charles ne faillit pas. Après la mort de son père, Charles fut traduit devant le tribunal des crimes et puis retenu pendant environ un mois, il se sustenta alors par la confection de souliers de paille ; condamné à mort il fut décapité à la Capitale le        de la 3e lune Sin iou, 1801 Charles n'avait alors qu'une vingtaine d'années.

Le P. Jacques Tsiou, appelé Moun mo décapité le Dimanche de la Trinité 1801.

Sa vie doit être dans les lettres édifiantes. Les notes recueillies ici ne me permettent pas de (page 117) faire une vie, je pourrai toutefois probablement compléter ce qu'il y a en France. Le P. Tsiou me paraît incontestablement un beau martyr. Ses talents peu communs, la dignité de sa conduite et une grande vertu lui ont assuré une mémoire non moins chère que vénérée auprès de tous les nos Xtiens.

Les martyrs de iang Keun.

---

<sup>120</sup> 정철상 Jeong Cheol-sang 丁哲祥 (?-1801) Charles. Bienheureux.

Ces martyrs que la tradition la plus autorisée met au nombre de treize, sont parmi nos Xtiens en grande vénération. Les lettres édifiantes en font en partie mention, dit-on ; elles pourront me faire compléter les notes recueillies ici, bien des noms nous sont inconnus ici. Toutefois il me paraît peu convenable de ne pas faire mention d'eux dans un choix des martyrs de Corée, j'ai dû donc les placer sous ce titre général, sans faire mention en particulier de q.q. noms connus.

Kang Colombe, dite Oan Sieouk i<sup>121</sup>, décapitée à Seoul

Kang Colombe a une longue notice dans les lettres édifiantes. Ici je n'ai pu rien recueillir, sinon l'odeur des parfums de vertu que son courage heroïque a répandu dans toute la chrétienté.

Pendant l'été de 1801 Hoang Alexis appelé il Koang i<sup>122</sup> fut décapité à la ville de Hong tsiou.

Alexis était de la ville de hong tsiou et de la classe des abatteurs de bœufs, classe ravalée au dessous de l'humanité et que l'on peut bien comparer aux Parias des Indes. Ayant été instruit de la religion il quitta son pays et émigra dans la province de Kieng Siang où il pratiqua avec ferveur. Les chrétiens le recevaient dans les appartements, ce qui jamais n'a lieu pour les gens de cette classe, ce qui lui faisait dire plaisamment que pour lui il y avait deux paradis, l'un sur la terre à la manière dont on le traitait, et l'autre dans la vie future. De là (page 118) il émigra à la Capitale et habitait un appartement d'esclave dans la maison de Tieng Augustin, ci-dessus, dont il faisait les commissions. En 1801 étant un jour sorti pour acheter du bois, il fut saisi par les Satellites et déposé à la prison ; il y dit en riant : on m'a transféré de la préfecture de Nam Ouen à celle de Ok t'sien qui est un lieu de délices, quelle plus grande faveur pourrait-on me faire ? (En Coréen le mot Namou signifie du bois, et le mot Ok signifie prison.) On le mit à de violentes tortures, ajoutant qu'il n'avait qu'un mot à dire pour être relâché. Il répondit : Devrais-je souffrir dix mille martyrs plus, je ne me rendrai pas, faites ce que vous voudrez et il supportait joyeusement les supplices. Le juge irrité le fit battre d'une manière atroce et une de ses jambes fut brisée. Condamné à mort il fut envoyé à Hong tsiou sa ville natale pour y être exécuté. Sa jambe brisée ne lui permettant pas de briser marcher il y fut porté sur une litière en paille. Sa femme et son fils le suivant, il les renvoya pour n'avoir aucune tentation, et arrivé à la ville y fut décapité, il avait alors 45 ans. C'était pendant l'été.

Le 17 de la 7e l. 1801 Kim André, appelé Koang Ouki<sup>123</sup> fut décapité à la ville de Nieisan.

André était d'une famille honnête du village de ie sa ol au distr. de NieiSan. Il avait de la fortune, et d'un caractère violent, personne ne pouvait lui tenir tête ou le reprimer. A l'âge de 50 ans il fut instruit de la religion par Ni tson t'siang et contre toute attente il l'embrasse, la pratique avec ferveur, et convertit non seulement beaucoup de ses proches,

---

<sup>121</sup> 강완숙 Gang Won-suk 姜完淑 (1761-1801) Colombe. Bienheureuse.

<sup>122</sup> 황일광 Hwang Il-gwang 黃日光 (1757-1802) Simon (non pas Alexis). Bienheureux.

<sup>123</sup> 김광옥 Kim Gwang-ok 金廣玉 (1741?-1801) André. Bienheureux.

mais encore d'autres familles du village. Sans s'inquiéter des payens tous les jours il réunissait les Xtiens pour réciter en chœur les prières du matin et du soir, souvent aussi il expliquait la doctrine et faisait naître la ferveur parmi tous ses auditeurs. Pendant le carême il observait un jeûne rigoureux, et se livrait à la pratique de la mortification, puis parvint tellement à dompter son caractère, qu'on le disait semblable à un enfant à la mamelle. La persécution de 1801, malgré le désir qu'il avait du martyre, (page 119) n'osant se fier à ses propres forces il se retira dans les montagnes pour l'éviter. Mais ayant été dénoncé à la 1<sup>re</sup> lune il fut pris par les Satellites de Niei San sa propre ville. Il les suivit avec joie, en disant : maintenant c'est l'ordre de Dieu, et tous ceux qui le voyaient, disaient : C'est bien singulier, cet homme là est tout joyeux d'aller à la mort. Au 1<sup>er</sup> interrogatoire on lui demanda ses livres et ses complices ; il répondit : Je connais bien des Xtiens, mais comme vous les traiteriez de même que moi je ne puis les dénoncer. Pour mes livres, c'est q.q. chose de trop précieux pour que je vous les donne. Il subit l'écartement des os, la puncture des bâtons et est battu de la planche à voleurs, bientôt ayant perdu connaissance, on le remet à la prison chargé d'une grande cangue. Au 2<sup>d</sup> interrogatoire on déploie un grand appareil de terreur et on lui dit : Pour cette fois si tu ne dénonces pas tout clairement, et n'apostasies, tu meurs sous les coups. Et les tortures recommencent, mais pendant plus d'une demie journée, André ne faisait que répéter : Ne m'interrogez plus de nouveau. Un sujet fidèle ne sert pas deux rois, une épouse fidèle ne se donne pas à deux maris. Il disait encore : Voyez donc un peu, Vous mandarin, enfreindriez vous les ordres du roi, le trahiriez-vous Non, dix mille fois non, je ne puis renier mon grand roi et père. Le mand. avec des supplices ordinaires ce coquin là ne se rendra pas par q.q. supplice que ce soit faites-lui dénoncer ses complices et si par q.q. sentiment d'humanité vous le battez légèrement, je vous fais mettre à mort Il avait parlé comme un tonnerre, les bourreaux étaient hors d'eux-mêmes, et sans avoir le temps de se remettre, chacun le bat, qui avec la planche à voleurs, qui avec de gros bâtons pointus. André répondait toujours avec le même ton, et les valets étaient épuisés de fatigue ; le corps du patient ne formait qu'une plaie, son sang couvrait en grand la terre et toutefois il paraissait encore vigoureux Le mandarin dit : Ce n'est pas un être de la race humaine, et lui faisant passer au cou une lourde cangue il le renvoie à la prison. On dépêche vers le juge criminel pour l'informer de tout, et celui-ci répond de l'avertir après avoir obtenu l'apostasie et les dénonciations du coupable Recommence donc un 3<sup>e</sup> interrogatoire où les supplices sont doublés et tous les moyens mis en œuvre, tout le jour on fut à torturer (page 120) André d'une manière inexprimable. Après quoi ne gagnant rien, le mandarin lui dit : Dénonces donc tout franchement, qu'y a-t-il donc de si bon à mourir Tu as une femme des enfants, de la fortune, que te manque-t-il ? Pourquoi t'obstiner à vouloir mourir, un mot seulement et tu retournes près de ta famille puis il tâche de l'attirer par de douces paroles. André répond : Veuillez ne plus m'interroger. Le désir de la vie est commun à tous les hommes, mais je ne puis renier mon Dieu, ni même en avoir la pensée. Chacun est dans sa condition, Vous mandarin, payé par le roi, pourriez-vous rejeter ses ordres J'attends seulement que vous me traitiez selon la loi, ne m'interrogez pas davantage, devrais je mourir dix mille fois, je n'ai rien autre chose à répondre, agissez comme vous voudrez, je suis prêt à tout Le mandarin devient furieux et dit : Cette fois il faut le tuer, ne comptez plus les coups, relevez vous l'un l'autre pour le battre, commencez par le bas du corps et quand il sera broyé allez en montant Il fut ainsi battu, impossible de savoir le nombre de coups, et il ne mourrait pas. Le mandarin et les satellites étant épuisés, on lui dit de signer sa sentence, ce qu'il fait, il avait alors le visage rayonnant et s'occupait à louer Dieu et Marie. Renvoyé à la prison il faisait ostensiblement ses exercices de piété et sa ferveur augmentait. André fut transporté au chef lieu militaire à tsieng t'siou et c'est là qu'il reçut la sentence définitive en même temps que son allié Kim tait'siouni de taicheng puis tous deux furent envoyés le même jour pour être décapités dans leur ville respective. Arrivés à l'embranchement de la route où ils devaient se

séparer, ils se firent leurs adieux et se donnèrent rendez-vous pour le lendemain à midi, puis chacun poursuivant son chemin André arriva à la ville de Niei San Le lendemain était le 17 de la 7<sup>e</sup> lune. André fut porté dans un panier au lieu de l'exécution ; en s'y rendant il récitait le Rosaire et les curieux disaient : Il est content de mourir, il chante, c'est bien singulier. Arrivé au pied de l'échafaud, il dit : Attendez un peu je n'ai pas fini mes prières, il termine tout à haute voix, puis se place lui-même sous le menton le morceau de bois qui doit l'étayer et s'incline. Le bourreau le frappe du sabre, mais n'atteint que l'épaule. André essuie le sang, le regarde et dit : C'est un sang précieux. Il place de nouveau le bois sous son menton et dit au bourreau : Attention, décapitez moi (page 121) d'un seul coup puis il reçoit avec le plus grand calme le coup qui consomme son sacrifice. C'était en 1801 Sin iou.

Kim tait'siouni, décapité à la ville de taiheng le 17 de la 7<sup>e</sup> lune Sin iou 1801, peut-être Pierre.

Taitsiouni dont le nom de baptême est peut-être Pierre était du district de tai heng et allié de Kim André, ci-dessus ; pris d'abord et conduit à Hong tsiou, il fut ensuite transféré au chef lieu militaire à T'sieng tsiou où il eut de graves supplices et souffrances à supporter pendant plusieurs mois. Il s'y trouva avec son allié Kim André, tous deux y furent en même temps condamnés à mort et envoyés le même jour pour être exécutés dans leur district respectif. Ils partirent ensemble et arrivés à l'embranchement de la route où ils devaient se séparer ils se firent leurs adieux et se donnèrent rendez-vous pour le lendemain à midi. André se rendit à Niei San et tait'siouni fut conduit à sa propre ville de Taiheng où il fut décapité le lendemain, 17 de la 7<sup>e</sup> lune Sin iou 1801, même jour qu'André à la ville de Niei San.

Han Stanislas décapité à la ville de Kim tiei le 18 de la 7<sup>e</sup> lune 1801.

Han Stanislas était du district de Kim tiei prov. de tsien la.

Nous n'avons aucun détail sur sa vie. On sait seulement qu'à la persécution de 1801 il fut pris et conduit traduit devant le tribunal de tsien tsiou, il confessa la foi généreusement et put s'encourager mutuellement avec T'soi Mathias et Kim André alors dans la même prison. Ils furent tous trois condamnés à mort en même temps. Stanislas envoyé dans son propre district pour y être exécuté, y fut décapité le 18 de la 7<sup>e</sup> lune 1801, à l'âge de 46 ans.

T'soi Mathias<sup>124</sup> décapité au marché dit tsikap, district de Mou tsiang, le 19 de la 7<sup>e</sup> l. 1801.

(page 122) Mathias était d'une famille noble du district de Mou tsiang. Instruit de la religion par la famille de Niou Han Kem i à l'âge de 25 ans. Il pratiqua toujours avec ferveur et avait le désir de donner sa vie pour Dieu pour Dieu. En 1801 il fut pris au distr. de Han San et lié à de la corde rouge fut conduit à cette ville devant le mandarin qui lui fit subir de violents supplices et entr'autres l'écartement des os d'une manière si atroce que les batons se brisèrent, mais ne fléchissant pas on en donna avis au gouverneur qui le fit envoyer à Moutsiang ; là encore il eut des tortures à endurer, ce qu'il fit généreusement, puis le 19 de la 4<sup>e</sup> lune fut envoyé à tsien tsiou. Tu suis une mauvaise doctrine, lui dit-on ; il répond : je suis la seule vraie religion Dénonce tes complices Mathias dénonce q.q. Xtiens déjà pris ou

---

<sup>124</sup> 최여겸 Choe Yeo-gyeom 崔汝謙 (1763-1801) Matthias. Bienheureux.

exécutés Le juge lui reprocha de ne dénoncer signaler que des morts et fit doubler les tortures, puis remettre à la prison. Le lendemain nouvel interrogatoire où il dut subir 4 ou 5 volées d'une planche extraordinaire et 3 fois la puncture des batons faite par six valets Six jours après cité de nouveau et le juge lui dit : Pourquoi suis-tu cette doctrine ? Mathias : Je la suis à cause des récompenses promises aux bons et des peines que doivent subir les méchants : Le mandarin. Quels sont les méchants ? Mathias ceux qui ravissent le bien d'autrui, se livrent à la luxure, etc. Le mand : On ne peut donc pas avoir de rapports avec les femmes ? Mathias : Hors les rapports d'un mariage légitime, on ne le peut aucunement. On le condamne à mort et lui fait signer sa sentence. Mathias dit au Juge qu'il avait sa mère octogénaire et qu'il mourrait sans regret s'il pouvait la voir une fois auparavant, mais celui-ci ne le permet pas. Toutefois Mathias était dans la joie, il se contrista pendant q.q. jours en entendant dire qu'on devait le faire mourir sous les coups, mais bientôt on l'envoie à la grande prison où il rencontre Han Stanislas et Kim André, fidèles confesseurs de la foi et tous les trois ne se contenaient pas de joie. Environ dix jours après tous trois sont cités devant le Juge, condamnés de nouveau, signent leur sentence et reviennent à la prison. Mathias envoyé à son propre district de Moutsiang, y fut décapité au marché tsi kap, le 19 de la 7ème lune 1801 Il avait alors 39 ans.

Le 9 de la 10e lune 1801 Niou Jean et son frère Jean furent décapités ou étranglés à tsien tsiou.

attendre plus de témoignages

(page 123) Kim André décapité à tsien tsiou du 15 au 20 de la 7e l. 1801.

André était du district de Tsien tsiou. Nous n'avons pas de détails sur sa vie et les supplices qu'il eut à endurer après sa prise. Fidèle confesseur de la foi il se retrouva dans la prison avec Han Stanislas et T'soi Mathias, fut condamné et signa sa sentence en même temps qu'eux et quand ceux-ci furent envoyés pour être exécutés dans leur district respectif, André fut décapité à tsien tsiou, vers le 15 ou 20 de la 7ème lune 1801.

Le 9 de la 10e lune 1801 Niou Jean<sup>125</sup> et son frère Jean<sup>126</sup> furent décapités ou étranglés à tsien tsiou.

Niou Jean était le fils aîné de Niou Hang Kemi, d'une famille noble et fort riche habitant à T'sonami au district de tsien tsiou, son père était étant allé pour s'informer de la religion chez la famille Kouen de iang keun, toute la famille Niou pratiqua dès lors avec une ferveur remarquable et s'occupait à pratiquer propager la religion. La vie de Jean était exemplaire, il avait mis de côté tous les airs de la vie du siècle, sa piété franche et ouverte, son assiduité à tous ses devoirs, et sa ferveur dévouée et réelle lui attiraient tous les cœurs. Le P. Tsiou connaissant son désir de vivre dans le célibat, arrangea son mariage avec la jeune Ni Niou hei, d'une des grandes familles du royaume et qui habitait la capitale. Cette jeune enfant avait résolu de consacrer à Dieu sa virginité, et il fut convenu qu'ils vivraient en frère et sœur, évitant sous ce voile de mariage les reproches et vexations des parents des deux familles. Jean malgré sa jeunesse passait aux yeux de tous pour un homme grave et mur .

---

<sup>125</sup> 유중철 Yu Jung-cheol 柳重哲 (1779-1801) Jean. Bienheureux.

<sup>126</sup> 유문석 Yu Mun-seok 柳文碩 (1784-1801). Jean. Bienheureux.

Tout en vivant dans la continence avec son épouse, leurs rapports étaient francs, leur amitié douce et sincère et ils offrirent un bel l'exemple d'un ménage pieux et uni. Plusieurs fois il fut tenté de renoncer à sa résolution, mais par la prière et la grace de Dieu il sortit victorieux de ces attaques du démon. On voit par les lettres de sa femme que les deux époux avaient résolu de se défaire de l'administration de leurs grands biens, d'en donner une partie partie aux pauvres et de se retirer chacun en particulier, (page 124) laissant la fortune à leurs autres frères pour pouvoir bien soigner leurs parents. Le P. Tsiou alla administrer les sacrements dans cette famille et il paraît probable qu'y y resta caché pendant un certain temps Une famille si renommée dans la chrétienté ne pouvait éviter la persécution au printemps de 1801 Jean fut pris et emprisonné à Tsien tsiou. Le détail de ce qu'il eut à endurer ne nous est pas parvenu, on sait seulement que pendant huit mois de prison il ne put une seule fois changer d'habits, même pendant les chaleurs de l'Eté, et qu'il fut tout ce temps chargé de la cangue, elle ne lui fut enlevée qu'au moment de sa mort. Le 9 de la 10e lune de cette même année, il fut tout à coup décapité ou peut-être étranglé et joignit à la couronne du martyr, celle de la virginité. Quand son corps fut retiré, on trouva dans ses habits q.q. mots adressés à sa sœur ; (nous pensons qu'il désigne ainsi sa femme) il y était écrit : Courage, consolez-vous, revoyons-nous au royaume des cieux, mon sort est décidé Il n'avait alors qu'une vingtaine d'années. Jean son frère Cadet, non encore marié selon toute apparence, pratiquait avec la même ferveur que toute la famille, il fut pris probablement vers le 15 de la 8e lune et était dans une prison de tsien tsiou avec beaucoup de ses parents, mais non avec son frère aîné. Ils se préparaient tous au martyr avec une ardeur et une joie remarquables, quand tout à coup le 9 de la 10e lune, on vint le prendre pour le conduire avec son aîné. Un quart d'heure après, les prisonniers apprirent la nouvelle de sa mort. Il fut ce même jour décapité ou étranglé avec son aîné. Il pouvait avoir peut-être 15 à 17 ans. (Voir à la 12e lune la vie de Ni niou hei)

Le 22 de la 12e lune Sin iou Kim Sa tsipi<sup>127</sup> appelé aussi Sieng oki fut tué sous les coups à la ville de t'sieng tsiou.

Satsipi, dont le nom de baptême ne nous est pas parvenu, c'est sans doute Mathias, était d'une famille du district de tek san, adonné aux lettres ; lui même avait fait des études convenables et concourrait aux examens publics, mais à peine fut-il (page 125) instruit de la religion que renonçant aux examens il rompit avec le siècle et cessa aussi toute espèce de superstitions. Fervent et assidu à ses exercices, il s'appliqua aux études sérieuses religieuses et passait pour bien instruit, sa conduite régulière répondait à la droiture de son cœur et ses occupations habituelles étaient la prière, la lecture et la prédication. Ecrivant bien il copia beaucoup de livres religieux et se plaisait à les répandre parmi les chrétiens. Naturellement bon et sensible il faisait volontiers l'aumône, se procurait-il un habillement neuf, il donnait aux plus pauvres celui qu'il venait de dépouiller, secourait avec exactitude sollicitude tous les habitants du village et s'il entendait dire qu'une femme en couche n'avait pas ce que l'on fait manger habituellement dans cette circonstance, il lui procurait de suite, en un mot tous les malheureux et délaissés trouvaient près de lui un secours assuré. Quand un Xtien n'avait pas le moyen de se procurer q.q. livre, il lui copiait gratis les livres de prières usuelles, et ne cessait ainsi de se livrer aux bonnes œuvres. Non moins dévoué envers ses parents, il avait partout la réputation de fils éminemment vert pieux. A la persécution de 1801 beaucoup de Xtiens et de livres étaient pris, et dans le nombre beaucoup écrits par Satsipi, d'où le bruit de sa réputation(sic, réputation) se mit à éclater.

---

<sup>127</sup> 김사집 Kim Sa-jip 金— (1744-1802). François. Bienheureux.

Deux payens ennemis de la religion, fignant d'être chrétiens, vinrent le trouver pour le prier de leur copier un exemplaire des Evangiles, puis un mois après l'un d'eux revint suivi des satellites avec ordre de le saisir comme chef de Xtiens. Il fut conduit à Teksan. Le mandarin avec promesse de le relâcher, lui demande l'apostasie, Satsipi répond : Le Dieu que je sers est le grand Dieu que je sers Maître du Ciel, comment pourrais-je le renier Le mand : Puisque tu veux enfreindre les ordres du roi, je te rabaisse au rang des Satellites, puis après plusieurs supplices subis sans se démentir, il est remis à la prison. Il fut ensuite dégradé de nouveau et mis au rang des fustigateurs, ce qu'il reçut avec calme. Il écrivit à ses enfants : Appuyés sur l'assistance de Dieu et de sa Sainte mère, tâchez de passer honnêtement votre vie et n'ayez plus la pensée de me revoir. A la 10e l. il fut transféré à Hai mi où il reçut 90 coups de planche sur les jambes, puis à la (page 126) 12e lune envoyé à t'sieng tsiou Pendant les 180 ly qu'il dut parcourir il faisait un froid rigoureux, ses blessures non guéries le firent beaucoup souffrir, il dut y aller chargé d'une cangue sur le cou, et était dans un état pitoyable. Ses cheveux blancs étaient épars sur ses épaules, le sang de ses plaies pénétra ses habits qui se collant sur sa peau l'empêchaient de marcher, et le faisait buter partout, malgré cela il ne se plaignit jamais. En trois jours il fut rendu à t'sien tsiou où il dut subir de nouveaux interrogatoires. Le général et le juge criminel siégeant sur leur tribunal le déclarèrent chef de Xtiens, le condamnèrent à mort et il signa sa sentence. Puis le 22 de la 12e lune après lui avoir fait faire le tour du marché il fut battu de 80 coups de la planche à supplices et il resta sous les coups Les Xtiens qui le virent, dirent que sa foi, son espérance et sa charité furent vives jusqu'à la fin et son cœur ferme comme fer et pierre. Satsipi avait alors 58 ans

Le 26 de la 12e lune Sin iou, Ni Charles, appelé Kieng to<sup>128</sup> fut décapité à Seoul.

Charles naquit à la ville Capitale en l'année 1780. Il était à 15 générations le principal descendant d'aîné en aîné d'un fils batard du roi t'aitso fondateur de la dynastie actuelle et alors ennobli sous le titre de Kieng pieng Koun. Sa famille distinguée par les fameux lettrés auxquels elle avait donnés le jour, avait toujours été dans les dignités hautes dignités du royaume, elle pouvait passer pour la première du parti nam in et s'il n'y avait pas alors de haut dignitaires c'est que la mort avait trop tôt moissonné les hommes mûrs. Charles avait un caractère doux, grave et généreux ; dès l'enfance il ne se mêlait pas aux conversations légères et inutiles, et ayant reçu de la nature des talents peu communs, il se fit de bonne heure remarquer dans ses études, chacun disait qu'il avait déjà la gravité et maturité de la vieillesse. A l'âge de 17 ans il fut marié selon sa condition et trois mois après son père étant venu à mourir, il se trouva dans une position bien délicate. Héritier de la branche aînée (page 127) d'une haute famille, l'usage lui imposait des superstitions sans nombre, mais avant tout Xtien il sut se tenir pur de toute superstition coopération. Pour cela il demandait sans cesse à Dieu, dit-on, de le rendre infirme et bossu et prétextait cette infirmité pour se tirer plus facilement d'affaire. Ayant chez lui beaucoup d'esclaves payens, il ne marchait jamais que courbé et ayant l'air de se trainer avec peine, peu à peu l'os du dos s'était derangé , parut en éminence et à la fin l'infirmité était devenue réelle, et ne le quitta plus jusqu'à la mort, de sorte qu'aux interrogatoire on était obligé de le porter à dos. Devenu dès l'âge de 17 ans chef de sa maison il la conduisait et dirigeait fort bien, instruisait ses inférieurs et ne laissait rien appercevoir que de grave et digne. Chaque jour des hôtes nombreux se rendait chez lui, il se mêlait fort peu avec eux et ne sortait plus pour aller visiter ses parents et connaissances, d'où il s'attira le blâme et les reproches de beaucoup ; mais il

---

<sup>128</sup> 이경도 Yi Gyeong-do 李景陶 (1780-1802) Charles. Bienheureux.



s'en souciait peu, continuait sa vie retirée et ne se mêlait volontiers qu'avec les chrétiens. Le mariage de sa sœur Niou hei avec Niou Jean de tsiou lui attira encore de vifs reproches de la part de sa famille, tous s'élevèrent fortement et hautement et se mirent en devoir de le faire casser, Charles supporta courageusement toutes ces vexations et tint bon à sa détermination. En l'année 1801 pris d'abord il fut relâché par le moyen des commis du tribunal des crimes, mais à la 2<sup>e</sup> lune, dénoncé par un Xtien il fut de nouveau saisi. On ne sait rien sur les interrogatoires et supplices qu'il eut à endurer, et on pense qu'en qualité d'infirme il dut être un peu épargné. D'abord peu résolu, dit-on, il prit bientôt sa résolution ferme et ne se démentit pas, et écrivit de sa prison une petite lettre d'adieux à sa mère. Condamné à mort le 25 de la 12<sup>e</sup> lune Sin iou, il fut décapité le lendemain 26, après onze mois de prison. Il avait alors 21 ans.

Le 27 de la 12<sup>e</sup> lune Sin iou Son Kieng ioun i<sup>129</sup> Catéchiste fut décapité à Seoul.

Son Kieng ioun i était d'une famille honnête de la Capitale. (page 128)

Aussitôt qu'il fut instruit de la religion il se mit à la pratiquer très fidèlement. Ayant été chargé des fonctions de catéchiste Il rendait de grands services aux Xtiens. Tenant une maison de b vin, il avait chez lui de vastes appartements, et pouvait par ce moyen, sans donner de soupçons aux payens, réunir une grande quantité de Xtiens qu'il se plaisait à instruire et encourager. A la persécution de 1801, son nom étant fort connu il avait d'abord fui pour éviter d'être pris, mais les satellites ayant saisis son frère sa femme et ses enfants, il se livra lui même après trois mois. On dit qu'il eut de violents supplices à subir aux interrogatoires, mais il ne faiblit pas un instant. Après sept mois de détention le 27 de la 12<sup>e</sup> l. Sin iou il fut décapité au lieu nommé Tang Ko Kai.

Le 27 de la 12<sup>e</sup> l. Sin iou Hong Léon appelé in<sup>130</sup> fut décapité à la ville de P'ot'sien.

Léon était fils du martyr Hong Augustin, ci-dessus. Il naquit et passa sa jeunesse au district de P'ot'sien, son caractère était bon et tranquille. D'abord il n'avait de pensées que pour les grandeurs du monde dont sa position lui rendait la voie facile, mais dès qu'il fut instruit de la religion, il l'embrassa et tous ses vains désirs disparurent entièrement. Il s'appliquait aux études religieuses, tâchait de résoudre les doutes que son père conserva longtemps et en instruisant sa famille, la dirigeait dans la pratique des vertus. A l'arrivée du P.Tsiou il reçut avec les sacrements un redoublement de ferveur et devint de plus en plus appliqué à la prière et méditation. Ne s'occupant plus des affaires du siècle. Il eut à supporter bien des blâmes et des sarcasmes de la part de ses connaissances, mais il s'en souciait peu et remerciait Dieu sans cesse de ses bienfaits. Assez instruit dans la religion il exhortait les tièdes et les ramenait à la bonne voie, puis il cherchait à convertir les payens, dont il amena un bon nombre au service de Dieu. Vivant dans une grande gêne il en supportait avec joie et résignation les souffrances et privations ; (page 129) le jour tout occupé à son état, le soir il réunissait les Xtiens, les instruisait et exhortait avec assiduité, parlant toujours de lui même avec humilité et relevant le mérite des autres, il s'acquit l'estime et l'admiration de tous. A la persécution de 1801 son nom fut naturellement en évidence, il alla q.q. temps se cacher à la Capitale avec son père, puis voyant qu'il n'y aurait aucun moyen d'éviter, ils reprirent ensemble le chemin de leur maison. Sur la route ils rencontrèrent les satellites, furent pris, et

---

<sup>129</sup> 손경윤 Son Gyeong-yun 孫敬允 (1760-1802). Gervase. Bienheureux.

<sup>130</sup> 홍인 Hong In 洪鎭 (1758-1802) Léon. Bienheureux.

pendant que son père était conduit à la Capitale, il fut mené à la ville de P'ot'sien. Il conserva tout son calme et sa tranquillité, sa séparation d'avec son père semblait seule lui être pénible et déchirante. Il eut à subir de nombreux interrogatoires, souvent à 3 ou 4 jours d'intervalle, puis les reproches et injures des Satellites, toujours ferme dans la confession de sa foi il mérita d'être condamné à mort et fut décapité le 27 de la 12e l. Sin iou, à l'âge de 44 ans à la ville de P'ot'sien. Après Sa mort une lumière extraordinaire environna son corps et il semblait conserver un air de vie, tous ceux qui le virent et les satellites eux-mêmes en furent dans l'admiration.

Le 28 de la 12e l. Sin iou. Ni niou hei<sup>131</sup>, femme de Niou Jean, fut décapitée à la ville de Tsien tsiou Vierge dans le mariage.

(Son nom de baptême est Barbe, ou peut-être Agathe, voir les lettres édifiantes.)

Nous voudrions pouvoir tracer en caractères d'or la vie de cette chère enfant, le bijou des martyrs de Corée, mais les documents et le temps nous manquent, les lettres édifiantes pourront je pense y suppléer.

Niou hei (c'est sans doute son nom d'enfance) sœur de Ni Charles ci-dessus, naquit à la Capitale et descendait d'une des plus illustres familles de la Corée Elle avait reçu de la nature un caractère cœur ardent et ferme et était douée de toutes les belles qualités du corps et de l'esprit. Les premières années ne nous sont pas connues. Elle avait à peine quatorze ans quand elle eut le bonheur de rencontrer (page 130) le P.Tsiou. Son jeune âge et le peu d'instruction des Xtiens de ce temps là faisait craindre qu'elle ne pût être admise aux sacrements, mais pour s'y préparer, Niou hei s'enferma quatre jours seule dans une chambre avant la réception du prêtre et le Saint Esprit qui déjà dirigeait cette âme d'élite l'instruisit suffisamment, et le Père la jugeant capable de profiter des sacrements mit le comble à ses vœux en les lui accordant. Une si grande ferveur ne la trouva pas ingrate, dès lors elle s'appliqua uniquement au soin de son âme et à l'orner de toutes les vertus, et pour se rendre de plus en plus agréable à son divin époux elle forma le projet de lui consacrer à jamais sa virginité. De grands obstacles s'opposaient à la réalisation de ses vœux. Outre que sa famille tenait un rang distingué dans le royaume, ce qui la mettait en évidence, l'état de virginité est une chose inouïe dans ces pays, bien plus on regarderait comme un attentat, toute démarche que ferait des parents pour empêcher un enfant d'obtenir la relation du mariage Le P.Tsiou désirait vivement pouvoir faciliter à cette chère enfant la réalisation de ses désirs, il connaissait un jeune homme désirant lui aussi vivre dans le célibat et il engagea les parents à unir ces deux cœurs consacrés à Dieu sous le voile du mariage. Charles Ni frère aîné de Niou hei et sa mère veuve donnèrent leur consentement et le mariage fut conclu. Le futur se nommait Niou Jean, jeune homme d'une famille noble et très riche, mais d'une condition bien inférieure à celle des Ni. En outre il habitait près de Tsien tsiou dans une paroisse province du midi, à 500 ly de la Capitale. A peine les parents de notre jeune vierge connurent-ils la conclusion du mariage, qu'ils se réunirent pour le faire casser et commencèrent de violentes vexations, ils allèrent même jusqu'à faire une circulaire à tous leurs parents et amis pour faire éclat et pousser les choses à bout. Mais la mère veuve et son fils ne cédèrent pas et donnèrent pour prétexte que dans leur position, il fallait bien les laisser se créer la ressource d'un gendre riche. Peu à peu la tempête s'apaisa et le mariage fut célébré, puis les deux époux se firent mutuellement la promesse de vivre en frère et sœur ; la jeune personne se rendit à la maison de son mari, elle s'appliqua à tous les devoirs de la piété

---

<sup>131</sup> 이순이 Yi Sun-i 李順伊 ou bien 유희 Yu-hui (1782-1802) Lutgarde. Bienheureuse.

filiale envers ses beaux parents et vivait dans une parfaite concorde avec toute la famille. Nos deux jeunes époux se chérissaient d'une amitié d'autant plus franche qu'elle était plus (page 131) pure, ils vauquaient ensemble à la prière et s'excitaient mutuellement à la pratique des vertus en sorte qu'ils pouvaient être regardés comme le modèle des époux Xtiens en même temps qu'ils jouissaient d'un bonheur peu commun. L'ennemi de tout bien jaloux de la pureté de leur cœur ne pouvait tarder à les troubler en cherchant à leur faire enfreindre cette promesse sacrée qui rendait leur âme les délices du divin époux Esprit. Les tentations s'élevèrent bientôt et le démon acharné à leur perte excita la nature à se révolter pour se débarrasser d'un frein qu'ils s'étaient volontairement imposé. Voici ce que Niou hei écrivit à sa famille. C'était à la 12<sup>e</sup> lune, une tentation des plus violents s'élevant, j'avais le cœur saisi de crainte semblable à q.qu'un qui marcherait sur une glace brisée, ou sur les bords ardu d'un précipice, je m'adressai en haut, et je priai, conjurai de nous envoyer une grâce de victoire ; une dizaine de fois je ne voyais plus de remède et je croyais tout perdu, les yeux levés au Ciel j'invoquai les mérites du précieux sang et par la grâce du Seigneur, à grand peine, à grand peine, nous évitâmes, nous sommes encore enfants (c.à.d. vierges). De part et d'autre notre confiance mutuelle est devenue solide comme fer et pierre, nos sentiments d'amour et de fidélité sont devenus fermes comme un bloc de montagnes. Nous renouvelâmes la promesse de vivre en frère et sœur, et n'avons plus été troublés. □ Cependant la persécution s'éleva de toutes parts et la famille Niou si connue et si attachée à la religion ne put l'éviter. Dès le printemps de l'année 1801, Jean le mari de Niou hei fut saisi et déposé à la prison de Tsien tsiou, et en même temps ou bientôt après Niou hang kem i son beau père. On peut se figurer la peine que dut éprouver Niou hei de cette séparation et s'attendant tous les jours à être saisie elle-même, elle se préparait et soupirait après le martyr. Elle fut prise en effet vers le 15 de la 9<sup>e</sup> lune de cette même année, nous trouvons dans une lettre à sa famille le détail de cette scène déchirante : Cette année j'avais déjà le cœur et les entrailles liquéfiés, les choses devenaient sans remède et me voyant encore séparée de mon beau-père, tout désir de la vie m'abandonna, pendant que l'occasion est belle mourons pour Dieu, me disais-je ; ma résolution est prise, et pensant à cette grande action, je m'efforçais (page 132) de m'y bien préparer. Quand j'y pensais le moins, tout à coup une bande de satellites arriva et me saisit, tout cède au gré de mes désirs alors que je m'inquiétais de ne pas rencontrer d'occasion, grâce à Dieu pour ses bienfaits. Remplie de joie j'étais toutefois dans le trouble et l'agitation ; les satellites me pressent, des gémissements à faire trembler le Ciel et la terre se font entendre de toutes parts, il faut quitter ma mère, mes frères et sœurs, mes parents et amis mes voisins, ma patrie et cela pour toujours... la nature n'étant pas entièrement morte chez moi, mes yeux se baignent de larmes, et toute effarée je fais ces adieux éternels, puis me retournant un seul désir me restait, celui d'une bonne mort. On me conduisit à la prison, puis une heure après me fit passer dans une autre où je trouvai deux de mes beaux parents et deux de mes beaux frères. On se regarde de part et d'autre, c'était des larmes et pas une parole. Peu à peu la nuit vient, c'était vers la pleine lune ; elle brillait de tout son éclat sur le ciel pur d'automne et sa vive lumière se réfléchissant donnait contre la fenêtre de la prison, le fond du cœur de chacun pouvait facilement se voir, couchés ou assis, chacun priait tout bas, la prière, le désir de chacun c'était la grâce du martyr. Ce désir déborde chacun en veut parler et tous les cinq de dire à la fois comme d'une seule éruption de voix, mourons tous pour Dieu, on se le promet et chacun forme sa résolution solide comme fer et pierre. Cette communication faite et nos vœux étant les mêmes, la confiance et l'amour mutuel se resserrent, et toute tristesse se dissipe et s'oublie. A chaque pas la grâce augmente, une joie toute spirituelle s'élève dans nos cœurs, plus aucune pensée d'affaires, plus une inquiétude ne restait. Toutefois mes pensées se reportaient toujours sur une seule personne, en prison ailleurs (son mari). La raison de mes inquiétude n'est pas autre, la voici : Etant encore à la maison je lui avais écrit mes désirs, mourons ensemble et le même jour pour Dieu, l'occasion n'étant pas

favorable je tardai à envoyer ce billet, puis toute communication ayant été coupée et prohibée je ne pus lui faire parvenir, cependant l'objet secret de mes prières, mon espérance, mon désir, (page 133) c'était de mourir avec lui pour Dieu et le même jour. Qui aurait pu connaître les desseins de Dieu ? Le 9 de la 10e lune on emmène tout à coup Jean un de mes beaux-frères, et nous ne savions à quelle intention- Où va-t-on le conduire ? C'est l'ordre du mandarin, dit-on, il va être conduit à la grande prison avec son frère aîné (le mari de Niou hei) J'étais coupée en deux, on l'emmène ; oui, lui dis-je, que cela deviendra-t-il ? Allez près de lui ne nous oublions pas. Puis je lui fais mes recommandations, surtout dites à Jean de ma part : Mourons tous deux le même jour pour Dieu, surtout ne l'oubliez pas. On se sépare, nous restions quatre à la prison, n'ayant d'espoir qu'au secours de Dieu. A peine un quart d'heure se passe et la nouvelle de la mort arriva La peine et compassion naturelle n'eurent chez moi que le second rang. Le bonheur de Jean me remplit de joie et je m'en félicitais. Mais hélas ! hélas ! Jean (son mari) qu'est-il devenu ? A cette pensée mon cœur semblait transpercé de mille glaives et q.q. temps je ne savais où trouver mes pensées, mais bientôt je me calmai en pensant : Ne serait-ce pas encore un bienfait de Dieu, se pourrait-il qu'il le délaissât ? Et je me consolai sans toutefois pouvoir me tranquilliser. Je fais demander à un parent qui répond qu'on le disait bien déterminé. Enfin de la maison on me fit dire qu'on avait retiré son corps et que sur ses habits il y avait un billet adressé à sa sœur. Courage, consolez-vous revoyons nous au royaume des Cieux Tout était décidé et mes inquiétudes tombèrent.... Jour et nuit je tremblai qu'il ne vint à renier Dieu, je soupirai de mourir avec lui, qui aurait deviné qu'il dût me précéder. C'est encore une grâce de Dieu, maintenant je n'ai plus rien ici-bas qui puisse me préoccuper, qu'une pensée s'élève, c'est de Dieu, qu'un soupir s'élève, c'est vers Dieu le Ciel... Le 13 de la 10e lune je fus condamnée à l'exil à Piek tong et devenais par là esclave de cette préfecture (les esclaves de préfecture c'est ce qu'il y a de plus vil, de plus dégradé sous le soleil, elles sont plus bas que les filles publiques et dans toute la force du terme à la merci de tous ceux qui sont attachés à la préfecture, grands ou petits, Cette condamnation plus affreuse que (page 134) la mort pour une femme honnête est un deshonneur éternel.) Je me rendis près du mandarin et lui dis : Adorant le Dieu du Ciel, selon la loi du royaume je dois mourir, donnez-moi donc la mort comme aux autres personnes de ma maison. Il me renvoie brusquement, j'insiste, m'asseois devant lui et lui dis : Payé par le gouvernement comment n'exécutez-vous pas ses ordres etc. etc. Mais il ne fait pas même semblant de m'entendre et me fait emmener. Plus de remède, on part, le long de la route je priaï plus que jamais. A peine avions-nous fait plus de cent ly que les satellites nous poursuivent et je suis rappelée, ô bienfait incomparable, comment pourrai-je dignement remercier le Seigneur, même après ma mort daignez encore le remercier pour moi. Nous avions passé par quatre villages, je pensais aux quatre quartiers que Jésus traversa en allant au calvaire, ne serait-ce pas me disais-je, une petite ressemblance que Dieu veut me donner avec ce divin Sauveur Je reçus ces satellites avec une joie indicible et comme si j'eusse rencontré mes propres parents Dès le 1er interrogatoire je dis vouloir mourir en servant Dieu. On dépêche au roi et la réponse arrivée je reparais devant le juge, signe ma sentence, reçois selon l'usage une volée de coups, puis on me charge de la cangue et me remet en prison. Mes chairs étaient écorchées et le sang coulait, après un quart d'heure plus aucune souffrance, les bienfaits ne font qu'augmenter, et après 4 ou 5 jours, contre toute attente, tout était guéri. Depuis lors plus de vingt jours se sont écoulés et je n'ai pas eu la plus petite souffrance à endurer Dire que je suis un être dans la souffrance, c'est non seulement abuser des termes, mais directement contraire à la vérité Tout le monde parle de moi comme dans les souffrances et moi je dis être dans la paix et le bien-être, quel est celui qui chez lui serait aussi tranquille et aussi bien que je suis ici. Depuis plus de 20 jours la réponse du roi est arrivée et toutefois on ne parle de rien, le bruit court même qu'il y a chance de vie, mon espoir est en Dieu seul, pourrait-il bien me rejeter entièrement ?

Elle s'attache ensuite à consoler sa mère et ses sœurs ou belles-sœurs (page 135) : J'ai à vous communiquer des vœux testamentaires, daignez ne pas les rejeter. Quand vous apprendrez la nouvelle de ma mort, j'ose l'espérer dix mille fois, ne vous en peinez pas trop. Moi vil et méprisable enfant, moi sœur stupide et sans sentiments, si je puis devenir enfant de Dieu, avoir part avec les justes, devenir l'amie des saints du paradis, jouir de leur bonheur parfait et participer au sacré banquet, quelle gloire ne sera-ce pas ? Est-ce donc si facile à obtenir ? qu'une fille ou une sœur devienne l'objet des bonnes grâces du roi, on s'en félicite, qu'elles ne doivent pas être les félicitations quand un enfant devient l'objet de l'amour du grand roi du Ciel et de la terre.... Moi la plus grande pécheresse de l'univers, dans ce monde ne pouvant plus désormais me laver du titre d'esclave de la préfecture de Piek tong et qui par mes péchés ai renié mon Dieu et ses bienfaits, si je finis bien et que je devienne à être martyr, en un clin d'œil tous mes titres de pécheresse sont effacés et j'entre dans le sein de dix mille bonheurs, pourriez-vous bien vous contrister ? S'entendre appeler sœur d'une esclave de préfecture, ou bien sœur d'une martyre, lequel des deux vous sourit ? Ma mère quand vous vous entendrez appeler mère d'une martyre, que penserez-vous de ce titre. □ Elle les exhorte ensuite à une résignation méritoire et à la pratique des vertus pour obtenir une bonne mort. Puis recommande à ses sœurs la piété filiale en ces termes : □ Pendant toute ma vie je n'ai rien fait pour mes parents, et ne laisse aucune trace de piété filiale, mes sœurs, suppléez à ce que je n'ai pas fait et ne puis plus faire et soignez bien ma mère. La piété filiale qui s'exerce envers le corps est bonne, mais celle qui s'exerce envers le cœur est encore meilleure. Moi aussi vivant auprès de mes beaux-parents j'ai vu que rien ne les satisfait comme de leur être uni de sentiments et d'entrer dans toutes leurs vies. Si étant pauvre vous ne pouvez lui offrir ce que vous désireriez, soyez lui bien unies et consolez-la ; réveillez souvent son intelligence obscurcie, et si par hasard dans sa caducité il pourrait y avoir de sa part quelque tort, ne vous contentez pas de lui adresser quelques de bonnes paroles, faites le (page 136) instamment d'un air gai et serein. Si elle est dans la tristesse, cachez soigneusement la vôtre, faites même s'il le faut l'enfant auprès d'elle et par des paroles joviales forcez la à se remettre.... Si je parviens au but de mes désirs pourrai-je oublier ma mère et mes sœurs Toute faible et misérable que je suis, si j'obtiens la couronne de gloire et le bonheur éternelle, quand vous quitterez ce monde je viendrai à votre rencontre et vous prenant par la main vous introduirai dans le lieu des éternelles jouissances.... Cette lettre admirable se termine par ces mots : N'ayant moi-même aucune vertu, j'ai bien osé vous y exhorter longuement, ne suis-je pas comme ces bons hommes de bois placés sur le bord des routes, qui enseignent la voie sans pouvoir faire eux-mêmes un seul pas. Toutefois il est dit que les paroles d'un mourant sont droites, les miennes à l'heure de ma mort ne seront peut-être pas non plus trop fautives. □ Nous pensons qu'on nous saura gré de ces citations, admirables à nos yeux de piété filiale, plutôt à Dieu qu'elles fussent gravées dans le cœur de tous les enfants. Nous n'avons pas d'autres détails sur cette illustre martyre, on sait seulement que le 28 de la 12e lune de cette même année Sin iou, elle fut décapitée et mise unit à la couronne du martyr celle de la virginité. Elle devait avoir de 18 à 19 ans. Sa vie et ses lettres l'ont mise en grande vénération auprès de tous les Xtiens qu'elle instruit et édifie encore tous les jours par ces lignes précieuses.

Le 28 de la 12e lune Sin iou neuf Xtiens furent décapités à Seoul, à savoir :

Hong Antoine<sup>132</sup>.

---

<sup>132</sup> 홍익만 Hong Ik-man 洪翼萬 dit 安堂 Andang (?-1802) Antoine. Bienheureux.

Nous espérons que les lettres édifiantes pourront donner q.q. détails sur ce célèbre martyr dont le nom est dans toutes les bouches, mais dont on ne peut rien nous dire On sait seulement qu'il habita plusieurs années dans la maison contre le palais où était retiré le P.Tsiou et communiquait ainsi journellement (page 137) avec lui. Il donna aussi souvent l'hospitalité au prêtre dans sa maison, et était considéré comme un des principaux Xtiens. Le jour de sa mort nous a été indiqué par un Xtien qui le connaissait un peu et fut témoin de son supplice. Mais trop jeune alors il n'a pu avoir de renseignements d'autant plus qu'Antoine étant d'une famille noble et distinguée, il ne pouvait avoir avec lui que des relations où l'étiquette était toujours observée. 28 de la 12e l. Sin iou.

Kim Paik Sim i<sup>133</sup>.

Pak Sim i dont le nom de baptême ne nous est pas connu était d'une famille honnête de la Capitale. Depuis sa conversion il pratiquait avec ferveur et servit q.q. fois le maître de maison du P.Tsiou. Il convertit un certain nombre de ses parents et aussi q.q. autres familles. A la persécution de 1801 les Satellites voulant prendre Paik Sim i, avait saisi son père, quoique payen, Paik Sim i, qui s'était enfui pour se cacher ignora même la prise de son père, ce ne fut qu'après sept mois qu'il l'apprit et de suite il revint et se livra lui-même. On ne sait rien des interrogatoires et supplices qu'il eut à subir, mais tout le monde atteste qu'il confessa la foi courageusement et sans faiblir. Après quatre mois de prison le 28 de la 12e lune Sin iou il fut décapité au dehors de la petite porte de l'ouest.

Les 7 autres Xtiens décapités en même temps ne nous sont pas encore connus et nous ne pouvons donner leur vie.

Martyrs de l'an 1801 dont l'époque de la mort ne nous est pas encore bien connue

Ni François dit Pohien i<sup>134</sup>, tué sous les coups.

François descendait d'une famille honnête de Hoang mo sil au district de teksan qui avait toujours été dans l'aisance.

Dès l'enfance son caractère ferme voire même opiniâtre le faisait remarquer entre ses autres compagnons. Ayant perdu son père de bonne heure il devint d'autant plus (page 138) fougueux et livré à ses volontés personne ne pouvait le contenir. A l'âge de 24 ans il fut instruit de la religion par Hoang Thomas il l'embrassa et depuis ce temps il changea tellement que sa probité et sa belle conduite le firent remarquer. N'ayant aucun désir du mariage, il s'y engagea pour obéir aux ordres de Seigneur sa mère, de jour en jour sa ferveur augmenta et il se livrait de préférence aux exercices de la pénitence et de la mortification. Il quitta bientôt son pays et émigra dans les montagnes, là vivant de légumes il disait : Pour servir Dieu et sauver son âme il faudrait ou vivre dans la continence, ou donner sa vie pour lui par le martyre, c'est le seul moyen de devenir un véritable enfant de Dieu. Quand la persécution s'éleva François n'en laissa paraître aucune crainte il disait au contraire que c'était une bonne occasion, et s'appliquant à instruire et exhorter sa famille et les Xtiens du village, il les engageait à ne pas laisser échapper une si belle occasion et discourait chaque jour sur la

---

<sup>133</sup> 김백심 Kim Baek-sim 金百心 Simon.

<sup>134</sup> 이보현 Yi Bo-hyeon 李步玄 (1773-1800) François. Bienheureux.

passion de N.S. Prévoyant qu'il ne serait pas longtemps en paix il fit préparer une grande quantité de vin, pour pouvoir, disait-il, en boire une dernière fois et régaler tout le village, mais, ajouta-t-il, il faut le faire promptement. Deux jours après que le vin eut été fait, les satellites se présentèrent en effet et lui dirent : Es-tu Xtien ? Non seulement je le suis, répond-il, mais depuis deux jours je suis dans l'espoir de vous voir arriver pour me prendre ; puis il traita les satellites librement. Après quoi il fut saisi et conduit au mandarin qui lui dit : Es-tu Xtien et de quel pays es-tu ? Je suis Xtien et originaire de Teksan Quel a été ton précepteur, quels sont tes complices et quels livres as-tu ? Mon maître et mes corréligionnaires sont dans mon pays. Pour des livres j'en ai bien q.q. uns mais comme c'est une chose très grave je ne puis vous les remettre Le mand. quelle est donc cette chose si grave que tu ne puisses me les remettre ? Comme ils parlent de Dieu le souverain maître de toutes choses, je ne puis inconsidérément vous les mettre entre les mains. Sur ce le mandarin piqué le fait battre violemment puis remettre à la prison. On avertit le juge criminel qui ordonne (page 139) de le transférer à sa propre ville. D'après cela on le conduit à haimi dont le mandarin gérait alors les deux préfectures. Le juge lui dit : Pour quelle raison abandonnant tes parents et le tombeaux de tes pères, vas-tu t'établir à 500 ly dans un autre district, Pourquoi aussi fais-tu ce que le roi défend, en suivant cette détestable doctrine ? François répond : Pourquoi qualifiez-vous ainsi notre Ste Religion, le roi et les mandarins ne la connaissent pas. Primitivement les hommes d'où ont-ils pris naissance ? C'est Dieu qui au commencement leur a donné l'être, or comment ne pas honorer celui qui est notre grand parent et grand roi Le mand. Le roi et les mandarins ne te valent-ils pas, pour dire qu'ils sont dans l'ignorance ; et puis comment peux-tu suivre une doctrine étrangère ? Si elle était bonne, le roi et les mandarins qui te valent bien la pratiqueraient, un être tel que toi, es un grand rebelle qui méconnaît les principes. En disant ces mots il fait approcher les valets et préparer les divers instruments de supplice et dit avec un ton de colère : Dénonce tout sans déguisement, et de suite il subit la puncture des bâtons. François : partout il y a des maîtres et des disciples, mais si je les dénonçais vous les traiteriez ainsi, dussé-je mourir moi même, je ne puis rien dire. Le mand. Avec des tortures telles quelles nous ne viendrons pas à bout de cet individu là, q.q. soit le nombre des supplices, torturez jusqu'à dénonciation. Les valets appliquent donc les supplices, font subir l'écartement des os nombre de fois, mais toujours François tenait ferme et disait : Dussé-je mourir sous les coups, non, cent mille fois non, je ne puis rien dénoncer Le mandarin : Ne comptez plus les coups et ne ménagez pas Toutes les tortures sont mises en œuvre tour à tour pendant plus d'une demie journée et bien des fois François perdit connaissance, mais sans se laisser vaincre. A la fin on le chargea d'une lourde cangue et le remet à la prison. Son corps n'avait aucune partie intacte, mais il restait content et joyeux, priait, exhortait les autres prisonniers et discourait de la passion de J.C.... Au 2e interrogatoire tout était sur un pied terrifiant, le mandarin lui dit : Cette fois tu ne peux (page 140) échapper, dénonces donc tout et renies Dieu. Franç. Pourquoi m'adressez-vous encore de telles paroles ? Si un sujet désire renie son roi, lui impose-t-on des punitions ou lui donne-t-on des récompenses. Vous payé par le roi, traitez-moi selon la loi Le mandarin disait : Il n'est pas homme. On multiplie les tortures, mais toujours en vain, et le remettant à la prison on avertit le juge criminel qui ordonne de le tuer sous les coups s'il ne veut rien dénoncer On l'amène donc de nouveau et recommence toute la série des supplices. Plusieurs fois François perdit la connaissance et on ne cessait pas de le torturer, enfin n'y pouvant rien gagner on lui fait signer sa sentence, ce qu'il fait d'un air joyeux en sorte que tous le regardaient en riant et disent : C'est bien singulier. Il est reconduit à la prison et dès le lendemain on lui sert le régal des condamnés qu'il prit joyeusement, puis après avoir fait le tour du marché, on commence à le battre sans mesure, les bourreaux se mettent une natte grossière en guise de tablier et s'évertuent à frapper, le mandarin voyant qu'il ne mourait pas, se retire, puis les bourreaux couverts de sang voyant que la vie ne s'éteignait pas, le

retournent sur le dos, enfoncent violemment leurs batons dans les parties et achèvent de le tuer. François avait alors 27 ans. Plusieurs jours après on recueillit son corps, les gens du village allèrent le voir il était tout éclatant et semblait sourire. Deux ou trois payens se convertirent dit-on à cette vue.

In Martin dit eun min i<sup>135</sup>. Le même jour que le précédent, tué sous les coups.

Martin descendait d'une famille de nobles de province et vivait à Tsiourai district de Teksan. Il avait un caractère à la fois doux et ferme. Assez instruit dans les lettres il était assez familier avec le bachelier Hoang Alexis et fut instruit par lui de la religion, de suite il enferma ses tablettes dans un vase et les jeta à l'eau, puis allant à la Capitale fut baptisé par le P.Tsiou et lui céda son fils aîné nommé Joseph Son second fils fut marié à une famille renommée parmi les Xtiens et ensuite ils émigrèrent au distr. de Kong tsiou, abandonnant leur maison et leurs biens. (page 141)

Ses parents payens ne pouvaient comprendre la conduite raison de cette conduite, il leur déclara franchement et leur développa la religion qui depuis ce temps est encore connue parmi eux quoiqu'ils ne pratiquent pas. C'est dans ce lieu qu'il fut pris et conduit au tribunal de Kong tsiou où il dit sans détours vouloir donner sa vie pour Dieu. Delà il fut envoyé à T'sieng tsiou où rien ne put le faire changer ni ébranler sa résolution, malgré les violents supplices de la courbure des os, puncture des batons et de la grosse planche, dans lesquels il fut mis hors d'état de marcher. Renvoyé à Haimi, tribunal criminel de son district natal, il dut être transporté de relai en relai sur les chevaux du gouvernement, il ne s'y démentit pas, on lui servit le galas d'usage et après midi le juge donna des ordres violents à une vingtaine de satellites. Il était battu horriblement et quand on le voyait sur le point de s'évanouir on lui disait : Apostasies et tu es relâché à l'instant ; mais il répondit d'une forte et intelligible voix : C'est de bon cœur que je donne ma vie pour mon Dieu Ses réponses ne variant pas un des valets saisit une énorme pierre et s'approchant de lui lui déchargea plusieurs fois sur la poitrine, la machoire inférieure se détacha les os de la poitrine furent broyés, il expira sous ce supplice à l'âge de soixante trois ans. Le même jour Ni François fut martyrisé tué aussi sous les coups.

Kim Josaphat appelle Ken Sioun i<sup>136</sup>

Kim Paik Sioun i<sup>137</sup>

Kim hang hieki

Josaphat descendait d'une des plus anciennes illustres familles de la Corée. De tout temps elle remplit les charges les plus distinguées dans l'Etat et dans ces derniers temps surtout elle a comme envahi toutes les dignités et sut faire choisir plusieurs reines parmi ses membres. Ses propres parents étaient dans une belle position, mais Josaphat devint par adoption le principal héritier de la branche des aînés de toute la famille ce qui lui assurait une carrière plus brillante encore. (page 142)

D'ailleurs Josaphat dès l'enfance il avait q.q. chose de remarquable et dès l'âge de dix ans on le signalait comme devant être devenir ministre ; l'amour du bien et l'assiduité aux

---

<sup>135</sup> 인언민 In Eon-min 印彦敏 (1737-1800) Martin. Bienheureux.

<sup>136</sup> 김건순 Kim Geon-sun 金建淳 (1776-1801) Josaphat.

<sup>137</sup> 김백심 Kim Baek-sim 金伯淳 (?-1801) Simon. Martyr.



études vinrent encore augmenter sa réputation. Il habitait du moins q.q. fois la ville de Nie tsiou, mais était souvent aussi à la Capitale. Ayant entendu parler de la religion, il voulut en conférer avec Kouen Ambroise pour lequel il avait une estime extraordinaire. Les inimitiés des deux familles ne lui permettaient pas d'aller le trouver, il lui fit donc demander s'il pouvait se présenter et sur réponse affirmative il se rendit de nuit chez Ambroise. Dès l'abord il ajouta facilement foi aux dogmes de l'existence de Dieu et de la Trinité, mais ayant entendu parler de l'Incarnation il devint triste et abattu, et se retira q.q. temps, pensant que pour avoir osé proférer de telles paroles le feu du Ciel ou q.q. punition éclatante viendrait faire justice de la maison du Xtien. Puis voyant que le ciel ne se vengeait pas, il revint s'avouer vaincu, se soumit à tous les articles de la foi et pratiqua de suite avec ardeur. Il propagea de suite la religion parmi ses parents et amis et en amena un grand nombre au culte du vrai Dieu. Bientôt les détractations commencèrent et après la persécution qui suivit l'entrée du P. Tsiou. Il se tint un peu sur ses gardes tout en continuant à pratiquer, et vivait assez retiré. C'est à cette époque sans doute qu'il composa avec Tieng Augustin un volume sur la religion qui malheureusement s'est perdu. Enfin lors de la grande persécution de 1801, il ne put échapper aux mains des ennemis du nom Xtien et fut pris : Le juge lui dit : Pourquoi êtes-vous perdu dans cette mauvaise doctrine ? Josaphat répond : Le maître du Ciel c'est le Seigneur qui gouverne tout, c'est celui que nos livres appellent du nom de Siang tiei, puis il lui cite force passages et soutient une savante discussion où la vérité se faisait jour et termine en disant : Je désire que toute la cour et les grands pratiquent cette religion pour faire le bonheur du peuple et assurer d'heureuses années au roi. Le mand. Comment un homme de ta maison peut-il parler et agir ainsi, et il l'exhorte à recevoir revenir à lui, mais le Xtien ne se laissa pas impressionner. Le juge ajouta : Tu veux user de nos livres sacrés pour confirmer (page 143) une doctrine perverse, tu es digne de mort. On rapporte que pendant les interrogatoires Josaphat fut confronté avec le P. Tsiou, et que commençant à dire quelques paroles de détours, le Père lui dit : Je te croyais q.q. chose de grand, mais il paraît que toi aussi es un homme de petit royaume. Cette parole le piqua il répondit tout franchement et ne se démentant pas, il fut condamné à mort et décapité à la Capitale.

Paik Sioun i dont le nom de baptême ne nous est pas parvenu, était parent de Josaphat, avait la foi solide et pratiquait parfaitement la religion. En 1801 il fut dénoncé par un apostat, tint ferme dans les supplices et fut condamné puis décapité en même temps que Josaphat.

Hang heiki dont nous ignorons le nom de baptême, était un parent de Paik Sioun i probablement d'origine bâtarde. Ayant embrassé la religion, il ne se cachait pas et si q.qu'un l'interrogeait il répondait toujours à la haute voix : C'est une grande doctrine, c'est la vraie religion, tout homme ne peut ne pas la suivre, suivez-la avec moi. En 1801 il fut pris avec Josaphat et ne se rendant pas fut condamné et décapité avec lui à la Capitale.

#### Servantes des princesses.

Nous ignorons leur nom, et leur nombre. Il paraît certain qu'elles périrent au moins à deux, plusieurs portent le nombre à cinq 5, mais ce n'est pas clair. Instruites de la religion et pratiquant avec les deux princesses, ci-dessus, elles servirent aussi le P. Tsiou quand il fut dans ce palais, et étaient les confidentes de ces princesses, pour tout ce qui regardait la religion. En 1801 elles furent aussi dénoncées et prises, puis fermes dans leur foi, condamnées à mort, et selon toute apparence empoisonnées dans une maison ad hoc, en dehors de la petite porte de l'Ouest.

Hoang Alexis appelé Sa ieng i<sup>138</sup>, décapité et écartelé.

Alexis descendait d'une famille distinguée dans le royaume par sa noblesse (page 145) et les dignités qu'elle y avait obtenues. Dès l'enfance doué des plus belles qualités du corps et de l'esprit il fit de rapides progrès dans les lettres et toutes ses connaissances auguraient pour lui un avenir brillant, sa réputation augmenta encore quand à l'âge de 17 ans il obtint le degré de bachelier aux examens publics. Le roi ayant entendu parler de ses talents remarquables voulut qu'on lui présentât, il le traita avec bienveillance, le chérissait beaucoup et alla jusqu'à lui prendre la main en signe d'amitié, faveur extraordinaire dans ces pays et par suite de laquelle Alexis dut avoir habituellement un cordon au poignet qu'on ne pouvait plus dès lors toucher inconsidérément. Nous ignorons comment eut lieu la conversion d'Alexis, mais il fut marié à la fille d'un des tieng de Matsai et il eut toujours la réputation de Xtien fervent. Bientôt le roi voulut le mettre en dignité, mais Alexis qui voulait sauver son âme et n'avait d'autre attrait que pour ses exercices religieux et être auprès du Prêtre, refusa tout ce qui lui fut offert et ouvrit ainsi la porte aux persécutions qu'il eut à endurer. Il habitait la Capitale et donna souvent la Capitale l'hospitalité au P.Tsiou toujours secrètement recherché. Au printemps de 1801 voyant qu'il ne pouvait plus échapper, il descendit en province et se retira au distr. de tsiei t'sien dans une fabrique Xtienne de poteries. On avait préparé pour le recevoir une caverne dont les abords étaient couverts par mille grands vases de terre, les Xtiens du village même ignorèrent longtemps sa présence et le Xtien iou, maître de maison était seul dans le secret avec sa femme et une vieille qui venait souvent pour le servir. Ce serait là s'ils faut en croire les documents du gouvernement qu'il aurait écrit la fameuse lettre qui engageait les Européens à venir faire donner la liberté de religion. Il se servait pour ses relations extérieures de Kim hang pin i et fit venir les courriers hoang Thomas et Ok t'sien hei pour leur confier sa lettre. Nous ignorons comment la lettre fut saisie et tout ce qui se passa alors, mais vers la 9e lune on fut mis sur les traces d'Alexis et les satellites vinrent à la fabrique où il était caché. Après bien des recherches vaines, le bruit sourd que rendaient les poteries quand on marcha sur la caverne, excita les soupçons et il fut arrêté.

En ce moment il ordonna aux Satellites de ne pas toucher la main où se trouvait (page 146) le cordon signe de la faveur royale et cet ordre fut respecté. Conduit à la Capitale il fut traité comme les grands rebelles et eut à supporter des tortures hors de ligne, et enfin condamné à être décapité et écartelé Ce qui fut exécuté. Alexis avait alors 27 ans. Nota. La fameuse lettre qui fit traiter Alexis comme conspirateur ne nous est connue qu'en partie et encore seulement par les documents envoyés à Péking par la Cour de Corée. Il y est dit qu'Alexis demandait aux Européens q.q. centaines de navires, 50 à 60 mille hommes, etc.... qu'il amassait de l'argent et levait secrètement des troupes pour seconder les étrangers, etc....

Nous pouvons certifier que ces derniers articles sont encore entièrement absolument faux, de même que la désignation du chef de la révolte, qui est prouvé n'avoir jamais ni pratiqué, ni eu de rapports avec les Xtiens. Nous pensons qu'Alexis dans le désir de voir venir les étrangers pour obtenir la liberté de religion et rien de plus, a pu écrire une lettre imprudente, que le gouvernement Coréen a chargé beaucoup vis à vis de la Cour de Péking, pour justifier les affreux massacres qu'il a exécutés à cette époque, sur beaucoup de personnages éminents. La condamnation d'Alexis que nous avons entre les mains, le désigne comme principal chef des Xtiens et s'étant laissé aller à la conspiration détaillée ci-dessus. Alexis est d'ailleurs en vénération chez près des Xtiens pour ses vertus et son courage dans les supplices.

---

<sup>138</sup> 황사영 Hwang Sa-yeong 黃嗣永 (1775-1801). Alexis. Martyr. (Daveluy se trompe en l'appelant Alexandre plus tard)

Niou hang kem i<sup>139</sup> décapité.

Hang Kem i dont le nom de baptême ne se retrouve pas, était le chef de la famille Niou, père des deux martyrs Jean Niou et beau-père de Ni Niou hei, ci-dessus ; descendant d'une famille noble et extrêmement riche, il habitait au village de T'sonam i, non loin de la Capit. de la province de Tsien la et avait obtenu le grade de bachelier. Dès les premières années de l'introduction de la religion en Corée, le bruit en frappa ses oreilles et pour pouvoir la connaître il se rendit auprès de personnes capables, il se rendit à plus de 500 ly de chez lui dans la famille des Kouen de iang keun dont la réputation de science et de vertu était alors connue universelle. A peine en eut-il entendu les premiers principes que son (page 147) âme droite se rendit à la lumière de la vérité, il commença immédiatement à la pratiquer et de retour chez lui en fit part à sa nombreuse famille, qui l'embrassa aussi. La grande considération et l'influence dont il jouissait dans sa province le mit à même de répandre la foi parmi ses amis et connaissances et il fut certainement le fondement de la chrétienté de cette province, q.q. uns disent même, mais sans preuves satisfaisantes qu'il fut nommé prêtre de cette partie du midi, par Kouen Xavier qui faisait les fonctions d'Evêque. Le P. Tsiou fut reçu dans cette famille et y séjourna vraisemblablement un certain temps. Dès le printemps de 1801 la persécution l'atteignit, lui et sa famille et il parait avoir été cité pendant l'été au grand tribunal de la Capitale. On voulut lui faire dire avoir ramassé de l'argent pour seconder les étrangers appelés par la lettre de Hoang Alexis, la force des supplices lui arracha cet aveu, dont au reste aucun des Xtiens ne fut dupe, il est même très probable qu'il n'avait pas connaissance de la lettre. Cette connaissance circonstance toutefois le fit déclarer traître à la patrie, et après des supplices courageusement supportés sans faiblir il fut décapité.

La famille Niou de T'so nam i.

Nous avons pu donner q.q. détails sur son chef, Niou hang kem i, sur deux de ses fils et sur sa belle fille Ni niou hei, beaucoup d'autres membres de cette famille ont une trop belle réputation de vertu et de courage dans les supplices pour ne pas en faire mention, et n'ayant pas de détails précis nous les réunissons sous ce titre. Niou Kang Kem i, frère de hang Kem i, ayant été tué après apostasie, nous ne le comprenons pas ici, quoique peut-être il ait fait une belle bonne mort.

La femme de Niou hang Kem i, une ou deux de ses belles-sœurs, son troisième fils, un de ses neveux habitant ordinairement la Capitale, et probablement un ou plusieurs des esclaves, furent tous emprisonnés à la ville de Tsien tsiou et supportèrent courageusement les tortures. Les Xtiens de cette provinces ne parlent qu'avec admiration vénération de cette famille tous les confesseurs de cette famille, mais ne connaissant pas assez précisément les actes et la fin d'un chacun en particulier, nous ne pouvons nommer personne. Q.q. uns comptent treize martyrs de cette famille maison, et les 3 enfants en bas âges furent exilés dans les Iles. (page 148)

Hong Philippe appelé p'il tsiou<sup>140</sup>.

---

<sup>139</sup> 유항검 Yu Hang-geom 柳恒儉 (1756-1801) Augustin. Bienheureux.

<sup>140</sup> 홍필주 Hong Pil-ju 洪弼周 (1774-1801). Philippe. Bienheureux.

Philippe était le fils de Kang Colombe et habitait avec elle à la Capitale. Il était de la branche des Hong de p'ong San et cousin peu éloigné de Hong Luc, ci-dessus. C'est encore une famille noble et distinguée. Il reçut souvent chez lui le P.Tsiou et le cacha q.q. temps, puis de concert avec sa mère lui rendait avec dévouement tous les services dont il pouvait avoir besoin. Pris en 1801 il confessa la foi généreusement et fut décapité à la Capitale. Il avait probablement de 24 à 25 ans.

Hoang, dit p'o siou<sup>141</sup>.

Le nom de baptême de Hoang nous est inconnu, les Xtiens le connaissent sous le nom titre de p'o Siou, qui signifie soldat armé du fusil, parce qu'il faisait partie de cette compagnie. Natif de Pong San, province de Hoang hai, il fut instruit de la religion à la Capitale où il venait pour ses fonctions, c'est là qu'il fut pris et ne voulant pas renier son Dieu, il fut par ordre du gouverneur renvoyé à Pong San pour y être exécuté, il y fut décapité.

1801 T'siong tsiou. Ni pou t'siou ni<sup>142</sup>, prétorien, décapité.

Pou tsioun i dont le nom de baptême n'est plus connu, si tant est qu'il ait été baptisé était prétorien de la ville de tsioung tsiou. Assez instruit dans les lettres il avait une belle écriture ; d'ailleurs d'une belle prestance et parlant bien. Il s'élevait au-dessus du commun. Instruit de la religion par un noble de la même ville il pratiqua avec une grande exactitude et suivait, dit-on, en beaucoup de points les exemples des anciens Saints. Il fut pris en 1801 à sa propre ville, subit sans se démentir de violents supplices et condamné à mort y fut décapité à l'âge de 68 ans.

Les martyrs de T'siong tsiou, signalés comme bons confesseurs de la foi par bien des témoignages, n'ont pu être nommément désignés au nombre de trois (page 149) que par un seul homme, alors payen quoique connaissant la religion et aujourd'hui Xtien. Ces martyrs ne sont ni ses parents, ni ses amis. Il les connaissait toutefois et tous les faits se passèrent à ses yeux côtés. La gravité de son caractère ne laisse rien à désirer, et il est d'autant plus digne de foi qu'il jette des doutes sur la bonne confession d'un de ses amis, décapité vers la même époque et que nous n'avons pas inscrit ici.

Ni Siek tsioung i<sup>143</sup>, décapité.

Siek tsioung i était le 3e fils de Pou t'sioung i, ci-dessus. Son nom de baptême est aussi ignoré. Instruit de la religion comme son père par un noble de la ville de tsioung tsiou, quoiqu'exerçant l'état de marchand, il pratiquait fort bien et donnait de beaux exemples aux Xtiens. La persécution devenant de plus en plus forte, il fuit pour q.q. temps, mais étant revenu chez lui il fut pris en 1801 dans sa ville de Tsioung tsiou, supporta sans faiblir tous les supplices de la question et fut décapité dans cette même ville, à l'âge de 29 ans.

(Voir page supplémentaire) +

---

<sup>141</sup> 황포수 Hwang Po-su 黃砲手(?) Martyr.

<sup>142</sup> 이부춘 Yi Bu-chun 李富春 (1773-1801). Martyr.

<sup>143</sup> 이석중 Yi Seok-jung 李石中 (1773-1801). Martyr.

Ni akinien i<sup>144</sup>, Vve décapitée.

Le nom de baptême de cette femme nous est pareillement inconnu. Elle était fille de prétorien, et fut mariée dans une famille de prétoriens de la ville de T'siong tsiou. Elle perdit son mari après en avoir eu deux fils, et instruite de la religion par le même noble que les confesseurs ci-dessus, elle se livrait assiduellement jour et nuit aux exercices de la Religion, et n'y montrait jamais de paresse. Elle fut prise en cette ville en 1801, supporta avec calme d'horribles supplices, puis enfin condamnée à mort y fut décapitée.

(page 149 suite)

Ni André ou Louis de Gonzague surnommé tan ouen i<sup>145</sup> décapité le 28 de la 2e lune  
Sin iou

André dont le nom légal était tson t'siong descendait d'une famille honnête, considérée dans les environs et habitait à ie sa ol au district de t'sien an dans le naip'o D'un caractère grave, ferme et droit il avait reçu de la nature de brillantes qualités, et dès l'enfance se livra à l'étude des lettres dans son propre pays. Arrivé à un certain âge, pressé du désir de la science et de la sagesse, il pensa dans le but de s'y perfectionner à aller prendre les leçons de quelque grand maître et attiré par la haute réputation dont jouissait partout la famille des Kouen au district de iang keun, il s'y rendit quoique ce fut fort loin de son pays, et sollicita la faveur d'être reçu au nombre de leurs disciples, ce qui (page 150) lui fut accordé. Kouen Ambroise et Kouen Xavier eurent bientôt reconnu encore payens et alors chefs de cette famille, eurent bientôt reconnu les belles qualités du cœur et de l'esprit de leur élève, aussi le chérissaient-ils spécialement et mettaient-ils tous leurs soins à cultiver ses heureuses dispositions. Un peu plus tard, en 1784, la famille Kouen fut évangélisée par Ni Peki, et Kouen Xavier immédiatement convaincu de la vérité de la religion, se mit de suite à la pratiquer et ne put s'empêcher de la communiquer à son élève. André se rendit aussitôt à la vérité et entrevoyant toute la grandeur du christianisme, il s'empressa de l'approfondir. Sous la direction d'un maître aussi savant que vertueux il réussit en peu de temps non seulement à bien connaître la doctrine, mais aussi se forma à la pratique des vertus Xtiennes, de telle sorte que Xavier le jugeant bientôt capable d'instruire et de former les autres, le renvoya dans sa famille avec la mission de propager la religion de toutes ses forces parmi ses parents et connaissances. André répondit parfaitement aux espérances de son maître. A peine de retour chez lui qu'il prêcha d'abord sa propre famille, puis les plus éloignés. Ses talents distingués joints à un don particulier d'attirer les cœurs lui attirait beaucoup d'auditeurs et peu savaient résister à l'influence de sa parole, si bien que le nombre des Xtiens augmentait chaque jour dans ses environs. La réputation de son érudition se répandant il vit bientôt arriver des personnes de tous les districts voisins et la foule était telle chez lui, qu'il se forma alors un dicton populaire : On va chercher la science dans la maison de Ni tan ouen i, comme on va se carosser rassasier dans la maison de Ouen tong tsi. Ce dernier était un riche Xtien, non loin de là, renommé pour traiter généreusement tous ses hôtes et martyr peu d'années après En 1787 Kouen Xavier et d'autres ayant décidé qu'il fallait élire un clergé, pour étendre et consolider la religion en Corée, André fut appelé et désigné pour remplir les fonctions de prêtre dans le Nai p'o. Plein de zèle et dans la plus grande bonne foi, il ne vit là qu'un moyen de satisfaire au désir qu'il avait de propager la foi, accepta cette charge et dès ce jour se

---

<sup>144</sup> 이야기련 Yi Agi-nyeon 李阿只連

<sup>145</sup> 이준창 Yi Jon-chang 李存昌 ou 이단원 Yi Dan-won 李端源 (1752-1801)

voyant entièrement consacré à cette grande œuvre, il s'y livra sans hésiter et semblait n'avoir plus (page 151) d'autre pensée. Le danger des persécutions probable ne l'arrêtait pas, et il allait de côté et d'autre prêchant, baptisant, confessant, célébrant la messe et remplissant en un mot de son mieux toutes les fonctions du ministère où il eut un grand succès. La religion devint à cette époque très répandue dans le Nai p'o, et c'est André qui y déposa en grand le germe de la foi qui jusqu'à nos jours n'a cessé de produire ses fruits et a rendu cette contrée la pépinière des Xtiens dans la Corée Environ deux ans plus tard, la lecture des livres de religion ayant fait naître un doute sur la licéité de l'exercice du ministère, il en cessa de suite les fonctions, ainsi que les autres prêtres, on envoya une lettre consultative à l'Evêque de Péking et sa réponse étant arrivée, chacun reconnut son imprudence et se soumit entièrement. André ayant aussi connu alors la défense de conserver les tablettes des ancêtres, les détruisit ainsi que le local où elles étaient placées et son ascendant sur tous ses proches était tel que personne ne lui dit un mot pour l'arrêter. Il continuait de travailler à augmenter le nombre des Xtiens et à les soutenir et sa réputation était répandue au loin En 1791, ioun tsi t'siungi ayant été décapité la persécution s'éleva dans beaucoup de districts, André lui-même avait déjà subi q.q. vexations et prévoyant devoir être bientôt recherché pensa à fuir pour se cacher. Dans la nuit du dernier jour de cette année il fit ses adieux à son frère aîné ; non seulement tous ses parents dont plus de 30 maisons habitaient ce lieu, mais encore tous les habitants des 300 et plus de maisons de ce village se réunirent alors autour de lui, aucun ne pouvait se résoudre à la séparation, et toutefois la perspective du danger prochain empêchait de le retenir ; ce fut une scène aussi touchante que déchirante, chacun semblait perdre un père, un frère, un ami et on ne peut la comparer qu'aux circonstances du départ des chrétientés des missionnaires. Il alla s'établir au distr. de Hong San et continua à travailler pour le bien de la religion. En 1795 le P.Tsiou étant entré en Corée dit à André : Après avoir administré follement les sacrements sans autorité, comment pourrais-tu assez faire pénitence ? Le martyr seul pourra te faire pardonner... Aussi il se livrait volontiers à tous les travaux pénibles et à toutes les fatigues et pensait sans cesse à se préparer au martyr pour obtenir la rémission de ce péché. Ce fut probablement (page 152) vers la fin de cette même année que le gouverneur envoya au mandarin l'ordre de saisir André pour avoir détruit ses tablettes et propagé la religion. On saisit ses parents et les mit aux tortures pour connaître le lieu de sa retraite ; André désespérant d'ailleurs de pouvoir échapper se livra lui même et fut bientôt envoyé au chef lieu militaire de t'sieng tsiou Il y subit la question et ne voulant pas apostasier, il fut renvoyé à son district de t'ien an avec ordre de le mettre au rang des fustigateurs. Le mandarin ne lui fit pas exercer ce métier, mais le mit en dépôt chez un particulier sous caution, et il enseignait les lettres aux enfants des prétoriens. Il y avait ordre de le faire battre tous les 1ers et 15 de chaque mois, comme ami des prétoriens on le faisait sans le faire beaucoup souffrir. On porte généralement de six à sept ans le temps de sa captivité. A la fin il fut transféré de nouveau à t'sieng tsiou pour la question, puis à la Capitale. Nous ignorons les supplices qu'il eut à endurer, mais sa réputation de grand chef et propagateur de la religion laisse à penser qu'il dut être traité bien violemment Il fut condamné à mort et le gouvernement ordonna de le faire exécuter à Kong tsiou chef-lieu de sa province, pour en intimider tout le peuple. Il y fut donc conduit et en s'y rendant les satellites lui assurant qu'il allait seulement en exil, il fit et présenta au gouverneur une requête pour se recrier contre la peine de l'exil et demander la mort comme les autres. La sentence du reste portait peine de mort et il fut bientôt exécuté, sa tête ne tomba qu'au sixième coup. Ses parents recueillirent son corps pendant la nuit et l'emportèrent. On dit que quand on se mit en devoir de l'ensevelir, la tête se trouva rekolée et solide sur le coup, les traces du coup de sabre qui l'abattit paraissaient être un fil blanc placé autour du coup.

André fut un homme remarquable par ses talents aussi bien que par ses vertus et sa constance à confesser la foi. Son nom est encore en vénération et dans la bouche de tous.

Il ne reçut pas il est vrai la grâce de l'ordination, mais il semble que Dieu lui ait accordé la grâce de l'apostolat. On calcule que près de la moitié des Xtiens d'aujourd'hui sont descendants de ceux qu'il (page 153) a convertis, on peut par là se faire une idée de son zèle et de sa vertu. Il a transmis, qu'on nous passe l'expression, cette grâce d'apostolat à ses descendants collatéraux. En effet la grand mère du P. Kim André premier prêtre Coréen et martyr en 1846 était la fille du frère aîné de Ni André ; et la mère du P. T'soi Thomas, second prêtre Coréen, qui exerce aujourd'hui le ministère avec tant de fruits dans ce pays était fille d'un neveu de ce même Ni André.

Tsio Thomas, mort presque sous les coups.

Thomas descendait d'une famille noble distinguée dans le royaume et était fils de Tsio Justin appelé tong Siem i<sup>146</sup>, exilé pour la foi sans apostasie, dit-on. Il naquit au district de iang keun.

Dès l'enfance docile aux instructions de ses parents, il se faisait remarquer par sa belle conduite et remplissait envers eux tous les devoirs de la piété filiale. Quand plus tard il fut instruit de la religion vers 1784, son exactitude et sa ferveur à la pratiquer le rendaient le modèle de tous les Xtiens. A la 12e l. de 1800 son père âgé de 60 ans environ fut pris et emprisonné à la ville de iang keun ; Thomas habitait à dix ly de cette ville, et tous les jours au matin et au soir il s'y rendait pour porter ses repas à son père et le consolait de tout son pouvoir. A la 3e lune de 1801 son père fut transféré au Keum pou, prison de la Capitale il l'y suivit et restait près de lui ; obligé de le quitter q.q. jours pour affaires il apprend tout à coup qu'il est parti pour l'exil, de suite il vole sur ses traces marchant nuit et jour et pieds nus et l'ayant rejoint à 300 ly, il le suivit jusqu'à mou san, lieu de son exil, à près de 2000 ly de la Capitale. Les blessures reçues dans les supplices, jointes au grand âge le firent tomber malade et bientôt on crut que sa fin approchait. Thomas pour s'en assurer goûta secrètement les selles de son père, et ayant été surpris par le maître de maison chez qui il était sous caution, celui-ci l'admira beaucoup et dit devant tout le monde : Pour moi je n'ai jamais (page 154) vu une telle piété filiale, et il n'y a rien que je ne sois disposé à faire pour un tel homme. Peu à peu son père se rétablit et chaque jour il en rendait à Dieu des actions de grâces. Cependant le mandarin de iang keun, homme cruel et ennemi juré des Xtiens, ne pouvant se consoler de n'avoir pu mettre à mort tsio Justin, comme il l'avait projeté, voulut faire mourir en sa place son fils Thomas. Il parvint à obtenir un billet d'arrêt de la part du gouverneur de la province, et lâchant les satellites de iang keun, ils arrivèrent à mou san à la 8e lune pour se saisir de Thomas. Son père ne proféra pas une parole à cette occasion, seulement il alla attendre son fils sur la route en dehors des portes et lui dit : eh ! bien, quelle résolution as-tu pris ? Thomas avait le cœur percé de mille glaives, il fallait laisser seul son vieux père à 2000 ly de toute connaissance, toutefois soumis d'une part à l'ordre de Dieu, et de l'autre ne voulant pas impressionner son père, il cacha sa douleur et répondit avec calme : Je n'ai d'autre pensée que de suivre la croix de Jésus pas à pas. Justin lui répondit : Maintenant je te quitte tranquille et sans regret. Thomas fait à son père ses adieux éternels, puis se retournant part d'un air tranquille tout le monde en était dans l'admiration. Arrivé à iang keun, le mandarin lui dit : Connais-tu le crime de ton père ? Thomas répond : Comment pouvez-vous assez méconnaître les principes pour me parler de la sorte ? toute faute est personnelle, et d'ailleurs quelle faute a commise mon père. La position où il se trouve aujourd'hui vient de mes fautes à moi. Le mandarin furieux jette des cris affreux et le fait mettre à de violents supplices, que Thomas supporta avec constance et amour Pendant près de deux mois, presque tous les jours

---

<sup>146</sup> 조동섬 Jo Dong-seom 趙東暹 (1739-1830) Justin.

il fut cité avec ordre d'apostasier et mis aux tortures, par le secours de Dieu il resta toujours ferme, mais étant de chair il finit par succomber à ses blessures. Dans sa famille on ignorait même qu'il eut été pris, quand le 8<sup>e</sup> de la 10<sup>e</sup> lune de cette année, on apporta la nouvelle de sa mort. Quand Thomas était encore chez lui et qu'il rencontrait q.q. moment tranquille, et se trouvait seul, souvent il se flagellait les bras et les jambes, malgré tout le soin qu'il prit de se cacher il fut plusieurs fois surpris (page 155) par sa famille, et les traces des coups le trahirent aussi ; c'était non seulement pour se mortifier, mais aussi pour s'éprouver et essayer si au moment de la persécution il pourrait bien supporter les supplices.

Le 19 de la 10<sup>e</sup> lune im sin 1812 Hoang Paul<sup>147</sup> fut décapité à la ville de Kong tsiou.

Paul était du district de Hong tsiou, et pratiqua la religion avec ferveur dès qu'il en fut instruit. En l'année 1794, pris et conduit à Hong tsiou le mandarin lui dit : Suis-tu la religion du maître du Ciel ? Oui, répond-il ; le mand. Renies Dieu, injuriez-le et je te laisserai aller Paul répond : Injurier Dieu, c'est ce que les animaux eux-mêmes ne pourraient faire, à plus forte raison un homme qui a une âme raisonnable. Le mandarin en colère commande de le battre jusqu'à la mort, de la planche à voleurs. Dans cet horrible supplice ses forces sont entièrement épuisées, et il est reporté mourant à la prison. Là par les soins que lui donnèrent les prisonniers, il revient à la vie. Le mandarin l'apprenant lui imposa le métier de fustigateur et trois mois après il le relâche et le renvoie. Paul sortit et vivait tranquillement dans la pratique de la religion ; en 1812 il vivait au district de poriang quand les satellites vinrent le prendre et le conduisirent au mandarin de haimi qui lui dit : Dénonce tes maîtres et tes complices. Il répond : Celui qui m'a instruit est décédé ; ceux que vous appelez mes complices sont tous ici avec moi Dénonce encore lui dit-on, et en même temps on lui fait subir par trois fois le supplice de la courbure des os et de la puncture des bâtons Paul tint ferme malgré cette horrible torture, confessa la foi généreusement et après sept mois de prison, il fut envoyé au tribunal du gouverneur à Kong tsiou et il fut décapité avec deux autres le 19 de la 10<sup>e</sup> lune de cette année 1812. Il avait 59 ans.

Ni Paul appelé ie sam i<sup>148</sup>, tué sous les coups.

Paul était d'une famille honnête et vivait au village de pai ol au district (page 156) de Hongtsiou. Il fut instruit de la religion avec ses frères en 1790 ; impliqué dans les superstitions il ne la pratiquait qu'en partie et ayant été pris par son propre mandarin en 1791 il eut la faiblesse d'apostasier et fut relâché. De retour chez lui il regrettait bien sa faute, mais la crainte et aussi les discours des payens l'empêchaient de se livrer à ses pratiques religieuses, comme il l'eut désiré. Enfin en 1798 il quitta sa patrie avec son frère aîné et alla s'établir dans la province de Tsien la, et y passa q.q. années dans la pratique fervente de ses devoirs. En 1801 son frère aîné fut pris et envoyé en exil où il mourut trois ou quatre ans après. Pour lui il parvint à se cacher à la Capitale et avait pu éviter la tempête. Il se retira de nouveau dans les montagnes avec un autre frère en 1802. A peine y furent-ils établis, qu'ils furent pris tous deux et conduits à Kong tsiou, ils durent supporter trois fois les supplices de la question et après sept mois de prison furent tous deux envoyés séparément en exil. Il parvint toutefois à obtenir sa délivrance après q.q. années et s'était établi au district de Tsin sang, mais il ne tarda pas à être pris de nouveau et vers la 6<sup>e</sup> lune de 1812 il fut conduit au

---

<sup>147</sup> 황 바오로 Hwang Paolo (1754?~1813?)

<sup>148</sup> 이여삼 Yi Yeo-sam 李汝三 Paul (?-1812). Martyr.



mandarin de Hong tsiou. C'était pour la 3e fois qu'il tombait dans les griffes de ses persécuteurs, sa fermeté ne fut pas ébranlée, il répondit courageusement dans les interrogatoires et dut subir de violentes tortures. Le mandarin ne pouvant rien obtenir de lui, le condamna à mort ; il ordonna de le battre avec le baton triangulaire, malgré les efforts des bourreaux, Paul ne mourait pas, il dut supporter longtemps ce supplice dans lequel il expira, ou peut-être fut achevé à coups de pierres par les géôliers de la prison. C'était probablement vers la 12e lune. On rapporte qu'au moment du martyre de Paul trois jeunes gens qui passaient par cette ville virent une lumière brillante s'élevant jusqu'au Ciel ; ils se disaient entr'eux : qu'est-ce donc ? Ce n'est pourtant pas du feu, c'est bien singulier, et ils continuèrent leur route L'un d'eux chrétien, de retour chez lui, apprit trois jours après la nouvelle du martyre de Paul et calculant le jour et l'heure, il reconnut que la lumière cadrerait avec la mort du martyr et se mit à louer Dieu de ce prodige. Les parents payens de Paul retirèrent son corps, et (page 157) furent tous surpris de voir ce corps livré aux supplices, sans aucune trace de blessures, au contraire il était tout rayonnant. Chacun s'étant retiré frappé d'admiration, l'un d'eux voulut embrasser la religion et la pratique encore aujourd'hui de tout son cœur.

Cahier supplémentaire = choix des princ. marty. de Corée- Suite à 157 pages

Copie des écrits de Mgr Daveluy sur les Martyrs de Corée à Mr Albrand supr. du Sém. des Mis. Etrang.

Liste de q.q. martyrs ajoutés en Janvier 1859

Han Thomas dit tek ouen i<sup>149</sup>, décapité.

Thomas était d'une famille originaire du distr. de Hong tsiou, d'où elle avait émigré au district de Siou ouen, puis enfin de Koang tsiou. Il était d'un caractère naturellement fort et ferme, allant même jusqu'à la violence, ce qui fait qu'on se fiait assez peu à lui. Très assidu à la prière et aux lectures pieuses, il s'y livrait avec les autres Xtiens et quand il les exhortait, ses paroles fermes comme son cœur lui-même pénétraient tout le monde ; son soin principal était de s'appliquer à se conformer en tout à la volonté de Dieu et il passait pour fervent Xtien. A la persécution de 1801 il fut pris par les satellites de Koang tsiou et conduit au tribunal de cette ville, le juge lui dit : Est-il vrai que tu suis la religion du maître du ciel ? C'est vrai, répond-il. De qui l'as-tu apprise, quels sont tes complices et tes livres ? Puis en disant ces mots on commence à lui faire subir l'écartement des os et la puncture des bâtons, mais il supporte tout avec patience et même avec joie, sans que son visage subisse aucun changement il répondit : Je n'ai aucun livre et ne puis dénoncer personne Le Juge : pourquoi ne peux-tu pas les dénoncer ? Puis irrité il fait commencer les mêmes supplices. Thomas dit : Devrais-je mourir sous les coups je ne puis vous satisfaire ; si vous deviez donner des récompenses à ceux que je dénoncerai, je le ferais bien, mais loin de là, si je dénonce quelqu'un vous le ferez saisir comme moi, lui serrerez le cou à l'étrangler, et à mesure qu'ils arriveraient vous les tuerez en leur coupant le cou, comment voulez-vous que je dénonce qui que ce soit, c'est impossible. On lui passe donc la cangue et le remet à la prison, en dépêchant au gouvernement. Les autres interrogatoires et supplices ne sont pas connus en détail, il paraît

---

<sup>149</sup> 한덕운 Han Deok-un 韓德運 (1752-1802) Thomas. Bienheureux.

toutefois qu'il fut dès plus violemment tourmentés et que sa constance ne se démentit pas un instant, faisant ainsi un saint usage du caractère de fer qu'il avait reçu de la nature. Quand il fut rendu au lieu du supplice, il soutint de ses propres mains le billot qui devait appuyer le menton, et regardant le bourreau d'un œil fixe, mais calme, il lui dit d'un ton sévère : Coupe moi la tête d'un seul coup Celui ci saisi de crainte et tremblant frappe de travers et à faux. Thomas le reprimande et lui donne des ordres une seconde fois. Le bourreau frappe encore à faux et ce ne fut qu'au troisième coup que la tête tomba. C'était le 30 de la 12<sup>e</sup> l. de l'année Sin iou, comt de 1802 Thomas avait alors 52 ans.

Tien Pierre, frère de Teuki, mort en prison.

Tien Pierre était de iang tai, poste aux chevaux du district de Mien t'sien. Le dernier de quatre frères il avait le caractère très doux, et son intelligence très bornée le rendait même simplon . De plus infirme d'une jambe, il se servait d'une jambe de bois. Dès l'enfance quoiqu'instruit de la religion il pratiquait avec lâcheté et nonchalance, mais grandissant et ayant émigré à Koumani, distr. de Teksan il commença à se mettre en rapport avec les Xtiens, et bientôt après ayant transporté sa tente à Hoang mosil, sa ferveur fut tellement excité que partout les Xtiens le remarquaient et le signalaient, et dans ce qui concernait les affaires du service de Dieu, jamais plus il ne faisait attention aux peines et ou aux difficultés. A la persécution de 1839, après avoir fui d'abord fui de côté et d'autre, il fit part à son frère aîné de son projet de se livrer lui-même, celui-ci l'en dissuadant il n'alla pas plus loin. Sur ces entrefaites, son frère vendu par un mauvais Xtien qui voulait ravir son petit avoir, fut livré aux satellites. Pierre l'ayant appris partit de suite pour rejoindre son frère, mais en route il en fut empêché par quelqu'un de ses parents, et pendant qu'il retournait chez lui à contre cœur il fut rencontré et arrêté par les satellites, puis conduit à la préfecture de haimi où déjà son frère avait été consigné. Le juge criminel le somme de renier Dieu et dénoncer ses complices, et sur sa réponse négative, malgré son état d'infirmité, on lui fait subir l'écartement des os, la puncture des bâtons et autres violentes tortures, entre lesquelles nous remarquons que les jambes lui furent sciées avec des cordes, d'une manière si affreuse que les chairs formaient des morceaux détachés et aucune partie de son corps ne resta intacte. Pierre ne se démentait pas et supportait les tortures tourments d'une manière admirable. Ces supplices furent répétés, 4 ou 5 fois, puis on alla en augmentant et quoique pendant huit jours on ne lui donna pas même un verre d'eau, il resta inébranlable au grand étonnement de tous, qui ne s'attendaient pas à tant de constance de la part de cet infirme, moitié imbécile Son frère aîné ne pouvant plus supporter les supplices apostasia et retourna chez lui où il ne survécut que quelques jours. Pierre ne se laissa pas ébranler par cette défection, toutefois la violence des tortures atroces lui arrachèrent une fois la dénonciation d'un Xtien, mais jamais on ne put le décider à apostasier. On essaya les moyens de persuasion, l'engageant à se délivrer et à aller retrouver son frère, vains efforts : Estropié que tu es, lui disait-on, pourquoi veux-tu encore t'exposer aux supplices ; mais lui retorqueait l'argument ; estropié que comme je suis, à quoi bon retourner chez moi et qu'ai-je à faire dans ce monde ? Je désire livrer ma vie pour Dieu, et dussé-je mourir sous les coups ne puis le renier Il fut donc déposé à la prison et bientôt après fut transféré au tribunal du gouverneur à Kong tsiou. Il y subit deux interrogatoires avec la même fermeté et des témoins encore existant parlent avec admiration de son inébranlable constance d'autant plus remarquable, qu'entre beaucoup d'autres réunis de différentes préfectures, lui pauvre estropié, et être borné, fut le seul à confesser hardiment sa foi, et il mourut autant de faim que d'épuisement par suite des supplices, la nuit qui suivit son dernier interrogatoire ou peut-être la suivante. C'était vers le commencement de la 9<sup>ème</sup> lune 1839. Les satellites témoins de son courage en furent tellement étonnés, que deux ans après ils

disaient encore dans leur grossier langage : Ce coquin là était fièrement entêté et quand les mandarins voulaient lui conserver la vie, il s'obstina à vouloir mourir.

Hoang Thomas, dit Sin ke, nom légal Sim i<sup>150</sup>, écartelé et décapité.

Hoang Thomas, dit sin ke, était du village de Liong meri au distr de Teksan et mari de la sœur du martyr Ni françois, dit pohien i, né de parents de la classe du peuple, nous ne savons rien de sa conversion, mais il semble avoir consacré sa vie au service de ses frères en se chargeant de faire les voyages périlleux de Péking en qualité de serviteurs des Xtiens qui dirigeaient cette les affaires. Après avoir été baptisé à l'Eglise de cette ville, il est cité comme un de ceux qui amena le P.Tsiou en Corée, émigra avec son beau-frère Ni françois et conduisit le prêtre pour donner les sacrements dans leurs familles. En revenant d'un de ses voyages en Chine, il apprit à Ei tsiou ville frontière de la Corée, le martyr de son beau-frère françois et en témoigna une grande joie. En 1801 se rendant à la retraite de Hoang Alexandre, il paraît s'être engagé à la porter aux étrangers, mais bientôt après il fut pris par les satellites et conduit d'abord au tribunal de Kong tsiou, il fut plus tard cité à la capitale et déclaré complice de l'essai de rebellion de Hoang Alexandre il fut condamné à être écartelé et décapité, puis exécuté, probablement à la Capitale, dans un des derniers mois de l'année à l'âge de 35 à 40 ans.

Voici l'énoncé de sa sentence : Hoang Sim i, homme de la basse classe du peuple, allait à la Capitale et dans la province et s'occupait partout du service des commissions Il alla à l'étranger et fut baptisé à l'Eglise des Européens ; il habitait avec Ni, et de concert avec Kim iousani et ok t'sien hei, il s'entremettait pour faire passer les correspondances de Tsiou Moun mo. Il était lié à vie et à mort avec Sa ieng i. Ce printemps quand on fit des perquisitions il s'enfuit et se cacha sur le territoire de tsieun t'sien ; ayant appris que Sa ieng i, fuyant le décret d'arrêt, était à tsiei tsien, il alla et séjourna près de lui, vit son affreuse lettre, se mit du Complot, fit contrat avec lui et entraîna t'sien hei pour le faire passer aux barbares de l'Europe et les engager à venir avec de grands navires pour nuire aux royaume. Sa participation au complot est véridique. Ce jourd'hui, en dehors de la petite porte de l'Ouest, qu'il soit écartelé et décapité.

Nombre de témoins assurent qu'il ne se démentit pas dans les supplices Q.q. uns lui reprochent d'avoir dénoncé Hoang Alexandre, mais ils ne le donnent que comme un doute et plusieurs ajoutent que ce fut sur l'avis d'Alexandre lui-même.

Nous n'avons pas la pensée de mettre ici l'histoire suivante, malgré l'authenticité(sic, l'authenticité) dont elle est revêtue, à cause de la sphère spéciale où elle s'est passée, mais plusieurs de nos confrères nous pressant, nous l'envoyons dans l'espoir que si Paul n'est pas admis au nombre des martyrs, sa vie servira du moins à l'édification. Son héroïsme paraîtra d'autant plus grand, à quiconque réfléchira à la force de l'autorité paternelle dans ces pays-ci où une seule parole du père fait trembler toute la famille. La fermeté de Paul dans beaucoup de circonstances a été vue et connue de bien des Xtiens, les dernières scènes ont été vues seulement par une seule famille qui vivait près de lui, et même elle n'a pas été témoin de la plus affreuse, mais le connut le jour même par le frère de Paul, qui vint de suite et encore tout tremblant lui en rapporter les détails. Le chef de cette famille qui nous a rapporté les faits est un homme grave et non suspect.

---

<sup>150</sup> 황심 Hwang Sim

Kim Paul dit ho ien i<sup>151</sup>.

Kim Paul dit ho ien i et appelé aussi Pal, était d'une famille d'Antong et descendant d'un ancêtre illustre par sa vertu. Dès l'enfance d'un caractère bon et doux, il ne savait pas badiner avec ses compagnons et tout le jour il restait réfléchi sans presque parler. Delà on eut pu le soupçonner d'être idiot et toutefois s'élevant par ses talents au-dessus du commun, dès avant l'âge de 20 ans, il avait déjà une connaissance exacte de la plupart des livres sacrés du pays et était versé dans toute espèce de matières, peu à peu il s'instruisit de la morale, la philosophie, les mathématiques, l'astronomie, de toutes sortes d'arts magiques et des doctrines de Laotze et de Foë, malgré cela ses pensées ne se tournèrent aucunement vers sur la gloire du monde et ne voulut même pas concourir aux examens publics. Rompant avec le monde, tout le jour il était modestement assis, s'efforçant seulement d'approfondir la philosophie et les mathématiques, traitait ses amis presque sans parler et ne répondait pas aux discours plaisants, aussi le signalait-on comme un sage. Sa réputation se répandant naturellement au loin, beaucoup de monde venait pour le visiter, et pour éviter cette affluence, il prit le parti de quitter sa patrie et alla se retirer au pied de la montagne paik san, dans un village isolé nommé Siek Song, au Canton nord du district de Sioun heng. Après y avoir passé environ un an, il rencontra par hasard le Xtien Kim Thomas dit Tsioun siri, homme instruit et capable. D'abord l'ayant entendu parler de l'écliptique, des tropiques, etc, il fut grandement surpris et pensa avoir trouvé un maître plus savant que Confucius, Meng tse et autres. Il lui demanda donc l'explication du livre tsiou iek(livre chinois) et celui-ci répondant clairement, Paul restait stupéfait d'admiration. Peu à peu les discussions continuant, le Xtien fut conduit à lui parler de la Religion et Paul ne l'eut pas plutôt entendu, que tressaillant de joie, il dit : Toute ma vie j'avais bien présumé que l'homme avait une fin dernière quelconque, mais ne trouvant rien là-dessus dans nos livres sacrés, j'en étais resté sur mes doutes, aujourd'hui pour la première fois j'ai trouvé la vraie doctrine. Paul s'occupait alors par la méditation et la mortification à acquérir obtenir l'immortalité promise par les livres de Laotse, il cessa de suite ce travail, se procura quelques livres de religion et en peu de jours regrettant et détestant tous les péchés de sa vie passée il avait rompu avec toutes les superstitions auxquelles il se livrait Il invita alors Kim Thomas à une promenade et ayant été avec lui sur les bords d'un cours d'eau, il lui demanda le baptême que celui-ci lui conféra. Pendant tout le jour des larmes de joie coulaient abondamment de ses yeux par intervalles et il disait : Pour remercier Dieu notre père de ses bienfaits, il n'y a pas d'autre voie que le martyre. Puis par la suite il répétait souvent avec soupirs : Quand donc la religion devenant florissante dans ce royaume, nous sera-t-il donné de bâtir un temple, d'assister à la Ste Messe et de recevoir le Corps sacré de Jésus Christ ? Et sa ferveur augmentait de jour en jour. Après environ un mois, il instruisit d'abord son frère de la religion, puis faisant voir à son père un livre de religion doctrine, celui-ci avoua que c'était la vraie religion, mais ayant ensuite entendu dire qu'il fallait mettre de coté toutes les superstitions du pays, il entra dans une grande colère et dit : Si on suit cette religion, les temples du génie du ciel et des ancêtres du roi sont détruits, les temples de Confusius et des grands hommes, les tablettes et tous les sacrifices sont ruinés, le roi a donc bien raison de l'interdire sévèrement, puis il réprimanda violemment son fils, ajoutant : Il faut que tu rompes absolument avec tous les livres de cette religion et avec ceux qui la suivent. Depuis ce temps tous les jours il tracassait son fils et voulait l'empêcher de pratiquer, mais Paul ne se désistant pas, il finit par le battre plusieurs fois à coups de bâton. Paul dont la constitution était très faible semblait devoir en devenir malade et ne pouvant plus y tenir, il quitta la maison paternelle et va se cacher chez un Xtien

---

<sup>151</sup> 김호연 Kim Ho-yeon (1796-1831) Paul.

où il passa quatre ou cinq mois. Rien ne saurait décrire la vie dure et toutes les privations qu'il s'imposa pendant ce temps. Dès la 4<sup>e</sup> lune, il se choisit une place et là continuellement assis, sans jamais la quitter, il se livrait à la prière et à la méditation. Au chant du coq seulement il faisait semblant de prendre un peu de sommeil, puis se relevait de suite pour prier et méditer ; tous les jours il suivait ce régime, sans varier jamais et de plus les vendredis et samedis il jeûnait habituellement. Les Xtiens le voyant agir ainsi, se disaient : Paul semble être un homme qui n'a pas de corps. Pendant le temps même des grandes chaleurs, il ne sortait pas une seule fois de son appartement, et après q.q. mois ainsi passés, non seulement il n'avait pas l'air fatigué, mais au contraire paraissait frais et bien portant, en sorte que les Xtiens disaient : Il y a là certainement un miracle de protection spéciale de Dieu. Cependant son père voyant qu'il ne revenait pas, rédigea une accusation contre Kim Thomas, l'auteur de la conversion de son fils et voulait la porter au mandarin. Les Xtiens en furent gravement effrayés et firent avertir Paul qui ne voyant aucun remède se disposa à retourner et prévoyant bien où les choses seraient portées il dit aux Xtiens en leur faisant ses adieux : Rencontrons-nous de nouveau dans la véritable patrie ; il leur confia un livre qu'il avait composé sur les preuves de la religion et d'autres notes encore et retourna chez lui sans rien porter. Son père le voyant de retour avait tout d'abord l'air content, mais au bout de peu de jours, il lui dit : Pendant que tu n'étais pas ici, un tel et un tel sont venus, avant longtemps une grande affaire va s'élever, et il se mit à le tourmenter et battre chaque jour. Il disait encore : Dans tous ces environs et au loin les bruits publics te désignent comme le premier dans la science de ..(superstition) ; ta conduite et ton érudition te mettent presque à l'égal des grands maîtres, si tu ne renonces pas à cette religion et que l'on vienne pour te consulter, comment feras-tu pour répondre ? Pourquoi veux-tu ainsi t'entêter ? et tous les jours les coups accompagnaient les réprimandes. Paul ayant supporté pendant plus d'un mois tous ces mauvais traitements, son corps ne put y tenir plus longtemps et tombant malade, il resta assez longtemps n'ayant plus que la peau sur les os. Deux jours avant sa mort, son père vint le trouver, ayant un couteau à la main et lui dit : Tu dois mourir sous peu, si tu meurs après avoir apostasié je te reconnais pour mon fils, mais si tu n'apostasies pas, je vais te tuer avec ce couteau, et il servira aussi à me donner la mort. Paul répondit : Si pour obéir aux ordres d'un père on ne peut transgresser les ordres du roi, combien plus, Dieu étant le souverain maître de toutes choses et le père de tous les hommes, récompensant le bien et punissant le mal, ne devons-nous pas lui obéir ! et vous voudriez que je le renie ? Est-ce donc là le devoir d'un père ? Il n'avait pas achevé que son père entrant dans une fureur folle, veut le percer de son couteau, mais la mère et les frères de Paul se précipitent au devant de lui et l'arrêtent ; le père ne pouvant les repousser veut se percer la gorge à lui-même et en est encore empêché ; et cependant Paul disait à haute voix, quoique vous en veniez à ces excès, je ne puis ne pas suivre les ordres de notre grand père commun, et son père ne pouvant plus rien essayer, se retira. Le lendemain dès le matin, Paul s'appliquait encore à la prière et méditation et demanda souvent s'il était midi ; quand ce temps fut arrivé il récita son Angelus et levant les yeux vers le Ciel il s'agenouille et rend l'âme à Dieu si paisiblement, que ses parents près de lui ne s'en aperçurent pas. C'était à la 8<sup>e</sup> lune de l'année Sin mio, an de J.C. 1831. Il n'avait alors 36 ans, et une année s'était à peine écoulée depuis sa conversion. On rapporte que quand on voulut lui faire les sacrifices d'usage après sa mort, l'autel s'écroula de lui-même.

Les Xtiens de ces contrées qui furent si édifiés de ses beaux exemples et de ses paroles l'ont encore en vénération et disent : Paul aussi n'est-il pas un véritable martyr ? Ce n'est pas à nous à décider, mais pourrions-nous lui refuser notre suffrage ?

Copie d'une lettre de Mgr Daveluy à M. Albrand.  
M. Albrand sup. du Sém. des Miss. Etrang.

Nouvelle notice sur Nim Joseph dit Koun tsip i<sup>152</sup>, martyr à la fin de la 7ème lune de l'année Pieng o 1846 (plus complète que celle qui se trouve dans les notes précédentes)

Nim Joseph naquit dans un village sur les bords du fleuve de la Capitale, il avait le caractère doux, franc et droit Ayant perdu sa mère de bonne heure, son père qui n'avait que ce seul enfant l'aimait singulièrement, ne lui faisait jamais de reprimandes sévères, toutefois malgré cette faiblesse qui présida à son éducation, le cœur de Joseph naturellement porté à la piété filiale et à la subordination, n'en éprouva pas de mauvaises suites. Depuis qu'il eut atteint l'âge de raison et pendant une dizaine d'années, il alla aux écoles pour s'initier à la connaissance des caractères Chinois, puis devenu grand il s'exerça à tirer de l'arc, aimait la musique, et par suite se trouvait lié à une foule de personnes adonnées aux plaisirs, quelquefois même licencieuses, mais au milieu de tous ces divertissements on ne vit jamais paraître en lui rien d'excessif et ou de désordonné, toujours affable et ennemi des contestations il s'attirait l'estime et l'amour d'un chacun

Vers 1830 la nouvelle femme de son père et la sienne ayant eu connaissance de la religion, lui même en fut bientôt instruit, la force de la vérité le convainquit aussitôt et le désir de pratiquer ne lui manquait pas, mais ne pouvant se décider à rompre tout d'un coup avec ses nombreux amis et à fouler aux pieds tout respect humain, il remettait d'une époque à l'autre, cependant il avait pleine confiance aux Xtiens et les aimait avec toute l'intimité qui peut avoir lieu entre des frères et heureux de pouvoir soulager ceux qui étaient dans le besoin, il en entretenait continuellement chez lui quatre ou cinq de ceux qu'il savait être sans appui ni ressources. Nombre de fois, après avoir préparé des rafraichissements il invitait grand nombre de Xtiens, et les conduisait faire une partie sur l'eau en bateau, alors il célébrait par ses chants la beauté et la sainteté de la Religion, témoignait vivement tout le respect qu'il avait pour elle et en même temps l'amour qu'il portait aux Xtiens Quoiqu'il vécut dans l'aisance, de tels actes ne doivent pas être considérés comme un effet du hasard, nous y voyons la cause et la source du bienfait signalé qui plus tard devait le faire mourir martyr de la foi.

En 1835 une persécution s'étant élevée dans le village où il habitait et plusieurs Xtiens ayant été pris, il fit tous ses efforts pour protéger les autres et pour y réussir plus facilement, s'étant enrolé volontairement dans les rangs des satellites, il parvint avec l'autorité qu'il tirait de cette charge à rendre des services signalés aux Xtiens Plus tard il émigra au village de Sam kai, les nombreuses allées et venues des Xtiens dans sa maison le firent bientôt soupçonner de Religion par les voisins, et par suite il fut nombre de fois en but à leurs injures et calomnies, il entendait et recevait le tout sans y faire aucunement attention.

A la 5ème lune de 1846, son fils ayant conduit en mer le P. André Kim fut pris avec lui par un petit mandarin (t'sien sa) de Soun-ou i province de hoang hai.

Dès que Joseph en eut connaissance, il monte en bateau et se rend droit sur les lieux, déjà son fils avait été conduit à la préfecture maritime de Ong tsin, il poursuit sa route, ne cache pas qui il est, se livre lui même et est enfermé séparément de son fils, peu de jours après, tous deux sont envoyés sous escorte à la Capitale et pendant toute cette longue route, il ne put obtenir encore de voir son fils qu'il était venu chercher de si loin Arrivé à la Capitale il est écroué à la prison des voleurs, ne put avoir aucune relation avec son fils et rencontra tout d'abord le P. André Kim ; cette vue l'électrisa, son visage pris un air joyeux et tranquille et sa résolution fut prise immédiatement, dès aujourd'hui dit il au Prêtre je pratiquerai la Religion Celui-ci le consola en disant que tout ceci était une bien grande faveur de Dieu, et qu'il fallait y répondre avec soin, et puisque les choses en sont venues à ce point, ajouta-t-il,

---

<sup>152</sup> 임군집 Im Gun-jip 林君執 (1804-1846) Joseph. Saint.

il faut être martyr avec moi. Joseph le promit généreusement et dès ce jour il commença à apprendre les prières et à les réciter dans la prison ; peu après ayant été baptisé par le Prêtre, sa ferveur redoubla et il affermit sa résolution d'aller au martyre, et non content de penser à son âme, il exhortait et réveillait son fils et les autres Xtiens prisonniers, le feu de ses paroles joint à ses exemples entraînants faisait impression sur tous et plusieurs des Xtiens alors refroidis en furent ramenés dans la bonne voie Quelques satellites liés autrefois avec Joseph voyant sa détermination, voulurent par amitié essayer de lui sauver la vie et à cet effet tentèrent par de douces paroles et par tous les moyens de le faire tomber dans le piège, mais Joseph les repoussa en disant : Pour moi résolu que je suis à mourir pour Dieu mon père, je suis un homme mort, pourquoi adresser tant de paroles à un mort, ne me parlez plus de cela Peu après les Satellites revinrent accompagnés de ses deux fils et de ses deux belles filles et firent de nouvelles instances en disant : Voyez vos enfants, pourriez-vous bien être insensible à leur sort, d'une seule parole vous pourrez vous conserver la vie et aller vivre tranquillement avec eux, pourquoi donc les abandonner et vouloir mourir, où sont vos sentiments ?(1) Joseph répond : Ce n'est pas que je méconnaisse l'affection naturelle, mais pour suivre mes sentiments envers mes enfants il faudrait que je reniasse Dieu mon père et mon roi, oh ! oh ! quand à cela jamais je ne le pourrai Tout l'intérêt que lui portaient les satellites se tourna alors en fureur et ils se mirent à le charger d'injures grossières, puis le saisissant brutalement ils le suspendirent à la renverse et le battirent cruellement de verges

Joseph recut les coups avec joie et disait : Vous battez un mort et malgré vos coups je ne ferai pas d'autres réponse , vous vous fatiguerez seulement les bras en vain Après trois mois de prison le 27 de la 7ème lune ayant appris que le Grand Juge devait tenir séance et le mettre à mort, transporté de joie il dit aux chrétiens ses coprisonniers : On dit qu'à la séance d'aujourd'hui on doit me mettre à mort, quoique je n'aye aucun mérite ; si par un bienfait de Dieu je meurs heureusement le premier et vais au Ciel je viendrai vous prendre par la main et vous introduire dans le royaume céleste de notre père, surtout supportez avec courage le martyre pour Dieu et suivez mes traces, ayant dit ces mots il attendait avec calme ; un quart d'heure après, le Grand Juge le fait saisir, le fait mettre à genoux devant sa barre et lui dit : Est-il vrai que tu pratiques la Religion du Dieu du Ciel ? Il répond : Depuis mon arrivée à la prison j'apprends les prières et la pratique en effet Récite les dix commandements,(2) pourrais-tu aller au Ciel ? Pour aller au Ciel il faut être instruit comme Ni Mathias (Ni Mathias fils de Ni Pierre introducteur de la Religion en Corée est un lettré très distingué et se trouvait alors prisonnier avec lui) Joseph branle la tête et répond sur un ton de voix élevé : Un enfant ne pourrait-il donc pas avoir de piété filiale, sans être lettré ? Non, il n'en est pas ainsi, les enfants ignorants peuvent bien eux aussi remplir tous les devoirs de la piété filiale envers leurs parents, pour moi quoiqu'ignorant je sais très bien que Dieu est mon père Le grand Juge dit : Tout ceci est paroles futiles, maintenant encore si tu apostasie , je te laisserai vivre, sinon je vais te mettre à mort

Devrais-je mourir dix mille fois, je ne puis renier Dieu Le juge dit : Toi qui n'es compromis en rien veux-tu absolument mourir, c'est bien singulier ! Eh bien n'apostasies pas, dis seulement que tu vas t'en aller d'ici et je te relache de suite avec tes deux fils J'ai fait promesse de mourir avec le Prêtre Le Juge : Avec le Prêtre ! Mais le gouvernement a l'intention de donner un titre et une dignité à Kim tai keun i (nom du P. André) Veux tu donc mourir tout seul ? Joseph : J'ai entendu ce que m'a dit le Prêtre et je sais qu'il ne peut en être ainsi Le juge en colère lui fait subir la puncture des batons, puis par trois fois le supplice de l'écartement des os, et cependant il jetait q.q. cris de douleur Le juge lui dit : Si tu jettes q.q. cris de douleur je le prendrai pour une apostasie ; dès lors il resta sans jeter un cri et paraissait un homme évanoui On cesse les supplices et on l'entraîne dehors Arrivé à la prison, son air était à l'ordinaire et il dit : Je ne sais si j'ai subi des tourments, je ne m'en aperçois pas, et il s'étend calme et tranquille Bientôt après voyant rentrer Nam Pierre couvert de plaies

et traîné par les bourreaux, il se lève comme un homme parfaitement sain et se mit à soigner ses blessures en le consolant et exhortant, tous les assistants en étaient émus Trois jours après entendant dire que le Prêtre partait pour le lieu de l'exécution, il va le trouver et lui dit : Nous aussi nous suivrons les traces du Père Celui-ci le bénit et lui dit : Je vous attends, surtout ne tardez pas à venir à ma suite. Ce même jour le grand juge tint encore séance et déployant un appareil formidable, il fit comparaitre Joseph, lui fit les mêmes questions que précédemment ; lui fit encore subir trois fois l'écartement des os et le voyant toujours inébranlable, la colère le saisit donna ordre de le battre du baton à voleurs, il dit : D'un seul mot tu pourrais te conserver la vie, mais puisque tu t'obstines à vouloir mourir, battez le sans compter les coups et jusqu'à apostasie Joseph s'écria : Devrais-je mourir je ne puis renier Dieu, et après avoir dit ces mots, quoiqu'accablé de coups affreux non seulement il ne fit entendre aucun cri de douleur, mais ne paraissait pas même souffrir midi où l'on commença à le frapper, jusqu'à la brune il ne fit qu'invoquer les SS noms de Jésus et Marie Quand il fut soir, il éleva la voix et dit : Mon Dieu je remets mon corps et mon âme entre vos mains et s'évanouit ; sans le savoir il avait répété les dernières paroles de Jésus mourant Voyant qu'il ne mourait pas sous les coups, on le reporta à la prison, et cette nuit là même il fut étranglé avec six autres Xtiens ; c'était le dernier jour de la 7<sup>ème</sup> lune et il avait 43 ans Le lendemain ses deux fils se livrant à leur douleur, quelque géoliers et une dizaine de voleurs leur présentèrent du vin et les consolait en disant : Ecoutez-nous et vous ne vous affligerez plus : La nuit passée après la mort de votre père voyant une lumière brillante qui remplissait l'appartement, nous fumes tous saisis, puis regardant attentivement, c'était une clarté extraordinaire tout autour du corps de votre père, c'est vraiment un prodige inoui ! Pour nous, sil en arrivait ainsi à notre père nous ne pourrions plus nous affliger de sa mort Puis se regardant les uns les autres en soupirant, ils disaient : Nous autres qui souffrons en qualité de voleurs, nous n'avons aucun mérite, mais pour celui ci, c'est parce qu'il a souffert les supplices avec mérite, que son corps a été environné de cette lumière Puis deux des géoliers se dirent l'un à l'autre : Quand un homme meurt ainsi sous les coups, parents et amis tous refusent de prendre aucun soin de ses restes, il est donc clair que personne ne viendra à cet effet ; toutefois ce corps étant vénérable, ne le laissons pas ainsi ; portons le ensemble et allons l'enterrer Après avoir dit ces mots ils se mirent à le porter, et arrivés à une montagne, à dix ly de là, ils l'enterrèrent, aidés par quelques Xtiens qui les avaient suivis ; c'est là une chose toute merveilleuse et jusqu'alors sans exemple

+ Antoine Ev. d'Acônes

Monsieur  
Monsieur Albrand Supérieur du Sémin. des Missions Etrang.  
Paris



Notes et pièces justificatives de l'histoire des Martyrs  
Lettres de Ni Luthgarde, appelée Niou hei<sup>153</sup> décapitée le 31 janvier 1802.

Nous ferons remarquer que ces lettres sont les premières de ce genre qui aient paru en Corée en Corée, la jeune personne qui les a écrites n'a donc pu avoir aucun modèle, tout est sorti uniquement de l'abondance de son cœur. Le style dénote une personne dont l'éducation a été soignée, il est vif, q.q. fois entraînant, et toujours plein de figures. Nous regrettons de n'en donner ici qu'une traduction très plate, mais outre que le temps nous manque, nous avouons l'insuffisance de nos forces pour faire passer dans notre langue et le style et ses beautés ; nous avons seulement tâché de rendre le sens des paroles, qui fera connaître les admirables sentiments de notre martyre. Un censeur sévère reprochera peut-être le défaut de suite et q.q. répétitions, mais il faut penser que l'auteur était alors dans une noire prison, toujours sur le qui vive, ne pouvant écrire qu'à la dérobée et en trompant les yeux de tous ceux qui l'entouraient, et dès lors pourquoi lui reprocher ces q.q. défauts. Pour nous plus nous les lisons, plus nous les trouvons belles, plus nous nous y attachons, et les sentiments qu'elles contiennent, rendues avec tant de naïveté nous paraissent former une véritable preuve intrinsèque de la constance de l'auteur dans la profession de sa foi et de la charité vive qui l'anima jusqu'à la fin.

A ma mère

Au milieu des commotions causées par les événements qui me sont survenus, désirant vous faire part de mes sentiments, il m'est impossible de tout rapporter, je vous adresse seulement deux lignes pour vous faire connaître mes sentiments depuis notre séparation il y a quatre ans. Quoique je me trouve sur le point de mourir, ne vous en affligez pas trop et sans résister à l'ordre bienveillant de Dieu, veuillez vous soumettre à en paix et avec calme à ses desseins. Si j'obtiens la faveur de ne pas être rejetée de lui, remerciez-le de ce bienfait. En restant dans ce monde, je n'y serais jamais qu'une fille inconstante, une enfant inutile ; mais si par une grâce signalée le jour de porter des fruits paraissait, d'une part ma mère pourrait se dire avoir vraiment engendré une fille, et de l'autre tout regret serait par le fait surperflu. A la veille de vous quitter à jamais, et ne devant plus avoir occasion de remplir vis à vis de vous mes devoirs de fille, comment pourrais-je bien comprimer tous mes sentiments naturels ? Mais pensant que le temps qui passe comme l'étincelle jaillie du caillou, n'est pas de longue durée et que moi, votre enfant, je vais de ce pas ouvrir la porte du Ciel et du bonheur éternel, et donner à l'avance pour elle le prix des éternelles joies, cette pensée quoiqu'amère et difficile à supporter, se convertit de suite en douceur et devient un plaisir tout suave. Vous n'ignorez pas tout cela, il est vrai, mais en pensant aux paroles de votre fille aux portes de la mort, vous aimerez pour vous conserver vous même, et vous pratiquerez tout de bon la vertu ; en dehors du désir de voir l'âme de tous mes parents jouir éternellement de la vue de notre Père commun, qu'elles paroles pourrais-je d'ailleurs vous adresser ?...

Mes sœurs, comment vous trouvez-vous ? Beaucoup de paroles d'affection ne serviraient de rien, je ne vous adresse que deux mots : Ayez un amour fervent, rien ne touche autant le cœur de Dieu, la réalisation de tous les désirs est du reste une chose en dehors de tous nos devoirs. Que les esclaves soient bien à leur devoir et par là ils deviendront de la famille ; de petits et inutiles enfants qu'ils étaient, ils se rendront de vrais et précieux enfants,

---

<sup>153</sup> 이순이 Yi Sun-i 李順伊 ou bien 유희 Yu-hui (1782-1802) Lutgarde. Bienheureuse.

j'ose mille fois l'espérer. Ne vous affligez pas trop et comprimez toutes vos inquiétudes, regardez ce monde comme un songe et reconnaissant l'éternité pour votre patrie, soyez toujours sur vos gardes ; puis quand, après avoir en tout suivi l'ordre de Dieu, vous sortirez de ce monde, moi vile et faible enfant, la tête ceinte de la couronne du bonheur éternel et de toutes les joies de l'éternité, je vous prendrai par la main et vous introduirai dans l'éternelle patrie. J'entends dire que mon frère a bien confessé la foi, (son frère Charles détenu à la Capitale) Vraiment qu'elle grace, qu'elle protection ! Comment assez en remercier Dieu ? Ma mère, je loue votre bonheur ! Séparée de vous depuis quatre ans et ne pouvant vous découvrir tous mes sentiments, n'est-ce pas déplorable ? Mais cela même est un ordre de Dieu ; il nous a donné à vous, il nous retire, tout cela est ordre de la Providence, et s'en tracasser trop serait au surplus digne de risée. J'ose dix mille fois l'espérer, veuillez réprimer toute pensée d'inquiétude, dans l'éternité nous relierons les rapports de mère à fille et les rendrons entièrement complets. Ma belle sœur, ne vous affligez attristez pas trop, mon frère viendrait-il à mourir, on peut dire que vous avez vraiment rencontré un époux, je vous félicite par avance d'être la femme d'un martyr. Dans ce monde unis par les liens de l'hymen, dans l'éternité placés sur un même rang, mère, fils, frère, sœurs, époux, si nous parvenons à jouir de la joie éternelle, ne sera-ce pas bien beau ? Après ma mort, veuillez ne pas rompre les relations avec la famille de mon mari, mais faire comme quand j'y étais. A mon arrivée chez mon mari, j'obtiens ce qui était l'objet des soucis de toutes mes journées. J'arrivai à la 9ème lune ; à la 10ème tous deux nous fîmes serment et pendant 4 ans, nous vecûmes comme frère et sœurs. Dans cet intervalle ayant eu q.q. tentations, une dizaine de fois peu s'en fallut que tout ne fut perdu, mais par les mérites du Précieux Sang que nous invoquâmes, nous avons évité la tentation, je vous dit ceci dans la crainte que vous vous tracassiez à mon sujet. Veuillez recevoir ce chiffon de papier avec joie, comme si vous receviez ma personne. Avant d'avoir pu porter du fruit, vous envoyer ainsi mes pensées et mon écriture, c'est bien léger de ma part, mais je désire par là dissiper les soucis de ma mère, veuillez y trouver q.q. consolation. Pendant que le P.Jacques Tsiou existait, il me recommanda de noter en détail les persécutions subis par toutes la famille, (Il n'y a nulle part aucune trace de ces documents.) c'est pour cela qu'arrivée ici j'ai envoyé q.q. papiers par l'occasion de Jean, que cela est-il devenu ? J'ose l'espérer dix mille fois, réprimant toute espèce d'inquiétudes, pensez que ce monde est vain et trompeur. J'aurais mille choses à ajouter, mais je ne puis tout écrire, je m'arrête ici.

Sin iou le 27 de la 9ème lune. 1801 le 3 de Novembre. Votre fille Niou hei.

2de lettre.

A mes deux sœurs (probablement sa sœur et sa belle sœur.)

Je prends la plume et ne vois rien à vous dire. Mon pauvre frère est-il mort, ou en vie ? Après avoir eu indirectement de ses nouvelles dans les premiers jours de la 9ème lune, ayant été prise moi-même, je suis assise enfermée sans qu'aucune nouvelle puisse me parvenir ; cette pensée m'opresse et me serre le cœur. S'il a signé sa sentence, tout doit être fini depuis ce temps, mais avant sa mort il ne peut entrer en possession du bonheur et cependant qu'elle position pour toute la famille, ma mère et ma belle sœur comment pourront-elles y tenir ? Il me ne semble qu'il ne doit plus leur rester un seul battement du pouls. Quand je pense à cela ce n'est qu'inquiétudes, et qu'elles paroles pourraient rendre ce que je ressens ? Comment aurez-vous supportez tous les embarras du décès ? Et puis si le dénouement n'a pas encore eu lieu, comment lui pourra-t-il tenir dans cette prison si froide ? Qu'il soit mort ou en vie, les entrailles de ma mère ne peuvent qu'en être également

désséchées !.... Pour moi mes péchés étant si lourds et ayant à supporter de toutes parts un horizon si sombre, je ne sais comment tout rendre par écrit, et ne trouve rien à dire. De plus me trouvant parvenue sur le terrain de la mort, quels termes employer ? Et toutefois je veux vous dire q.q. mots de ce qui s'est passé, et vous faire mes adieux de ce monde pour l'éternité. Arrivée à cette année quand déjà j'avais toutes les entrailles fendues, les choses tournant à n'avoir plus de remède, je dus encore me voir séparé de mon beau père .. Dès lors aucun désir de la vie ne me resta et je ne pensais qu'à donner ma vie pour Dieu pendant que l'occasion était belle. Je prends en moi même cette résolution et méditant cette grande affaire, je m'efforçais donc de m'y bien préparer. Tout à coup au moment où on n'y pensait le moins nullement, de nombreux satellites entrent et je suis prise, c'est pendant que je m'inquiétais sur le manque d'occasion, que tout arrive au gré de mes désirs, grâces à Dieu pour ce bienfait ! D'une part j'étais contente et joyeuse, mais au fond du cœur préoccupée et troublée ; les satellites me pressent, des cris de douleur à faire trembler Ciel et terre se font entendre autour de moi ; il faut quitter pour toujours ma mère, ma belle mère, mes frères et mes sœurs, mes amis, mes voisins, ma patrie, et la nature n'étant pas entièrement éteinte chez moi, je fis ces adieux au milieu du trouble et les yeux baignés de larmes, puis me retournant un seul désir me reste, celui d'une bonne mort.

Je fus d'abord enfermée au lieu nommé Siou kap t'ien, puis moins d'une heure après transférée dans une autre prison où je rencontrai ma belle mère, ma belle tante et deux de mes beaux frères. De part et d'autre on se regarda, c'étaient des larmes et pas une parole, peu à peu la nuit se fait. C'était vers le 15ème de la 9ème lune, sous un ciel d'automne clair et serein, la lune dans son plein et toute brillante, et la clarté de son disque se reflétait chassait contre la fenêtre ; on pouvait voir ce que chacun de nous pensait et sentait ; tantôt couché, tantôt assis, ce que chacun demande en silence, ce que chacun désire, c'est la grâce du martyr. Bientôt le cœur en déborde, chacun prend la parole et tous comme d'une seule voix, nous nous promettons à cinq d'être martyrs pour Dieu et chacun forme sa résolution solide comme fer et pierre. La confiance faite et les désirs étant les mêmes, notre confiance et affection mutuelle devient entière, l'intimité est complète, et naturellement tout regret et toute idée d'affliction s'oublie. Plus on avance, plus les bienfaits et les grâces s'accroissent. La joie spirituelle croissant de plus en plus on devient insouciant à toutes les affaires, aucune préoccupation ne semblait rester, et toutefois mes pensées et affections se reportaient sans cesse sur une personne en prison ailleurs (Son mari Jean alors dans une autre prison de la même ville.) La raison de ne pas l'oublier un instant, la voici : Quand j'étais encore à la maison je lui avais découvert mes sentiments et écrit : « Mourons ensemble et le même jour. » L'occasion n'étant pas sûre, je tardais q.q. peu à lui envoyer ce papier, et n'avais pu encore lui faire parvenir, quand les relations ayant été sévèrement interdites, toute voie de communication me fut coupée ; et cependant l'objet de mes prières secrètes, mon désir, mon espérance c'étaient toujours que nous mourrions ensemble le même jour martyrs pour Dieu. Qui aurait pu connaître les desseins bienveillants du Souverain Maître ? Le 9 de la 10ème lune, on nous enlève mon beau frère appelé Jean, je ne savais dans quelle intention. Où va-t-il donc demandai-je ? C'est l'ordre du mandarin dit-on ; « on va le conduire à la grande prison et l'enfermer avec son frère. » J'étais comme coupée en deux percée de mille glaives. On l'emmène. Oui, lui dis-je, que cela deviendra-t-il ? Allez et soyez avec lui, ne nous oublions pas. Puis je lui recommande instamment : Dites à Jean que mon désir est de mourir le même jour avec lui ; par deux et trois fois je lui fais cette recommandation, puis nous lâchant la main je me retourne. Nous restions quatre, tous déconcertés, et n'ayant d'appui qu'en la protection du Seigneur. Un quart d'heure ne s'était pas écoulé que la nouvelle du décès frappe mes oreilles ; le coup porté aux sentiments de la nature n'eut chez moi que le second rang, le bonheur dont Jean jouissait, me remplissait de joie. Malgré cela, ô mon Dieu, Jean qu'est-il devenu me disais-je ? A cette pensée dix mille glaives semblaient me déchirer

le cœur, et sans savoir où tourner mes pensées, une heure environ se passe. Après quoi je me dis ; Cela même ne serait-il pas une faveur de Dieu et mon cœur se calmait. Après tout, il avait bien q.q. mérites, pensais-je encore, se pourrait-il que Dieu l'eut rejeté ? Mon cœur était moins agité, mais mes pensées se reportaient sans cesse sur lui et mes inquiétudes ne cessaient pas. J'interroge un de mes parents ; à l'avance il avait bien pris sa détermination, me dit-il ; Enfin une dépêche arrive de la maison, elle disait : En retirant son corps on trouva sur ses habits un billet adressé à sa sœur (C'est ainsi qu'il appelle sa chaste épouse) qui portait : « Je vous encourage, vous exhorte et vous console, revoyons-nous au royaume des Cieux » L'affaire était donc résolue, alors seulement toutes mes inquiétudes furent dissipées. Quand je pense à toute sa conduite, il n'y a au fait rien à regretter ; il avait dépouillé l'esprit du siècle et on pouvait le dire grave et mûr. Son assiduité, sa ferveur, sa droiture, tout lui avait acquis l'estime générale, quand nous avons réalisé ce que je désirais depuis nombre d'années, découvrant le fond de son cœur, il dit avoir en lui aussi ce désir dès avant notre mariage : Notre union fut donc une grande grace de Dieu qui approuvait la réalisation de nos désirs et de part et d'autre nous désirons reconnaître ce bienfait de Dieu par notre mort pour lui. Nous nous étions mutuellement promis, que quand serait venu le jour où on nous remettrait en main l'administration de la maison et des biens, nous en ferions trois ou quatre parts, l'une pour les pauvres, une autre très large pour les frères cadets afin qu'ils puissent bien soigner nos parents, et si les jours devenaient plus heureux nous devions nous réunir et vivre chacun en particulier. Enfin nous nous engageâmes à ne jamais violer cet accord. L'an passé c'était vers la 12<sup>e</sup> lune, une tentation des plus violente se fit sentir, mon cœur tremblait semblable à q.qu'un qui marcherait sur une glace brisée ou sur le bord d'un abîme, je demandai instamment les yeux fixés levés au Ciel la grace de la victoire et par le secours de Dieu, à grand peine, à grand peine, nous avons évité, nous nous sommes conservés enfants (c.à.d. inviolés). De part et d'autre notre confiance mutuelle est devenue solide comme fer et pierre, notre amour et fidélité inébranlables comme un bloc de montagnes. Depuis notre promesse de vivre en frère et sœur quatre ans s'étaient écoulés et cette année il fut pris au printemps. Pendant les 4 saisons il ne put une seule fois changer ses habits, emprisonné pendant huit mois on ne le déchargea de sa cangue qu'au moment de mourir. Ne viendra-t-il pas à renoncer à Dieu, pensais-je jour et nuit avec inquiétude, et j'espérais pour y remédier aller le rejoindre et mourir avec lui. Qui l'aurait pu penser, qui aurait pu savoir qu'il prendrait le devant ? C'est encore un plus grand bienfait de Dieu. Ici bas de q.q. coté que je me tourne rien qui puisse désormais captiver mes affections et me préoccuper, qu'une pensée s'élève c'est vers Dieu ; qu'un soupir s'élève, c'est vers le Ciel.

Le 13 de la 10<sup>ème</sup> lune, je fus déclarée mise au rang des esclaves de préfecture et condamnée à un exil lointain à la ville de Piek tong. Je me présentai devant le mandarin et lui fit mille représentations : Nous qui honorons le Dieu du Ciel, d'après la loi du royaume nous devons mourir, je veux moi aussi mourir pour Dieu comme les autres personnes de ma maison. Il me chasse aussitôt et me dit de sortir. Je m'approche davantage, m'assoie devant lui, et lui dis : Vous qui recevez un paiement du gouvernement, comment ne suivez-vous pas les ordres du roi ? Et mille autres choses, mais il ne fait pas même semblant de m'entendre et me fait mettre dehors. N'ayant plus aucune ressource, je me mets en route ; le long du chemin je redoublais mes instances par la prières et nous avions fait à peine cent ly, que j'étais rappelée et reprise, c'est là une faveur insigne, une grace au dessus de toutes, comment jamais en remercier Dieu dignement convenablement ? Après ma mort encore veuillez remercier Dieu de cette faveur (Les paroles entre la parenthèse suivante ne se trouvent pas dans tous les exemplaires de cette lettre.)

(Nous avons passé par 4 villages, je pensais aux 4 quartiers que Jésus traversa pour aller au Calvaire et je me disais : Serait-ce une petite ressemblance que Dieu veut me donner avec ce divin Sauveur ? Je recus ces satellites avec une joie indicible et comme si j'eusse

rencontré mes propres parents.) Au 1er interrogatoire je dis vouloir mourir en honorant Dieu, de suite on dépêche vers le roi et la réponse arrivant on me fait comparaitre de nouveau devant le juge criminel, ma sentence est portée, je la signe et ayant reçu une volée de coups sur les jambes, on me passa la cangue et me remets en prison. Mes chairs étaient toutes écorchées, le sang en coulait, à peine le temps d'un repas se fût-il écoulé que je ne souffrais plus ; ce sont grâces sur grâces ; toutes inespérées ; quatre ou cinq jours après, tout était guéri, qui l'eut pu penser ? Depuis ce supplice une vingtaine de jours se sont écoulés et je n'ai plus eu la moindre souffrance. Les autres disent que je suis dans les souffrances. C'est non seulement abuser des termes, mais encore directement contraire à la vérité, moi je dis être dans la paix et le bien être ; qui serait chez lui aussi tranquille et aussi bien que je suis ici ? Quand j'y réfléchis, j'en suis même troublée et dans la crainte, serait-ce que Dieu me rejette ? Serait-ce que je ne pourrais supporter des tortures violentes ? J'en tremble et suis remplie de confusion. Depuis qu'on a dépêché au roi, plus de vingt jours se sont passés et pas de nouvelles, bien plus certains bruits rapportent qu'il y aurait chance de vie, je n'ai d'espoir qu'en l'aide du Seigneur, pourrait-il bien me rejeter entièrement, me dis-je ? Que la réponse vienne donc bien vite, bien vite, je n'espère que la mort, et en attendant, assise et sans occupations pour me distraire, c'est à peine si je puis saisir à la dérobée q.q. instans pour vous faire mes adieux pour l'éternité sur une feuille de papier que vous recevez comme la représentation de mon propre visage et qui j'espère vous portera q.q. consolation. Mais il y a tant de choses à dire et devant le faire à la hâte je parle à tort et à travers et sans suite, si vous me suivez par la pensée, lisez ces lignes comme si vous me voyez présente et sous vos yeux. En nous quittant nous nous étions donnés rendez-vous à l'année suivante et de cela voilà quatre ans, qui l'eut jamais pensé, même en songe ? D'après cela, peut-on jamais rien dire à l'avance des choses de ce monde ; une séparation de 4 ans nous a paru difficile, que sera-ce d'une séparation sans retour ? Et combien n'aurez-vous pas le cœur affligé à l'occasion d'une petite sœur bonne à rien ? Toutefois ma sœur aînée ayant le cœur grand comme la mer et étant sage et prudente ne saura-t-elle pas bien tout supporter ? Oui vous saurez le faire avec calme et je dépose toutes mes inquiétudes. Malgré cela, quand je pense à vous, je ne puis ne pas me tracasser d'inutiles pensées, l'amour des proches est une chose si naturelle qu'on ne peut s'en dépouiller qu'avec la vie ; pourtant me dis-je avec un tant soit peu de ferveur, mettrait-on ses inquiétudes là où tout est inutile, et je me reproche toutes ces pensées. Votre cœur sera bien blessé à mon sujet, sans doute, mais enfin si j'ai le bonheur d'être martyre, y a-t-il de quoi s'affliger ? Ne vous affligez donc pas mais félicitez-vous.

En pensant à l' douleur et à l'affliction qui vont accabler ma mère et mes sœurs, et ne pouvant l'oublier je vous adresse des vœux testamentaires, de grâces ne les rejetez pas. Quand vous apprendrez la nouvelle de ma mort, j'ose l'espérer dix mille fois, ne vous affligez pas trop. Moi vile et misérable fille, moi sœur stupide et sans sentiments, si je puis devenir l'enfant du grand Dieu, prendre part avec tous les justes, devenir l'amie de tous les saints du Ciel, jouir d'un bonheur parfait et participer au sacré banquet, qu'elle gloire ne sera-ce pas ? Voudrait-on l'obtenir que ce serait chose bien difficile. Qu'une fille ou une sœur devienne seulement l'objet des bonnes grâces du roi, on s'en félicite à bon droit ; mais si une enfant devient l'objet de l'amour du grand roi du ciel et de la terre, en quels termes ne devrait-on pas s'en féliciter ? On se dispute pour obtenir la faveur du roi, la recevoir sans l'avoir brigüée, n'est-ce pas un bienfait au dessus de toute pensée ?

De tout l'univers je suis la plus grande pécheresse ; vis à vis du monde je n'ai plus de moyen d'effacer jamais le titre d'esclave de la préfecture de Piek tong ; vis à vis de Dieu, j'ai cent fois par mes péchés renié ce divin maître et ses bienfaits ; toutefois si finissant bien je venais à être martyre, en un instant tous mes péchés sont effacés et j'entrerai dans le sein de dix mille bonheurs ; où y a-t-il de quoi s'affliger ? Entre le titre de sœur d'une esclave de préfecture, et celui de sœur d'une martyre, lequel vous sourit mieux ? Et vous, ma mère, si on

vous appelle mère d'une martyre, que penserez-vous de ce titre ? Si moi je parviens à être martyr, à quel martyr pourrait-on comparer un tel prodige ? Pour les autres Saints, c'est chose convenable et bien méritée, mais qu'un honneur si élevé soit accordé à une misérable créature telle que je suis, y a-t-il rien de plus capable de confondre ? Regardez donc ma mort comme une vraie vie, et ma vie comme une véritable mort ; ne vous affligez pas de ma perte, mais affligez-vous de la perte de Dieu dans le passé et craignez de le perdre de nouveau. Gardez toute espèce de regret pour pleurer le passé et efforcez-vous de l'effacer et de le racheter. Appuyez sur la Ste Mère et mettant votre cœur en paix efforcez-vous de devenir le trône(sic, trône) du Seigneur. Si vous vous soumettez publiquement paisiblement à cet ordre de Dieu, vous suivrez par là son intention qui est de vous purifier par cette affection affliction et par suite il vous chérira et consolera. Dans cette occasion d'obtenir les grâces de Dieu et d'acquérir des mérites, si au contraire, vous affligeant inutilement vous en veniez à offenser ce même Dieu, y aurait-il rien de plus déplorable ? En toutes choses donc soumettez vous à l'ordre divin et d'un cœur calme profitez-en pour satisfaire entièrement à sa justice. Livrez-vous à la pratique du bien et à l'acquit(sic, l'acquis) des mérites ; q.q. léger que soit un défaut, évitez-le comme un grand péché et regrettez-le de même, pour la pratique du bien, au contraire, q.q. petit qu'il paraisse, ne négligez pas l'occasion de le faire. Appuyez-vous entièrement sur le secours de Dieu, demandez souvent la grâce d'une bonne mort ; efforcez-vous toujours de produire un amour fervent, n'auriez vous aucun amour, aucune contrition, efforcez-vous de les faire naître, quand on les demande instamment, Dieu les donne ; si vous vous êtes relâchés q.q. instants, réveillez-vous aussitôt et si vous cherchez Dieu avec ardeur, peu à peu vous vous rapprocherez de lui. Si Dieu comblant mes désirs je puis jouir de sa présence, et que frères et sœurs, mère et filles, nous nous rencontrions tous sous peu, ne sera-ce pas bien beau ? Indulgent pour les autres il faut s'examiner sévèrement soi même et tendre toujours à la concorde ; par là ma mère deviendra dans ses vieux jours toute unie à la volonté divine et mes sœurs des filles toutes aimantes. Quoi de plus beau ?

Ma belle sœur, si mon frère vient à mourir, ne vous affligez pas trop sans aucun profit, mais d'un cœur calme remerciez Dieu de ce bienfait, il vous soutiendra d'en haut et vous aidera au milieu des difficultés, appliquez vous à la contrition, faites tous vos efforts et employez toutes les facultés de votre âme à tacher de suivre les traces de mon frère.

Ici voici ma belle tante avec son fils, le seul enfant qu'elle ait eu, qui désirent donner leur vie pour Dieu avec nous, ils ont subi les mêmes supplices et sont aussi détenus, on les dit parfaitement résignés et calmes, prenez modèles sur de telles personnes et imitant la bonne Mère et tous les Saints, ne mettez pas vos affections sur des choses inutiles. Ma sœur et mon beau frère sont aussi dans une position bien difficile à supporter, mais pour avancer dans la vertu et acquérir des mérites, de telles positions sont excellentes ; ils l'ont très bien supporté jusqu'ici, mais s'il est bon de bien commencer, il est meilleur encore de bien finir ; soyez donc toujours sur vos gardes, ne perdez pas les mérites passés, auriez-vous des douleurs extrêmes, acceptez-les de grand cœur, pensez à l'ordre de Dieu et ayez foi en la retribution à venir ; si vous repoussez tous les mouvements trop vifs de la nature les choses même douloureuses perdront ce qu'elles ont de pénible ; il me semble qu'il serait bien avantageux de tenir toujours votre cœur dans cette disposition. Toutes les vertus sont bonnes à demander, mais la foi, l'espérance et la charité sont les principales, si elles sont réellement dans l'âme les autres vertus s'en suivent tout naturellement. Comment se trouve maintenant mon beau frère ? Quand je pense à la position de ma sœur, j'en ai l'âme bien affligée ; quoique vous ne puissiez pas être en parfaite concorde, tachez de suivre tout doucement ses désirs pour tout ce qui n'est pas péché et de ne pas perdre au moins la bonne harmonie. Pour moi depuis 5 ans de mariage et quatre de cohabitation nous n'avons pas eu un seul instant de désaccord et avec toutes les personnes de la maison je n'ai jamais eu aucun mécontentement. J'aurai encore mille choses à dire, mais au dehors c'est un tapage affreux et je ne puis écrire qu'à grand'

peine, aussi ne le ferai-je pas séparément à ma mère. Je voudrais au moins vous écrire la dix millième partie de ce qui s'est passé depuis 4 ans, mais chaque fois que l'on crie pour faire comparaître q. qu'un des prisonniers, il me semble toujours que c'est moi qu'on appelle et je cesse d'écrire, puis recommencant je cesse encore ; mes phrases sont sans suite et peut-être incompréhensibles, mais pensant vous faire plaisir par q. q. lignes de ma main je tache de saisir les moments et de dire q. q. mots. Par l'infinie bonté de Dieu si ne me rejetant pas entièrement il m'accorde la grace du martyr et que mon frère aussi l'ait obtenu, ayant deux enfants qui vous précèdent, se pourrait-il que nous ne vous conduisions pas à bon port ; quoique je meurs, pourrais-je oublier ma mère et mes sœurs. Si j'obtiens l'objet de mes désirs, un jour je vous reverrai, mais n'ayant aucun mérite, il ne faut pas parler trop haut avant d'avoir fait une bonne mort. Ma belle sœur, si mon frère vient à mourir, veuillez ne pas écouter seulement la nature et vous affliger trop : les époux ne forment plus qu'un seul tout, qu'une des parties monte au Ciel, il y conduira facilement l'autre, ne soyez donc pas lâche pour le bien, ne vous blessez pas inutilement le cœur pour faire de la peine à Dieu et à mon frère. Tong Oan i étant le seul rejeton du sang de mon frère, il est plus précieux que tout autre, soignez donc bien son corps et son âme et quand il sera grand, mariez-le et tachez d'en faire de saints époux.....

Pour moi pendant vingt ans de vie n'ayant passé aucun jour sans faiblesses et n'ayant de plus jamais rempli mes devoirs de fille, me voilà sur le point de partir, sans laisser aucune trace de piété filiale, mes sœurs, soignez d'autant plus ma mère et faites encore à ma place ce que j'aurai dû faire. La piété envers le corps est bonne, mais celle envers le cœur est encore meilleure, ayant vécu, moi aussi, près de mes beaux parents, j'ai vu ce qui les satisfait davantage, c'est d'entrer dans toutes leurs vues et sentiments. Si étant pauvre vous ne pouvez la traiter entièrement selon vos désirs, entrez du moins dans toutes ses intentions et consolez-la bien ; réveillez souvent son intelligence obscurcie, et si par hasard elle avait q. q. petit tort, ne vous contentez pas de lui adresser q. q. bonnes paroles, faites le encore d'un air gai et serein ; si elle est dans la tristesse, déguisez cachez bien la votre, faites même l'enfant avec elle et par q. q. parole joviale forcez-la à se remettre. Après la mort de mon frère aîné, mes jeunes sœurs frères n'ont d'appui qu'en vous, cumulez la charge de frère et de sœur aînée et les élevant dans la vertu, tachez de les établir, de conserver la famille et d'en faire de fervents et éclairés citoyens. Si mon frère vient à être martyr, et que moi aussi par la grace de Dieu je fasse une bonne mort, j'ose espérer vous rencontrer. Surtout aidez ma mère à bien supporter passer le reste de ses années et à obtenir la grace d'une bonne mort, afin que mère et enfants, frères et sœurs, époux et épouses nous puissions nous rencontrer dans la joie; je vous le recommande mille fois, je sais bien que vous n'agissez pas avec insouciance, mais pensant à mes recommandations, vous le ferez deux fois mieux. Celui qui a ses parents ne doit pas se laisser aller trop à la tristesse et à son affliction propre, pensez y bien, je ne dis pas cela par méfiance de votre bonne volonté, mais parce que je sais que vous êtes porté à trop vous y abandonner.....

Pour Jean on l'appelle mon époux et moi je l'appelle mon fidèle ami, s'il a pu parvenir au royaume du Ciel, je pense qu'il ne m'oubliera pas. Ici bas il avait tant d'égards et de bonté pour moi, habitant au milieu séjour du bonheur, mes cris du milieu des craintes et de la douleur ne pourront sortir de son oreille et il n'oubliera pas nos promesses, non, notre amitié ne saurait être rompue. Oh ! quand donc sortant de cette prison pourrai-je rencontrer notre grand roi et père commun, la reine du Ciel, mes parents bien aimés et mon fidèle ami Jean, pour jouir avec eux de la joie ! Mais n'étant que péché et n'ayant aucun mérite, j'ose bien espérer, j'espère bien il est vrai, mais nos désirs pourront-ils être comblés de sitôt ? . Ici il y a bien des personnes plongées dans l'affliction, comment tout exprimer ? Ma belle sœur élevée dans l'abondance et l'opulence, après avoir perdu ses parents, ses frères et tous ses biens, a été obligée encore de quitter la grande maison et se trouve retirée dans une cabane en

ruines avec sa tante et sa grand mère accablée de vieillesse, mariée récemment elle n'avait pas encore été conduite à la maison de son mari et on dit que ses beaux parents ne veulent pas la recevoir, qu'elle déplorable position ! quels termes pourraient la dépeindre ? Mes beaux frères et sœurs âgés de 9, 6 et 3 ans sont tous trois envoyés séparément en exil dans les îles Keuk San to, Sin tsi to, et Kelsiei, comment pouvoir supporter un si affreux spectacle ? Ma belle mère, ma belle tante et mon beau cousin germain qui était avec moi à la Capitale n'ont avec moi qu'un cœur et une pensée, ils ont été de même mis à la question et aux tortures et sont aussi détenus, j'espère que tous finiront bien aussi. Ma sœur aînée, parmi cinq frères et sœurs que nous sommes me chérit entre tous d'une affection toute particulière, par la raison peut-être, dit-elle, qu'elle m'a portée et élevée dans ses bras, certes il en est bien de même de ma part, mais raison de plus pour ne pas vous affliger de ma mort. Si par la grace de Dieu j'ai le bonheur de parvenir au royaume du Ciel, quand après avoir assiduellement acquis des mérites, vous ferez une bonne mort, je veux moi même vous y attirer et conduire par la main. Ayant pris la plume pour des adieux éternels, je ne puis omettre les mille choses que j'ai à dire, et toutefois ne pouvant écrire tout ce que je pense, je suis obligée d'abrégé. J'espère vivement que vous pratiquerez le bien et recueillerez des mérites, conservez votre corps en bonne santé et votre âme toute pure afin de pouvoir monter au Ciel où nous jouissons ensemble des joies éternelles ; après ma mort je le demanderai instamment et sans cesse. Mais si par hasard mes vœux n'étaient pas comblés et que je survécusse, ah ! ce serait une chose terrible ! Non, si je meurs ne vous en affligez pas. Après ma prise craignant que les choses se terminassent de suite, j'ai adressé deux lignes à ma mère, lisez-les et après avoir aussi pris lecture de cette lettre, veuillez l'envoyer aux autres membres de la famille, pour qu'en les lisant, ils se figurent encore une fois me voir moi même. Voilà une bien longue lettre et bien des paroles. N'ayant moi même aucune vertu, j'ai bien osé y exhorter les autres, vraiment ne suis-je pas comme ces bons hommes de bois placés sur le bords des chemins qui enseignent la route sans faire jamais eux même un seul pas ? Toutefois comme il est dit que les paroles d'un mourant sont droites, peut-être les miennes ne seront-elles pas trop fautives, lisez les avec indulgence. (Nous ne trouvons pas la date de cette lettre, mais d'après les faits, elle a du être écrite à la onzième lune de cette année Sin iou.)

Lettre de Ni Charles dit Kieng to<sup>154</sup>, décap. le 29 Janvier 1802.

A ma mère.

Moi votre fils je vous écris aujourd'hui pour la dernière fois. Quoique je sois le plus grand des pécheurs, par un bienfait extraordinaire, le Seigneur daignant m'appeler d'une manière toute spéciale, je devrais être rempli de contrition, d'amour et de ferveur pour essayer par ma part de payer q.q. peu cette faveur, mais la masse des péchés de toute ma vie atteignant allant jusqu'au Ciel, après même avoir reçu une grace et un bienfait si singuliers, mon cœur semblable au bois et à la pierre ne laissant pas encore couler des larmes, j'ai beau considérer l'infinité de sa miséricorde, comment pourrais-je n'être pas honteux et ne pas craindre ses terribles punitions ? Toutefois quand je réfléchis je me dis : mes péchés il est vrai sont sans bornes, mais la miséricorde de Dieu est aussi sans limites, si de sa main clémente il veut bien m'attirer, devrais-je mourir dix mille fois, qu'ai-je à regretter et sur quoi peuvent porter mes inquiétudes ? Faible comme je suis, ne pouvant prendre une détermination courageuse je me disais souvent : Si par un bienfait spécial la mort me devenait inévitable, ce serait un grand bonheur. Et voici qu'aujourd'hui Dieu me sert selon mes désirs, n'est-ce pas

---

<sup>154</sup> 이경도 Yi Gyeong-do 李景陶 (1780-1802) Charles. Bienheureux.



la plus grand des bienfaits. Tant que je fus dans ce monde, n'ayant pas su remplir mes devoirs de fils et ne vous ayant pas témoigné de soumission, c'est là le sujet de ma peine et de mes regrets. Ne vous séparez personne les uns des autres et j'espère vous revoir sous peu pour toujours dans l'éternité. Je n'oublierai pas Kouï pir i, surtout sois bien obéissant reste avec tous les autres sans t'en éloigner et quand il en sera temps viens me retrouver. J'aurais bien des choses à dire, mais je ne puis le faire longuement. Surtout ne vous contristez pas trop et après avoir conservé ici bas le corps et l'âme en bon état, réunissons-nous pour toujours.

Sin iou le 25 de la 12ème lune.

Ni Charles.

Lettre de Ni Paul dit Kieng pieng<sup>155</sup>, mort en prison le 4 de la 5ème lune intercalaire 1827.

1ère lettre.

A ma mère.

Ma mère, ma sœur, mon frère, ma belle sœur, ma femme : Depuis 13 ans que j'avais quitté la maison paternelle me trouvant réduit à l'état actuel après n'avoir été vous saluer que deux fois, c'est de ma part un grand manque de piété. Pendant 36 ans aucun jour ne s'est passé sans faiblesses et en toutes choses je n'ai fait que manquer aux devoirs de la piété filiale et voilà que contre toute attente et par une grace toute spéciale, Dieu appelle aux régions de la vie éternelle cet être plein de péchés et de méchanceté, j'en suis honteux et je tremble, mais pourrais-je ne pas me soumettre à sa volonté sainte ? Et l'occasion étant belle je suis résolu à donner ma vie pour Dieu. Tout le reste me fait peu d'impression, mais ce qui m'effraie, ce sont 30 et plus d'années passées inutilement ; arrivé même à ce jour je n'ai ni ferveur, ni contrition, ni charité parfaite, mais mon seul espoir étant en la miséricorde sans bornes de Dieu et de Marie, pourraient-ils bien me délaisser ? Remerciez Dieu pour tous les bienfaits. Ma sœur, comment vous trouvez-vous ? Avec un frère tel que je suis, vous n'avez pu vraiment encore rencontrer aucune marque de fraternité ! Voici maintenant que je vous quitte pour toujours, ne devant plus donc vous revoir jamais dans ce monde, faites en sorte par la pratique de la vertu et l'acquisition de nombreux mérites, que nous puissions nous réunir ensemble éternellement devant Dieu. Pour moi il n'y aura plus de temps où je puisse remplir mes devoirs de fils envers ma mère, non plus que ceux de frère, du moins par l'union des cœurs, l'union d'efforts et par une concorde toute amoureuse faites que nous nous rencontrions dans les joies de l'éternité. Cher frère, que vous dirai-je ? bon et vertueux comme vous êtes, combien vous allez avoir le cœur blessé à l'occasion d'un frère inutile. Je vous le recommande vivement, donnez tous les soins convenables au corps et à l'âme et ne considérez pas comme long ce temps qui passe comme l'étincelle jaillie du caillou, soignez le plus possible le reste des années de ma mère, et si toute la famille, mère, frères et sœurs, peuvent réunis dans l'éternité chanter les bienfaits de notre Père commun, quelle gloire ne sera-ce pas ? Puisque Dieu daigne bien accorder une si grande faveur à un pécheur et méchant comme moi, vous, mon frère, naturellement bon et droit, pour peu que vous fassiez d'efforts, vous ne serez pas rejeté, travaillez donc assiduellement et tachez de mériter la grâce d'une bonne mort. Vraiment je suis tout honteux, je ne suis jamais pour vous qu'une cause de soucis ; Après ma mort, ma femme et mes deux enfants n'ont plus aucun appui, et à qui puis-je les recommander si ce n'est à vous ? Ayant déjà tant de charges, comment pourriez-vous y suffire ? Quelle misère ! j'en ai le cœur tout serré. Ma belle sœur ainée, comment allez-vous ? Vous qui m'avez élevé et si souvent porté dans vos bras, qui jusqu'ici étiez toujours si inquiète à mon égard et si touchée de ma position, quand vous apprendrez cette nouvelle,

---

<sup>155</sup> 이경언 Yi Gyeong-eon 李景彦 dit 종회 ou 경병 (1792-1827) Paul. Bienheureux.

combien votre cœur se sera-t-il pas blessé ? Toutefois remerciez Dieu pour ses bienfaits. Par une grace sans mesure il veut bien accorder à votre misérable frère, de suivre q.q. pas la croix de Jésus, et par l'intercession de mon frère et de ma sœur me faire suivre leurs traces, surtout ne vous affligez pas trop mais plutôt remerciez Dieu de cette faveur. J'ai une chose à vous demander, veuillez ne pas rejeter mes paroles testamentaires. Après ma mort ma femme et mon fils n'ont plus de soutien, celui-ci n'est-il pas digne de pitié ? Mon fils ne semble pas un être dont on ne puisse absolument rien faire, veuillez l'adopter entièrement, l'établir et le rendre vraiment homme. Toute ma vie est pour moi une source de regrets, trop souvent j'ai méconnu vos sentiments peu écouté vos paroles et tant d'autres choses que je ne puis rapporter, veuillez bien me tout pardonner. De cinq enfants que nous étions voilà que trois sont martyrs, devant Dieu qu'elle plus grande gloire pourrait-on désirer ? Pour les autres Saints, pour mon frère et ma sœur la chose n'est pas étonnante, mais pour un être comme moi, qu'elle grace surprenante ? Je ne sais comment en remercier Dieu assez, veuillez l'en remercier pour moi. Et vous, mon épouse, maintenant nous répandrions nous en regrets que tout n'aboutirait à rien, pardonnez, pardonnez-moi. Il n'y a pas de mari aussi mauvais que je l'ai été, et tout ce que j'ai à me reprocher à votre égard ne pourrait s'écrire. Pendant les treize années de notre union, n'étant jamais entré dans vos sentiments et ne vous ayant causé que des afflictions, voici que tout à coup je me trouve réduit à cet état, que pourrais-je vous dire ? Dans ce monde-ci ne pouvant plus désormais avoir entre nous les rapports d'époux, nul remède et le regret seul me reste, mais pour l'affection comment pourrait-elle se renier ? Si je puis bien finir et que je devienne martyr, qu'elle gloire ne sera ce pas pour vous devant Dieu et devant l'Eglise d'être l'épouse d'un martyr. Quoique dans ce monde j'ai si mal rempli mes devoirs d'époux, si j'obtiens de monter au royaume du Ciel, j'intercéderai pour vous obtenir une bonne vie et une bonne mort et porteur du bonheur qui vous est destiné par notre Père céleste, je viendrai à votre rencontre et vous conduirai par la main pour vous mettre en possession des joies éternelles. Je vous le recommande instamment, soumise en toutes choses à la volonté de Dieu et regrettant toutes les fautes du passé, regardez ce monde comme un songe et considérant l'éternité comme votre véritable patrie, ne passez pas vainement le reste de vos jours. Oh ! comment ai-je pu faire tant de cas d'un monde si futile ? Dans le cours de ce mois tout paraît finir pour moi, est-ce un pareil monde que je regardais comme devant durer longtemps, et pour lequel je faisais mille projets ? Maintenant seulement je le comprends, tout même les plus petites choses, dépend de la volonté de Dieu et les projets des hommes ne sont que vanité ; mais le regret même où aboutit-il ?

Ma mère, ne vous affligez pas trop fortement, c'est ici un ordre tout spécial de Dieu, quoique vous ne l'ignorez pas, c'est votre fils qui vous le rappelle. Quel homme après avoir mis des enfants au monde et les voyant tous agir ainsi, pourrait ne pas le trouver suffisant, surtout ne vous affligez pas, mais remerciez Dieu de ce bienfait.

Ma mère, vous êtes encore de ce monde, mais pour combien de jours sera ce ? Le reste de ces jours ne devant pas être nombreux, excitez-vous à une véritable contrition et faites en sorte d'obtenir la grace d'une bonne mort. Les paroles testamentaires de mon frère et ma sœur à leur dernière heure ont été pleines de dévouement et de piété filiale, quelles que soient les miennes veuillez bien y penser. Je ne vous oublierai pas, je ne vous oublierai pas, ma belle sœur aînée, non je ne vous oublierai pas, quel est celui de mes frères et sœurs pour lequel je puisse être indifférent, toutefois les peines et les soins que vous avez eus pour moi, ne le cèdent qu'à ma mère, et c'est aussi en vous, après ma mère, que je me confiais et appuyais davantage. Vous ayant quitté tout à coup il y a 4 ans sans avoir pu vous rencontrer depuis et me trouvant aujourd'hui à la tête veillée d'une séparation éternelle, j'avoue que ce long temps sans avoir été vous voir est l'effet de mon peu d'affection et de ma grossière inconvenance. Du reste cette vie ne saurait être bien longue ; l'affection si vive que je vous portais, je la conserverai dans l'éternité.

De graces restez tous réunis et finissez bien le peu d'années qui vous restent. Ma sœur, en apprenant ma mort ne vous désolez pas trop et remerciez Dieu de ce bienfait ; votre position est différente de celle des autres, raison de plus pour que je ne vous oublie pas, au surplus votre séjour dans ce monde pourrait-il être long ? Quand j'allai à ieng p'ong il y a q.q. années, je revins sans avoir pu vous voir, je le regrette dix mille fois, mais qu'y faire maintenant, que notre rendez-vous soit donc à l'éternité : .....

A mon fils et à ma fille : Par un bienfait du Seigneur je suis devenu votre père, mais la gravité de mes péchés m'empêche de remplir entièrement cette charge et avant même que vous ayez l'intelligence ouverte, voici que le fil de mes jours se trouve coupé. N'ayant à laisser en héritage ni vertus ni richesses, je vous laisse seulement deux mots en testament : Ayez soin de suivre fidèlement la volonté de Dieu et d'exercer envers votre mère tous les devoirs de la piété filiale ; vis à vis de toutes les autres personnes soyez affables et pleins de charité et si dans ce monde vous ne marchez pas par la voie fausse, vous monterez naturellement au royaume du Ciel, cette parole il est vrai est une honte dans ma bouche, mais étant père il ne peut être mal d'exciter ses enfants au bien. Je vous recommande encore de graver dans vos cœurs les conseils de Soriel à hou tsiou. (Voici cette mémorable parole : Ne vous permettez jamais de faire le mal quoiqu'il vous paraisse petit, efforcez-vous toujours au contraire de faire le bien quelque peu considérable qu'il paraisse.)

J'aurais bien des choses à dire à beaucoup d'autres personnes, mais non seulement le papier et les pinceaux me manquent, mais je viens encore de subir une grave torture qui m'a oté l'usage de la partie inférieure du cœur et étant chargé d'une cangue du poids de plus de vingt livres ma raison est toute troublée et mon bras tremblant, je ne puis donc en dire davantage. Surtout conservant le corps et l'âme en bon état, tachez de passer une bonne vie et de faire une sainte mort, je l'espère mille fois, dix mille fois.

Année tieng hai le 14 de la 5ème lune.

Ni Paul pécheur

2de lettre à la mère de Tieng ei. (Tieng ei, est le nom du jeune fils de Paul. Dans ce pays les femmes s'appellent ordinairement par le titre de mère d'un tel ou tel de ses enfants.)

Depuis notre mariage, pendant treize ans nous n'avons pu passer l'un et l'autre un seul jour tranquille, et avons eu toutes sortes de misères ; séparés tout d'un coup, nous ne devons plus nous revoir en ce monde mais quelque soit l'affection l'affliction de la nature, remerciez Dieu de ce bienfait. En considérant les actions de toute ma vie, parmi tous mes énormes péchés, je regrette un à un tout ce que j'ai eu à supporter me reprocher envers vous, pardonnez le moi. Bien que je meure, pourrais-je vous oublier ? Pour soutien du corps il vous reste Tieng ei et sa sœur, élevez les bien, instruisez les et faites leur suivre mes traces. Pour vous, soumise en toutes choses à la volonté de Dieu si vous devenez amie du Ciel, ne sera-ce pas là un vrai bonheur ? Depuis notre séparation comment vous tirez vous d'affaire ? Quand cette pensée me vient j'en suis accablé, mais pensant de suite à Dieu et à Marie, je calme mes inquiétudes. Surtout tachez tous de bien finir la vie. Avez-vous des nouvelles de ieng p'ong ? Hélas, Hélas, quand ma mère va apprendre mon état, que va-t-elle devenir ? Si je viens aussi à être martyr, qu'elle gloire pour elle il est vrai, mais la nature comment pourra-t-elle se contenir ? Maintenant il faut vous quitter tout à fait, je n'ai plus de papier et toujours sous les yeux d'autrui je suis obligé de saisir quelque petit instant pour vous adresser ces deux mots, veuillez les faire circuler. Et mon frère aîné, comment est-il ? et ma belle sœur aînée que je ne pourrai plus revoir ? Mon espoir est de nous rencontrer et réjouir ensemble au royaume du Ciel. J'ignore si je mourrai ici ou à la capitale, si je meurs ici, j'obtiendrai la palme sur le

même lieu où ma sœur l'a cueillie ; quel bienfait comment en remercier Dieu ? Anges et Saints du paradis, Chrétiens de toutes les parties de la terre, daignez le remercier pour moi. Si je suis ainsi martyr, qu'elle gloire ne sera-ce pas pour vous ! Chaque circonstance me font naître la pensée des lettres de ma sœur (martyre), et la seule chose qui m'afflige, c'est le regret de ne pas avoir aimé Dieu pendant ma vie ; maintenant je voudrais commencer à l'aimer, mais il est trop tard et qu'y faire ? J'en ai le cœur oppressé, mais si d'une part mes péchés sont sans bornes, la miséricorde de Dieu est aussi infinie, voilà mon seul espoir. En considérant que jusqu'ici j'ai tenu bon et voyant la protection dont Dieu m'entoure, pourrai-je bien avoir la pensée que par mes seules forces j'aurai pu y tenir même un seul instant, non, maintenant seulement, je reconnais qu'en toutes choses nos forces ne sont pour rien, remerciez Dieu encore de ce bienfait. Quand les choses seront apaisées venez chercher mes effets et donnez-les à mon fils. N'oubliez pas de faire rebaptiser mes deux enfants, ils ne l'ont pas été sûrement. En toutes choses soyez soumise à la volonté de Dieu divine, pour moi mourrai-je dix mille fois que je regretterai encore de n'avoir pas su le bien faire. La seule chose soumise pénible à la nature, c'est le souvenir de ma mère, mon frère, ma femme et mes deux enfants, je ne puis les oublier, mais en les recommandant à Dieu mes inquiétudes se calment. J'ai q.q. dettes et des commandes auxquelles je n'ai pu satisfaire, nulle parole ne saurait rendre ce que j'en éprouve, j'espère seulement que Dieu me le pardonnera ; faites tous vos efforts pour payer le tout. Je vous le recommande de nouveau, en apprenant ma mort ne vous affligez pas trop, ce serait manque de soumission à la volonté de Dieu, résignez vous en paix et nous nous réjouirons éternellement près du Seigneur. Je ne puis écrire séparément à ma mère, copiez cette lettre et envoyez lui. Les années qui vous restent ne seront pas longues et le bonheur éternel approche, ne vous contristez pas trop et rencontrons-nous pour toujours. L'ordre de me faire comparaitre se fait entendre, je termine donc ici.

Le 15 de la 5ème lune.

Votre mari Ni Paul.

(Une autre lettre renfermant les détails de son procès est reproduite dans le corps de l'histoire.)

Lettre du même aux confrères de la Confrérie Mieng to. (Cette confrérie fut établie en 1800 par le P. Jacques Tsiou, elle a pour but de s'exciter à l'instruction des Xtiens et des payens. Paul en était un des principaux membres, ou peut-être même un des directeurs.)

Moi très grand pécheur qui pendant 36 ans ai passé vainement mon temps et suis sans aucun mérite, j'étais bien digne d'être délaissé de Dieu et de Marie ; aujourd'hui que par un bienfait spécial et tout extraordinaire ils veulent bien m'appeler, c'est je n'en doute pas un bienfait de Marie conçue sans péché notre grande patronne, qui après m'avoir agrégé à la confrérie, fait découler sur moi ses premières faveurs. Combien grande ne sont pas la faveur et les œuvres méritoires de tous les confrères ! Pour moi toujours honteux je ne croyais pas pouvoir y prendre part ; en réfléchissant à la grandeur de mes péchés que le Ciel et la terre sont trop étroits pour contenir, comment, me disais-je, pourrais-je bien me mêler à cette société ? Contre toute attente, ayant été jetté dans la position actuelle, l'intention de Marie me paraît clairement révélée ; pour les autres confrères ayant beaucoup de mérites et vertus sans passer par ce lieu ci elle pourra bien les faire parvenir au terme, mais pour un pécheur tel que comme moi, la bonne mère sachant que sans cela il n'y aurait aucun moyen, a tout fait tourner en conséquence, ô vous tous remerciez l'en pour moi. Ayant été saisi tout à fait à l'improviste, vous en aurez tous été stupéfaits et dans une grande inquiétude ! Quand mes pensées se tournent vers vous, je ne puis me rassurer, comme aussi je ne saurais exprimer tous les sentiments par lesquels je suis en détail chacun de vous. Je sais bien que vous n'agirez pas négligemment, il faut pourtant dire un mot. Après nombre d'années d'efforts, par une disposition spéciale de la Providence, on était parvenu à établir une toute

petite maison et y réunir quelques habitans ; puis le temps n'étant pas favorable, voici qu'un vent et une pluie violents l'ont réduite sur le point d'être renversée ; quand je porte là mes pensées, ma respiration se coupe et toutefois j'espère que par les bienfaits de la bonne Mère elle pourra se conserver, oui je l'espère ; priez, priez instamment. Pour moi en vérité tout est arrivé par un secours particulier de cette bonne Mère, si ce n'était pas la confrérie comment cette position me serait-elle échue ?.

Mes travaux pour le mois passé sont chez moi ; mais quand ces mois-ci, arrive quelqu'un de nos jours de réunion, ma douleur redouble. Il est clair que maintenant je m'en retourne pour toujours, qu'y faire ? Du reste restera-t-il qu'il n'y aurait pas pour la confrérie un seul bien d'utilité. Néanmoins je sais bien que quand vous ferez vos réunions, vous en aurez un fond de tristesse et de regret. Ah ! si vous pouvez vous réunir tous, unissez plutôt vos cœurs et vos forces pour remercier Dieu de ce grand bienfait. Je pense à chacun de vous en particulier, il me semble même vous voir, mais ne pouvant rien dire à chacun à part, de grâces tous, faites vos efforts pour conserver la petite maison, et arrivés à la grande, nous nous réjouirons tous ensemble. Les deux supérieurs sont-ils en bonne santé ? Les supérieurs de chaque lieu sont-ils aussi bien portants ? Je ne puis déposer toute inquiétude par l'intérêt que je vous porte ; que de peines vous voulez bien vous donner ! Si tout est tranquille à la Capitale veuillez bien veiller à la conservation de la petite maison et conservant dans un état robuste ses habitans si peu nombreux travaillez à ce que la Religion soit devienne florissante. Ici parmi plus de 200 Xtiens, pas un ne tint ferme, tout est tombé ! Par la grâce de Dieu q.q. uns pensent à reprendre la vie et je me dis : ceci encore n'est-il pas encore l'effet de l'intercession de la confrérie. Qu'une maison s'écroule ses habitans n'ont plus où abriter leur corps, à plus forte raison combien plus l'ame, sans une maison, pourrait-elle se conserver ! A voir les choses d'ici et à considérer les membres de la confrérie, la mesure de leurs connaissances ne me paraît pas pouvoir se comparer avec nos confrères de la Capitale. Je vous en conjure et conjure instamment, ne redoutez pas les malheurs de ce monde et employant toutes vos forces tachez non seulement de conserver la maison, mais aussi de l'agrandir, au surplus bien clairement nous c'est maintenant seulement que nous voyons bien clairement que les choses ne dépendent pas de l'homme. Charles, mon ami, (tsien hien Charles martyr en 1846) Comment se porte votre mère ? Cette Certes notre amitié mutuelle était loin d'être commune, et je me suis toujours avoué être vaincu vis à vis de vous ! Si ce n'est vous jamais personne ne m'a parlé de mes défauts, maintenant que j'y réfléchis, vraiment c'est un trésor. Cher ami écoutez favorablement ma prière, veuillez prendre soin de ma femme et de mes enfants. Il y en a bien d'autres à qui je puisse me fier et qui ne le feraient pas légèrement, mais parmi entre tous, vous mon ami, comprendrez toute ma pensée, prenez toutes les précautions possibles. Anne est-elle en bonne santé ? Je ne puis l'oublier ; dans les choses d'ici bas on ne peut jamais parler à l'avance, n'oubliez donc pas la lettre que je fis avant de descendre ici ; n'oublions pas et la brièveté de ce monde et l'éternité du siècle futur. Dans notre maison commune il est difficile de rencontrer une personne qui se livre autant que vous aux affaires qui concernent le sexe, je sais donc bien que vous ne vous relâchez pas, toutefois n'oubliez pas les paroles d'un mourant. Le temps passe vite, déjà plus d'un mois s'est écoulé ; quand aux souffrances je ne suis pas capable de les supporter, le corps trop faible ne saurait les supporter vaincre et si ce n'était un appel de Dieu et de Marie comment pourrais-je les tenir, même un instant ? Mais par dessus tout, la pensée de n'avoir pu payer les dettes contractées aux Xtiens de la Capitale et de la province non plus que les bienfaits que j'en ai recus, me tourmente sans que je puisse l'oublier, il ne me reste qu'à invoquer Dieu espérant qu'il m'en fera condonation. Je vous le dis de nouveau, et j'ose espérer dix mille fois que vous m'écoutez, ce temps n'étant vraiment qu'un instant, faites vos efforts, épuisez tous les moyens pour obtenir une bonne mort. Si vous parvenez, malgré que la masse de mes péchés atteigne le Ciel, puisque Dieu m'a comblé de bienfaits jusqu'ici

et que certainement il ne veut pas m'abandonner, si j'obtiens le premier de monter au Ciel, qui que vous soyez, quand vous viendrez à notre grande demeure, j'irai à votre rencontre avec les instruments de musique que nous aimions tant ici bas et nous irons ensemble devant notre père commun pour le louer et le féliciter. J'aurais encore mille choses à vous dire, mais je ne le puis sur le papier ; voudrais-je même les écrire, j'ai ici tant d'empêchements que je ne puis le faire plus longuement. Ayez soin de conserver l'ame et le corps en bon état dans ce monde passager, et dans l'éternité nous nous découvrirons entièrement tous les sentiments de nos cœurs.

Année tieng hai le 25 de la 5ème lune.

Ni Paul

Lettre de Ni Jean dit Kieng t'sien <sup>i156</sup>, décapité le 1er févr. 1840.

Depuis le printemps j'avais toujours pensé qu'il n'y aurait pas moyen d'échapper et toutefois une arrière pensée me venait, ne se conservera-t-il pas q.q. reste, me disais-je ? Tout à coup la nuit du 6 de la 10ème lune, les satellites arrivent, la terreur et le trouble s'emparent de moi et seulement après un demi quart d'heure je commencai à me remettre. Il n'y a rien à faire, me dis je et je pressai le départ, dès lors le vacarme de tous les satellites s'apaise un peu et ils me regardaient d'un air étonné. Suivant la lueur d'une lanterne, j'arrive au poste et on dit de me déposer au Sa koan t'ien : Pendant que l'on m'y conduit et fait entrer déjà le jour paraissait. Les chefs des satellites me font q.q. questions, puis un peu plus tard le juge s'assoie sur son tribunal, alors seulement on m'enlève chapeau et habit de dessus, me lie de la corde rouge et me fait agenouiller devant lui. Il me demanda en détail mes noms, mes ancêtres et mon domicile, puis on vint à toutes les affaires des prêtres sur lesquelles je répondis en détail et sans détours ; le dénouement était accompli depuis longtemps, il savait tout très clairement et il ne m'était plus difficile de satisfaire à ses questions. Le juge me dit : Jeune et bien né comme tu me parais, ce serait pour toi une gloire d'entrer et de te faire un nom dans les carrières civiles ou militaires, pourquoi donc appliqué à cette mauvaise doctrine et rebelle aux ordres du roi, veux-tu absolument mourir par le dernier supplice, qu'est-ce donc que de telles idées ? Maintenant encore renonces y et en avertissant le ministre je de te ferai conserver la vie. Réfléchis donc bien, pourrais-tu vouloir mourir sans motifs comme tous ces stupides ignorants. Je réponds : Le désir de la vie et l'horreur de la mort est un sentiment naturel et comment pourrais-je bien désirer la mort. Mais en obéissant pour obéir à cet ordre du roi il me faudrait renier le grand roi de l'univers et le Père commun de tous les hommes, Or dussè-je mourir, c'est ce que je ne puis faire. Pour toutes les réflexions que vous voulez bien me faire, il y a longtemps que j'y ai pensé et ai pris mon parti, veuillez donc bien ne plus m'interroger de nouveau, ma décision est toute prise. Q.q. instans on fait apporter du vin et on m'en donne, puis le juge emploie mille moyens pour m'allécher, mais moi répondant toujours qu'il était inutile d'essayer davantage, je fus renvoyé à la prison. Déposé à la chambre des voleurs, j'ai rencontré aussi q.q. Xtiens apostats. Qu'elle vue affreuse et effrayante, tout était pour moi l'image de l'enfer, j'en avais le cœur oppressé et ne savais où porter mes idées, quand tout à coup le juge adjudant me fait comparaitre à sa barre et me dit : Tu dois avoir une clique ; car tes habits ne paraissent pas si pauvres, dénonces tout franchement et renonces à ta religion, en disant ces mots il me fait battre de 20 coups du gros baton. Mes chairs en sont toutes écorchées, le sang coule sur la terre et je me trouve sans aucune force, on voulait me mettre à d'autres tortures, mais on s'arrêta là et je fus conduit à la chambre où étaient les Xtiens. J'étais lié avec eux tous et c'était pour moi une certaine consolation de me trouver parmi eux, mais tous ayant apostasié et ne cherchant que les

---

<sup>156</sup> 이문우 Yi Mun-woo 李文祐 dit 경천 Gyeong-cheon (1810-1840) Jean. Saint.

moyens de se sauver la vie, leur air était moitié vivant moitié mort. O pensée terrible, pensée effrayante ! La conduite et la vie de toutes ces personnes avait toujours été bien meilleure que la mienne et c'est à un pécheur tel que je suis que Dieu accorde ses grâces les plus étonnantes, quel plume pourrait suffire à rendre un tel bienfait ? Pendant 5 ou 6 jours aucun changement. Le juge tint plusieurs séances et dans la perspective de subir la question, plein de crainte et le cœur serré, je mettais seulement mon espoir en Jésus et Marie, quand tout à coup je fus envoyé à la prison du tribunal des crimes, c'est là un bienfait tout spécial et tout extraordinaire. Quoique je fusse là entre la vie et la mort, y trouvant une dizaine de Xtiens, homme et femmes, détenus pour y recevoir leur sentence de mort et tous mes amis intimes, comme frères et sœurs, qu'elle joie quel bonheur de nous retrouver et comment en remercier assez Dieu. Arrivé à cette prison, deux ou trois mois se passèrent sans que le juge tint aucune séance, j'en étais confus et effrayé ; de plus les énormes péchés de toute ma vie où j'ai si souvent renié Dieu et ses bienfaits par ma méchanceté, formant par leur nombre comme un bloc de montagnes se présentaient à ma pensée et je me disais : Quel sera donc le dénouement ? Toutefois l'espérance me restait. Le 10 de la 12ème lune, je fus cité devant le juge et y subis un interrogatoire où l'on me battit d'une volée du baton extraordinaire, par mes seules forces, comment eussè-je bien pu le supporter ? Mais entouré du secours de Dieu, de Marie, des Anges et des Saints, et de tous nos martyrs, je croyais presque ne pas souffrir, comment payer ce bienfait ? Et l'offrande de ma vie est bien juste toutefois ma conduite étant si peu réglée et mes forces bien faibles j'étais dans la confusion et la crainte ; mais pourquoi s'inquiéter devant Dieu qui connaît tout ? De plus par son infinie bonté il a daigné envoyer son fils pour nous en ce monde ; ce divin fils fait homme, pendant 33 années a supporté mille souffrances et douleurs et versé jusqu'à la dernière goutte de son sang pour donner la vie à tous les peuples de tous les siècles, quel n'est pas ce bienfait ? Cependant durant toute ma vie je n'ai jamais su le louer ni remercier, même gros comme l'extrémité d'un cheveu, au contraire en pensées, paroles ou actions aucun jour ne s'est passé sans l'offenser et livré au gré de mes caprices, je n'ai fait que perdre le temps sans avoir aucun but ; comment ai-je pu donc être si sot et si stupide ? Le monde n'est qu'un instant et le corps une chose bien vaine ; que l'âme s'en sépare, après une dizaine de jours regardez ce cadavre ; que c'est misérable et digne de pitié ! Tout d'abord l'odorat ne peut supporter cette odeur de pourriture ; les yeux, les oreilles, le nez et la bouche déjà ne se distinguent plus, tout le corps est en dissolution et il ne reste guère que les os, cette vue ôte la respiration et l'intelligence en est toute troublée ; y a-t-il donc au monde q.q. chose d'aussi misérable, d'aussi pitoyable ?

Hélas ! hélas ! voilà ce corps que l'on veut à tout prix bien nourrir et vêtir délicatement ! Pendant la vie on choaille(sic, choie) ses passions et ses inclinations déréglées, on suit tous ses désirs de grandeur, de richesses, d'aisance et de plaisirs ; on se fait de gaieté de cœur l'esclave du démon sans aucune crainte ou retenue, on met toutes ses affections sur un monde vain et trompeur sans vouloir porter ses pensées sur l'éternel bonheur de la véritable patrie ; on met tout son bonheur cœur, toutes ses forces à cajoler ce corps voué à la pourriture et à la pâture de mille vers et à le traîter délicatement, et la pensée de cette âme immortelle, qui sous peu va tomber dans les feux ardents de l'enfer pour y brûler éternellement ne fait pas trembler ! N'est-ce pas là s'assimiler aux animaux ? Bien plus, les animaux, eux, n'ont pas d'âme, mais avec une âme allier la vie des animaux, qu'elle horreur, qu'elle pitié ! Et après q.q. peu de temps que sera ce du redoutable jugement ? Comment peut-on être assez insensé pour ne pas y penser ? On passe le temps à la légère et après cette vie il ne reste que d'affreux regrets ; le cœur plein de rage, il faut dire adieu au paradis et quand tout rempli d'amertume on descendra aux enfers, où porter ses pensées ? A qui désormais demander la vie ? Esclave des horribles démons et sans cesse au milieu des feux dévorants, qu'elle effrayante et terrible position ? Quand je pense à mes péchés, depuis longtemps la peine éternelle m'était bien due, mais puisque Dieu m'a jusqu'ici conservé la

vie, qu'elle faveur n'est-ce pas ? Faisons donc en sorte de détester nos péchés passés et de rendre grâces à Dieu pour ses bienfaits. La persécution de cette année est sans contredit la plus forte de ce pays ; le nombre de ceux qui ont confessé Dieu par leur mort et relevé la gloire de l'Eglise étant si grand, la Religion pourra bien se conserver sans doute, mais ce qui reste de Xtiens ayant la foi si languissante, à quoi pourrait-il servir ? Tout remplis de crainte leurs forces sont consumées et comme brisées, ils apostasient et se laissent abattre ; nul remède désormais, disent-ils, et poussés par la tiédeur et la faiblesse ils semblent sur le point de s'immiscer aux superstitions, que c'est triste ! Par le passé pourquoi donc se disaient-ils Xtiens ? Dans quel espoir au milieu d'un pays tel que celui-ci, disaient-ils vouloir pratiquer ? Au milieu des attaques des trois ennemis combien y en a-t-il qui n'aient pas fait de chute ? Et s'ils ne se relèvent pas, c'est un malheur éternel, et arrivé là tout regret devient inutile. De grâce donc faites vos efforts et employez tous les moyens possibles pour ne pas vous laisser surprendre aux pièges trompeurs des trois ennemis. Entre tous, le plus mauvais c'est le corps, usez donc, usez donc de tempérance et ne le traitez pas avec largesse. Soyez assidus à la lecture et à la prière, saisissez bien les moments tranquilles pour vous livrer à la méditation et ne la discontinuez pas, prenez goût au chemin de la croix et si à chaque station vous réfléchirez avec ferveur, vous y trouverez un profit spirituel immense. Louons et exaltons les vertus de la Mère de Dieu, notre bonne Mère, si vous les demandez avec foi et confiance, comment ne vous les prodiguerait-elle pas ? Mais si vous retirant vous-même, vous refusez de les recevoir, voulut-elle vous en faire part, où pourrait-elle vous suivre pour vous les donner. Chacun parvient très difficilement à connaître toutes ses passions, affections déréglées, vices et habitudes, sans l'exercice de la mortification, comment jamais les découvrir ? Et toutefois si on en vient à les connaître, on ne peut éviter les peines éternelles de l'Enfer. Il y a des pensées qui offusquent les yeux de l'esprit et empêchent de connaître la voix droite et qui en même temps lient et fatiguent les forces de l'âme, comme par exemple : Pour le moment j'ai trop d'affaires. Pour le moment il y a trop de difficultés vis à vis des autres, et beaucoup d'autres prétextes qui éloignent de la réception des sacrements. En remettant ainsi de jour en jour, combien dès les temps anciens ne sont-ils pas tombés dans la fosse, de grâces soyez sur vos gardes et réfléchissez y bien. Ce monde n'est véritablement qu'un instant ; le corps n'est que vanité et pure vanité, de grâces ne vous laissez pas tromper par ces riens et ces futilités ; si vous vous y laissez tromper, ce serait le malheur des malheurs éternellement et à tout jamais, comment supporter les peines de l'enfer ? Surtout veillez et préparez vous bien, quand il s'agit de l'éternité, est-ce donc peu de chose ? Toute ma vie n'ayant jamais su tant soit peu louer Dieu, ou lui rendre grâces pour ses bienfaits généraux et particuliers, et mon âme étant encore au contraire pleine de méchanceté, j'en ai le cœur serré et tout oppressé. Quand je pense à l'amour sans borne de Dieu qui a envoyé son fils sur la terre pour qu'il se fit homme, souffrît 33 ans toutes espèces de douleurs et d'amertumes et mourut enfin attaché à sur la croix, qu'elle souffrance pourrait paraître difficile et lui offrirai je même ma vie, pourrais-je dire lui avoir payé la dix millième partie de ses bienfaits ? Quoiqu'il en soit j'espère, oui j'espère, mais seulement en la bonté infinie de Dieu. Et comment essayer par la parole de louer les vertus sans bornes de Marie, mère de Dieu et notre bonne mère ? O Marie toujours Vierge, vous êtes la mère du fils de Dieu ! Cumulant tous les bonheurs et toutes les vertus, elle brille d'un état incomparable, reine du ciel et de la terre elle connaît en détail tous nos besoins et dans son assistance elle ne laisse de côté rien de ce qui nous touche, elle est toute sainte et toute belle ! De tous temps combien de saints et de saintes n'ont pas obtenu le royaume du Ciel en l'honorant ! Par la prière, la pratique du bien et l'acquit des mérites, demandez instamment et de tout cœur et vous êtes sûrs d'être exaucés, sur dix mille, un seul même ne saurait être refusé. Je vous ai dit trop de choses déjà, mais c'est ma dernière heure. J'ai le cœur dans l'impatience et le corps tout agité, je ne puis dire tout ce que je voudrais et ce que je dis est sans suite et très incorrect,



pourrez-vous du moins en suivre à peu près le sens, c'est tout mon désir. A la fin combien resterez vous de Xtiens, ayez soin d'être toujours en haleine, réunissez-vous prier de tout votre cœur et si vous pouvez obtenir du St Esprit le feu de la charité, qu'elle difficulté pourriez-vous encore avoir ? Surtout faites tous vos efforts et suivant l'exemple de Jésus, que depuis les Apôtres jusqu'à nos jours tant d'autres ont imités, sans craindre le danger ni la mort, ne rendez pas inutile le désir qu'il a de sauver tous les hommes. Si nous parvenons à finir de cette manière, quoique que nous ignorions combien durera cette vie, qui en tout cas ne peut être longue nous pourrons traverser heureusement cette mer orageuse et faisant aborder notre barque au rivage de l'éternité, jouir ensemble des joies éternelles dans des siècles sans fin. Je ne pourrai pas écrire en particulier à Thérèse et à Agathe. Elles ont bien rompu déjà avec le monde, mais se séparer seulement des choses du monde, n'est pas le plus difficile. Agathe impliquée d'une part avec les payens aura bien des difficultés et son caractère aussi ne'y sera pas pour peu de choses, de grâces soyez sur vos gardes et livrez-vous à l'étude de la doctrine, le feriez-vous jusqu'à la mort, qu'il y aurait encore beaucoup à faire.

Imprimez profondément dans vos cœurs les cinq plaies et le chemin de la croix, rendez amour pour amour, vie pour vie et alors même pourriez-vous espérer avoir entièrement satisfait à votre devoir ? Si N.S. a souffert mille douleurs et mille amertumes ; c'est de son plein gré et pour nos péchés, comment payer un tel bienfait ? Dans cette vie il faut supporter avec joie toutes les peines et toutes les souffrances, vaincre et réprimer toutes nos passions et inclinations mauvaises, tous les jours faire un examen sévère, se repentir et remercier Dieu, puis faire des efforts continuellement ; ce monde ne fait que passer, tachons de jouir des joies de l'éternité.

Thérèse, si on compare ce monde à l'éternité, ce n'est pas même un quart d'heure ce monde aura une fin, mais après la mort, c'est l'éternité sans fin. Le temps de souffrances devant passer bien vite, de grâces, de grâces, ne faites pas attention au corps et à ce monde qui sont si vains, imitez toutes les vertus de la Vierge Marie, et après un passage de quelques instants, nous jouirons ensemble des faveurs et de l'amour de Jésus et de Marie. J'ai mille choses à vous communiquer, mais je ne puis tout dire. Ces lignes sont les dernières que ma main pourra tracer en ce monde, j'espère que vous en prendrez lecture.

Année Kei hai le 22 de la 12ème lune.

Ni Jean.

Lettre du P. Kim André<sup>157</sup>, écrite de sa prison aux Xtiens, martyr le 16 7bre 1846.

Mes amis,

Pensez-y bien Dieu qui au commencement disposa toutes choses, voulut créer l'homme à son image, pensez bien quel a été en cela son but et son intention ? En réfléchissant sur toute les choses du monde, que de misères et d'afflictions ! Une fois venu en ce monde si orageux et misérable, si nous ne connaissons notre souverain Maître et Créateur, à quoi bon être nés ? Y vivre c'est inutile. Venus au monde par un bienfait de Dieu, et par un autre plus grand encore, faisant par notre Baptême partie de son Eglise, notre nom est bien précieux, mais si nous ne portons pas de fruits, de quoi nous servira ce nom ? Notre entrée dans la Religion sera non seulement inutile, mais encore devenus par le fait renégats de notre Dieu et coupables d'ingratitude envers ses bienfaits que nous avons reçus en vain, nous nous rendons d'autant plus redevable envers lui, vraiment ne vaudrait-il pas mieux n'être jamais né ?

---

<sup>157</sup> 김대건 Kim Dae-geon 金大建 (1821-1846) André. Saint.

Considérez le Cultivateur. Au temps convenable il laboure son champ, lui porte des engrais, et ne regarde ni au froid, ni à la chaleur, ni à ses peines. Après y avoir semé de bonnes graines, si au temps de la moisson, le grain est bien venu et bien formé il oublie toutes ses sueurs, se réjouit et tressaille de contentement. Mais si le grain ne venant pas bien, il ne trouve à l'automne que paille et épis vides, ils regrette ses sueurs, ses engrais et ses travaux et ne veut plus de son champ. Hélas ! le champ de Dieu c'est la terre et les hommes sont la bonne semence ; il nous engraisse de ses grâces, nous arrose et nourrit du de son sang de son Fils incarné et mort pour nous, il nous instruit par ses saintes Ecritures, nous exhorte par les Evêques et les Pasteurs et nous enseigne continuellement par son divin Esprit, qu'ils sont grands les soins de cette éducation ! arrivés au temps de la maison(sic, moisson) et par grâce du jugement, si par sa grâce nous avons porté du fruit, devenus enfants de Dieu nous jouirons du bonheur du Ciel ; mais si nous sommes des plantes inutiles stériles, d'enfants de Dieu devenus ses ennemis nous souffrirons dans l'enfer la punition éternelle qui nous est due.

Mes bien chers Frères, sachez le bien ; N.S. Jésus descendu en ce monde a souffert lui-même des douleurs sans nombre et du sein des souffrances il établit son Eglise, qui doit croître aussi au milieu des croix, mais quoique le monde fasse pour l'attaquer et la détruire, il ne pourra la vaincre. Après l'ascension du Sauveur depuis les apôtres jusqu'à ce jour l'Eglise a toujours grandie au milieu de mille persécutions. En Corée aussi la Religion introduite depuis 50 ou 60 ans a bien des fois été secouée par la tempête et toutefois les Xtiens y sont encore : Aujourd'hui la persécution se relève, plusieurs Xtiens et moi-même sommes pris, et vous tous êtes en but à cette calamité ; ne faisant qu'un même corps avec vous tous, puis je n'en être pas peiné et la naturelle pourrait-elle voir cette cruelle séparation sans amertume ? Toutefois il est écrit que Dieu même veille même sur chacun de nos cheveux et qu'il les connaît tous, se pourrait-il faire qu'une telle persécution ne soit pas une permission de sa part, qu'elle ne soit pas récompense ou punition de Dieu ? Suivons donc la volonté Sainte du Seigneur et prenant le parti de Notre chef Jésus, combattons toujours le monde et le démon. Dans ce temps d'agitation et de troubles, semblables à de vaillants soldats, revêtons les armures et comme sur un champ de bataille combattons et soyons vainqueurs. Surtout n'oubliez pas la Charité mutuelle, secourez-vous les uns les autres et attendez que Dieu ayant pitié de vous, écarte tous ces malheurs. Que s'il arrive q.q. chose, soyez entièrement sur vos gardes et pour la gloire de Dieu prenez toutes les précautions possibles. Les dix et q.q. Xtiens qui sont ici, par la grace de Dieu sont en bonne santé, que s'ils viennent à mourir, après leur mort n'oubliez pas leurs familles. J'aurais bien des choses à vous dire, mais comment tout dire par écrit ? Je termine donc. Pour nous sous peu nous irons au champ de bataille, de grâces exercez vous sincèrement à la vertu et rencontrons-nous au Ciel. Mes chers enfants, que je ne puis oublier, dans ce temps orageux ne vous tracassez pas inutilement, jour et nuit avec le secours de Dieu combattez les trois ennemis, supportez patiemment la persécution et pour la gloire de Dieu efforcez-vous de travailler au salut de ceux qui resteront. Le temps de persécution est une épreuve de Dieu, par la victoire sur le monde et le démon on acquiert la vertu et des mérites, surtout effrayés par les calamités ne perdez pas courage et ne reculez pas dans le service de Dieu, mais plutôt suivant les traces des Saints de l'un et l'autre sexe augmentez la gloire de la Ste Eglise et montrez vous les vrais soldats et sujets du Seigneur. Quoique nombreux que votre cœur soit un, n'oubliez pas la charité, supportez-vous et aidez-vous les uns les autres, et attendez le moment où Dieu aura pitié de vous. J'ai mille choses à dire, mais ce lieu ne le permet pas.

Mes chers enfants, j'espère et attends de vous rencontrer tous au Ciel pour y jouir ensemble du bonheur éternel, je vous embrasse tendrement.

Kim André, prêtre.

P.S. Tout ici bas est ordre de Dieu, tout est de sa part récompense ou punition, la persécution elle-même est donc aussi une permission de sa volonté, supportez-la donc patiemment et pour Dieu. Seulement conjurez le avec larmes de rendre la paix et attendez la. Ma mort vous sera sans doute sensible et vos âmes se trouveront dans la détresse, mais sous peu Dieu vous donnera des Pasteurs meilleurs que je ne suis, ne vous contristez donc pas trop, et efforcez vous par une grande charité de servir Dieu unis comme un seul corps et après la mort tachons d'être tous réunis dans l'éternité près de Dieu pour en jouir à jamais, je l'espère mille fois dix mille fois.

Lettre de Kim André dit Kiei-Ouen i<sup>158</sup>, martyr à Taikou le 1er de la 11ème lune 1816.

A mon frère aîné.

Mettant de coté toutes les formules habituelles, je commence. Contre toute attente, le 23 de la 4ème lune ayant été pris par les satellites de An-tong, dès le 1er interrogatoire le juge criminel de cette ville voulant obtenir de moi l'apostasie, mais jusqu'à la fin ne m'étant pas rendu, je fus déposé à la prison, et après dix jours de détention, ayant reçu les ordres du gouverneur, il me fit donner une volée de coups sur les jambes et conduire en toute hate à la prison criminelle de Taikou, (chef lieu de la province).

Le gouverneur à son interrogatoire essaya par mille moyens tentateurs d'obtenir ma soumission, mais n'ayant pu y réussir, il me fit donner une volée de coups sur les jambes et dépêcha au gouvernement pour l'avertir de l'état des choses. La réponse fut qu'on devait me forcer à apostasier et je recus encore une volée de coups. Dans cette province, plus de cent personnes hommes et ou femmes, avaient été prises, mais peu à peu soit à leur propre ville, soit en se rendant près du gouverneur, les uns moururent de faim, d'autres se rendirent et treize seulement se sont conservés. Tout ceci est un ordre de la Providence, et un bienfait dont nous devons le remercier, mais le corps étant si faible, il est difficile de tout supporter, et ne pouvant le faire d'un cœur joyeux, chaque instant est plus triste que je ne saurais puis le dire. Pour moi pauvre pécheur, n'ayant rien qui puisse me faire mériter une si grande faveur je me confie uniquement sur le secours de tous les Xtiens, priez et demandez sans cesse et j'ose espérer ne pas manquer la grande affaire, de grâces veuillez ne pas le faire légèrement et j'ai confiance que mes désirs pourront être comblés. Pour ce qui est du temporel, au moment de ma prise ma femme est restée dans le lieu ou nous vivons ; aucun livre n'ayant été pris et aucun Xtien de ce lieu dénoncé, il ne doit pas y avoir d'embarras à ce sujet.

Devant le mandarin, j'ai déclaré feu mon frère aîné, comme celui qui m'a instruit et je pense qu'il n'y aura aucune affaire. Pour l'avenir ne vous inquiéter pas trop de moi, mais mon grand souci, c'est de n'avoir eu, depuis ma prise, aucune nouvelle de ma femme et ignorant où elle peut être, j'en ai le cœur plus serré que la plume ne saurait l'exprimer. A cette époque, mes habits et tous mes effets ont été pris par les satellites et j'étais revêtu d'habits tout usés : bien des mois se sont encore écoulés depuis et je me trouve presque nud au moment de subir les rigueurs de l'hyver. Dieu ne voulant pas nous enlever la vie de suite, il est difficile que j'y tienne ainsi, c'est pourquoi je vous en fais part. Veuillez bien vous concerter avec mes frères et autres parents et m'envoyer une paire d'habits d'hyver pour me conserver la vie jusqu'au dénouement ; surtout n'y pensez pas à la légère et envoyez le moi par mon neveu et mon beau fils. A la prison il n'y aura pas de difficultés, qui que ce soit qui demande à me voir l'obtient facilement, ne vous en inquiétez donc pas et je compte tout à fait

---

<sup>158</sup> 김계원 Kim Gye-won, ou 종한 Jong-han 金宗漢 (?-1816) André. Bienheureux.

que vous les enverrez. La réponse du gouvernement doit venir bientôt, me condamnera-t-elle à la mort ou à l'exil, je l'ignore, mais en tout cas avant de mourir je désire instamment voir mon frère. La route étant longue, il m'est difficile de le prier de venir lui-même, mais au moins je désire voir mon neveu et mon gendre ; si vous voulez bien me les envoyer, j'ai beaucoup de choses à dire et j'espère pouvoir ouvrir mon cœur avant de mourir. J'aurais bien d'autres choses à vous communiquer, mais n'ayant ni papier ni plume, j'en dis à peine la dix millième partie.

Ma fille, comment te portes-tu ? Je ne puis même le savoir. Pour moi je suis détenu en prison sans savoir si je dois vivre ou mourir ; mais avant que la mort n'arrive, devant subir les rigueurs de l'hiver presque nud et étant exposé à mourir de faim et de froid, fais tous tes efforts pour m'envoyer une veste ouatée ; je l'espère de toi. Pries bien pour que je sauve mon âme ; j'aurais mille choses à te dire, mais sans papier ni plume, je ne puis t'en dire qu'une petite partie.

#### Lettre du même à son frère aîné.

A mon frère aîné. J'abrège toutes choses et vous écris deux mots à la hâte. Les distances étant grandes toute communication avec vous était interrompue, seulement par une certaine occasion j'avais obtenu q.q. nouvelles, mais n'ayant reçu aucune lettre de vous pendant cette année de famine, mes inquiétudes devenant de jour en jour plus graves ; contre tout espoir, recevant enfin de votre écriture, il me semble être tête à tête, est-ce un songe ? est-ce une réalité ? les sentiments de joie et de tristesse se pressent à la fois dans mon cœur, j'en ai la poitrine toute oppressée, des larmes coulant de mes yeux. Quand je perdis mon père, n'ayant pas pu l'assister à ses derniers moments, j'en conservais un profond regret et, me disais-je, pourrais-je du moins assister à l'anniversaire ? Ce désir encore ne pouvant se réaliser, j'en suis d'autant plus affligé... Pendant cette affreuse année apprenant que vous vous portez à l'ordinaire et que toute la famille est en paix, j'en suis rempli de joie.

La nouvelle de la mort de ma belle sœur au commencement du printemps, est bien affligeante il est vrai mais chacun pourrait il éviter de mourir une fois ? Or puisqu'il ne le peut, le principal est de faire une bonne mort ; car dans ce monde pourquoi l'homme est-il né ? Sa grande affaire c'est de servir Dieu, sauver son âme et obtenir le royaume du Ciel ; si l'on ne remplit pas ces grands devoirs et qu'on perde le temps inutilement, à quoi bon être né ? Après être né machinalement, si on s'en retourne de même, mieux eu valu ne pas être né et on est dans une condition pire que celle de la brute même ; car qu'un animal vienne à mourir, il retourne dans le néant. Pour l'homme, il n'en est pas ainsi, s'il ne sauve pas son âme, elle tombe dans la mort éternelle. La mort ! Ce mot est effrayant ! Mais si le corps qui doit nécessairement mourir, s'effraie de la mort, combien l'âme qui est faite pour vivre toujours, ne doit-elle pas redouter la mort ? Que l'on entre une fois en enfer, jamais on n'en peut sortir ; on y vit sans que ce soit vivre, on y meurt sans pouvoir mourir ; y aurait-on passé des millions d'années, c'est toujours comme le commencement. Hélas ! hélas ! jamais ne pouvoir entrevoir la clarté du ciel et du jour, toujours dans un goufre sombre et ténébreux, quand on y pense, cela fait frémir. Mais aussi quand on pense aux souffrances de l'enfer, les peines et souffrances de ce monde ne sont plus qu'une ombre ; on ne regarde plus comme pénibles les maladies et malheurs d'ici bas, bien plus, si on sait en bien user, on y trouve la vie ; le corps trouve bien de quoi se conserver la vie, comment l'âme ne pourrait-elle pas aussi le faire ? Toutes les choses de ce monde ne sont en soi ni bonnes ni mauvaises, en use-t-on bien ? c'est bon ; en use-t-on mal ? c'est mauvais. Elles sont semblables à une échelle qui sert également pour monter ou pour descendre. Avec qu'elle chose du monde ne peut-on pas éviter le péché et acquérir des mérites ; en tout agissez avec joie et pour Jésus et vous êtes un

élu, mais puisque tout dépend de la bonne ou mauvaise volonté, aurait-on même des difficultés, supportez les seulement avec patience pour Jésus et cela même opère le salut de l'âme et fait obtenir le royaume du Ciel. C'est pourquoi en traversant ce monde, mer de douleurs et de tribulations, visez à la gloire de Dieu, et démolissant les montagnes de l'orgueil, de la concupiscence et de la colère, marchez en volant au royaume bonheur éternel. Pour moi entré dans ce lieu de souffrances depuis déjà un an et par un bienfait très spécial pouvant dormir et manger à l'ordinaire, c'est une grande faveur. Ayant heureusement commencé cette route de souffrances, j'ose presque espérer un dernier bienfait, mais trop indigne de le recevoir, les choses trainent en longueur et aucune décision n'arrive ; j'en suis tout effrayé. Plus les affaires sont stationnaires plus le corps et à l'aise, mais l'âme en devient d'autant plus malade, et dans ce corps vivant l'âme est devenue malade morte. Si je ne puis obtenir cette faveur signalée, comment désormais résister aux terribles ennemis ? Quand le corps est faible, l'âme se conforte ; et si l'âme est faible, le corps reprend le dessus ; voilà pourquoi je me dis : puisque le corps se trouve tranquille et à l'aise, ne deviendrai-je pas une victime condamnée à la mort éternelle et j'en suis tout saisi. Le temps ne revient pas deux fois, si je perds le temps présent, à tout jamais je ne pourrai le retrouver, et réfléchissant à l'état des choses je crains de manquer l'occasion. Espérer sans fondement serait folie, aussi avant tout j'espère dans un bienfait tout gratuit de Dieu, en second lieu j'espère en l'intercession de tous les Xtiens ; Priez donc et priez de tout votre cœur et de toutes vos forces, priez tous les jours pour que je porte du fruit et ne devienne pas comme les arbres des forêts, j'ose l'espérer de vous entièrement. Ayant d'abord reçu q.q. objets sans lettre, j'ignorais par qui c'était envoyé, mais cette fois en lisant vos lettres, j'ai tout vu en détail ; ce qui m'est encore arrivé par cette occasion, me sera fort utile dans les froids, mille remerciements ! Au milieu de la gêne générale, je me trouve ainsi à charge à bien des personnes, si je ne parviens pas au but et qu'ayant seulement le nom je ne porte pas de fruits, qu'elle matière ne sera-ce pas aux regrets et aux soupirs ?

Lettre du même aux Xtiens Ni et iou pour leur recommander sa femme.

Le temps passe vite, voilà plus d'un an que nous ne nous sommes rencontrés et de part et d'autre notre peine en est sans doute égale. Par occasion j'ai appris de vos nouvelles, est-il donc vrai que par ce violent hyver, vous vous êtes conservé à l'ordinaire ? Pour moi j'ai maintenant à supporter l'emprisonnement, c'est il est vrai une belle position, mais malheureusement ce n'est pour moi qu'un beau nom à l'extérieur, et n'ayant pas les actions en rapport, tout est resté à un simple commencement, le dénouement ne vient pas et les choses trainent en longueur, je suis comme les arbres des forêts qui ne portent aucun fruit ; si tout en reste là, de quoi cela me servirait-il ?

Le temps est un trésor qu'on le garde perde une fois, jamais il ne peut se retrouver ; si je ne fais pas mes efforts en ce temps ci quel temps attendrai-je donc pour les faire ? Même dans les affaires du monde, si on perd une occasion il est difficile de la retrouver, dans l'affaire du salut de l'âme, a plus forte raison que ne sera-ce pas ? Quand je pense à cela, chaque jour je deviens de plus en plus accablé. La mère de Tsong-teuki vient de faire une perte bien douloureuse, si sous les rapports de l'âme, il n'y a pas d'inquiétudes à en concevoir, comment au moins les sentiments naturels n'en seraient-ils pas émus ? Ce sont des regrets sans borne. Pour ce qui est de moi, dès en embrassant la Religion, n'ayant pas eu d'autre but que le service de Dieu et le salut de mon âme, la position où je me trouve aujourd'hui n'a rien que de bien naturel et mon cœur ne s'en rebute pas trop ; mais apprenant cette fois la position de ma femme, c'est vraiment trop pitoyable, et quand je tourne là mes pensées je m'afflige et me désole, à chaque instant j'en ai le cœur percé et ai bien de la peine

à le supporter. On dit que ma femme pendant les rigueurs de l'hiver n'a pas un endroit où se retirer, comment exprimer une chose si pitoyable ? Dans le lieu où elle est, tout est parent ou connaissance, mais à cause de mon état présent personne ne veut la soutenir ! Chacun prétexte la crainte de se compromettre et elle en est réduite à désirer se transporter ailleurs. Comment la dureté et l'insensibilité peuvent-elles être portées à ce point ? Nous autres Xtiens dès que nous embrassons la Religion, nous quittons notre pays pour servir pour servir Dieu et sauver notre âme et nous nous retirons au loin dans des pays où nous n'avons aucune connaissance, si ce n'était pour la Religion qui jamais en viendrait à une telle extrémité ? Mais dès lors que tous nous voulons sauver notre âme, nous devons tout considérer, adversités ou prospérités, comme l'ordre de Dieu, toutes les peines qui nous viennent des hommes sont aussi ordre de Dieu, donc joie ou douleur, tout devient moyen de salut, si nous en usons bien. Or soulager et aider ceux qui sont seuls et sans appui ne sera-ce pas encore une meilleure œuvre ? J'ai beau y penser et regarder de tous cotés, ma femme n'ayant aucun lieu pour s'abriter je ne vois à qui la recommander sinon à vous et à Tek-siou ; c'est singulier, mais n'est-ce pas comme un ordre de la Providence ? Car voyez donc ; Kim François, Ni Anne et moi, nous trouvant ensemble en prison pendant une année affreuse où tant d'autres Xtiens meurent de faim et de froid, jusqu'ici nous avons pu nous conserver la vie ; quoique nous ne puissions savoir pourquoi Dieu nous a ainsi conservé, c'est toutefois une disposition de sa Providence ; et que nos trois familles se trouvent ainsi réunies dans le même lieu, n'est-ce pas encore bien Providentiel. En effet tant que nous ne serons pas morts il faut bien essayer d'avoir des nouvelles l'un de l'autre ; et si les nos familles se dispersent au loin, comment jamais en avoir ? Je ne vois donc que vous à qui je puisse confier ma femme ; si vous la recevez dans un coin de votre maison, la regardant comme une des vôtres et tachant de conserver son corps et son âme, vous travaillerez par là au salut de votre âme, aussi j'ai la confiance de vous la recommander. Je le fais d'autant plus facilement, que votre fille est prisonnière avec nous, et quoique j'ignore combien d'années nous devons partager les mêmes souffrances, tant que je vivrai, je ne cesserai de la soutenir de tout mon pouvoir.

En pensant à cela veuillez bien prendre garde de ma femme : l'amour des enfans est un sentiment commun à tous les hommes, de part et d'autre il y aura compensation. C'est pourquoi avec la Charité que ne ferons-nous pas ? Dieu lui même voulut fonder ce monde sur la charité ; si l'amour mutuel en disparaissait, comment le monde se conserverait-il. L'Eglise ne forme qu'un seul corps, le Ciel et la terre ne forme qu'un seul corps, le monde lui-même ne forme qu'un seul corps. Qu'est-ce qui n'est pas fondé sur l'amour ? Dans un corps il y a beaucoup de membres, quel est le membre qu'on n'aime pas, quel est celui qui voudrait en rejeter un seul ? Quand on veut conserver tout le corps, on vit par l'aide qu'on se donne mutuellement, soit l'âme soit le corps ; il n'y a pas d'autre moyen de se conserver la vie. Quoique chaque homme soit un être à part, la tête de l'Eglise c'est Dieu, le cou c'est Marie, les membres ce sont nous tous hommes ; quand on ne blesserait pas la tête, blesser les membres c'est blesser la tête et de même aimer les membres c'est aimer la tête. D'après cela si on aime Dieu on aimera les hommes, et si on aime les hommes on aimera Dieu aussi... Celui qui veut sauver son âme, doit s'appliquer aux quatre vertus cardinales, la prudence, la justice, la force et la tempérance, mais la principale est la prudence, si on la possède, que ne peut-on pas faire réussir ? Celui qui dirige bien sa maison est un maître prudent, celui qui gouverne bien son district est un mandarin prudent, celui qui régit bien son royaume est un roi prudent ; et en conséquence Dieu gouvernant parfaitement le ciel et la terre, quelle ne doit pas être sa prudence ? De Dieu la prudence s'est écoulé dans le monde, en le prenant pour modèle on devient homme large et généreux. En pensant à tout cela, retirer et sauver une personne quelconque sera considéré comme une chose grande et admirable. Aussi pensez y sérieusement et regardant ma misérable épouse comme un fils ou un frère, instruisez la et rendez la bonne à quelque chose. Je vous la recommande à tous les deux, veuillez imprimer

cette recommandation dans vos cœur et ne pas l'oublier. J'aurais bien d'autres choses à vous dire, mais je suis forcé de finir ici.

## Pièces justificatives de l'histoire des martyrs. Sentences de mort.

Ces sentences écrites en Chinois selon l'usage de ce royaume sont dans certaines phrases d'une obscurité désespérante et tous ceux que nous avons appelé pour nous aider à les interpréter, n'ont pu réussir à nous faire bien comprendre certains passages. Elles sont rédigées ordinairement par des commis qui s'appliquent peu à la clarté et n'avaient alors pour but que d'y mettre force termes injurieux à la Religion et aux accusés et personne ici ne s'étonne de les trouver peu correctes. Nous pensons toutefois ne pas nous être éloigné du sens, au moins pour le principal.

(Un homme assez versé dans la matière, nous assure aujourd'hui que les sentences devraient être traduites par manière de narrer et à la 3ème personne. Il faudrait donc mettre partout : Le coupable un tel.. il, il..., mais je n'ai pas le temps de les changer. Le coupable dépose sa signature à la fin de cet exposé des chefs d'accusation.)

D'après leur forme et l'usage de les faire signer, toutes les paroles devraient être dans la bouche des condamnés, certaines phrases ne s'y prêtent guères, nous n'avons pu apprendre le fin mot et les mettons telles qu'elles. Le journal que nous avons en main n'a copié que les parties essentielles des sentences.

Les premières sentences sont ici datées du 27, mais Tieng Jean qui ce jour là même fut condamné à l'exil et la tradition des familles, qui dans ce pays conservent les dates des décès avec un soin tout religieux les mettent au 26. Serait-ce qu'on aurait mis ici les dates du jours où elles furent publiées dans le journal officiel ? Nous ne voyons pas les choses clairement. La même différence d'un jour avec q.q. autres dates très accrédités se trouve pour q.q. autres sentences, nous sommes portés à croire que c'est par la même raison donnée ci-dessus.

27 de la 2de lune. Le coupable Seng-houn i (Ni Pierre)<sup>159</sup> .....

Les mauvais livres de l'occident sont une monstruosité sans exemple dans les temps anciens et modernes. Par des paroles mensongères ils parlent d'un certain Jésus et trompent le monde ; ce qu'ils appellent paradis et enfer n'est qu'un glanage de la doctrine de Foë ; ce qu'ils appellent père spirituel est un anéantissement des rapports naturels de l'homme ; ils disent que les biens et les femmes peuvent être mis en commun et que les supplices et la mort ne doivent pas être redoutés ; toutes leurs paroles sont fourbes, désordonnées et impudentes, les saints doivent les rejeter et le peuple les repousser. Malgré cela, moi accusé, j'ai reçu le baptême, j'ai acheté ces livres et les ai apportés de dix mille ly, je les ai répandus parmi mes parents et alliés, à la Capitale et en province, près ou loin.

C'est encore peu, j'ai communiqué avec les étrangers et me suis liés avec eux, j'ai ourdi avec iou ir i de mauvais et secrets projets, mes sourdes démarches ont été unies avec iak-tsong. Quand le roi fit afficher la loi et que j'y eus vu comme dans un miroir les mauvais génies qui me dirigeaient, au dehors je fis semblant de changer, mais au-dedans mon (...) continua d'y être perdu et aveuglé. Dans la fourbe clique et la race dégoûtante il n'est personne qui ne m'ait regardé comme chef de Religion et qui ne m'ait appelé père (le terme employé ici est celui dont on se sert pour les parrains, nous pensons que c'est ignorance de la part du traducteur rédacteur) A considérer ces fautes, comment pourrais-je être supporté entre le ciel et la terre, toutes les preuves en sont révélées, tous mes crimes ont paru au grand jour ; la loi du Ciel brille avec éclat, la loi du roi est justement sévère, je le reconnais.

---

<sup>159</sup> 이승훈 Yi Seung-hun 李承薰 surnommé 자술 Jasul 子述 (1756-1801) Pierre.



Le 27 de la 2de lune... Ni Kahoan i<sup>160</sup> avait la réputation de grand lettré, son neveu par la sœur, Ni Seng-houn i ayant apporté les mauvais livres, il les examina tout d'abord, puis tous ses parents et alliés en étant venu jusqu'à les suivre et pratiquer, il ne peut se défendre de la qualité de chef de cette secte que tout le monde lui impute ; après avoir tout avoué il mourut. (d'inanition, d'après la tradition et d'autres monuments.)

Le coupable Kouen T'siel-sin i<sup>161</sup> (Ambroise)... Il était frère aîné d'il-sini et fut perdu dans la mauvaise doctrine. il-sini étant mort par suite de ses fautes, il resta fasciné et ne sut pas s'amender, il aveugla tout le district de iang keun et l'induisit dans la fausse voie ; il ne peut donc éviter le titre de chef de la mauvaise secte, qui lui est imputé partout. Après avoir tout avoué il mourut. (Sous les coups ou par suite de ses blessures d'après les documents de la tradition.)

Le coupable P'il-Kong<sup>162</sup> :(T'soi Thomas)... Moi accusé, d'une petite et vile condition et sous le poids d'énormes fautes, ayant reçu du roi un bienfait incommensurable, je promis de me corriger et il en vint jusqu'à me faire nommer à la charge de Sim-iak ; moi qui jusqu'e là n'avais pu me marier, j'obtins une femme ; je n'avais pas de maison, je pus m'en procurer une et je me considérais comme un homme ordinaire et sans fautes. Longtemps sur le point de rejeter entièrement la mauvaise doctrine, je ne pus changer ma nature dépravée, m'y perdis de plus en plus, et repris dissolument les pratiques de la secte : Au tribunal des crimes et à la chambre extraordinaire, je ne me suis pas laissé impressionner et ai dit être prêt de bon cœur à mourir. Chaque article est horrible ; toute la clique infatuée avait les yeux sur moi comme sur un but à l'arc. Ayant propagé de mauvais livres et mauvaises paroles, l'imputation d'avoir infatué la foule est véridique, je le reconnais.

Le coupable T'siang-hien<sup>163</sup> (T'soi Jean)... Moi accusé originaire de province et d'une vile condition, au lieu de m'appliquer aux devoirs du peuple ordinaire, je me suis infatué des livres de la mauvaise doctrine et me suis lié intimement avec ses adeptes, aussi dépravés que iak-tsong et t'siel-sin, je n'ai pas craint d'user à tort des dénominations de père spirituel et de parrain ; partageant la malice de Seng-houn et de la femme Kang, nous nous sommes mutuellement appelés chefs de Religion ; dessinant des images des mauvais Esprits, nous nous les transmettions ; déployant des tortures tentures nous nous sommes réjouis ensemble dans des lieux secrets ; tous les mauvais desseins, tous les sourds projets, c'est moi qui les ai conseillés et en ai été le promoteur ; toutes les secrètes et honteuses démarches, c'est moi qui les ai couvertes et palliées. Au tribunal des voleurs alors qu'on me questionnait sous les coups, j'ai dit faussement me reconnaître, puis arrivé à la sévère question de la chambre extraordinaire, j'ai changé de nouveau et ai déclaré avec serment être disposé de bon cœur à souffrir la mort et qui plus est, j'ai fait un écrit que je présentai ; le chef de ce troupeau de peuple qui suit la mauvaise doctrine, si ce n'est moi qui sera-ce ? J'ai répandu de mauvaises paroles et de mauvais livres, je le reconnais.

---

<sup>160</sup> 이가환 Yi Ga-hwan 李家煥 (1742-1801).

<sup>161</sup> 권철신 Gwon Cheol-sin 權哲身 dit 녹암 Nok-am 鹿庵 (1736-1801) Ambroise

<sup>162</sup> 최필공 Choe Pil-gon 崔必恭 (1744-1801) Thomas. Bienheureux.

<sup>163</sup> 최창현 Choe Chang-hyeon 관천 Gwancheon 崔昌賢 冠泉 (1759-1801) Jean. Bienheureux.

Le Coupable Nak-min<sup>164</sup> : (Hong Luc)...                      Moi accusé perdu dans la mauvaise doctrine, j'ai induit dans l'erreur le peuple du ho-tsiung et la Capitale comme la province me désignait comme chef de la secte ; par un sentiment fourbe et hypocrite et voulant éviter les supplices qui étaient sous mes yeux, après l'année Sin-hai je feignis la rejeter et y renoncer et j'en fis même la déclaration ; mais tout à coup changeant de nouveau, j'ai dit : Comment peut-on dire que cette doctrine est fausse ! Je ne veux pas injurier Jésus. Ces pensées sont très mauvaises, je me suis trompé moi même et suis venu sur un terrain honteux. Ce n'est pas tout, j'ai dit que les supplices que je souffre aujourd'hui sont pour le crime de mon ancienne apostasie, comme si je voulais disputer me le pas avec p'il-kong, et imiter t'siang-hien qui à la fin déclara être disposé à mourir de bon cœur ; s'il faut juger le fond de mon cœur, de tous les méchants je suis le plus avancé, une exécution prompte peut seule faire briller la loi du ciel. J'ai répandu de mauvaises paroles et de mauvais livres, je le reconnais.

Le coupable Kio-man<sup>165</sup> (Hong François Xavier)...                      Moi accusé, qu'elle ombre de science pourrais-je avoir ? Toutefois croyant fermement quelques livres mensongers j'ai osé prendre les paroles des livres sacrés et les appliquer à la confirmation de la fausse religion ; réunissant des paroles mensongères et vaines j'ai trompé et osé dire impudemment que cette religion n'était pas une mauvaise doctrine, et enseigné que devrait-on mourir pour elle il n'y avait rien à regretter. Ma malice est plus forte que le bois et la pierre, mon aveuglement est plus fort que les animaux si on me laisse un seul jour entre le Ciel et la terre, on ne pourra plus faire ajouter foi à la loi du royaume et il n'y aura plus rien qui puisse apprendre au peuple ignorant à savoir craindre, et il pourrait se faire que je les induise tous avec moi au rang des sauvages et des animaux qui ne connaissent ni parents ni roi. A considérer mes fautes le supplice de la mort est encore léger, je le reconnais.

Le coupable Iak-tsong<sup>166</sup> (Tieng Augustin)...                      Moi accusé, à un caractère naturellement mauvais, je joignis une conduite semblable à celle des animaux. Depuis que Seng-houn i apporta les mauvais livres, jour et nuit enfoncé dans cette doctrine je les récitais et étudiais secrètement. Reniant mon propre père je dis avoir ailleurs un père spirituel et m'applais son fils et qui plus est, son fils pécheur ; s'il voulait me réprimer et prohiber, je le reprimandais à la maison par des paroles honteuses ; voulant cacher mes traces je regardai mes frères et sœurs, même comme des ennemis ; je me liai avec le détestable T'siang-hien et formai avec lui une société à vie et à mort ; avec le scélérat Sa-ieng i, nous nous fîmes toutes les confidences sans réserve ; je priai devant l'image des mauvais Jésus et fréquentais secrètement des femmes perverses, mais à la fin je ne pu cacher mes lettres et on eut des preuves évidentes de ma conduite ; corrompant la vraie doctrine j'infatuai le peuple de superstitions, mourrais-je dix mille fois, comment ne serait-ce pas encore trop léger ? Toutefois pour moi accusé, ceci n'est encore rien, du jour où un ordre sévère de prohibition et de traiter la clique turbulente parut, je ne craignit pas de proférer impudemment d'horribles paroles et non content de les tenir enfermées dans mon cœur je les écrivis et formai des mémoires, puis les cachai dans une caisse. A considérer le fond de mon cœur, par la suite que serait-ce devenu ? Je suis coupable contre le roi et sans aucun principe, je le reconnais... Qu'il soit décapité... On demande au gouvernement que tous ses biens soient confisqués ; la réponse le permet.

---

<sup>164</sup> 홍낙민 Hong Nak-min 洪樂敏 (1751-1801) Luc. Bienheureux.

<sup>165</sup> 홍교만 Hong Gyo-man 洪教萬 (1738-1801) François-Xavier. Bienheureux.

<sup>166</sup> 정약종 Jeong Yak-jong 丁若鍾 (1760-1801) Augustin. Bienheureux.

Le coupable Tson-t'siang<sup>167</sup> (Ni Louis de Gonzague)... Moi accusé, originaire d'une vile condition, infatigué par des paroles fourbes et mauvaises je fis dévier le peuple de mon pays et les répandis dans Kieng-kei et le Ho-tsieng. Longtemps détenu en prison et dans une position où toute grâce était impossible, par un bienfait aussi grand que les fleuves et la mer, on me mit en liberté il y a plusieurs années. Ayant alors promis de me renouveler, en vérité s'il me restait tant soit peu du cœur humain, comment aurais-je pu suivre de nouveau mes anciens dérèglements ? Mais n'ayant pu changer ma mauvaise nature, je ne rejetai pas les idées dont j'étais autrefois imprégné et ne corrigeai pas mon cœur. A considérer ces fautes, me tuerait-on dix mille fois, que ce serait encore léger, je le reconnais..... Qu'il soit envoyé à Kong-tsiou cap. de sa propre province pour y être décapité. (Toutes les sentences ci-dessus sont du même jour et les exécutions de même..)

Le 15 de la 3ème lune, rapport au roi de Ni ik-oun i gouv. de Kieng-kei.

On y lit..... Coupable de mauvaise doctrine : Ni tsioung-pai<sup>168</sup> (Martin).....

Moi accusé, perdu dans la mauvaise doctrine, j'ai détruit mes tablettes et omis les sacrifices, c'est véridique... Le coupable hei-ieng i (im)... moi accusé,..... suivant les volontés de mon père, je n'ai pas fait de tablettes, ni fait les sacrifices, c'est véridique.... Le coupable Kieng-to (Ouen Jean)... Moi accusé, perdu dans la mauvaise doctrine, j'ai exhorté mon frère aîné, et omis les sacrifices, les rapports naturels ont été rompus par moi..... Le coupable Tsieng-ho (Tsieng)... Moi accusé, adorant et servant Jésus, et ne pouvant l'injurier, les rapports naturels sont détruits et rompus.... Le coupable T'siang-tsiou (T'soi Marcellien)... Moi accusé, Je n'ai pas reconnu mon père pour mon père, j'ai dit avoir oublié le nom de mon père, ce qui est une horrible parole. Voulant pratiquer fermement les dix commandement des mauvais livres, j'ai dit ne pouvoir les abandonner ni changer. Ayant anéanti les rapports naturels et détruit les principes sociaux, je souffre la mort de bon cœur...

A iang-keun. Coupable de mauvaise doctrine : Han-Siouk i<sup>169</sup> (iou)... Moi accusé, croyant fermement la mauvaise doctrine, j'ai rompu les rapports naturels, je souffre de bon cœur les supplices et devrais-je subir la mort je ne changerai pas.... Le coupable iou-o (iou Jacques)... Moi accusé, croyant qu'étant homme, il faut on doit nécessairement pratiquer les dix commandements, j'ai récité et étudié les mauvais livres, en vérité je ne puis changer....

A Nie-tsiou, en dehors de la porte de la préfecture du prétoire, à environ un ly de distance, du côté du Sud, sur le grand chemin, en présence d'une grande foule de peuple, les coupables Tsieng-pai, Hei-ieng<sup>170</sup>, Kieng-to, Tsieng-ho<sup>171</sup>, et T'siang-tsiou<sup>172</sup>, furent décapités conformément à la loi. A iang-keun ; en dehors des portes du prétoire, à environ deux ly de distance du côté de l'Ouest, sur le bord du grand chemin, en présence

<sup>167</sup> 이존창 Yi Jon-chang 李存昌 (1752-1801) dit Tan-won 탄원 端源. Louis de Gonzague.

<sup>168</sup> 이중배 Yi Jung-bae 李中培 (1751?-1801) Martin. Bienheureux.

<sup>169</sup> 유한숙 Yu Han-suk 俞汗淑 (?-1801). Martyr

<sup>170</sup> 임희영 Im Hui-yeong 任喜永 (?-1801). Martyr.

<sup>171</sup> 정종호 Jeong Jong-ho 鄭宗浩 (?-1801)

<sup>172</sup> 최창주 Choe Chang-ju 崔昌周 (1749-1801) Marcellin. Bienheureux.

d'une grande foule de peuple, les coupables Han-Siouk i<sup>173</sup> et iou o<sup>174</sup>, furent décapités conformément à la loi.

Le 29 de la 3ème lune Chambre extraordinaire, le coupable Kim Paik-Sioun i<sup>175</sup> Père, Ni-tsioung ; grand-père Nie-haing ; grand-père maternel, Ni po-kiem i. Moi accusé, j'ai dit que la Religion de l'occident n'était pas une mauvaise religion et j'ai osé réunir des passages des livres sacrés et les arranger de telle sorte qu'il n'y eut rien qui ne cadrât avec elle. J'ai dit qu'après l'incarnation de J.C. il y avait des raisons pour omettre les sacrifices, par la j'ai détruit les rapports naturels d'une manière inexplicable. Pour éviter les supplices et me conserver furtivement la vie, j'ai fait semblant de paraître avoir l'air de me reconnaître, mais après un nouvel interrogatoire, je me suis confirmé dans la résolution de tenir à la mauvaise doctrine et devrais-je mourir, n'en ayant pas de regret j'en fais clairement la déclaration... qu'il soit décapité.

Le coupable Ni hei ieng i<sup>176</sup> (Luc) ; père, Siouk ; grand-père, Ey-tai ; grd père maternel, Kim ik kiem i ; moi accusé, par une conduite toute vile je me suis mis au rang des animaux ; j'ai circulé à la Capitale et en province et me suis lié avec la clique ; j'ai récité et étudié les mauvais livres ; ayant répandu dans mon pays la pratique de jeûner trois fois par mois, beaucoup de monde en fut imbu ; connaissant les règles du dessin j'ai exécuté trois images de Jésus et les ai envoyées à Hoang Sa-ieng i ; en considérant tous mes méfaits, quand on me tuerait dix mille fois ce serait bien convenable ; de plus j'ai communiqué secrètement avec la mauvaise bande et les preuves en sont clairement découvertes... qu'il soit décapité.

Le 2 de la 4ème lune, Tribunal des crimes :

Le coupable T'soi p'il tsiei<sup>177</sup>, (Pierre)... Moi accusé, après avoir en Sin-hai obtenu grace de la vie avec les autres de la mauvaise bande, sans penser à ce bienfait reçu du roi, je n'ai pas changé mes anciens exercices et de nouveau perdu dans la mauvaise doctrine je me suis lié avec la mauvaise clique. Prenant jour pour des réunions avec l'individu Tsiou, on se réunissait le soir et se dispersait de grand matin ; non seulement j'ai fait dévier beaucoup de monde, mais encore quoique mon père s'efforça à mort de m'empêcher, je ne l'ai pas écouté et ne me suis pas amendé ; quoique mon père desséchant de douleur fut sur le point de mourir, ma résolution de pratiquer la mauvaise religion, dussè-je en mourir, ne changea pas ; c'est pourquoi mourrais-je dix mille fois qu'on n'aurait pas à me plaindre.... qu'il soit décapité.

Le coupable Tsieng in-hieki<sup>178</sup>.... Moi accusé ayant par bonheur échappé à l'année Sin-hai, et ne pensant pas au large bienfait reçu du roi, je ne corrigeai pas mes anciens égarements et ne pouvant oublier ce que je pratiquais auparavant, non seulement j'y restai enfoncé, mais le 7ème jour de chaque mois me réunissant avec d'autres, je me rendais au lieu convenu avec (Tsiou), on exposait de mauvaises images, lisait de mauvais livres et induisait beaucoup de personnes dans la fausse voie. Pour avoir trompé et fasciné tout le monde mourrais-je dix mille fois, on n'aurait pas à me plaindre... qu'il soit décapité.

---

<sup>173</sup> 유한숙 Yu Han-suk 兪汗淑 (?-1801). Martyr

<sup>174</sup> 윤유오 Yun Yu-o 尹有五 (?-1801) Martyr

<sup>175</sup> 김백심 Kim Baek-sim 金伯淳 (?-1801) Simon. Martyr

<sup>176</sup> 이희영 Yi Hui-yeong 李喜英 (1756-1801) Luc. Martyr.

<sup>177</sup> 최필제 Choe Pil-je 崔必悌 (1770-1801). Pierre. Bienheureux.

<sup>178</sup> 정인혁 Jeong In-hyeok 鄭仁赫 (?-1801). Thaddée. Bienheureux.

Le coupable oun-hié (probablement ioun) ; père, hien ; grd père Sa-hiek... moi accusé descendant d'une famille noble, j'appris dès l'enfance la mauvaise doctrine religion, et quittant mon pays j'allai de côté et d'autre, mes honteuses actions on été dévoilées, mon mari (c'est tsieng koang-siou<sup>179</sup>) me secondant dans le mal, je ne participai pas aux sacrifices de la famille ; étant voisine de mauvaises gens, je communiquai avec eux par les portes et par les murs ; me liant étroitement avec d'infâmes femmes, nous conferions ensemble jour et nuit ; je vendis secrètement des livres et images dépravées, je fis secrètement de mes propres mains des objets mauvais et honteux et les vendis impudemment ; j'instruisis et séduisis beaucoup de personnes ; ayant trompé et infatué tout le monde, mourrais-je dix mille fois on n'a il n'y a pas à me plaindre.... Qu'elle soit décapitée.....

Le coupable Tieng t'siel-sang i<sup>180</sup> (charles). Père Iak-tsong ; grand-père maternel Ni Siou tsieng i.. Moi accusé, infatué de la mauvaise doctrine, je l'ai étudié sous les leçons de mon père, je n'ai pas pris part aux sacrifices de ma famille ; voulant protéger au péril même de ma vie mon infâme maitre, je me laissai percer avec un vilibrequin sans répondre ; j'ai fait devier tout le monde et non seulement l'ai trompé et infatué, mais j'ai encore recu et recélé l'individu Tsiou, je l'ai appelé père spirituel ; réunissant nombre de personnes de la clique, jour et nuit j'ai tramé mes projets avec eux, mes actes sont semblables à ceux des chiens et des pourceaux. Ayant détruit les rapports naturels et violé les principes sociaux, mourrais-je dix mille fois, il n'y a pas lieu à être plaint... Qu'il soit décapité.

Le Coupable Ni Hap-Kiou<sup>181</sup>.... Moi accusé étant d'abord valet au lycée des bacheliers, j'appris la mauvaise religion et me nommai moi-même Xtien du sexe masculin ; j'ai réuni les femmes et les instruisais dans le secret et les attirais par la fraude ; non seulement j'ai de tous cotés conféré le baptême, j'ai encore honoré et servi l'individu Tsiou et l'appellais père spirituel, souvent le recevant chez Ni Ou et chez la femme Kang jour et nuit j'ai tramé des projets, j'ai trompé et infatué tout le monde, voilà mes fautes.... qu'il soit décapité.

La coupable Pok-hiei.... Son origine et sa condition sont tout à fait inconnus ;  
Moi accusée, perdue dans la mauvaise doctrine, j'ai recue le baptême et un nom ; je me suis liée étroitement avec les hommes Xtiens, j'ai instruit les femmes, les ai surpris et ai comploté avec elles, et non seulement j'ai partout induit dans une fausse voie, mais encore j'ai rassemblé les mauvais livres, mauvaises images, et honteux objets de chaque lieu et les ai cachés chez la femme Han, pour pouvoir plus tard aviser au moyen de répandre encore la mauvaise doctrine, mourrais-je dix mille fois, qui pourrait me plaindre... Qu'elle soit décapitée.

Le 20 de la 4ème lune. Le coupable Kim ken-Sioun i<sup>182</sup> (Josaphat). Père, Ni-tsioung, grd père Niang-haing ; grd père maternel, iou en-siou.... Moi accusé, à la 8ème lune de l'année tieng-sa, le nommé Tsieng Koang-Siou vint me trouver à Nie-tsiou, et me dit qu'il y avait à la Capitale un lettré désirant vivement se rencontrer avec moi. En allant aux examens, Koang-Siou m'attendit au bac de iang-keun, nous montâmes ensemble sur un bateau et après nous être rendus à Seoul, il vint de nouveau m'engager à aller trouver le lettré ci-dessus

---

<sup>179</sup> 정광수 Jeong Gwang-su 鄭光受 (?-1802) Barnabas. Bienheureux.??

<sup>180</sup> 정철상 Jeong Cheol-sang 丁哲祥 (?-1801). Charles. Bienheureux.

<sup>181</sup> 이합규 Yi Hap-gyu 李鶴逵 (?~1801). ?. Martyr.

<sup>182</sup> 김건순 Kim Geon-sun 金健淳 (1766-1801) Josaphat. Martyr

mentionné, c'était Tsiou Moun-mo. Après nous être salués je lui demandai l'origine et les fondements de la mauvaise religion ; plus tard hong ik-man i vint m'apporter une lettre de Moun-mo et depuis lors, j'ai été le trouver deux ou trois fois par chaque année. Malgré la position que j'occupe j'ai bien osé aller voir Moun-mo et dans les q.q. conférences que j'ai eues, je me suis laissé éblouir et n'ai pas rejeté sa doctrine. Ni-paik i le fit savoir à i-t'sien i et i-t'sien i en trompant et jouant son pays, composa mille paroles fourbes et mensongères sur les îles hai-sang in, p'oum-tsa-to, Koak-nam-ong, appuyant le tout sur mes paroles. En considérant ces fautes, mourrais-je même qu'il me resterait des fautes non expiées... Qu'il soit décapité.

Le 28 de la 5ème lune, tribunal des crimes.

La coupable Oan-Siuk i<sup>183</sup>. (Kang Colombe)... Moi accusée, il y a plus de dix ans que j'ai appris la mauvaise religion, et la reconnaissant pour la droite doctrine, j'y mis fermement mon cœur et mes pensées, et regardant la mort comme un terme qui me ferait retourner dans la terre du bonheur, quoiqu'en l'année Sin-hai j'ai été prise par le gouverneur de Kong-tsiou, je ne me corrigeai pas et ne craignis aucunement ; chassée par mon mari, je ne pus davantage me désister ; maintenant encore quoique soumise aux supplices et aux tourments, je n'ai pas le moindre regret ni la moindre pensée de changer. Honorant et servant Tsiou, je le cachai chez moi pendant six ans, mes honteuses actions sont inombrables, je les dérobaï à la vue et aux oreilles des hommes, mais dans cette religion les choses se faisant ainsi, je n'ai pas compris que c'était honteux ; j'ai instruit et trompé tous mes esclaves, je me suis liée étroitement avec toutes les mauvaises et infames personnes de tous les endroits, et formant avec eux une clique, je devins comme le chef de la mauvaise secte : hommes et femmes se réunissaient pèle mèle et jour et nuit nous récitons et étudions, qui plus est, je me mis en rapport avec le palais abandonné ; cachant mes pensées et mes démarches, j'allai partout induisant dans la fausse voie et infatuant tout le monde, quand on me tuerait dix mille fois, ce serait encore léger...

Le coupable in-t'siel<sup>184</sup> (t'soi)... Moi accusé, ne me souvenant pas du bienfait du roi qui me rendit la vie, je suivis avec mon frère la route du mal ; j'embrassai la mauvaise doctrine religion comme une droite doctrine et de plus brûlai mes tablettes et ai omis les sacrifices ; ayant perdu toute conscience et rompu les rapports naturels, il est difficile qu'on me supporte entre le ciel et la terre ; honorant Tsiou je l'ai appelé père spirituel ; me liant avec la mauvaise bande, j'ai étudié les mauvais livres ; j'endure endurant les supplices avec joie, et devrais-je mourir je ne puis changer ; j'ai commis le crime d'avoir induit dans la mauvaise voie et infatué tout le monde, telles sont mes fautes.....

Le coupable Hien-ou<sup>185</sup> (Kim Mathieu)... Moi accusé perdu avec deux de mes frères dans la mauvaise doctrine, j'ai enseigné le mal et me suis lié avec la mauvaise clique ; j'ai recu Tsiou, exposé de mauvaises images, et établi la règle de réciter les prières des fêtes et même en récitant ou étudiant les mauvais livres, hommes et femmes se placiaient pèle-mèle, j'ai fait devier beaucoup de personnes et infatué tout le monde, malgré les supplices je regarde encore la mauvaise religion comme vraie, pour toutes ces fautes, mourrais-je dix mille fois qu'il n'y a pas lieu à ce qu'on me plaigne...

---

<sup>183</sup> 강완숙 Gang Won-suk 姜完淑 (1761-1801) Colombe. Bienheureuse.

<sup>184</sup> 최인철 Choe In-cheol 崔仁喆 (?-1801) Ignace. Bienheureux.

<sup>185</sup> 김현우 Kim Hyeon-woo 金顯禹 (1775-1801) Matthieu. Bienheureux.

Le coupable Koang-Sieng<sup>186</sup> (Ko)...      Moi accusé, aveuglé et perdu dans la mauvaise doctrine je l'étudiai jour et nuit, j'ai enterré mes tablettes et omis les sacrifices, mes fautes attaquent les principes sociaux, mourrais-je dix mille fois qu'il n'y a pas à être plaint...Tous ces coupables doivent être décapités sans attendre une heure déterminée. Pour Koang-Sieng i qui est de Pieng-San, qu'on l'envoie dans sa propre province et que devant le peuple assemblé on l'exécute pour impressionner la foule et l'éloigner du mal.

Le coupable Kouk-Seng i<sup>187</sup> (Ni Paul)...      Moi accusé, perdu dans la mauvaise doctrine, je fus pris en l'année eul-mio, à la préfecture de Tsioung tsiou et me convertis ; ayant été délivré je ne me corrigeai pas de mon ancienne malice, et me liant avec l'affreuse clique j'étudiai jour et nuit ; j'honorai Tsiou et le servis comme mon père spirituel, je n'ai pas pris part aux sacrifices de ma famille et ai détruit par là les rapports naturels. La nuit dans la prison et quand on m'amenait prisonnier j'ai encore récité les mauvais livres et suis sans crainte ni soucis ; en considérant mes fautes, mourrais-je dix mille fois, ce serait encore léger. Kouk-Seng i étant de T'sioung tsiou, qu'on l'envoie à Kong tsiou chef lieu de sa province, et qu'il y soit décapité....

La coupable Kiong-pok i<sup>188</sup>....      Moi accusée, fille du palais, je commis le mal avec ceux de ma maison, je me suis liée avec la maison de Ouan-Siouk i et y allai souvent ; je fus baptisée de la main de Tsiou ; avec lui j'ai récité et étudié les mauvais livres et les ai recus comme une doctrine droite ; j'ai considéré avec un cœur joyeux les supplices et la mort, mourrais-je dix mille fois, ce serait encore léger.

La coupable Nien i<sup>189</sup>....      Moi accusée suivant la mauvaise religion, j'y fis de plus le métier d'entremetteuse ; je circulai de tous cotés, séduisant et infatuant le peuple, à un nombre que je ne saurais exprimer ; me liant avec Oan Siouk i, je recus le baptême de Tsiou, je communiquai avec le palais abandonné et à la fin retirai chez moi ceux qui fuyaient la justice et donnai les moyens de se sauver à Sa-ieng i chef de la mauvaise secte, mes fautes méritent bien dix mille morts, comment éviterai-je le supplice de premier ordre ?.....

La Coupable Sin-ai<sup>190</sup>....      moi accusée quoiqu'on me dise de race dégradée (batard), cependant je suis différente du simple peuple et de la vile populace ; il y a bien des années que je suis perdue dans la mauvaise religion ; je suivais le mal de concert avec ma mère et bientôt nous formâmes une bande ; la nuit j'appellais Hap-Kiou, le soir je rencontrai Koang-siou, en se disant qu'on allait interpréter les mauvais livres, ou bien instruire les esclaves ; je me suis liée avec Oan-Siouk i ; j'ai été trouver Tsiou et recus le baptême et un nom, et n'en ai eu aucune honte ; qui plus est, j'ai caché et recélé chez moi des hommes infâmes et de mauvaises femmes de tous les endroits, ainsi que des images, des livres et toute espèce d'objets honteux, et tout fini par être pris, en considérant mes fautes, mourrais-je dix mille fois, c'est encore léger.....

---

<sup>186</sup> 고광성 Go Gwang-seong 高光晟 (1798-1801). (?). Martyr.

<sup>187</sup> 이국승 Yi Guk-seung 李國昇 dit 성겸 Seonggyeom (1772-1801). Paul (et non pas Pierre). Bienheureux.

<sup>188</sup> 강경복 Gang Gyeong-bok 姜景福

<sup>189</sup> 김연이 Kim Yeon-i 金連伊

<sup>190</sup> 한신애 Han Sin-ae 韓新愛

Le coupable Hien i<sup>191</sup> (Ni)... moi accusé je suis le propre neveu du coupable Hei ieng i<sup>192</sup> et très ami de P'il tsiou<sup>193</sup> ; perdu dans la mauvaise doctrine, j'ai pratiqué le mal avec lui et aussi avec Ken-Sioun i, j'allais toujours avec Koang-Siou et P'il tsiou, ai reçu un nom de Tsiou et l'ai appelé père spirituel ; j'ai souvent assisté aux mauvaises réunions, récités et étudiés les mauvais livres, en considérant tous ces articles, me tuerait-on dix mille fois, ce serait encore léger.....

Le coupable Tsieng-ho (Hong)... Moi accusé, je suis propre parent de P'il-tsiou, je me suis lié avec Tsiang-hien et lui ai emprunté des livres, j'ai fréquenté la maison de Ouan-Siouk i, et prêché la mauvaise doctrine dans des assemblées ; j'ai reçu Tsiou, l'ai vénéré et appelé père spirituel ; non content d'être moi-même perdu, j'ai propagé cette doctrine à toute ma maison, étant signalé par tout le monde, tout est connu et je ne puis le cacher. D'abord au premier interrogatoire, à cause de ma vieille mère j'avais déclaré ne pas avoir vu Tsiou et malgré que de suite j'ai fait mes déclarations franchement, pensant maintenant que je ne puis cacher toutes mes sourdes démarches, je le déclare de nouveau selon toute la vérité ; de plus j'ai enterré et caché dans ma cour une foule de livres horribles et à la fin tout fut pris, avec des fautes comme les miennes, mourrais-je dix mille fois, que ce serait encore peu.....

La coupable Tiem-hiei<sup>194</sup> (iou . Agathe)... Moi accusée, je suis fille d'une maison de noble batard, j'ai pratiqué le mal avec ma sœur cadette Oun-hiei, j'ai quitté ma maison sans raisons et la manière dont j'ai circulé de tous côtés sur les routes, est maintenant toute connue ; puis je me suis retirée dans la maison de Oan-Siouk i, ai reçu le baptême de la main de Tsiou et me suis dit faussement veuve ; j'ai trompé et induit dans la mauvaise voie de tous côtés ; depuis dix ans que je suis infatuée mes pensées sont fixes et mon cœur endurci, je souffre les supplices avec joie et devrais-je mourir, je ne puis mourir changer....

La coupable ieng-in i<sup>195</sup>... Moi accusée, j'étais d'abord fille du palais, et m'étant perdue dans la mauvaise doctrine j'en fus expulsée ; puis chassée aussi par ma mère ; et malgré cela je n'eus pas le désir de me repentir et de changer ; je me liai avec Oan-Siouk i et restai dans la maison de Iak-tsong, je fus baptisée par Tsiou, jour et nuit j'étudiais et m'exerçais ; aveuglée et perdue depuis de longues années, malgré la sévère prohibition je ne puis changer ; pour de telles fautes, dix mille morts sont bien convenables....

La coupable Soun mai<sup>196</sup> (tsieng)... Moi accusée, je suis sœur de Tsieng Koang-Siou perdue dans la mauvaise religion je pratiquai le mal de concert avec mon frère ; désirant vivre dans la virginité et parvenue à un âge plus que nubile sans mettre m'être mariée ; je me dis faussement épouse de He et me relevai moi-même les cheveux ; je recus le baptême de la main de Tsiou et n'en eus pas la moindre honte, la malice de mon cœur est endurcie et je ne puis changer ; dans les violents supplices de la prison des voleurs, et à la sévère question du tribunal des crimes, malgré que j'aye beaucoup souffert, jusqu'à la fin je n'ai pas la pensée de me repentir et de changer, en considérant ces fautes, mourrais-je dix mille fois, on n'a pas à me plaindre. Que tous ces coupables soient décapités sans attendre une heure déterminée.

---

<sup>191</sup> 이현 Yi Hyeon 李鉉 (?-1801) Antoine. Bienheureux.

<sup>192</sup> 이희영 Yi Hui-yeong 李喜英

<sup>193</sup> 홍필주 Hong Pil-ju 洪弼周 (1774-1801). Philippe. Bienheureux.

<sup>194</sup> 윤점혜 Yun Jeom-hye 尹占惠 (1778?-1801) Agatha. Bienheureuse.

<sup>195</sup> 문영인 Mun Yeong-in 文榮仁 (1776-1801) Viviane. Bienheureuse.

<sup>196</sup> 정순매 Jeong Sun-mae 鄭順每 (1777-1801) Barbara. Bienheureuse.



Tiem-hiei étant de iang keun, et Soun-mai de Nie-tsiou, on demande qu'elles soient envoyées à leur propre ville pour y être exécutées... la cour le permit.

Le 13 de la 7ème lune.

Le coupable Tsieng-heum i<sup>197</sup> (han Stanislas)... Ayant demeuré longues années dans la maison des frères Niou-hang-kem i, je me suis perdu dans la mauvaise religion, je crois fermement cette doctrine, j'honore et sers Jésus ; j'ai servi le rebelle Tsiou comme mon maître, ai prié devant de mauvaises images, et ai porté secrètement sur moi de honteux objets ; j'ai détruit le temple des tablettes et omis les sacrifices, j'ai même regretté de n'avoir pu l'avoir fait plutôt ; j'ai cru au Ciel et à l'enfer et ai regardé la mort comme un retour ; j'ai infatué le peuple de superstitions, de telles fautes ne peuvent éviter la mort. De plus au lieu de suivre les rites anciens et de repousser les nouveautés, n'écoutant pas les défenses sous peine de mort, j'ai commis le mal avec une licence effrénée, en considérant le fond de mon cœur, me tuerait-on dix mille fois, ce serait encore léger....

Le coupable T'sien ai<sup>198</sup> (Kim André)... J'ai regardé la mauvaise religion comme une grande doctrine, et l'ai pratiqué longues années, la foi vive et ferme en ayant pénétré mes os et la moelle me tuerait-on dix mille fois, je le regarde comme une gloire, comment pourrais-je changer ? En considérant mes fautes mon seul désir est de mourir bien vite....

Le coupable ie-kiem i<sup>199</sup> (T'soi Mathias)... tout d'abord me mettant à la suite de Tsi t'sioug i, je fus infatué des mauvais livres ; puis à la suite de Tson t'siang. J'ai cru fermement et étudiant de toutes mes forces, j'ai instruit au loin par le moyen de paroles mensongères, nombre d'hommes et de femmes ; m'étant jetté moi-même et ayant jetté les autres dans la fausse voie, mourrais-je dix mille fois, ce n'est pas regrettable....

Le coupable Tieng-teuk i<sup>200</sup>.... naturellement ignorant et mauvais je me suis infatué des mauvaises paroles et ne redoutant pas la sévérité des prohibitions, j'ai dit qu'on pouvait omettre les sacrifices ; j'ai vécu caché dans les vallées des montagnes et ai infatué le peuple ignorant ; dans les supplices de la question j'ai tenu ferme et ne me suis pas rendu, en pensant à ces fautes, me tuerait-on dix mille fois, ce serait encore peu....

Le coupable Koang oki<sup>201</sup> (Kim André de Niei-San)... perdu dans les mauvais arts (cette expression est q.q. fois en usage ici par mépris pour la Religion) J'ai négligé et abandonné mon état ; quittant ma patrie j'ai caché les traces de mes pas, me suis mis à étudier dissolument, ai caché des objets prohibés et n'ai pas craint la mort ; j'ai dit ne pouvoir cesser de pratiquer les dix commandements et ai déclaré que je souffrirai volontiers la mort ; en considérant ces fautes, me tuerait-on dix mille fois, ce serait encore léger.....

Que tous ces coupables soient décapités sans attendre une heure déterminée. On demande qu'ils soient envoyés à leurs gouverneurs avec ordre de les faire exécuter dans

---

<sup>197</sup> 한정흠 Han Jeong-heum 韓正欽 (1756-1801) Stanislas. Bienheureux.

<sup>198</sup> 김천애 Kim Cheon-ae 金千愛 (1760-1801) André. Bienheureux.

<sup>199</sup> 최여겸 Choe Yeo-gyeom 崔汝謙 (1763-1801) Matthias. Bienheureux.

<sup>200</sup> 김정득 Kim Jeong-deuk 金丁得 aka 대춘 Daechun (?-1801) Pierre. Bienheureux.

<sup>201</sup> 김광옥 Kim Gwang-ok 金廣玉 (1741?-1801) André. Bienheureux.

leur villes respectives en présence du peuple assemblé, pour faire impression sur la foule et réprimer le mal... Ce fut permis et exécuté.

Le 27 de la 8ème lune. Tribunal des crimes :

Le coupable de mauvaise religion Kim Tsong Kio<sup>202</sup>.... Moi accusé, par un bonheur inespéré étant sorti vivant de la prison des voleurs en 1795 (probablement une faute pour 1791) je n'ai pu toutefois changer la malice de mon cœur et je me suis lié de nouveau avec P'il Kong, in Kir i, in t'siel et autres mauvaises gens et cela à vie et à mort, j'ai vu le rebelle Tsiou et l'ai appelé père spirituel ; croyant fermement aux mauvais livres, j'ai reçu le baptême et un nom ; non content d'être perdu moi-même, j'ai encore fait dévier beaucoup de personnes ; ayant été pris d'abord je me suis évadé, puis au moment où je fus repris, voulant me conserver une vie passagère je dis à la prison des voleurs, m'être converti, et de suite après devant le tribunal des crimes je me retractai et souffris de bon cœur les supplices, devrais-je aller à la mort je ne changerai plus ; pour ces fautes mourrais-je dix mille fois, on n'a pas à me plaindre.....

Le coupable Hong P'il tsiou<sup>203</sup> (Philippe)... Moi accusé, j'appris d'abord près de Tson tsiang la mauvaise doctrine, puis en union avec ma belle mère (Kang Colombe) j'y perdis mes pensées ; regardant le féroce étranger comme une chose précieuse je le cachai dans ma maison, et y habitant avec ma belle mère, pendant bien des années, je l'honorai et servis comme mon père, ces crimes sont en vérité déjà bien grands ; depuis je me liai étroitement avec une foule de mauvais hommes et de femmes dépravées et nous formâmes un repaire ; non content d'y impliquer toute ma maison grands et petits, je trompai encore une foule de peuple ignorant, le bruit s'en répandit et je fus signalé par tout le monde ; pour moi, devrais-je subir les supplices de la mort pour Jésus vraiment je le ferai de bon cœur ; n'ayant pas suivi mon père qui a renoncé à la mauvaise religion, j'ai préféré suivre les pas de ma belle mère couverte de honteuses taches, en considérant mes délits, mourrais-je dix mille fois, ce serait encore léger... Ce jour d'hui qu'ils soient décapités en dehors de la petite porte de l'ouest sans attendre une heure déterminée.

Le 12 de la 9ème lune. Le coupable Hang-Kem i<sup>204</sup> (Niou Augustin) âgé de 46 ans, père Tong-Keun ; gd père, Kap t'sioun ; grd père maternel, Kouen Kei tseng i.... Moi accusé, étant proche parent de Tsi-t'siung i, je me perdis dans la mauvaise religion et uni dans les mêmes sentiments, m'y exercai avec lui ; je me liai à vie et à mort avec la bande de T'siel-sin chef de la secte ; j'honorai Moun mo de race étrangère et le servis comme mon père ; j'ai détruit mes tablettes et omis les sacrifices, ces crimes seuls sont déjà vraiment impardonnables. De concert avec Ka-hoan, Seng-houn, t'siel-sin et Nak-min, je complotai avec le rebelle Tsiou et pour essayer de communiquer secrètement avec un royaume étranger, Ka-hoan i donna 50 ngians d'argent et moi avec mon neveu au 5ème degré Tsioung-t'ai j'ai donné 400 ngians en monnaie pour envoyer iou-san i au temple des étrangers et appeler de grands navires pour en venir aux mains avec notre royaume et en finir d'un seul coup, ces menées sont horribles, abominables et mourrais-je dix mille fois ce serait encore léger.... Comme grand rebelle et être sans principes qu'il soit coupé en six et décapité.

---

<sup>202</sup> 김종교 Kim Jong-gyo 金宗教 (1753-1801) François. Bienheureux.

<sup>203</sup> 홍필주 Hong Pil-ju 洪弼周 (1774-1801) Philippe. Bienheureux.

<sup>204</sup> 유항검 Yu Hang-geom 柳恒儉 (1756-1801). Augustin. Bienheureux,

Le coupable Koan-Kem<sup>205</sup>, âgé de 34 ans, père Tong-Keun ; grand père Kap t'sioun ; mère Ou, grd père mat. en-Kieng.... Moi accusé, frère cadet de Hang-kem, et proche parent de Tsi-t'sioug, je me suis perdu dans la mauvaise religion et ai fait dévier mes voisins, de plus avec la bande de Ka-hoan, Seng-houn et Nak-min, j'ai ourdi les moyens de faire venir les étrangers ; Ka-hoan i donna 50 ngians d'argent, iou ir i 20 ngians d'argent, pour faire communiquer iou san i et tsi-hoang i avec les étrangers, aller à la maison des Européens et amener des prêtres ; et de plus pour engager les grands vaisseaux étrangers à venir dans notre royaume et s'ils n'étaient pas recus souplement, en finir d'un seul coup et rendre libre la Religion des étrangers ; perdu dans la mauvaise doctrine avec mon frère aîné, j'ai enterré mes tablettes et cessé les sacrifices, ce crime d'avoir anéanti les rapports naturels est déjà impardonnable, mais avoir appelé de grands navires pour en finir d'un seul coup, c'est encore mille fois plus terrible horrible et abominable, j'ai participé à un complot de rebellion....

Le coupable tsi hen i<sup>206</sup> (ioun françois) âgé de 38 ans ; père Kieng ; grd père Tek-niel ; mère Kouen ; grd p. m. Kei-tseng.... frère cadet du chef de mauvaise religion Tsi-t'sioug i, après l'exécution de mon frère aîné, je ne me suis pas repenti et corrigé ; puis perdu avec les frères hang kem, j'ai voulu avec eux relever la mauvaise religion, ce crime d'avoir anéanti les rapports naturels est déjà vraiment impardonnable ; avec la bande de Ka-hoan et Nak-min, j'ai honoré et servi le rebelle Tsiou, communiqué secrètement avec les étrangers ennemis et ai fait aller hoang sim i à la demeure des étrangers ; trois fois déposant ma signature j'ai envoyé des lettres à l'Evêque et ai effrontément participé au complot qui appelait les gros navires pour décider les choses d'un seul coup, mes crimes mériteront dix mille morts, il est véridique que j'ai pris part à un complot de rebellion, je le reconnais... Qu'ils soient coupés en six et décapités sans attendre une heure déterminée...

Le coupable Ou-tsi pi<sup>207</sup>, âgé de 45 ans ; père ieng-ir i ; grd p. Koan ; mère, Pak ; grd p. m. tok-niem ; .. Moi accusé, allié de hang-kem, sur les exhortations séductrices de Koan-kem, j'ai pratiqué la mauvaise doctrine et arrive même jusqu'au point d'être mis à mort je n'ai pas voulu changer, ce crime est déjà impardonnable ; l'affaire de la bande de Hang-Kem, j'ai pratiqué la mauvaise doctrine, et arrivé même jusqu'au point d'être mis à mort, je n'ai pas voulu changer, ce crime est déjà vraiment impardonnable, l'affaire de la bande de hang-kem qui communiquait secrètement avec les étrangers pour faire venir de gros navires, les délibérations pour bâtir un temple sur le tombeau de Tsi tsioungi, la pensée que mille navires viendraient mouiller entre in-t'sien et pou-p'ieng, tout cela ne m'excita ni frayeur ni indignation et je n'eus pas le désir d'en faire déclaration au gouvernement, j'abondai dans un même sens et en causai désordonnement, en considérant ces fautes, dix mille morts sont encore trop légères, connaissant tous ces détails je n'en ai pas averti....

Le coupable iou-san i<sup>208</sup>, âgé de 40 ans ; père T'ai ir i... Moi accusé, originaire de la vile populace de province, croyant éperduement la fausse religion, j'allai et venai de chez iak-tsong chez hang-kem ; prenant part aux menées de Ka-hoan et tson-t'siang, j'ai été voir à la prison criminelle les chefs de la mauvaise doctrine, cachant dans mes habits les lettres intrigantes, j'ai osé sous le nom de valet des postes me rendre secrètement au temple des

---

<sup>205</sup> 유관검 Yu Gwan-geom 柳觀儉 (1768-1801)

<sup>206</sup> 윤지헌 Yun Ji-heon 尹持憲 (1764-1801) François. Bienheureux.

<sup>207</sup> 이우집 Yi Woo-jip 李宇集 (1761-1801)

<sup>208</sup> 김유산 Kim Yu-san 金有山 (1761-1801) Thomas. Martyr.

étrangers, leur ai donné ces lettres et ai reçu les réponses ; j'ai causé secrètement dissolument du complot par lequel on appelait les grands navires pour en finir d'un seul coup et consentant à ces horribles pensées, j'ai fait cause commune avec les autres ; je n'ai pas eu la volonté de le découvrir et d'en avertir ; en considérant ces crimes, mourrais-je dix mille fois, ce serait encore trop léger... qu'ils soient décapités sans attendre une heure déterminée.

Les coupables Hang-Kem, Koan-Kem, tsi-hen, Ou-tsip, et iou-San seront envoyés au gouverne- de la prov. de Tsien-la, pour être exécutés.

Le 24 de la 10ème lune, tribunal de Keum-pou.

Le coupable Sim i<sup>209</sup> (Hoang Thomas), âgé de 45 ans ; père Se-koang ; grd p. Tsai-t'ien ; gr p.m. Kim ieng, natif de hoang-moi-kok distr. de Tek-San.... Moi accusé, être vile et méprisable, j'ai parcouru la Capitale et les provinces ; perdu dans la mauvaise religion, j'ai consacré toutes mes forces et me suis beaucoup remué pour cette clique déréglée ; ayant été secrètement dans un pays étranger, j'ai reçu le baptême et un nom dans l'église des Européens ; habitant avec Ni, avec Kim iou-san et Ok t'sien-hei j'ai fait la route pour Tsiou moun-mo et ai transmis ses lettres, dans tout ce que les adeptes de la mauvaise religion ont tramé, il n'est rien que je n'aye su à l'avance ; de plus je me suis lié à vie et à mort avec Sa-ieng i ; quand au printemps passé, on saisit et traita les coupables, sachant bien à cause de mes crimes ne pouvoir y échapper, je m'enfuis et me cachai sur le territoire de t'soun-t'sien ; ayant appris que Sa-ieng i pour se dérober à la justice était allé à Tsiei-t'sien, j'allai à dessein l'y trouver, nous partageâmes le même oreiller et pendant la nuit je lu de mes yeux son affreuse lettre, qui par son atrocité n'a rien d'égal sous le Ciel dans les temps tant anciens que modernes, je complotai impudemment avec lui et m'engageai à envoyer cette lettre aux étrangers par le moyen de t'sien-hei pour faire venir les grands vaisseaux et mettre le royaume en danger ; mes desseins pervers et perturbateurs ont tous été découverts, il est véridique j'ai pris part à ce complot de rebellion, je le reconnais..... En dehors de la petite porte de l'Ouest qu'il soit coupé en six et décapité.

Le coupable han-pin i<sup>210</sup> (Kim Pierre) âgé de 38 ans ; père, Oun-Sien i ; grd p. Eknien ; grd p. m. tsiang hio-Sien i, natif de T'sieng-na-tong, distr. de Po-rieng...

Moi accusé, attaché au service de Tieng iak-tsong, il y a longtemps que je suis perdu dans la mauvaise religion ; quand Sa-ieng i s'enfuit pour se dérober à la justice, j'osai m'offrir pour fuir avec lui, lui montrai la route et restai caché avec lui pendant huit mois dans une cave ; tout ce que Sa-ieng i inventa de mauvais et secrets desseins, j'y ai pris part, il n'est rien que je n'aye vu et entendu ; à la 3ème lune je me rendis secrètement à la Capitale pour voir où en étaient les affaires et lui rapportait tout ; à la 8ème lune ayant été pris par les satellites, je m'échappai en route ; tout ceci est l'effet de ma méchanceté, de mon mépris des lois, et de l'appui que je donnais de bon cœur aux rebelles ; maintenant Sa-ieng i étant reconnu grand rebelle et grand scélérat, comme il n'en est pas dans les temps anciens et modernes, notre union de sentiments à vie et à mort est aussi dévoilée, rien n'est resté caché ; j'ai connu tous ces détails et ne les ai pas dénoncés, je le reconnais..... qu'il soit décapité.

Le 5 de la 11ème lune, tribunal du Keum-pou.

---

<sup>209</sup> 황심 Hwang Sim 黃沁 (1756-1801) Thomas.

<sup>210</sup> 김한빈 Kim Han-bin 金漢彬 (1764-1801) Pierre.

Le coupable Sa-ieng i<sup>211</sup> (Hoang Alexandre) âgé de 28 ans ; père, Siek-pem ; grd père mat., Ni Tong-Oun i..... Moi accusé mari de la nièce de iak-tsong, j'étais lié à vie et à mort avec T'siang-hien, et chaud partisan de Ka, houn, min, t'siel ; perdu dans la doctrine perverse je ne faisais plus les sacrifices et ai par là détruit toutes les relations naturelles ; après l'arrivée de Tsiou moun-mo je le servis comme mon maitre et l'appelai père ; je fus baptisé et reçu un nom ; je lui était le plus dévoué de tous ; ce printemps quand on fit des perquisitions, je l'appris et me sauvai dans les montagnes.... et avec hoang Sim i et Ok-t'sien-hei je complotai d'envoyer une lettre à l'Eglise des Européens ; dans cette lettre toutes les paroles sont contraires aux principes naturels, mais surtout les trois affreux projets que je leur proposais, et où j'invitais les Européens à venir avec q.q. centaines de navires, 50 ou 60 mille hommes et des armes formidables ; puis avec Ka, houn, hang-kem et autres j'ai ramassé de l'argent pour faire décider les choses en un seul coup.... La plume se refuse à écrire les horreurs de cette lettre, jamais rien de semblable n'a été vu ni entendu sous le ciel....Je suis un scélérat, un rebelle, un dénaturé, ceci est véridique, je le reconnais... Qu'il soit coupé en six et décapité.... On ordonne que tous ses biens soient confisqués.

Le coupable Ok t'sien-hei<sup>212</sup> ; âgé de 35 ans ; père, Niou-t'sai ; grd p. t'sien-oan ; grd p mat. An teuk-moun i ; natif de Sien-t'sien.... Moi accusé, de la basse classe et d'un pays lointain, je me liai avec Hoan Sim i et allai plusieurs fois à l'étranger ; je fus baptisé à l'Eglise des Européens par Tang ; l'an passé à la 9ème lune, je me réunis avec Hoang Sim i et Hoang Sa-ieng i à la maison de Hien kiei-heum i ; de là je me rendis à celle de Kang Oan-Siouk i, j'allai voir Tsiou Moun-mo et cousus dans les habits des lettres recues de lui pour l'Eglise Européenne, puis recus encore celles des Européens pour les rapporter. Arrivé à Eyt-siou, ayant entendu dire qu'on saisissait la mauvaise clique, je repassai en Chine pour y dire ce qui se passait ; tous mes voyages furent pour porter les correspondances et inviter les navires étrangers à rendre la Religion libre et indépendante florissante ; je le savais et n'en ai pas averti le roi, je le reconnais....

Qu'il soit décapité sans attendre une heure déterminée.

Le coupable Hien Kiei heum i<sup>213</sup> ; âgé de 39 ans ; père Tsai-hou ; grd père, To-en i ; grd p. m. Ni eki ; né à Koan-tsieng-tong, quartier Ouest de la Capitale et demeurant à Ha-hien-pang.... Moi accusé, j'étais un homme important dans la clique, et en rapport avec Sa-ieng i, t'siang-hien, et Ouan-Siouk i, après l'entrée de Moun-mo je fus baptisé et recus un nom ; ce printemps quand commencèrent les exécutions, je m'enfuis ; mais ensuite sachant bien qu'il serait difficile de me cacher, je me livrai moi même espérant par là échapper à la mort ; mais Sa-ieng i ayant été pris, toutes les affaires furent decouvertes ; j'étais avec Sa-ieng i, hoang Simi et ok t'sien-hei dans toutes les affaires pour la correspondance de Moun mo.... et tous espéraient avant tout l'arrivée des navires Européens ; quelques années auparavant un navire étranger ayant été poussé par le vent à Tong nai, j'y allai, fis le signe de la Croix pour éprouver si c'étaient des Européens, puis m'étendant longuement en folles paroles, je leur dis qu'un seul de leurs navires pouvant résister à cent des nôtres et encore tout ce que je pus pour faire réussir mes projets ; quand Sa ieng i fit sa lettre il répéta toutes les choses dites alors au navire étranger X.... Qu'il soit décapité sans attendre une heure déterminée.

<sup>211</sup> 황사영 Hwang Sa-yeong 黃嗣永 (1775-1801). Alexis. Martyr.

<sup>212</sup> 옥천희 Ok Cheon-hui 玉千禧 Jean.

<sup>213</sup> 현계흠 Hyeon Gye-heum 玄啓欽 (1763-1801) Florus. Bienheureux.

Le 28 de la 12ème lune, dépêche au roi de Ni-kieng iri, Niou-Siou de Koang-tsiou.

Le coupable de mauvaise Religion, ou tek-oun i<sup>214</sup>, âgé de 50 ans ;.. Moi accusé, j'ai appris de Tsi-t'siung i la mauvaise religion, m'y suis exercé jour et nuit et y étais perdu depuis plusieurs années ; après l'exécution de tsi-t'siung i je n'ai pas eu la moindre pensée de crainte qui plus est j'ai fait condoléance à la famille de Nak-min et ai pris soin de la sépulture de p'il-tsiei, et ai repris Tsai ieng i de son apostasie, tout ceci vient de ce que je crois fermement ces paroles mensongères et les regarde comme la droite doctrine ; maintenant encore quoique je sois soumis aux tourments, comment pourrais-je avoir la pensée de changer ? Mon seul désir est de mourir bien vite.. En dehors de la porte Est de la ville, en présence d'une foule de peuple et sans attendre une heure déterminée, il a été décapité.

Le 22 de la 12ème lune.

Instruction contre la mauvaise religion, rédigée par le Tai tiei-hak Ni man-Siou, par l'ordre du gouvernement.

Le roi s'exprime ainsi : Par la protection secrète dont le Ciel et nos glorieux ancêtres entourent notre royaume, la racine du mal et ses principaux chefs ayant enfin été terrassés par la loi, après avoir été respectueusement en donner avis au temple des ancêtres, nous le faisons savoir à toute la cour et à notre Peuple ; c'est un bien dont les huit provinces doivent se féliciter, c'est pour toutes les générations le développement des principes naturels et sociaux.

Le royaume concédé par à Kei-tsa (Kei-tsa est un Chinois remarquable, dit-on, par sa vertu, qui fuyant de Chine avec q.q. mille hommes vint s'établir en Corée et fonda un royaume, qui fut confirmé par l'Empereur de Chine comme son vassal, l'an 1122 avant J.C.) jouissait d'une très grande paix depuis plus de 400 ans dans toute l'étendue de son territoire de deux mille ly et plus ; son peuple se compose de lettrés, cultivateurs, artisans et négociants ; ses livres classiques sont Si-tsien et Se tsien, puis les livres de civilité, de rits et de musique ; (les livres Si-tsien et Se tsien sont des ouvrages historiques en vers et en prose, présentés d'une manière toute morale) ce que l'on présente à l'étude et l'imitation du peuple sont les enseignements de io, Siou, ou, t'ang, moun-oang, Confucius, Mong-tse, tsiang-tsa et tsiou-tsa ; (l'Empereur Io ne laissa pas son royaume en héritage à ses enfants, mais à Siou à cause de sa vertu éminente ; Ou fut aussi appelé au trône pour sa vertu ; t'ang et mou-oang sont des Empereurs remarquables ; moun-oang pour ne pas prendre le royaume d'autrui refusa d'être Empereur, mais son fils mou-oang étant devenu Empereur, lui donna le titre de roi selon l'usage de ces pays ; tsiang tsa et tsiou tsa sont des hommes célèbres qui ont beaucoup complété la partie des rits, et dont les instructions sont en usage jusqu'à ce jour en Corée) les fondements de sa morale sont les relations de roi à sujet, de père à fils, des époux entr'eux, de vieillard à jeune homme et des amis entr'eux. Pendant la longue succession des rois de notre royaume, la vertu de tsiou-nam et So-nam se fit briller, les principaux fondements des vertus et du bien furent en honneur et par le moyen d'une foule d'hommes sages et célèbres, on fit ressortir le sens des livres sacrés et on se transmit les sentiments de mille saints.

Qu'il fut grand notre feu roi ! Pendant les 24 ans de son règne éclatant, n'ayant sa pensée portée que sur la droite doctrine, il protégea la morale et s'attacha à la doctrine des lettrés ; il mit au grand jour les écrits de Tsiou-tsa ; fidèle à l'Empereur et repoussant les barbares, il mit en pratique les principes si grands du livres Printemps et Automne (livre de Confucius).

Pour faire fleurir dans tout le royaume la piété filiale, il la pratiqua lui-même et répandant au dehors tout ce dont son cœur était richement imbu, les quatre mers se tournèrent

---

<sup>214</sup> 우덕운 Woo Deok-un 禹德運

au bien, partout sur ses pas la paix et l'harmonie surgissant, partout où il était d'admirables effets se faisaient sentir. Qui aurait pu prévoir que du fond de l'Occident un air dépravé et empoisonné, sourdement introduit dans ce royaume civilisé, aurait osé venir corrompre la pureté de son territoire. Ce qu'ils adorent ce sont des serpents génies et des bœufs génies, et ils avaient infatué presque la moitié du monde ; ils parlent d'un enfer et d'un paradis ; ceux qu'ils appellent père spirituel et Evêques, ils les révèrent plus même qu'on ne faisait autrefois les Si-tong ; (avant l'invention des tablettes, pour offrir les sacrifices aux parents, on faisait venir un enfant petit fils du défunt et on lui offrait le sacrifice, on l'appellait Si-tong, c'est comme si l'on disait : ils les révèrent plus que les tablettes des ancêtres) les livres dix commandements et sept vertus capitales sont des mensonges du calibre des soi-disant livres de prophétie et de sorcelleries ; l'amour de la vie et l'horreur de la mort est un sentiment naturel à l'homme, et toutefois ils regardent le sabre et la scie comme une couche délicieuse, rendre grâce aux parents pour la vie que l'on a recue d'eux est une loi tracée par le Ciel lui-même, malgré cela regardant l'offrande des sacrifices comme chose vaine et futile, les esprits de leurs ancêtres pourraient-ils ne pas être dans l'inanition ? (le but direct des sacrifices aux parents est de leur payer par là le bienfait de l'existence que l'on a recu d'eux) et enfin leurs désordres en fait de mœurs sont encore plus affreux quelque chose de plus honteux. Des familles déchues et des descendants de rebuts, conservant rancune contre le gouvernement, se lièrent avec des gens bandes de gens perdus et avec quelqu'appareil semèrent leur venin parmi la foule, appellèrent à eux des gens de la classe marchande, se recrutèrent parmi les cultivateurs et dans l'espèce féminine, puis détruisant et troublant l'ordre des différentes classes de la société, corrompirent tous les usages. Par le moyen de deux ou trois caractères chinois, ils se donnent à chacun un nom secret pour se reconnaître (nom de baptême) ; avec q.q. feuilles de peintures deshonnêtes, ils ornent dans le secret leurs nids et tanières ; au milieu de la profondeurs de la nuit et dans des appartements dérobés se pressant têtes sur têtes ils récitent leurs livres et font la prédication ; et q.q. fois aussi paraissant au grand jour, ils agissent l'éventail au milieu de la foule assemblée et se sont ainsi multipliés bien plus que la bande de Kang i-t'sien i dissipée dernièrement ; qu'un jour q.q. chose éclate, comment pourrait ce n'être pas plus grave que l'affaire des troubles de Hoang-tsi ? (allusion à q.q. troubles causés autrefois par la misère, mais sans qu'il y eut ni chef ni complot). Seng-houn i suivant l'ambassade de Péking, acheta et apporta des livres dépravés, et allant au temple des Européens, adopta pour maître cette race étrangère ; iak-tsong (Tieng Augustin) avec toute sa maison, son frère aîné et son cadet, fut pris de la contagion ; Tsiel-sin (KoyenKouen Ambroise) en infatua tout son district, ses alliés et ses proches ; Tsiang-hien (Tsoi Jean) restes batards du rebelle Hei (non pas qu'il fut de cette famille, mais c'est un des termes injurieux qu'on lui lance) s'y fit une réputation de savoir et de connaissance ; Nak-min (Hong luc) d'une dignité élevée près de la Cour, se fit général de la milice (injure calomnieuse en passant) et abjurant les bienfaits du roi, il refusa jusqu'à la fin de changer ses vieilles idées, plus corrompu encore que T'siang-hien et P'il kong ; renversant le temple de ses ancêtres et détruisant les relations naturelles, il surpassa encore la malice invétérée de Tsi-t'sioug i et Sang-ien i ; hélas ! dans une famille brillante par sa fidélité au roi et sa piété filiale, naquit un descendant indigne et dégénéré, c'est Ken-Sioun i (Kim Josaphat), abandonnant les rits recus, il étudia les livres dépravés, qui plus est, se fit toucher le front (baptême), recut un nom, détourna le sens des livres sacrés pour en confirmer une fausse doctrine et s'obstina à vouloir courber la tête sous le fer de l'échafaud ; Ka-hoan i couvert des nombreux bienfaits de deux rois, fit monter l'impudence sur sa dignité du deuxième degré ; quoiqu'il eut la réputation de grand lettré son mesquin talent finit par ne produire que de honteux et deshonnêtes pamphlets ; du reste ses yeux de guèpe et sa voix de loup ne pouvait longtemps lui permettre de cacher la corruption et la méchanceté de son naturel, le véritable chef était le fils de sa sœur, le rebelle Ni Seng-houn i qui pour propager et répandre le mal unit ses efforts à ceux de

son ami à mort Pieki ; toute cette race de vrais barbares sont ses disciples ; tous les gens que leur fautes avaient fait fuir de tous les cotés se réunir et formèrent un ramassis dont le véritable chef secret était le ministre de 1<sup>er</sup> ordre T'sai.....

Le mesquin individu Tson-t'siang (Ni Louis de Gonzagne) avec sa bande, faisait jouer sa langue comme une clarinette et protégeait secrètement les affreux projets de Ka-hoan i ; il se montra au public et se fit remarquer de tous et quoique le roi par une indulgence aussi large que le ciel et la terre, ait différé son supplice en lui pardonnant, par sa perspicacité aussi lucide que le soleil et la lune, il avait bien vu le fond de cet extérieur fourbe et sournois. En ce temps Tsiou Moun-mo (le père Tsiou) se présenta appuyé sur la doctrine des Européens ; ayant d'abord pendant q.q. années fait parvenir de ses nouvelles sur la frontière du Nord, il vint enfin du Kiang-Nan (prov. de Chine) à dix mille ly d'ici et trompa la surveillance de la douane à Pien-men ; ce fut une guèpe vénimeuse entrée dans la manche, un barbare était caché non loin du trône, c'était cet animal qui mange le sable et est si terrible à l'homme ; les individus Hoang (tsi sabbas) et il (iouan Paul dit iou-iri) lui prêtaient main forte de l'avant ; les êtres Sim (hoang thomas) et hei (ok t'sien-hei) derrière lui étaient ses commissionnaires ; Oan-Siouk i (Kang Colombe) femme naturellement fourbe et corrompue, devint la maitresse de sa demeure, et on acheta in-kir i (T'soi Mathias) pour le faire livrer à la mort, à la place du chef de la mauvaise Religion ; le rebelle Ni in voulant se frayer la route au trône, se fit un rempart au dehors du rebelle im (payen compromis dans cette affaire) et dépouillant en q.q. sorte la grossiereté du corps, quoique recelé dans les montagnes il savait communiquer avec les gens restés à sa maison et quoique retiré à Kang-hoa sur les bords de la mer, il savait communiquer secrètement avec les rebelles restés à l'intérieur et connaître l'état des choses. Quand les affreux projets de ces méchants commencèrent à se dévoiler, on osa bien dire par une fausse allusion aux annales de Chine, que les calomniés étaient plus nombreux que dans l'affaire du complot sous la dynastie T'son (Sous cette dynastie il y eut en Chine un complot de révolte célèbre par le grand nombre d'innocents victimes de la calomnie) cette parole fourbe et mensongère est de Im (payen ci-dessus). Les rebelles profitant tout d'abord du moment où nous montions sur le trône dans un âge tendre purent se remuer et depuis le décès du feu roi ils prirent leurs ébats tout à l'aise. Hélas ! un germe de trouble existait, tout le monde désignait du doigt ces affaires et bientôt la révolte en arriva à un tel point, que tout ne tenait plus qu'à un fil, c'est effrayant ! Un être comme Sa-ieng i (hoang Alexandre) au cœur de tigre, à la figure et à l'œil de chakal et de fouine, appuyé sur la réputation qu'il avait eu dans l'art magique et la sorcellerie (pas un mot nulle part ne laisse penser qu'il ait jamais étudié ces arts, même étant payen, et d'ailleurs il était fort jeune, c'est bien ici la devise, mentons toujours et il en restera q.q. chose) osa bien prendre la fuite et pour essayer de sauver sa petite existence, osa bien prendre un morceau de gaze et y écrire le détail de trois affreux stratagèmes ; vraiment ! Comment a-t-il bien pu avoir la pensée d'ouvrir les portes des 300 districts de ce royaume tout dévoués à la belle religion des lettrés, pour les livrer à des brigands étrangers ? Comment a-t-il bien pu appeler de 90 mille ly les navires de l'Occident et convenir du jour pour faire invasion dans ce pays ? Sa haine et sa rébellion sont cent fois au dessus de celle de iak-tsong ses rapports avec l'étranger se faisaient d'accord avec Hoang Sim i ; hien kiei-heum i semait l'agitation du centre de la ville de Tong-nai ; dans la province de Tsien-la, Hang-kem i se retroussait les manches (c. à. dire se mettait en action) et semait des milliers d'écus ; tous les bataillons de la mauvaise clique étaient donc organisés et fixés, c'était une affaire conclue pour en finir sur un seul champ de bataille, on peut voir par là les bases et l'étendue de cet horrible complot. En vérité, koal, ien, in, et liang (4 fameux rebelles) n'auraient jamais pu concevoir de telles pensées ; Oun, hai, ha et kong (autres fameux conspirateurs) n'auraient pu agir de la sorte ; étant, toi aussi, un être vivant entre le Ciel et la terre, comment as-tu bien pu vouloir de pareilles choses ? Depuis Tan-koun, Kei-tsa, Sin-la, Ko-rie, et jusqu'aujourd'hui (principales dynastie de la Corée) jamais on



entendit parler de telles atrocités. Mais notre clémentine et sainte régente (paroles en usages vis à vis des reines) n'ayant d'autres pensées que celles du feu roi, ne cherchant sa tranquillité que dans celle de tous le royaume, aperçut le fin fonds et sut abattre leur fourbe malice, semblable en cela à la reine Nie-oa-si qui eut le mérite de radouber la voute du Ciel, (dans les antiquités de la Chine il est dit que la reine Nie-oa-si s'étant battue avec Koung-Koung, celle-ci saisit un des piliers du Ciel et l'ayant renversé, il fit un trou à la voute du Ciel en s'en détachant ; les eaux coulant par ce trou, l'inondation menaçait l'univers ; heureusement Nie-oa-si sut trouver une pierre précieuse et parvenant à la fixer à la voute céleste pour en boucher le trou fatal, elle rendit à l'humanité un service dont toutes les générations de l'extrême Orient la remercient de race en race) lançant le blâme et donnant ses ordres, son imposante majesté représentée sous le sexe féminin le règne de la reine Ma, digne d'être assimilée au grand Empereur Io ; mettant à mort et punissant avec équité, elle fait briller les vrais principes aux yeux de toutes les races futures ; répandant d'une part la pluie et la rosée, de l'autre lançant la gelée blanche et les neiges elle place le gouvernement sur le terrain de la droiture et de la véritable justice ; gravement inquiète et voyant le danger de la position, elle émet des vues lucides comme le soleil et les étoiles ; de là à la 3ème lune (date inexacte) de cette année donnant ses ordres au tribunal Koum-pou, elle commande de faire sieger une chambre extraordinaire pour scruter cette affaire et par là tout fut arrêté. Déjà Tsi-t'siung i et Sang-ieni ; in-Kiri, iou ir i et Hoang avaient depuis plusieurs années subi la sévérité de la loi ; mais dès lors l'épouse et la belle fille du prince rebelle in périssent par le poison ; Ka-hoani et t'siel-sin meurent sous les coups ; Moun-mo subit le supplice de l'exécution militaire pour frapper tous les regards ; Seng-houn, iak-tsong, Nak-min, t'siang-hien, Ken-Sioun, Paik-sioun, p'il Kong, tson t'siang, oan-Siouk avec leur mauvaise clique, Kio-man, tsong-kio, hei-ieng, p'il-tsiou, hien-ou, et compagnie, et de plus les femmes dépravées Kieng-pok, pok-hiei, oun-hiei, Sin-ai, en un mot tous les principaux chefs de cette ligue infatuée, périrent successivement sur l'échafaud.

À la 8ème lune (date erronée) Sa-ieng i fut pris et traité selon la loi avec Hang-Kem, Tsi-hen, Hoan-Sim i, t'sien-hei et leurs complices, et ceux qui avaient infatué le peuple furent envoyés dans leurs pays respectifs pour y être exécutés ; les ministres et dignitaires du palais unissant leurs efforts et n'ayant qu'une voix pour faire entendre que pour détruire le mal, il fallait le prendre par son premier fondement ; sur ces pressantes sollicitations, l'ordre fut donné et le ministre T'sai dépouillé de toutes ses dignités ; (quoiqu'il fut mort depuis q.q. temps) C'est ainsi que pour ne pas avoir lâché le filet céleste (avoir tenu aux principes naturels) l'empereur Ha-ou-si élevant la marmite monstre, les mauvais esprits ne purent s'évader, et que pour avoir été très éclairé sur la doctrine du Ciel, l'Empereur hen-ouen-si s'avancant sur un char mystérieux dissipa toutes les vapeurs sombres et malignes dont son ennemi l'entourait. (hist de Chine)

Tous ces reins turbulents et ces gosiers de désordres, ayant été coupés, les fondements du mal disparurent et toute l'horrible clique fut anéantie, femmes ou lettrés ainsi que tous les autres vils agents de la bande, tous ont reçu le salaire de leurs crimes ; mais sans la protection des génies du Ciel et de la terre et ceux de nos ancêtres, le royaume eut-il pu rester sur pied jusqu'aujourd'hui ? Pour moi, j'ai toujours entendu dire que le Ciel matériel s'appelle Ciel, et celui qui le gouverne, Empereur... (suivant ici q.q. détails sur le doctrine cosmogonique des lettrés, il nous est impossible de les comprendre, à plus forte raison de les traduire)... Hélas ! ces affreux rebelles parlent faussement de ceci et de cela, et induisent en erreur sur tout ; bien plus, leur doctrine est très fourbe, très artificieuse et très peu profonde ; leurs actes sont très impudents, et très corrompus ; toutes leurs paroles sont vaines et futiles ; ce qu'ils disent des Esprits n'est qu'un glanage de la lie de Siek si (doctrine de Foe) et le mélange qu'ils en font est tout semblable au langage de la race des sorciers ; pour les livres par lesquels ils trompent le peuple, détruisent les rapports les rapports naturels et tous les

principes, sous le règne des dynasties les plus florissantes on eut pu seulement les livrer au feu ou à l'eau, mais pour ceux qui en adopteraient un seul article, on doit savoir qu'ils sont bien au dessous des chiens et des pourceaux ; portant leur aveuglement jusqu'à vouloir même mourir, comment ne serait-ce pas opposé au sens commun ? Après avoir bien considéré le tout pendant nombre nombre d'années, certainement ils ont au fond du cœur q.qu'autre but caché ; à l'extérieur ils s'appuient sur la magie et à l'intérieur couvent d'affreux projets ; d'abord ils mettent en avant le mot de religion sublime et secrètement ils ourdissent une trame qui s'élèverait jusqu'au Ciel ; puis finalement regardant comme des ennemis et rois et parents, ils veulent réaliser librement leurs complots qui tournent à la perte générale...

...Etant père du peuple, comment pourrions nous ne pas descendre de notre char et avoir l'envie de pleurer ? Vous notre peuple, sachez comprendre le but de nos prières et notre dessein en ouvrant le filet pour vous laisser échapper... Vous tous, écoutez attentivement notre voix qui veut ouvrir vos cœurs et que tous revenus au bien, s'efforcent de pratiquer la vertu ; que le sujet pense à la fidélité, le fils à la piété filiale ; que la femme s'applique au tissage ; que l'homme adonné à la culture de ses champs, pense en même temps à honorer le roi et à protéger le peuple ; rentré chez lui, qu'il aime ses parents et respecte ses supérieurs ; selon les livres T'so-tsa et pou ei, les rites consistent surtout dans les sacrifices..... Que vos vases et vos habits soient conformes à ceux de nos établissements publics d'instruction et ne perdez pas la vertu que nous avons recue du Ciel, comme ne vous éloignez pas de tout ce qui a constamment été en usage parmi nous. L'amour des choses nouvelles est, ce nous semble, une manie qui aveugle les siècles modernes ; on s'agit pour scruter les noms et les choses et les choses, puis on en vient à vouloir tourner le dos aux anciens lettrés et on se dispute ; entraîné par l'exemple on s'engoue de tout ce qui est extraordinaire, et on répand des choses étranges, tout ceci ne décèle que des langues bien légères ; d'abord on en vient à des actes singuliers qui tous tournent vers le mal, puis en deux ou trois tours, comment ne tomberait-on pas dans la superstition ? Cet état est bien dangereux et fait trembler. On doit donc rejeter tout ce qui n'est pas dans les règles des six beaux arts et dans la doctrine de Confucius ; là se trouve le véritable fondement des cinq relations naturelles et des vrais rites et cérémonies ; c'est par là qu'on connaît le Ciel et la terre et qu'on éclaire la volonté des hommes ; c'est par là qu'on fait briller la vraie doctrine et relève l'autorité des rois. A partir de ce jour, 22 de la 12e lune, le tonnerre et la pluie commencent à avoir produit leurs efforts sur le peuple, une grande paix revenant. Au Ciel et sur la terre c'est un heureux évènement comme on en vit pas dans toute l'antiquité. Le plus grands des attributs étant de donner et conserver la vie, il eut fallu pardonner le tout, mais en vérité avec cette mauvaise doctrine, n'y ayant aucun moyen de faire changer ses sectateurs, il faut absolument anéantir pour en détruire les germes. Hélas si q.q. chose s'en transmettait dans les familles, la loi serait encore là ! Un nouvel air commençant à souffler, c'est signe que le Ciel nous redevient favorable, un fondement pour dix mille ans étant de nouveau placé et les esprits s'étant renouvelés, les destinées du royaume se présentent sous un aspect inébranlable comme le rocher et la montagne. Les paroles du roi devant être brèves, pourquoi s'étendre davantage ? Le fond de la mer s'étant éclairci, nous espérons que le changement en bien continuera de plus en plus, tel est le but des instructions que nous présentons et nous pensons que chacun saura les comprendre.

Telle est cette pièce officielle ; à part le mauvais esprit qui l'a dicté, et les injures calomnieuses que la haine aveugle y a accumulées, cette composition est assez bien connue, et le style en est très beau, tout le monde ici l'admire et avec q.q. raison ; par là même elle est très difficile à traduire, et nous n'osons assurer avoir toujours saisi le sens de l'auteur ; pour les allusions à l'histoire de Chine, nous n'avons pu recourir aux sources, et les avons expliquées d'après des interprétations à nous faites de vive voix, sans pouvoir garantir

leur exactitude. Ce genre d'instruction à q.q. chose de si particulier que nous pensons devoir l'insérer en entier dans le texte de l'histoire des martyrs, pour donner une idée de la manière dont se passe les choses dans ce pays ; ses idées sur le gouvernement et la religion y paraissent très clairement.

Dans l'impossibilité où je suis de tracer toute l'histoire de cette persécution, je vais tacher d'en noter la suite.

Tout était en paix, le P. André avait reçu Mission de sa Grandeur d'aller visiter quelques îles sur les côtes de la prov. Hoang hai pour essayer de faire entrer des confrères par cet endroit ; après quoi Mgr se rendit à la plaine du Nai p'o pour en faire l'administration et cependant je visitais les Xtiens de la prov. Tsien la....

Quand on fit demander au P. André son bateau de la part du mandarin pour aller en mer il n'y avait aucun danger, pas même de deshonneur à le prêter ; tout le monde en convient ; mais André, équipé sur le pied noble, le refusa comme le feraient souvent d'autres nobles, il se croyait encore sur les navires Européens vis à vis des Chinois et sans penser qu'il n'avait au fond aucune force et que son langage et l'ignorance des usages le trahiraient. Il tint ferme dans son refus, et tout le faible de sa position ayant été révélé par les faits il fut pris et accepta franchement les nouveaux combats qu'il s'était attirés lui même. Partout il fit grand honneur à la religion et à son caractère personnel, il parut aux yeux de tous un grand homme se concilia partout l'estime et le roi lui même voulait lui sauver la vie.

Sa prise eut lieu à la fin de la 4ème lune ou aux 1ers jours de la 1ère 5ème lune. Les distances étant fort éloignées, bien du temps se passa dans divers tribunaux avant qu'il n'arrivât à la Capitale. Cependant la nouvelle y fut portée et bientôt la maison que le prêtre habitait à Seoul et qu'on avait évacuée fut prise ; les satellites allèrent aussi à la maison de l'Evêque, mais elle avait été confiée à des payens qui s'en dirent les propriétaires et elle échappa ; elle fut toutefois perdue par la mauvaise foi des dépositaires qui la vendirent et en firent leur profit.

Les choses n'étaient pas poussées fortement, on n'avait de prisonnier que le chef batelier et son père payen Nim Koun tsip i qui se présenta pour réclamer son fils et se déclara alors Xtien. Ni Mathias fils de Seng-houn introducteur de la Religion en 1784 ne pratiquait guères plus depuis qu'il avait été relâché en 1839 et vivait parmi les payens.

Il fut pris je ne sais pourquoi. Mais le grand juge criminel Im Seng kou était bien disposé, il traitait bien les prisonniers ; ne chercha pas à faire de nombreuses prises et voulait seulement saisir quelques Xtiens dénoncés et compromis. Enfin le 17 de la 5ème lune intercalaire, on en pris six réunis, c'était presque tous, de ceux que l'on cherchait, Hien Charles, Kim Thérèse, Tsieng Catherine dite Tok i, Ni Agathe, Ou Susanne et O Barbe ; puis le lendemain 18 Nam Pierre fut aussi pris sur les dénonciations d'un Xtien de province.

Hien Charles était très connu des payens ; fils de Hien Kiei-heim i martyr en 1801 il était depuis longtemps un des Xtiens notables et s'occupait sans cesse d'aider et soutenir ses frères dans la foi. Dès avant 1827 nous le voyions occupé avec zèle de tout ce qui pouvait être utile à la Xtienté ; ami de Ni Paul martyr en 1827 nous voyons que celui ci le avertit remercie d'avoir bien voulu l'avertir de ses défauts, parole qui fait l'éloge de l'un et de l'autre. Plus tard il fut de toutes les affaires pour l'entrée des Prêtres et suivit presque constamment Mr Chastan dans ses courses. En 1839 il fut activement recherché de la police, mais il parvint à échapper et après avoir rédigé les actes des martyrs de cette époque, mit tous ses efforts à encourager et rétablir la Xtienté dispersée. Il fut du voyage de Chang hai pour introduire Mgr Ferréol et jusqu'à la fin s'occupa des affaires de la mission.

5ème l. Avant cette époque les satellites guidés par les papiers trouvés sur la barque du P. André avaient fait une descente à Kang Kieng i, lieu situé sur le fleuve, sur les confins des provinces de T'siong-t'sieng et t'sien-la. C'est là que nous étions abordés, à notre arrivée. La Mission y avait acheté une maison et des sommes assez fortes n'en avaient pas encore été retirées. Dans leur voyages les satellites vexèrent q.q. Xtiens en passant mais rien de grave.

Ils saisirent la maison de la mission la vendirent et son chef fut fait prisonnier ; sa femme et ses enfants ne furent pas inquiétés. De là ils firent une excursion dans deux villages de la prov. de Tsien la, presque tous avaient fui et n'y trouvant pas le gérant des affaires de la Mission qu'ils cherchaient, ils se retirèrent sans trop de dégâts.

A la 7ème lune. On envoya de Seoul à Eug i dist. de Iang tsi pour prendre le catéchiste Ni, neveu de Ni Mathias. Il avait fui, le village fut assez maltraité et Han Laurent autre catéchiste y fut pris, cruellement torturé et emmené à la Capitale. En remontant avec ce captif les satellites se dirigèrent vers la maison des Kouen d'han Kang Kai au district de iang-keun. Cette famille si connue de tout temps dans notre histoire y avait quelques descendants, on leur fit force misères, mais aucun ne fut emmené captif.

Tous les prisonniers eurent quelques supplices à supporter, mais on les traita avec certains égards. Beaucoup des grands penchaient à ne pas mettre à mort le Prêtre Kim André, mais à le conserver comme un homme extraordinaire qui pouvait rendre des services à l'Etat dans beaucoup de circonstances, le roi lui même inclinait de ce côté.

Sur ce l'amiral Cécile mouilla sur les bords de la Corée.....

Son départ précipité fut cause d'une réaction ; et l'esprit de plusieurs changea. Le 1er ministre Kouen tonini, craignant que par la suite quelque coterie lui reprochât d'avoir laissé en vie les Xtiens et surtout un chef de Religion, et ne s'élevassent par suite de là pour le faire tomber lui même, demanda instamment au roi la mort du Prêtre, assumant sur lui toute la responsabilité et se chargeant des suites. Il fit tant qu'il emporta de force l'assentiment du roi et sans tarder l'exécution eut lieu (Ce ministre fut peu après compromis dans une autre affaire et exilé, il sortit de l'exil et revint chez lui mais mourut bientôt sans avoir pu être réintégré entièrement.)

André périt par l'exécution militaire le 16 7bre (26 de la 7ème lune) il ne devait d'après la loi être enterré qu'après trois jours ; mais le grand juge donna ordre de l'inhumier après trois 3 demi journées et de l'ensevelir convenablement, ce qui eut lieu. La tête était replacée sur le cou et le corps bien lié dans des nattes propres au dessus des habits qui lui furent laissés sur le corps. Un Xtien était aux aguets pour voir où il serait enterré et pour éviter les soupçons changea trois ou quatre fois d'accoutrement, enfin il le vit mettre en terre ; et environ 40 jours après les Xtiens allèrent recueillir ces restes et les enterrèrent convenablement sur la montagne Mirinai.

Hien Charles fut décapité 3 jours après aussi par l'exécution militaire. C'est le seul Xtien qui reçut ce genre de mort en Corée.

Les autres martyrs périrent ou sous les coups ou étranglés, j'ai envoyé leur vie en France.

Quand Nim Joseph dit Koun tsip i alors payen revit son fils au retour de l'expédition de Chang hai, il lui demanda d'où il venait. Je revins de Chine où j'ai été pour chercher l'Evêque. Pourquoi ne m'as tu pas avarti de cela avant de partir, repris(sic, reprit) la père, je t'aurais donné de quoi subvenir à tes besoins pendant ce temps. Un si bon cœur a bien pu lui attirer les regards de Dieu et lui a peut être mérité la grâce de son martyre.

Toute la Xtienté reçut peu de commotion de cette petite persécution, tout resta en place et c'est la 1ère fois que l'on vit si peu de haine pour le nom Xtien. Les esprits étaient bien changés sur le passé.

Mr Albrand supr du Sém. des Missions Etrangères  
Janvier 1859

Liste des Martyrs dont les notices ont été envoyées par Pien Men au mois de  
Décembre dernier, avec quelques notes importantes.  
(J'ai ajouté q.q. notes en Septembre 1859)

- 1786 Kim Thomas dit Pem-ou. - tous les doutes sont éclaircis.  
1791 Ioun Paul dit Tsi t'sioung i et  
Kouen Jean dit Siang ien i.  
1792 Ouen Pierre dit Si t'siang i.  
1795 Ioun Paul dit Iou iri.  
T'soi Mathias dit In Kiri                   introduceurs du P. Tsiou.  
Tsi Sabas dit Tsiang-hong i  
1798 Ni Paul dit Tokei  
1799 Pak Laurent dit T'soui Teuki (à hongtsiou et non pas à haimi)  
Ouen Jacques dit Si p'o  
Pai François dit Koan Kiemi  
Pang François dit Pang pitsiang  
Tsieng Pierre à Teksan et non pas à Hongtsiou  
Ni François dit Pohieni  
In Martin dit eun mini

Ces deux derniers ont été marqués en 1801, mais ils doivent être mis en 1799  
d'après de nouveaux renseignements.

- 1800 Tsio Pierre dit Niong Sami.  
1801 Kouen Ambroise dit T'siel sin i, attendre de nouveaux témoignages.  
Hong François-Xavier dit Kioman i  
Hong Luc dit Nakmin i  
Tieng Augustin dit Iak Tsiong  
T'soi Jean dit T'siang hien i  
T'soi Thomas dit P'il Kongi.  
Kim Tsong kio Voir ce que j'ai marqué à sa notice l'époque de sa mort  
est plus tard.  
T'soi Marcellien dit T'siang tsiou  
1801 Ouen Jean dit Sasini  
Ni Martin dit Tsiong pai  
Tsieng Tsong Ko  
Im hei ieng i (J'ai noté de ne le pas présenter)  
Les deux princesses Song Marie et sa belle fille Sin Marie  
Tieng Charles dit T'siel Ieng i  
le P. Jacques Tsiou

Il semblait par les annales que ce prêtre chinois avait en un autre nom de famille,  
mais ici il n'est connu que sous le nom de Tsiou et il me semble qu'on ne peut le nommer  
autrement dans l'histoire.

les Martyrs de Iang-keun in globo.

l'histoire de ces martyrs me donne beaucoup de peine, on ne peut plus trouver ici de  
documents. Ni Agathe et Ioun Agathe entr'autres sont célèbres et je ne puis presque rien  
découvrir, les documents de France me mettront peut-être sur la voie.

Kang Colombe dite Oan Siouk i

Hoang Alexis dit Il Koang i  
Kim André dit Koang ouki  
Kim Pierre dit Tait'sioun i, j'avais marqué d'attendre de nouveaux témoignages, ils sont trouvés, on peut donc le présenter.

Han Stanislas

T'soi Mathias

Kim André, attendre de nouveaux renseignements.

Les deux Niou Jean, frères

Kim François dit Satsipi..... Je crois l'avoir marqué du nom de Mathias dans la notice, ce nom est apocryphe, il s'appellait François. J'ai en outre obtenu depuis des témoignages suffisants pour le présenter en toute confiance aujourd'hui.

Ni Charles dit Kieng to attendre de nouveaux témoignages.

1801 Son Kieng Iouni catéchiste

Hong Léon dit In

Ni niou hei

Hong Antoine

Kim Paik Sim i attendre de nouveaux témoignages (ils sont trouvés)

Kim Josaphat dit Ken Sioun i

Kim Paik Siouni

Kim Hang Kiek i

Servantes des princesses ; la tradition est toute sans détails

Hoang Alexandre dit Sa Ieng i.... Je crois l'avoir marqué Alexis dans les notices, mais les caractères chinois doivent se traduire par Alexandre, c'est l'auteur de la fameuse lettre (na pas le présenter a cause de sa lettre)

Niou Hang Kemi      compromis dans l'affaire de la lettre ci-dessus ;  
douteux.

La famille Niou de T'so nami (pas de nouveaux détails)

Hong Philippe dit Philtsiou, fils de Kang Colombe

attendre des témoignages (ils sont trouvés)

Hoang Po'siou      attendre de nouveaux témoignages.

Ni pou T'sioun i....

Ni Siek T'siong i...      Voir les notes a leur vie

Ni Akinien i....

Ni André Louis de Gonzagne dit Tan-oueni, douteux.

Tsio Thomas de Iang keun    attendre de nouveaux témoignages.

1812 Ni Paul dit Ie sami

1813 Hoang Paul....Je crois avoir marqué d'attendre de nouveaux témoignages pour le présenter, ainsi que

Ni Paul dit ye Sami, ils sont aujourd'hui trouvés, il ne me reste aucun doute.

1814 Kim Agathe Magdeleine apostate retractée, je lui mets deux noms, ne sachant lequel des deux lui fut donné au baptême.

1815 Kim Alexis dit Sihoi

Kim Simon dit Ie saing i,      attendre de nouveaux témoignages  
(ils sont trouvés).

1816      Kim André dit Kiei Oueni

Kim François dit Kiengsie

Ko Pierre dit Iepini.

Ko Joseph dit Sieng iri

Kim Jacques dit Hoat'siouni

J'ai dit dans les notices que d'après un certain bruit vague répandu parmi q.q. Xtiens, un de ces cinq confesseurs aurait apostasié en se rendant au supplice et aurait été de même exécuté. Or nous avons trouvé de quoi laver ce confesseur de cette imputation. En voici les raisons. Il est certain qu'à cette époque il n'y avait aucun Xtien habitant la ville de Taikou ; Kim Pierre dit TaiKoani martyr en 1839, s'y était rendu par subvenir aux besoins de son frère Kim Jacques et il fut le seul témoin chrétien de leur exécution, or il parla toujours des cinq avec la même vénération. D'où je conclus : Si ce soi-disant apostat n'était pas son frère, quelle raison pour ne pas en parler comme ont toujours fait les Xtiens en pareille circonstance. Si c'était son frère, il eut peut-être pu le cacher, mais au moins il ne l'eut pas vénéré, il ne se serait pas encouragé par son exemple, il n'eut pas en recours à son intercession, c'est cependant ce qu'il fit constamment au scu de tous et même dans sa prison jusqu'au moment de son martyre. q.q. jours après l'exécution, le frère aîné de Kim André et le fils de Kim François allèrent ensemble à TaiKou pour voir leurs parents prisonniers dont ils ignoraient la mort. Kim Pierre dit TaiKoani n'y était plus.

Apprenant que les Xtiens avaient été décapités, ils s'informèrent de toutes les circonstances auprès des geoliers et payens spectateurs. Quel intérêt eussent eu des payens à ne pas leur rapporter ce fait ? Or ils revinrent tous deux pleins de vénération pour tous sans exception et un Xtien non parent qui habitait avec eux, qui prit part ensuite à tous les préparatifs et cérémonies de l'enterrement, nous a rapporté lui-même en détail les paroles de vénération des deux sans distinction, et nous a assuré qu'il n'y avait jamais eu alors le moindre demi mot de la soi-disant apostasie.

Voilà les sources premières et nous y ajoutons foi entière. D'où serait donc venu l'imputation ? Dans cette même persécution plusieurs Xtiens d'abord confesseurs de la foi se sont ensuite laissés aller à l'apostasie et plusieurs sont morts soit sous les coups, soit de faim sans retractation connue ; nous pensons que le bruit a du venir de là et ensuite pu être appliqué à nos confesseurs martyrs par des gens non au courant des faits, il est à remarquer que ceux là seuls parlent d'une apostasie. Historiquement parlant, il nous semble que le doute serait désormais injurieux, nous soumettons toutefois nos faibles lumières à tout ce que décidera la cour de Rome. De nouveaux témoignages recueillis par le P. Thomas auprès de plusieurs Xtiens graves et fort au courant des faits ne laissent plus de doute sur la constance des cinq martyrs.

1816 Ni Anne et son fils Pak Tsiong a Ki mort en prison

Kou Barbe, dite Veuve. Sie Barbe, son nom de famille longtemps douteux est définitivement Kou.

1819 Tsio Pierre dit SiouKi

Kouen Thérèse

Ko Barbe Magdeleine.

1827 Pak Paul dit Kieng Hoa

Ni Paul dit Kieng Piengi

1828 Kim Ambroise dit Koun mi

1833 Hoang Pierre dit Sa Iouni attendre de nouveaux témoignages (ils sont

trouvés)

1835 An Richard dit Koun Sim i

1838 Ni Pierre dit ho iengi

1839 Pak André dit Sa sim i

Ni André dit Tsiong iri

Kim André dit Sa Keuni.

Sin Pierre dit T'aipo

Kim Pierre dit TaiKoani



Ni Job dit Il en i  
Tsieng Paul dit t'ai pong  
Ni Pierre dit Sieng-hoa ne pas le présenter

Ces cinq martyrs ou au moins plusieurs d'entr'eux ont probablement laissé échapper dans les premiers interrogatoires quelques paroles plus ou moins claires d'apostasie, nous les comptons toutefois avec confiance parmi les beaux martyrs, parce qu'il est certain qu'ils se sont relevés et montré intrépides confesseurs décidés a(sic, à) la mort. De plus pendant les 13 ans de captivité qu'ils ont subis, on leur offrit au moins une fois de les faire délivrer s'ils apostasiaient, ce qu'ils refusèrent ; un de leurs coprisonniers sortit alors en effet de la prison par l'apostasie. Nous rejetons toutefois le dernier Ni Pierre pour des raisons a lui spéciales.

Niou Paul... de nouveaux renseignements nous permettent de le présenter sans aucun doute.

Tsio Barbe mère de Ni Magdeleine  
T'soi Jean dit IangpaKi  
Sim Barbe feme de Hong Thomas et son jeune fils Hong Pierre mort en prison  
1839 Siong Jacques dit In oueni  
Kim Anastasie femme de Ni Paul  
Ni Anastasie Vierge de 12 ans, leur fille.  
Tsiang Pierre dit SaKoangi  
Son Magdeleine feme du précéd.  
Hong Protais dit Tsa iengi  
O Jacques  
Ni Magdeleine Veuve.  
T'soi Barbe Veuve  
Ni Magdeleine Veuve, mère de Kim Kounho  
Ni Emérence Veuve, sœur de Sioun pin i

1841 Kouen François dit Sieng ie  
T'soi Philippe dit Kei oueni, attendre pour le présenter

Pour les martyrs postérieurs a 1801 je vous prie de n'en présenter a Rome aucun qui ne soit sur cette liste et surtout mettez a remotis Kim Thérèse femme de Hien Charles, différente de la veuve ci-dessus, mais qui peut-être se trouverait dans les notices envoyées par Mgr Ferréol. Pour ce qui est de 1801, j'ignore ceux que vous avez présentés, mais je me rassure parce que les documents envoyés en France ont été vus par des hommes bien au courant des faits. Toutefois je vous prie de me faire parvenir une liste bien claire de tous ceux que vous avez présentés pour introduire leur cause.

J'ai ajouté les martyrs suivants :

Han Thomas dit Tek oueni  
Tien Pierre frère de Teuki

Hoang Thomas dit Sin ke, compromis dans l'affaire de la fameuse lettre, attendre pour le présenter.